LYON
A. STORCK, Éditeur
78, Rue de l'Hôtel-de-Ville

PARIS
G. MASSON, Éditeur
120, Boul. St-Germain

BIBLIOTHÈQUE SCIENTIFIQUE JUDICIAIRE

Sous la direction du Dr LACASSAGNE

in-18, papier teinté,

reliure percaline anglaise, tranche rouge

Les Actes de l'État Civil, (étude médico-légale sur la naissance, la mort,) par A. LACASSAGNE, professeur à la Faculté de Médecine de Lyon.

Manuel des expertises médicales en matière criminelle, par le Dr H. COUTAGNE, chef des travaux de médecine légale à la Faculté de Lyon.

La maison à construire et les rapports des architectes-experts, (*32 gravures dans le texte*), par A. BELLEMAIN, architecte-expert.

Des épidémies et des maladies transmissibles, dans leurs rapports avec les lois et règlements; par le Dr A. J. MARTIN. membre du Comité consultatif d'hygiène de France; (ouvrage honoré d'une souscription du Ministère de l'Intérieur, prix VERNOIS de l'Académie de Médecine 1890).

Le crime en pays créoles, par le Dr A. CORRE.

Du même auteur :

Hygiène de Lyon. — Comptes-rendus des Travaux du Conseil d'Hygiène et de Salubrité publique du département du Rhône, 1 vol. in-8°, (*médaille d'or du ministère de l'Intérieur* . . . . **10** fr.

Les Établissements insalubres de la région lyonnaise. — 1 vol. in 8°, 5 cartes en couleurs. . . . . . **10** fr.

Précis de médecine judiciaire. — 2e édition, (*Bib. diamant*), 1 fort vol. in-12. Cart. perc. . . . . **7** fr. **50**

Précis d'hygiène privée et sociale. — 3e édition, (*Bib. diamant.*) 1 fort. vol. in-12. Cart. perc.. . . . . **7** fr. **50**

Archives de l'Anthropologie criminelle et des sciences pénales. — Médecine légale, judiciaire. — Statistique criminelle. — Législation et Droit; fondées en 1886, directeurs: MM. A. Lacassagne, professeur de médecine légale à la Faculté de médecine de Lyon, correspondant de l'Académie de médecine. R. Garraud, professeur de droit criminel à la Faculté de Droit de Lyon ; H. Coutagne, chef des travaux de médecine legale à la Faculté de médecine de Lyon, Dr Albert Bournet, secrétaire de la Rédaction, *gérant*. (*Revue paraissant tous les deux mois par fascicules d'au moins 112 pages. Nombreuses illustrations, planches phototypie, portraits des criminels. cartes, etc.*). Abonnements : France et Algérie **20** fr. ; étranger, union postale, **23** fr. prix de l'année parue : **40** francs.

BIBLIOTHÈQUE DE CRIMINOLOGIE

IMPRIMERIE STORCK, LYON

UNE MALADIE DE LA PERSONNALITÉ

L'INVERSION SEXUELLE

BIBLIOTHÈQUE SCIENTIFIQUE JUDICIAIRE
Sous la direction du Dr A. LACASSAGNE

UNE MALADIE DE LA PERSONNALITÉ

L'INVERSION SEXUELLE

PSYCHO-PHYSIOLOGIE. — SOCIOLOGIE.
TÉRATOLOGIE.
ALIÉNATION MENTALE. — PSYCHOLOGIE MORBIDE
ANTHROPOLOGIE. — MÉDECINE JUDICIAIRE

par

le Dr J. CHEVALIER

PRÉFACE DU Dr A. LACASSAGNE
Professeur à l'Université de Lyon





LYON
A. STORCK, ÉDITEUR
78, Rue de l'Hôtel-de-Ville

PARIS
G. MASSON, ÉDITEUR
120, Boulev. St-Germain

1893

PRÉFACE

Le Dr J. Chevalier m'a prié de présenter son livre au public. Je le fais avec plaisir parce que j'ai assisté à la genèse de cet ouvrage. Je sais ce qu'il a coûté d'efforts, de recherches, de travaux patients.

Il fait honneur au Dr Chevalier qui se place d'emblée parmi les bons esprits scientifiques.

C'est une heureuse fortune que d'avoir le premier l'honneur d'écrire un travail complet et sérieux sur un point de la science non encore exploré.

Les littératures allemande, russe, italienne ont les ouvrages de Krafft-Ebing, de Tarnowsky, de Venturi. En France, nous possédons des mémoires intéressants, des monographies, quelques thèses. Parmi ces dernières, celle de J. Chevalier, faite à Lyon, dans mon laboratoire en 1885.

J'avais traité ce sujet, de l'*Inversion sexuelle,* dans mes leçons et je présentais alors une classification des anomalies de l'instinct génital, un peu différente de la classification de Magnan. J'ai distingué ces impulsions dans l'article *Pédérastie* du DICTIONNAIRE ENCYCLOPÉDIQUE et mis en évidence ce que j'ai appelé l'Hermaphrodisme moral, cherchant à montrer les maladies du plus perturbateur de tous les instincts.

J. Chevalier a profité de cet enseignement et l'a complété.

L'historique de la question est remar-

quable, à peine pourra-t-on y ajouter quelques détails secondaires. Les grandes lignes resteront.

On y acquerra surtout la conviction que, si, de tout temps, la perversion sexuelle a existé, elle a été plus fréquente autrefois, et qu'en résumé, la moralité publique est meilleure de nos jours. Sans doute, comme du temps de Saint-Paul, on observe aujourd'hui ce qu'il appelait les « passions de l'ignominie ». Mais ce n'est pas toujours le fait de la débauche et il faut y voir parfois le résultat de la maladie ou d'une malformation organique.

Je me rappelle que Tardieu, vers la fin de sa vie, présentant à l'Académie de médecine son ouvrage sur les *attentats aux mœurs*, ajouta malicieusement : « Ce livre a eu un grand succès. J'ai quelque honte à le dire, il a rapidement atteint sa septième édition. »

En effet, ce livre figure dans presque toutes les bibliothèques de Palais de Justice, de magistrats ou d'avocats, et il n'est pas de traité de médecine légale ayant eu une telle faveur.

L'ouvrage de Chevalier est bien supérieur à celui de Tardieu. La question est complètement exposée. Le problème anthropologique et l'étude médico-légale y sont magistralement approfondis. J'ai donc confiance dans l'accueil qu'il recevra des légistes et des médecins-experts.

C'est d'ailleurs ce succès localisé que je lui souhaite avec son auteur. Il ne serait pas bon qu'un pareil livre tombât en de certaines mains. Trop de lumière fatigue l'œil, peut congestionner le cerveau, donner du délire : l'insolation est particulièrement funeste aux organismes faibles.

Ce que nous avons voulu montrer et même

démontrer à ceux qui ont mission de chercher la vérité et de rendre la justice, c'est qu'à côté des dépravés il y a les malades.

L'instinct sexuel, le plus puissant après l'instinct nutritif, est localisé dans une portion du cerveau. L'organe qui en est le siège peut avoir des défauts, mal fonctionner, être malade. M. Chevalier a voulu présenter un traité clinique des principales maladies de cet organe. La physiologie cérébrale y gagnera et la psychologie sera avancée lorsque les différents instincts auront été ainsi étudiés, individuellement, dans leurs manifestations.

A une époque d'émancipation intellectuelle, sans règle ni frein, la sensibilité s'exagère, l'énervement suit, et les idées fétichistes, celles « de derrière la tête », prennent de plus en plus le dessus. D'où la fréquence des impulsions instinctives fortes

c'est-à-dire des plus animales, de celles qui tiennent vraiment à la chair. Les moralistes ont bien montré ces effets de la faiblesse humaine, mais ils n'ont pas saisi le mécanisme de ces causes. Le mérite de ce livre est de faire voir toute l'étendue de la question.

C'est à ce point de vue que l'ouvrage du Dr Chevalier est une œuvre morale, comme tout travail sérieusement fait, avec l'unique préoccupation de mettre la science au service de la justice.

A. LACASSAGNE

Lyon, le 19 octobre 1892.

INTRODUCTION

« Dont ne m'a retardé l'opinion de ceux qui disent que c'est une chose vergogneuse et sale de traicter de cette matière, et que la lecture d'un tel livre peut induire quelque libidineux désir ou la pensée de ceux qui le liront. Mais nul ne le lise qui n'en aura à faire. Nous désirons empescher le mal : si, ce faisant, nous ne pouvons fuir le scandale volontairement pris, cela ne nous doit pas être imputé, ains à la pernicieuse volonté de ceux qui d'eux-mêmes cherchent à se scandaliser sans sujet ».

(J. DUVAL. — *Traité des Hermaphrodites*, Rouen, 1612, p. 58).

« Aucune misère physique ou morale, aucune plaie, quelque corrompue qu'elle soit, ne doit effrayer celui qui s'est voué à la science de l'homme et le ministère sacré du médecin, en l'obligeant à tout voir, lui permet aussi de tout dire ».

(TARDIEU. — *Des attentats aux mœurs*).

Entre tous les désordres propres aux facultés affectives, les anomalies, perversions, aberrations sexuelles sont de beaucoup les plus fréquentes et les plus importantes. L'influence qu'elles exercent sur les autres sentiments, les pensées et les actes tant chez l'individu que dans la société, on ne peut la

méconnaître sans manquer à l'observation et à la franchise. Par les dangers de leurs manifestations dans la vie courante, leur signification en clinique, leur portée en anthropologie, leur interprétation devant la loi, à quelque point de vue qu'on les considère, elles viennent au premier rang. De tout temps, elles ont été une cause d'étonnement pour le psychologue et le moraliste, un sujet de méditation pour le clinicien, de perplexité pour le médecin légiste, d'embarras de conscience pour le juge. C'est qu'en effet du bon fonctionnement de l'instinct sexuel, le plus puissant des leviers, dépendent et la vie de l'espèce et la fondation de la famille et la constitution des sociétés. Il n'est pas exagéré d'affirmer que, dans une certaine limite, le progrès de la civilisation en dépend.

De graves philosophes n'ont pas cru indignes d'eux de s'occuper de l'amour et en même temps de ses erreurs. Pour ne parler que des plus connus, on peut citer Platon (*Phèdre*, le *Banquet*), Rousseau (*Discours sur l'inégalité*), Kant (*Discours sur le sentiment du beau et du sublime*, 3e partie), Schopenhauer (*Le monde comme volonté et comme représen-*

tation, vol. II), Hartmann (*Philosophie de l'inconscient*), Proudhon (*De la Justice*), Michelet (*l'Amour*), Mantegazza (*Physiologie de l'amour*). C'est en vain, cependant, qu'on chercherait dans leurs œuvres une théorie quelque peu consistante, soit de l'instinct sexuel normal, soit de ses déviations. Ce qu'on y trouve, ce sont des aperçus ingénieux, mais superficiels, des interprétations fantaisistes ou des dissertations de métaphysique transcendante, toutes vues de l'esprit, purs *flati vocis*, si ce ne sont des erreurs grossières ou de simples naïvetés. De conclusions, ou ils n'en émettent pas ou elles sont flottantes et vagues au point de grandir encore l'incertitude, ou elles sont hyperparadoxales et par trop désespérantes. Issues du raisonnement, le raisonnement les infirme et le bon sens les repousse. Excès de métaphysique, absence d'observation, idées préconçues sur le problème de la destinée humaine, démonstration artificieuse de principes acceptés *à priori*, telle est leur méthode et tels sont ses résultats. Convenons à leur excuse qu'une psychologie et une physiologie assurées leur ont manqué. Il serait

facile d'appuyer la sévérité de ce jugement sommaire de preuves particulières. Ce que dit sur ce sujet Platon rentre dans le domaine des mythes et des fables; le peu qu'en dit Rousseau est faux; Kant parle de ces questions d'une façon superficielle et inexacte comme quelqu'un qui ne s'y entend guère. Remarquez, je vous prie, que ces traits ne sont pas de moi, mais de Schopenhauer lui-même. Pour ce qui est de ce dernier et de Hartmann, malgré leur prétention d'en traiter d'une façon scientifique, leurs conclusions annulent leurs prémisses; tous deux aboutissent au nihilisme génésique, l'un par le célibat, l'autre par la castration, moyens systématiques d'atteindre le bonheur ici-bas, propositions où seule pouvait conduire la spéculation à outrance. Proudhon est chagrin et bien dur aux femmes. Quant aux études de Michelet et de Mantegazza, ce sont plutôt des causeries ou des dissertations pompeuses de penseurs épris d'idéal que des doctrines. En somme des poètes ou des misogynes. Certes, les philosophes ont entrevu et formulé admirablement quelques vérités — je me ferai un plaisir de les utiliser en

temps et lieu — mais ce n'est pas de leur côté qu'il faut se tourner pour se faire une opinion claire, complète et assise.

Enlevez, c'est pesé.

Est-ce du côté des savants, des naturalistes, des médecins? Il y a peu d'années, il eût été téméraire de l'affirmer ; aujourd'hui même, il est permis d'hésiter.

Il y a quelques vingt ou trente ans, celui qui, sur la foi d'un titre flamboyant, eût espéré puiser quelque certitude, soit dans les traités spéciaux, soit dans les livres d'enseignement (traités des maladies mentales, de médecine légale, articles de dictionnaire), soit dans les ouvrages de philosophie naturelle, se fût exposé à un cruel mécompte. Entre autres choses, il aurait pu constater qu'une impénétrable logomachie fermait l'accès d'une pareille étude, que les auteurs n'avaient pu parvenir à s'entendre, ni sur la définition, ni sur le nombre, ni sur la signification des perturbations sexuelles observées; il aurait noté, non sans étonnement, l'absence de toute classification logique, à base scientifique ; il aurait pu toucher du doigt de profondes divergences entre la science offi-

cielle et la clinique; enfin, il aurait été surpris de l'appréciation médico-légale ordinairement formulée au sujet de chacun des désordres ayant nécessité une expertise.

C'est ainsi, qu'à propos des définitions et de la précision du langage si nécessaire en ces matières, une confusion des plus regrettables est celle qui assimile la pédérastie à la sodomie comme le font certains auteurs français, et cependant, de l'une à l'autre, il y a la différence d'un vice à un acte, et notez que cet acte ne rentre pas toujours dans ce vice, puisqu'il peut s'exercer sur les deux sexes également. Voici qui est plus fort : pour quelques auteurs, les Allemands en particulier, sodomie est synonyme de bestialité, alors que la distance, non plus d'un sexe, mais d'une espèce, pour parler le langage zoologique, sépare ce procédé de cette aberration.

En fait de nosologie, c'est bien autre chose. Autant d'auteurs, autant d'anomalies. Chacun s'ingénie à créer une forme nouvelle; il semble, ainsi que le remarque Gley, que le seul but poursuivi soit de remplir des cadres nosologiques vides. Le nombre des

psychopathies sexuelles va croissant de jour en jour. Il surgit alors une complication qu'il était facile de prévoir; grâce à leur air de famille, à leur parenté réciproque, ces diverses modalités, formées artificiellement, empiètent les unes sur les autres, se mêlent, s'amalgament si bien qu'il devient presque impossible de les différencier, d'où confusion inextricable.

D'autre part, la description tient dans ces ouvrages une place prépondérante et naturellement au détriment de la critique. On n'a plus devant soi qu'un kaléidoscope, un musée où sont amoncelés, sans ordre et sans lien, des faits singuliers, des cas bizarres, quelque chose comme un recueil de cocasseries sexuelles. On est étonné, mais sans profit, c'est-à-dire sans être instruit. Et si l'on prend garde qu'à cette époque même, où toute critique sérieuse était absente, la théorie des facultés de l'âme entités dominait la psychologie, et que la tendance décidée de nombre de physiologistes était de croire à l'existence d'un sixième sens, le sens génital, on comprendra sans peine que les observateurs aient versé, les uns dans la théorie des

monomanies, les autres dans celle de la *folie érotique*. Une anomalie donnée n'est pas un symptôme, une des nombreuses manifestations, peut-être insolite, d'une maladie bien plus profonde, c'est une monomanie instinctive ou une folie génésique, une, autochtone, une individualité pour ainsi dire. Il eût été étonnant que l'analyse insuffisante des faits n'ait pas conduit fatalement à cette conception superficielle. Il a fallu rien moins que la sagacité de Lasègue pour montrer que l'étalage génital, par exemple, certes fréquent et connu en tant que fait avant comme après son beau mémoire sur les *Exhibitionnistes* (1877), n'est pas pas une entité morbide distincte, mais, un effet, presque un moyen de diagnostic, d'une affection autrement complèxe, soit de la paralysie générale, soit de la démence sénile, soit même de l'épilepsie.

Que l'ancienne classification des anomalies de la sphère sexuelle se ressente d'une si pauvre méthode, cela va de soi. A vrai dire, il n'en existait pas. On se contentait simplement de les énumérer et de les étudier en suivant une gradation ascendante en vio-

lence et en étrangeté ; on passait des plus simples, les plus bénignes, au moins en apparence, pour aboutir aux plus monstrueuses, supposées les plus dangereuses. On les cataloguait, en un mot, par rang d'énormité. On était ainsi arrivé à former une gamme englobant pêle-mêle des formes pathologiques disparates, l'excitation génitale prodromique de certaines affections nerveuses (ataxie, rage), l'hébéphrénie, l'érotomanie, la folie utéro-ovarienne, puerpérale, de la ménopame, le satyriasis, la nymphomanie, la démonomanie, la pédérastie, la nécrophilie, et pour terminer, la bestialité. Basé sur une appréciation purement morale, un tel inventaire n'a d'autre valeur qu'un intérêt rétrospectif.

Les défectuosités de la terminologie, la variété des formes qu'on s'était plu à créer, la difficulté de les rattacher à une affection génératrice, tous ces désiderata n'étaient pas faits, on en conviendra, pour engager les experts et les juges à accepter cette notion, qu'à côté du vice il y a quelquefois la maladie. De là, cette prévention et cette résistance dont les magistrats ont donné maintes

preuves en face des faits délictueux ou criminels procédant d'une déviation de l'appétit sexuel. En rejetant l'exonération pénale demandée, rarement d'ailleurs, par les experts, ils ont refusé de souscrire aux données précaires de la clinique en matière de monomanies génitales, comme ils s'y sont refusés pour les autres monomanies instinctives. Il fallait des cas monstrueux, à peine croyables, comme celui du sergent Bertrand, l'*Amant de la mort*, pour qu'on admît la possibilité d'une affection mentale. Et encore ce malheureux fut-il condamné.

On voit donc, qu'à bien des points de vue, l'étude des modifications anormales de l'instinct sexuel laissait fort à désirer à une époque qui n'est pas loin de nous. Aujourd'hui, grâce aux progrès de la psychologie physiologique, de la physiologie, de la psychiâtrie, grâce au jour nouveau jeté sur les sciences biologiques par la théorie de l'évolution et la nouvelle conception de l'hérédité, ces désordres sont mieux définis, fixés, isolés; leur signification est en général connue; l'expertise possède des chances de fonder son appréciation sur des données positives.

La doctrine des monomanies est allée rejoindre celle des facultés de l'âme, la folie érotique le sixième sens. Mais, si nous sommes en possession de quelques notions certaines, le champ des vérités à venir est vaste encore. Pour procéder à leur conquête, il ne suffit pas, à mon avis, de demander aide et secours aux sciences voisines, il faut aussi et surtout appliquer à leur recherche un esprit et une méthode vraiment scientifiques. C'est pour ne l'avoir pas compris, que les anciens auteurs ont si longtemps piétiné sur place ; il importe donc d'exposer comment on doit entendre l'un et l'autre, sous peine, comme eux, de marquer le pas.

C'est à tort que, la plupart du temps, on aborde les questions relatives à l'instinct de reproduction avec timidité et pudibonderie, qu'on les entoure de réticences et de mystère. Les choses de la vie sexuelle, on doit les étudier, sans y apporter de préoccupations morales, ni d'idées préconçues. La fausse pudeur est aussi odieuse que la légèreté. Il est urgent de se débarrasser de ce vieux préjugé qui veut qu'on « salisse sa plume » en touchant aux faits de cet ordre.

Tout comme le fonctionnement normal ou morbide d'un appareil, la fonction génésique physiologique ou pathologique mérite l'attention de l'observateur, du clinicien. Il importe de les étudier au même titre que le jeu régulier ou les maladies des appareils digestif, respiratoire, circulatoire; il est aussi nécessaire de connaître ses altérations quantitatives ou qualitatives que la dyspepsie, l'asthme, les palpitations. A quoi bon se répandre en divers *cris de la conscience indignée*, en exclamations de ce genre, rencontrées presque à chaque page dans les livres scientifiques ou autres « quelle monstruosité!... quelle profanation!... l'esprit recule devant un pareil attentat!... mais jetons un voile sur un sujet aussi triste pour l'honneur de l'humanité!... etc., etc. »? On est loin de faire œuvre utile avec toutes ces déclamations. Ce ne sont ni les vaines épithètes, ni les phrases creuses, ni les voiles épais jetés mal à propos qui aideront à la solution, qui atténueront le mal. Hélas! non, s'exclamer n'est pas résoudre. On aurait trop beau jeu en pathologie ordinaire, s'il suffisait d'invectiver et de stigmatiser la

passion stomacale, le *vice* pulmonaire, la *turpitude* cardiaque. Traiter une question de la sorte équivaut à ne pas s'en occuper. Il faut à tout prix remplacer ce bagage sentimental et timoré par une étude approfondie et calme et sereine, où certainement l'analyse réussira mieux que les gros mots. Faire abstraction de sa personnalité morale, esthétique ou religieuse, envisager les faits de cette nature comme des phénomènes *quelconques*, naturels, avec impartialité et une certaine hauteur, tel est le véritable esprit scientifique. Renonçons donc à juger pour pouvoir être attentifs.

La méthode n'importe pas moins. Elle se résume dans cette double proposition : s'en tenir aux faits seuls, ne leur demander que ce qu'ils peuvent donner. On peut l'appeler expérimentale, car, en réalité, les « cas » ne sont que des expériences qui s'élaborent et s'offrent d'elles-mêmes.

L'œuvre du clinicien — entendu dans son sens le plus large, comprenant le moraliste, par exemple — comporte deux termes successifs : observer d'abord, interpréter ensuite. A chacune de ces deux opérations s'attachent

des causes d'erreurs qu'il doit s'efforcer d'éviter.

Les « observations » viennent à nous directement ou médiatement. Dans le premier cas, il faut, et il suffit, que l'observateur soit à la hauteur de sa bonne fortune, c'est-à-dire qu'il sache être à la fois complet et véridique. Ce n'est pas une mince difficulté en l'espèce. Je n'énumérerai pas les qualités requises pour cette tâche; je me bornerai à dire qu'il n'en va pas autrement en psychopathologie sexuelle qu'en pathologie ordinaire, et qu'ici, comme là, le principal écueil consiste, soit à voir ce qui n'existe pas, soit à constater plus que la réalité, en vertu d'une opinion préétablie sur la nature du cas observé, de par une sorte de jugement téméraire qu'on s'efforcera ensuite de justifier. Les faits seront recueillis simplement, passivement. — Dans le second cas, il s'agit de faire un choix judicieux parmi les nombreuses observations éparses dans la foule des travaux spéciaux, thèses, monographies, revues, journaux médicaux et autres. Elles sont de valeur fort inégale. Il y a de simples anecdotes mentionnées à titre de

curiosités ; il y a aussi des faits significatifs dont on n'a pas toujours su tirer parti. La difficulté est de faire le tri, et il arrive souvent, qu'en y regardant de près, tel fait, qui semblait ne mériter aucune considération, prend une importance de premier ordre. Mais ce travail n'exige pas une grande initiative ; l'opération est encore passive, impersonnelle.

Les observations sont réunies, colligées ; reste à les soumettre à une interprétation sévère et féconde, autrement dit à mettre en œuvre les matériaux patiemment amassés. C'est alors qu'intervient le raisonnement; à la sagacité du clinicien de donner sa mesure. L'analyse minutieuse des faits ouvre la voie ; elle compare, rapproche, oppose à l'aide d'une sorte d'opération de statistique faite sur les caractères primordiaux analogues ou antithétiques (hérédité, mode d'acquisition, forme de manifestation, présence ou absence de stigmates, etc.) Un travail de catégorisation suit; il en résulte des groupes de faits convergeant, chacun de leur côté et avec plus ou moins d'autorité, à une même conclusion. L'interprétation les montre soumis à des lois et il devient pos-

sible de les formuler avec plus ou moins de rigueur. Des modalités particulières se dégagent enfin dont on a ainsi déterminé et presque du même coup la génèse, la nature, le mécanisme, la place dans le cadre nosologique, la valeur séméiologique et partant le degré de responsabilité qu'elles laissent aux individus qui les présentent. Une systématisation solide est sortie du chaos, à l'aide des faits et non d'une soi-disant faculté spéciale d'intuition.

Mais il est, trop négligé jusqu'ici, un supplément à cette méthode, je veux parler de l'observation de ce qui se passe chez les animaux. Elle offre un double avantage : on agrandit le débat en l'élevant à la hauteur d'un problème de biologie générale ; on a sous la main et constamment un moyen de contrôle.

Il serait puéril de nier aujourd'hui les affinités de toutes natures qui rattachent l'homme au reste des êtres vivants. L'homme continue, en la terminant, une série ininterrompue, et c'est la gloire de la doctrine transformiste, une des plus belles découvertes de ce siècle, à mon humble avis,

d'avoir ainsi démontré son animalité. Les principales fonctions, dans leurs points essentiels, ne s'exécutent pas autrement chez lui que chez les animaux, et cela est surtout vrai des instincts. C'est en vertu de cette parenté psychophysiologique qu'il est de règle, pour bien comprendre les formes de son activité, d'étudier les formes relativement simples de celle dont ils font preuve. Dès lors, il est rationnel, il sera profitable d'étudier les phénomènes de la vie sexuelle à un point de vue zoologique, c'est-à-dire comparativement. L'observation passive des animaux à l'état de liberté ou de domesticité constitue déjà une sorte d'artifice expérimental, mais ici nous possédons l'avantage d'intervenir directement et de solliciter la manifestation irrégulière de leur instinct; en modifiant à notre gré les conditions d'existence, nous pouvons provoquer leur criminalité génésique. A tel facteur mis en jeu répondra telle déviation. Bien qu'indirect, ce moyen de vérification des perversions humaines est d'autant plus précieux que la conscience ne vient en aucune façon troubler l'expérience. Les faits ne sont plus falsifiés

par une volonté intelligente ; la fraude n'est pas possible. Les animaux ne connaissent guère la honte et marchent franchement, sans délibération morale, à la satisfaction de leurs appétits. Ils ne mentent pas plus qu'ils ne se démentent eux-mêmes ou entre eux ; ils savent mal simuler ou dissimuler. Ils nous livrent la vérité toute nue ; on serait donc deux fois coupable de négliger les leçons d'un tel enseignement.

Le livre qu'on va lire a été écrit avec cet esprit comme règle et cette méthode comme moyen. Est-il nécessaire d'ajouter que je me suis efforcé, autant qu'il était en moi, d'en montrer les avantages en les appliquant ?

Que doit-on entendre par inversion sexuelle ? Quelles sont les causes et origines de cette anomalie ? Comporte-t-elle diverses modalités ? Constitue-t-elle un vice ou une maladie ? telles sont les questions principales auxquelles ce travail doit répondre. Mais comme, entre autres objections, je prévois celle-ci : « Encore un livre après tant d'autres ! » il faut expliquer son but spécial.

Je commence par reconnaître que ces problèmes ne datent pas d'aujourd'hui ; je sais

que nombre d'auteurs en ont parlé avant moi, mieux que moi. J'avoue au surplus que je n'ai pas la prétention d'apporter rien de bien original et personnel dans le débat ; il m'a simplement semblé que ce travail répondait à un besoin. Jusqu'ici, en effet, chaque auteur a traité le problème si complexe de l'inversion d'une façon un peu exclusive, suivant ses aptitudes, sa compétence. Le sociologue, le moraliste, l'anthropologiste, l'aliéniste, le professeur de médecine légale n'ont vu et voulu voir qu'un des côtés de la question ; ils ont fait œuvre de spécialistes. L'un s'est occupé des mœurs, l'autre des sociétés, le suivant des malades, l'autre des conditions et des moyens d'expertise, si bien que parmi ces travaux de sources diverses, il n'existe aucune œuvre d'ensemble, de synthèse. Il m'a paru qu'un exposé logique, continu et critique des diverses modalités de l'inversion comblerait cette lacune.

Autre considération, les médecins experts et les magistrats ont besoin d'un guide.

Les médecins n'auront pas, lorsqu'un cas sera soumis à leur examen, à compulser les nombreux ouvrages, quelquefois difficiles à

se procurer, toujours exclusifs, qu'on a écrit sur ce sujet tant en France qu'à l'étranger. Ce travail leur sera épargné. Est-il bien certain d'ailleurs que quelques-unes des formes de cette aberration soient suffisamment connues du grand public médical ? on peut en douter, si l'on songe que le symptôme de Westphal a mis plus de dix ans pour pénétrer en France sous la forme d'une première observation.

D'autre part, personne jusqu'à présent ne s'est donné pour objet de mettre cette question délicate à la portée des juristes, des magistrats, des avocats, du monde judiciaire en un mot, qu'elle touche de si près cependant. Sans vouloir imposer aux magistrats le dogme de l'infaillibilité médicale, il est de l'intérêt général de leur inspirer un peu plus de confiance dans les données de la criminologie positive. Pour cela, il faut donner des moyens d'appréciation aux juges, de défense aux avocats, tout en les familiarisant avec des termes et des notions qui, dès les premiers pas, tendraient à leur faire repousser toute immixtion de la science dans le droit. C'est d'autant plus nécessaire que les affaires de

mœurs, par cela même que l'instinct sexuel se prête à des altérations compatibles avec la plus saine raison, contribuent plus que tout autres à entretenir chez les magistrats la défiance ; et s'ils arrivent à connaître et apprécier à leur valeur quelques-uns des signes invoqués par l'expertise, l'accord n'est pas loin de se faire. Les stigmates physiques seront certainement un moyen de conciliation. Basée sur des symptômes psychiques, l'affirmation d'affection mentale ou de dégénérescence peut paraître légèrement formulée: l'existence de symptômes physiques viendra donner au diagnostic une autorité considérable. Ce qui pouvait paraître hasardé avec l'originalité du caractère, la déséquilibration des facultés mentales, et même un tic psychique comme l'arithmomanie ou la claustrophobie, devient irrécusable, si l'on fait en même temps constater un stigmate physique, l'asymétrie faciale, le strabisme, le bec-de-lièvre, par exemple. Les premiers silencieux, obscurs, difficiles à saisir, subjectifs en somme, ne sont accessibles qu'au médecin, les seconds, extérieurs, tangibles, objectifs, le sont au juge. Il était

donc indiqué, si l'on veut que l'argument somatique gagne un jour la cause de la médecine, comme celle du prévenu, de le faire connaître.

Pour la même raison, j'ai voulu que ce travail fût abondamment documenté : en face de chaque espèce décrite, j'ai accumulé les observations, puisées un peu partout et notamment à l'étranger. Ce qu'il perd en qualité littéraire, il le gagnera en valeur démonstrative. Il importe que le lecteur puisse à chaque instant contrôler par lui-même les assertions de l'auteur; d'autre part, j'estime que le consensus d'observateurs, liés par une seule communauté de vues, est une preuve de plus.

Je crois enfin que ce livre vient à son heure. Jamais plus qu'aujourd'hui la psychologie et la psychopathologie de la vie sexuelle n'ont été en honneur. Les faits qui en relèvent remplissent la littérature et la presse, les faits divers et les tribunaux. Des crimes récents et des procès retentissants les ont mises à l'ordre du jour. Dans la seule année 1891, dans la seule ville de Paris, deux assassinats, trois cadavres; motif, une jalousie

contre nature (26 juin, crime de la Rue Montaigne : un Nᵉ Alfred Robert tue « son ami » un Nᵉ Chollet et se suicide après — 5 novembre, crime de la Rue de Charonne : un Nᵉ Vaubourg tue « son camarade » un Nᵉ Boutry et le décapite dans une cave.) Je passe sur un enlèvement lesbien et une correspondance suspecte. Ces exemples rendent compte de l'extension croissante et des dangers des faits de perversion inversive. Leur fréquence est telle qu'aujourd'hui, en face d'un crime mystérieux, en apparence inexplicable, l'ancien principe : « Cherchez la femme ! » est détroné par cet autre qui sent son siècle « Cherchez le motif sexuel ! ». C'est à bon droit qu'on s'étonne et qu'on demande des explications. A défaut d'autre mérite, j'aurai au moins celui de l'actualité.

Quoiqu'il en soit, je tiens, en terminant, à exposer franchement ma pensée.

Je n'offre pas ce livre au public, ce bon public auquel on offre tout. Oh ! non. Je l'adresse à tous ceux qui, suffisamment désignés dans cette introduction, ne sont pas des psychologues, des moralistes, des aliénistes, des experts ou des magistrats de ren-

contre, et ceux-là sont le petit nombre. J'en défends la lecture à toute femme — je sais que la pénitente tient quelquefois de son confesseur la notion du péché — si mère de famille qu'elle soit, et je ne la conseille pas aux profanes. Il est des mains, qu'on s'en souvienne, entre lesquelles il ne doit pas tomber. C'est intentionnellement qu'il a été hérissé de toutes sortes de difficultés de lecture, sans qu'il soit inacessible aux intéressés, et c'est bien sincèrement — pourquoi ne puis-je le prouver autrement qu'en paroles ? — que je lui souhaite et une publicité limitée et un succès localisé.

Un dernier mot. Il ne m'appartient pas de dire ce que vaut ce travail, mais j'ai le droit d'affirmer que c'est une œuvre de probité. J'ai fait mon possible pour n'être ni poncif, ni grivois : je plains quiconque, le lisant, n'en saisirait pas le véritable sens, et ceux qui y chercheront ce qui n'y est pas, une intention de réclame par la gravelure, et ceux qui n'y trouveront pas ce qui y est, un effort vers la justice par la vérité.

J. C.

Lyon, 1er Mars 1892.

DIVISION ET PLAN

Ce présent livre comprend cinq parties :

I. — La première traite de l'instinct sexuel en tant qu'effet et fonction régulière de la sexualité dont les éléments constitutifs normaux sont étudiés et définis en même temps. Cet examen permet de mieux comprendre l'inversion et d'indiquer sa place au milieu des autres anomalies génésiques.

La pathologie d'une fonction éclairant et complétant d'ordinaire sa physiologie, ce chapitre, en bonne logique, eut dû être renvoyé, en guise de conclusion, à la fin de l'ouvrage. Mais si on observe qu'il ne s'agit pas ici de déterminer les conditions du fonctionnement normal de l'instinct sexuel, qu'on ne s'occupe que d'une seule de ses altérations, que les vérités préliminaires qu'il

expose, sous une forme nécessairement aphoristique et absolue, seront de la plus grande utilité au cours de ce travail, on s'explique pourquoi il a été mis en tête.

II. — La seconde énumère les faits historiques de l'inversion et passe en revue les divers travaux des savants et des médecins sur cette question.

L'étude de l'*Inversion dans l'Histoire* n'est pas seulement intéressante au point de vue rétrospectif, elle fournit un certain nombre de cas pathologiques plus ou moins probants et dont quelques-uns ont la valeur de véritables observations. Plus d'une personnalité célèbre apparaît sous un jour nouveau.

L'étude de l'*Inversion dans la Science* montre par quelles phases a passé un problème dont elle s'est constamment préoccupé, et comment de l'opinion des anciens auteurs, on est arrivé à formuler un jugement plus équitable, en tous cas conforme aux données de l'observation.

Un parallèle entre les médecins et les littérateurs, sous la forme d'un chapitre consacré à l'*Inversion dans la Littérature*, n'eût pas

manqué de piquant, mais je tiens tellement le roman moderne pour une cause plutôt que pour une conséquence, que j'ai placé la littérature au nombre des facteurs du vice et ne l'en ai pas séparée.

Telle est la partie *historique*.

III. — La troisième partie, la plus étendue, décrit et développe les diverses formes de l'inversion envisagées dans leurs causes directes, leurs manifestations symptomatiques, leur nature et leurs caractères. On passe successivement en revue les dépravés, les malformés, les aliénés, les dégénérés. C'est le côté social et psychopathologique et, pour tout dire, la partie *clinique*.

IV. — La quatrième aborde le problème des origines profondes et lointaines de l'aberration. On s'efforce d'éclaircir le mystérieux pourquoi de cette forme singulière choisie par le vice ou la maladie. L'hérédité à longue portée permet-elle d'en rendre compte ? Faut-il y voir quelque chose comme un écho psychopathologique, en réponse, au loin, dans les derniers échelons

de la série des êtres, à une constitution sexuelle indécise ou double ? C'est le côté purement spéculatif, la partie *anthropologique*.

V. — La cinquième et dernière partie traite de la conduite à tenir devant les manifestations délictueuses ou criminelles de l'inversion. Elle agite la question de la prophylaxie et de la thérapeutique sociales comme celle de la responsabilité individuelle. C'est le côté pratique, c'est-à-dire la partie *médico-légale*.

PREMIÈRE PARTIE

L'instinct sexuel. — Eléments constitutifs de la sexualité. — Types sexuels spécifiques. — Théorie de la psychologie sexuelle différentielle. — Lois de l'attraction des sexes. L'inversion. — Définition. — Place de l'inversion dans les classifications.

> « La natnre ne songe qu'au maintien de l'espèce ; et pour « la perpétner, elle n'a que faire de notre sottise..... La « nature, en nous dérobant à notre raison, assure mieux « son empire ; et voilà pourqnoi, elle a mis de niveau sur « ce point Zénobie et sa fille de basse-cour, Marc-Aurèle « et son palefrenier. »
>
> CHAMFORT.

Le soin de la conservation des espèces animales et de l'espèce humaine n'est abandonné ni au hasard, ni au caprice des individus. La force souveraine à laquelle il est confié s'appelle l'*instinct sexuel*. C'est méconnaître sa nature d'en faire un *sens*. De

l'instinct, il a tous les caractères : une finalité, la fatalité, la spontanéité apparente. C'est la condition *sine qua non* de l'existence des espèces et des individus ; tout le suppose. Il est par essence — chez l'individu et non dans la série — fixe, infaillible, inaltérable, ni perfectible, ni dégradable : de là son uniformité d'action chez tous. La réflexion n'ajoute rien au logique enchaînement des actes multiples et compliqués qu'il commande ; il agit en automate et pur mécanisme. On ne le gouverne pas, on le subit. Bien qu'il paraisse spontané chez l'être, tant le stimulus viscéral qui le met en jeu est peu en proportion avec son énergie, il n'est, au fond, que le représentant et l'agent de la volonté toujours persistante de l'espèce. Pour mieux assurer son but, la nature l'a ainsi fait tout puissant, et l'a placé immédiatement après l'instinct de la conservation dont il n'est après tout qu'une forme dérivée. Se traduisant, l'un par la faim, l'autre par l'amour, le premier est l'instinct de conservation actuelle, le second, l'instinct de conservation par anticipation ; ils rivalisent en prépotence.

Deux lois fondamentales en dirigent et dominent l'exercice :

PREMIÈRE LOI : *C'est la constitution anatomique de l'individu qui fait le sexe ; c'est l'organe qui fait la fonction.* En d'autres termes, la sexualité résulte d'une conformation spéciale des organes génitaux à laquelle correspond un centre nerveux cortical approprié, substratum organique de l'instinct sexuel. Leurs réactions réciproques complètent, achèvent la sexualité, en imprimant un cachet spécifique à la forme générale du corps, au mode d'activité physiologique, à la mentalité, en déterminant le sens de l'appétit sexuel. On peut l'appeler *loi de la différenciation des sexes.*

DEUXIÈME LOI : *Génésiquement les sexes de noms contraires s'attirent, les sexes de même nom se repoussent.* C'est la *loi générale de l'attration des sexes.*

Ces lois assignent et intiment à chacun sa mission sexuelle. De leur exécution dépend la réalisation des fins de la nature qui se résument dans la reproduction. La seconde,

exprimant un fait d'observation universelle, est démontrée par son énoncé même. La première, qui, d'une part, présente la sexualité comme une harmonie nécessaire, qui, d'autre part, attribue à tous ses facteurs une origine purement organique, discutable et discutée, demande des preuves.

Etat physique, mode d'activité fonctionnelle, état psychique, impulsions sexuelles, tels sont en dernière analyse les éléments de ce qu'on est convenu d'appeler la sexualité. Ils forment un tout harmonieux parce qu'ils sont solidaires, indissociables et parallèles ; ils semblent tous prendre leur source dans un état organique, parce qu'ils s'altèrent, disparaissent quand cet état s'altère, disparaît lui-même. Voilà ce que démontre amplement l'étude comparée des types sexuels d'un côté, leur évolution et la tératologie de l'autre. En procédant par ordre, nous avons donc à considérer la morphologie, la physiologie, la psychologie et enfin l'amour chez les deux types sexuels, mâles et femelles ; nous les supposerons en pleine maturité génitale et d'un beau développement corporel et mental dans le premier cas ; nous admet-

trons qu'ils n'ont pas encore atteint ou qu'ils ont dépassé cette maturité ou qu'ils sont malformés quant aux organes génitaux, dans le second.

Disons tout d'abord que les caractères sexuels ou de la masculinité et de la féminité sont de deux sortes : *primordiaux*, *secondaires*.

Le caractère organique primordial du sexe masculin consiste essentiellement dans l'existence de la glande sexuelle mâle, du testicule ; pour le sexe féminin, c'est la présence de la glande sexuelle femelle, de l'ovaire, qui constitue ce même caractère. A chacun de ces organes, correspond, dans l'un et l'autre sexe, un centre nerveux adèquat que des travaux récents tendent à localiser dans l'écorce du cerveau, non loin du centre olfactif. En quoi consiste l'adaptation de ce centre génésique ? Résulte-t-elle de la structure histologique, ou bien d'un certain arrangement fonctionnel, ou encore de l'état moléculaire des cellules cérébrales, différents suivant les sexes ? Ni l'histologie, ni l'histochimie ne peuvent nous l'apprendre, et, en l'espèce, ce sont des problèmes qu'il

importe peu de résoudre. De même, on ne peut que faire des hypothèses au sujet du mécanisme psychophysiologique, soit de leurs réactions réciproques, soit de leur action sur les autres centres cérébraux, ou inversement de l'action de ceux-ci sur ceux-là. Le désir semble résulter tantôt de la mise en jeu directe du centre nerveux cortical par des impressions venues de la périphérie et dues à la turgence, à l'hyperhémie des glandes génitales et des annexes, à la sécrétion spermatique, à l'excrétion ovalaire, excitations suivant une voie centripète, tantôt de l'irritation d'un centre voisin provoquée par le souvenir, la représentation d'images, la conversation, la lecture, la vue, l'odorat, lequel centre réagissant sur celui de l'instinct sexuel vient influencer, médiatement pour ainsi dire et en suivant la voie centrifuge, les organes génitaux. Quoi qu'il en soit de la dynamique génésique et de l'association des centres cérébraux, nous pouvons admettre que les deux pièces du rouage, glande et centre, sont intimement liées et subordonnées l'une à l'autre, qu'elles coopèrent en un mot.

Les caractères morphologiques secondaires ne sont pas moins tranchés. La sexualité les influence au point que nous nous trompons bien rarement sur le sexe d'une personne ; notre opinion est faite instantanément, alors même qu'il se dissimule sous un travestissement. Tout, dans l'apparence extérieure d'un individu, stature, forme générale du corps, proportions des parties, habitus, ossature, musculature, traits, tégument, système pileux, tissu adipeux, révèle et trahit l'homme ou la femme.

Taille élevée, formes massives et lourdes, lignes anguleuses et brusques, squelette puissant, système musculaire développé, grosseur relative de la tête, rudesse des traits du visage, abondance de la barbe et des poils coïncidant avec une chevelure peu fournie, col court et large avec saillie du larynx, largeur de la poitrine, carrure des épaules dépassant la ligne du bassin, exiguïté des seins, mamelon peu prononcé, hauteur et étroitesse du bassin, défaut d'ensellure, d'où le peu de proéminence des fesses, cuisses verticales et anguleuses, mollet peu apparent, peau plus ou moins rude et foncée,

pannicule adipeux peu développé, saillies musculaires accusées, vigueur des membres, solidité des articulations, extrémités fortes, telles sont les marques distinctives de l'homme.

Chez la femme, contraste sur toute la ligne : petitesse relative de la taille, finesse des formes, contours arrondis, squelette moins fort, tête moins grosse, délicatesse des traits du visage, absence de barbe et rareté des poils coïncidant avec une chevelure généralement abondante, rondeur et longueur du col sans saillie du larynx, étroitesse de la poitrine, déclivité des épaules, développement des seins, mamelon prononcé, défaut de hauteur et largeur du bassin dépassant la ligne des épaules, ensellure, d'où proéminence des fesses, obliquité et conicité des cuisses, mollet très apparent, finesse et blancheur ordinaire de la peau, pannicule adipeux abondant, saillies musculaires atténuées, gracilité des membres, finesse des attaches et des extrémités et nous avons énuméré les caractéristiques objectives de la femme.

Au point de vue physiologique, l'influence

de la sexualité est manifeste. Les fonctions ne s'exécutent pas autrement chez les deux sexes, mais, si on compare, on voit qu'elles acquièrent chez l'homme un degré d'intensité remarquable, en rapport, d'ailleurs, avec la prééminence de sa constitution anatomique. Ce n'est pas ici le lieu d'entrer dans le détail de ces différences; je dirai seulement que les phénomènes nutritifs, soit d'assimilation et de désassimilation, sont plus actifs (capacités vitale, stomacale. pulmonaire plus grandes, température plus élevée, sang plus riche, pression sanguine plus forte, avec pouls moins fréquent, excrétion de l'urée plus forte), que la puissance musculaire est plus considérable, que le système nerveux est à réactions plus lentes et que, d'une façon générale, la sensibilité physique est moindre chez l'homme. Je ferai remarquer en outre, que chez l'un, la voix est forte et grave, que la respiration se fait suivant le type diaphragmatique ou abdominal, que le port et les attitudes ont plus de rectitude, que les mouvements et la marche ont une grande solidité et plus de précision, tandis que chez la femme, la voix est relati-

vement faible, à registre élevé et à timbre doux, que la respiration se fait suivant le type costal ou costo-claviculaire, que le port et les attitudes ont plus de souplesse, que les mouvements et la marche gagnent en légèreté ce qu'ils perdent en exactitude.

Psychologiquement l'antithèse se poursuit : l'opposition entre les deux mentalités sexuelles se manifeste dans la sensibilité (dispositions morales, sentiments, penchants, goûts, appétits, désirs, passions), dans l'intelligence (tour des conceptions, orientation générale de l'esprit, aptitudes), dans le caractère (volonté, activité, occupations, mœurs, genre de vie). Avant d'arriver à leur comparaison, je tiens à faire des réserves. Je prie d'abord le lecteur de remarquer que je ne présente nullement cette trinité psychique comme une conception philosophique définitive, que je ne fais de ces facultés ni des « facultés de l'âme », ni des entités, que si je procède ainsi, c'est pour des raisons de clarté et de commodité. En second lieu, encore que mon opinion soit faite, — je crains même qu'elle n'apparaisse trop clairement — je n'entends pas prendre position dans la

question de l'égalité psychologique des sexes. Encore une fois, je constate simplement.

Il est certain que la sensibilité morale chez l'homme est moins développée que chez la femme ; ce qui chez l'un est froideur, réserve, examen préalable, est chez l'autre affectivité, épanchement, instantanéité d'entraînement. L'un prend surtout sa raison pour guide, l'autre ses sensations, ses goûts, ses passions du moment. La femme possède en revanche, à un bien plus haut degré que l'homme, certaines qualités de sentiment, un besoin constant d'affection, un dévouement infatigable, la bonté, la douceur, la tendresse ingénieuse, une exquise délicatesse pour comprendre et panser les blessures de l'amour-propre et du cœur. Ce sont des dons naturels chez elle, tandis que l'homme ne les acquiert que par l'éducation et l'effort. Elle pratique d'instinct l'oubli de soi, le désintéressement, l'abnégation, et autrement que l'homme dont les gestes ont toujours quelque chose de personnel et de réfléchi. Les sentiments altruistes sont empreints de généralisation chez l'homme ; ils les étend à un pays,

à la nation, à l'humanité toute entière ; il se dévoue pour une idée, pour une abstraction ; le patriotisme est d'essence virile. Chez la femme ces mêmes sentiments et sa combativité ont un cachet de particularisme étroit ne dépassant pas la famille, la parenté, l'entourage ; son dévouement n'a en vue que les personnes; jamais elle ne se sacrifie pour sauver un principe. Elle est vouée au rôle de compagne et d'épouse ; elle est faite pour la maternité. En fait de religion, ce besoin d'amour se traduit par la foi. L'homme approfondit et raisonne ses croyances; il aboutit souvent au scepticisme et la négation absolue n'a rien qui l'effraie. La femme a besoin de croire quand même ; elle aime le merveilleux, le surnaturel et verse facilement dans le sentimentalisme, la religiosité et la superstition ; le doute lui fait peur. Si le fétichisme venait jamais à disparaître de ce monde, c'est elle qui certainement en conserverait le culte la dernière.

L'intelligence a plus de profondeur chez l'homme dont les associations d'idées, pour employer les termes de l'école associationiste anglaise, se font habituellement dans

le temps et par causalité et plus de vivacité chez la femme dont ces mêmes associations se font plutôt dans l'espace et par contiguïté. L'un est plus apte à la généralisation, à l'abstraction, aux idées collectives, absolues, d'ordre nécessaire, l'autre aux idées particulières, concrètes, individuelles, relatives, d'ordre contingent; elle saisit mal les formules générales et les schémas par lesquels celui-ci aime à rendre et représenter ses connaissances. L'homme fixe sans peine son attention, observe longtemps, sait conduire une expérience, réfléchit sans effort, possède un sens critique aigu, dégage les lois des faits, conclut le plus souvent; la femme se laisse facilement distraire, répugne à la longue besogne de l'observation, n'entend rien à l'expérimentation, se fatigue par la réflexion prolongée, manque totalement d'esprit critique, ne sait pas mettre en œuvre les matériaux dont elle dispose, conclut rarement et toujours d'une façon hâtive; ses facultés syllogistiques sont rudimentaires. L'un s'attache aux rapports des choses, l'autre aux choses mêmes; il se plaît à la synthèse, elle à l'analyse; il n'admet pas la

vérité sans contrôle, elle se contente facilement des apparences de la vérité; il s'attarde volontiers dans la spéculation, elle déteste cordialement la métaphysique. L'homme est actif, d'énergie positive : de bonne heure, il possède une initiative propre; il s'affranchit vite des notions imposées par l'éducation et des préjugés; il n'écoute que les avis de son introspection personnelle. La femme au contraire, est plus passive, d'énergie négative; elle subit plus longtemps l'influence de l'éducation première; elle est plus accessible aux préjugés et s'inspire davantage des opinions du milieu ambiant. L'instinct constructeur domine chez l'homme, l'instinct destructeur chez la femme. L'un trouve, invente, crée, parce qu'il considère les faits de haut; l'autre, improductive, n'est jamais égalée dans l'entente de la nuance, l'observation des petits côtés, des détails, des ridicules. De là l'imitativité si accusée dont elle fait preuve en même temps que d'un grand besoin d'approbation. En un mot, l'esprit de l'homme possède des facultés essentiellement éjectives, celui de la femme des qualités réceptives.

Prenons le caractère et nous verrons le contraste entre les deux sexes s'accentuer encore. Fermeté de la volition, fixité des opinions, inflexibilité des principes, tenacité des convictions du côté de l'homme; faiblesse du caractère, instabilité de la volition, accomodements avec les dogmes, mobilité des opinions du côté de la femme. Raison et caprice. Il est d'observation courante que si l'un est néophile, autrement dit ne redoute nullement la nouveauté et le progrès, l'autre est néophobe, c'est-à-dire se montre plus esclave des traditions, des convenances, de l'étiquette, si bien que l'un est révolutionnaire et l'autre plutôt réactionnaire. L'activité de l'homme est personnelle, acquise, dépend de l'expérience directe; l'activité de la femme est native, héréditaire, dépend davantage de la race. Sans être formaliste, il s'incline devant les règles nécessaires, les lois; bien qu'elle observe scrupuleusement les rites, elle échappe à la logique, s'insurge contre toute discipline. L'un, comme maîtres suprêmes, ne reconnaît que l'honneur et la conscience; en fait de devoirs, l'autre n'a qu'un maître, son cœur. L'homme, peut-être plus lent à se

déterminer, est ensuite intransigeant; la femme, excessive et outrancière, agit de primesaut, mais revient plus facilement sur sa détermination. Dans la direction de la vie, il s'appuie sur le jugement, elle sur un sens pratique quelquefois supérieur. Seul l'homme possède le vrai courage qui veut de la durée dans l'épreuve; souvent, par contre, la femme, à un moment donné, touche à l'héroïsme. Enfin la criminalité de l'un est violente. procède le plus fréquemment de nécessités vitales, celle de l'autre est sournoise, procède généralement de la passion amoureuse.

Passons maintenant à l'analyse comparée de l'instinct sexuel.

Le caractère primordial du penchant sexuel, c'est, d'une part, pour l'homme, l'impulsion vers la femme, c'est, d'autre part, pour la femme, l'impulsion vers l'homme. Toutefois, chaque sexe, bien qu'obéissant à un sentiment d'essence identique, aime et se comporte différemment en amour; en d'autres termes, l'attraction sexuelle présente à son tour des caractères secondaires. Il faudrait un volume entier pour les passer en revue :

je me bornerai à en esquisser les traits principaux.

A l'homme, la violence du désir qui domine tout l'être, et, par suite, l'attaque; à la femme, la retenue et la passivité. L'un désire plus qu'il n'aime, lutte pour obtenir des faveurs et se détermine dans son choix surtout d'après les avantages physiques qu'il veut fortement empreints de fémininité ; il recherche la beauté délicate, la pureté des lignes, la grâce ; l'autre aime plus qu'elle ne désire, se laisse conquérir et se détermine dans son choix surtout d'après les avantages moraux qu'elle veut marqués au sceau d'une virilité accusée ; elle recherche la volonté, la décision, le courage. Chez l'homme, le désir, une fois satisfait, cède le pas à des considérations vitales, extérieures et sociales, l'amour tend à diminuer avec la possession ; chez la femme le besoin d'amour est aussi vif, mais permanent, l'amour grandit avec la possession. Il y a une part d'égoïsme dans l'amour de l'homme : il cherche, avant tout, à se satisfaire ; l'amour de la femme est essentiellement altruiste : elle est heureuse surtout du bonheur qu'elle donne. Celui-ci

l'entend positif, tend à le matérialiser; celle-là l'admet sentimental, le spiritualise. La jalousie vient des sens ou de la vanité chez l'un, du cœur chez l'autre. Ici, la raison peut quelquefois tuer l'amour, là jamais. S'il peut finir dans l'indifférence chez l'homme, il se change en haine chez la femme. Les dispositions affectives de l'un permettent de croire qu'il puisse aimer réellement plusieurs fois, elles tendent à la polygamie; celles de l'autre font plutôt supposer qu'elle ne puisse aimer qu'une fois, elles tendent à la monogamie. De là vient la différence qu'il y a entre l'adultère suivant qu'il est commis par l'un ou l'autre. Si l'homme a de la pudeur, c'est objectivement parlant; la pudeur féminine est surtout faite de subjectivité. Enfin, chez la femme seulement, — dans nos races civilisées s'entend — se montre tout un ensemble de sentiments associés à l'instinct sexuel, tels que le goût de la parure, la coquetterie, etc.

En résumé, les deux sexes diffèrent profondément sous le rapport de la constitution mentale, ce qui n'implique pas la non-équivalence. L'homme est un être intellectuel,

la femme un être instinctif, et, en généralisant, on pourrait dire que l'un représente l'esprit, l'autre la nature. Si on admet avec la science qu'il existe entre les dimensions d'un organe et sa puissance, entre le poids du cerveau et les facultés, une étroite corrélation, cette conclusion fournie par l'observation pouvait se déduire *à priori* de l'anatomie comparée. Le cerveau est en effet plus ou moins lourd et différemment conformé suivant les sexes. Chez l'un, plus volumineux d'une façon générale, il se développe en hauteur et surtout au niveau des régions antérieures qui président à la vie intellectuelle; chez l'autre, plus petit dans son ensemble, il se développe dans le sens antéro-postérieur et surtout au niveau des régions postérieures qui président à la vie du sentiment. Anatomiquement et psychologiquement, l'homme est donc un frontal, la femme une occipitale. L'un, en vertu d'une plasticité plus grande, en est arrivé à une phase avancée de culture et de progrès; l'autre, plus rétive à la civilisation, s'est laissée distancer; elle se rapproche en une foule de points, par le caractère impulsif et

la tendance à l'imitation surtout, de l'enfant, de l'homme primitif, du sauvage.

Il serait, maintenant, difficile de nier que les différents facteurs de la sexualité dont nous venons de faire la revue, ne constituent un agrégat harmonieux et nécessaire. Pour moi, je vois l'harmonie dans la dissemblance constante, presque sans exceptions, des deux sexes, dans la ressemblance non moins constante et frappante des individus d'un même sexe. Que si les femmes se ressemblent plus entre elles que les hommes entre eux, d'où ce mot peut-être excessif d'un profond psychologue, de Napoléon Ier : « Les femmes n'ont pas de rang », il n'y a rien là qu'une conséquence logique de leur constitution, la nature ne variant guère, l'esprit comportant une multitude de degrés. Je vois la nécessité dans l'adaptation de l'organisation des sexes à leur but. L'homme, fait en vue de la société, fondateur et soutien de la famille, devait avoir la force, la raison, le courage, le désir impétueux; la femme, faite en vue de la famille seulement, n'avait besoin que de la beauté, de l'instinct, de la douceur, de l'amour.

Il résulte en outre de cette longue analyse, que la morphologie, la modalité fonctionnelle, le penchant sexuel tirent leur manière d'être, leur qualité, de la conformation anatomique des organes de la génération, ce qui n'a guère été mis en doute, et la mentalité aussi, ce qui n'est pas admis par tout le monde. Comme la voix, je crois l'avoir prouvé, la pensée a un sexe. Il reste désormais à compléter cette notion en démontrant que la sexualité dans tous ses éléments ne vient que de là, autrement dit qu'elle ne s'épanouit pleinement que lorsque les organes génitaux se trouvent normalement constitués et sont dans leur période régulière d'activité fonctionnelle.

Toute modification, toute altération de l'appareil reproducteur, que d'une part cette modification soit la conséquence de la succession des différentes phases de la vie (enfance, adolescence, âge mûr, vieillesse) ou de phénomènes purement physiologiques comme la puberté (sécrétion spermatique, ovulation) et la ménopause, que cette altération soit due à une malformation congénitale (hermaphrodisme avec tous ses degrés) ou acquise

(féminisme) ou encore à une ablation artificielle (castration, ovariotomie), retentit puissament sur l'organisme, modifie la personnalité psychique. Suivant le cas, le type sexuel se confirme ou se pervertit, mais toujours la modification physique, physiologique, morale, génésique suit de près la modification anatomique des glandes sexuelles et même de leurs annexes.

Considérons d'abord l'évolution sexuelle normale.

Dans les premières années de l'existence, l'animal humain est pour ainsi dire asexué ; il vit d'une vie purement végétative ; toutes ses activités ne concourent qu'à un but, la conservation individuelle. L'enfant, comme dit Virchow, n'est qu'un « être spinal » ou si l'on veut, il se réduit à un tube digestif. Le type sexuel est indécis et neutre, bien qu'il y ait inclination vers la forme féminine : les organes génitaux sont rudimentaires.

Plus tard, dans la seconde enfance, les caractères physiques et psychiques qui distinguent un sexe de l'autre sont encore peu apparents. Cependant on voit déjà poindre le type futur ; il se dessine peu à peu dans

les formes du corps, les goûts, les occupations. Les garçons jouent au cheval, au fouet, au tambour, au soldat ; les petites filles à la dinette, à la marchande, à la maman. Ce ne sont là que des tendances accompagnées de sensations obscures : l'évolution des organes génitaux a commencé.

A la puberté, le sexe s'achève. Le développement subit de l'appareil de la génération imprime un profond cachet à l'ensemble de l'être ; une révolution radicale s'opère ; un moi nouveau, déterminé, succède à l'ancien moi, un peu flou. Un autre but apparaît dans la vie, celui de la propagation de l'espèce. Le masculisme ou le féminisme extérieur caractérise l'individu, la voix mue, tandis que dans la conscience surgit un monde d'aspirations et d'idées nouvelles. Le sexe est orienté : la migration des testicules est achevée, la sécrétion spermatique établie, ainsi que d'autre part l'ovulation et la menstruation.

A l'âge mûr, les caractères sexuels secondaires décrits plus haut sont tranchés, immuables, coordonnés; le type est fixé définitivement. Chaque sexe connaît sa mis-

sion génésique; le but de la nature, la reproduction, est assuré. La différenciation des sexes est à son maximum : les organes ont acquis leur entier développement et sont en pleine activité.

Quand arrive la vieillesse, les caractères sexuels secondaires s'affaiblissent peu à peu. Avec l'âge, le sexe redevient neutre. Le vieillard comme l'enfant, n'offre pas une sexualité accusée. Il y a tendance au masculisme. C'est ainsi que chez la femme, la transformation est manifeste : la voix devient grave, les seins s'atrophient, le système pileux extra-génital s'accroît, en particulier au visage, les formes perdent leur rondeur. Les sexes se rapprochent : les glandes génitales se sont atrophiées, ne possèdent plus leur excitabilité, demeurent silencieuses.

Passons maintenant aux exceptions, aux cas tératologiques, supposons une viciation de la conformation anatomique des organes génitaux, quelle que soit sa cause : le résultat est facile à prévoir. Congénitale, comme lorsqu'il s'agit des malformations qui s'appellent anorchidie, hypospadias, fissure scrotale, exagération des dimensions du cli-

toris, hermaphrodisme apparent ou vrai, l'altération, non seulement entraîne un trouble de la fonction, c'est-à-dire l'indifférence ou le changement de direction de l'instinct, mais a son contre-coup sur les formes plastiques et jusque sur l'activité psychique. Les exemples sont nombreux dans la littérature scientifique de monstruosités où la combinaison des aptitudes intellectuelles et affectives était plus remarquable encore que la réunion de leurs attributs matériels. C'est ainsi que souvent on a observé chez eux, outre l'inclination amoureuse pour l'un et l'autre sexe, un mélange de formes masculines et féminines, une voix tour à tour aiguë ou grave, et, au point de vue mental, une sorte de fusion des facultés des deux sexes. Ces êtres hybrides, qui réalisent une sorte de troisième type, ne présentent pas toujours les caractères du sexe opposé à leur sexe réel, mais il nous suffit de constater qu'ils ne possèdent pas ou que d'une façon incomplète ceux du type auquel ils appartiennent. En tous cas, ces exemples nous montrent que l'androgynie ou la gynandrie morale est une conséquence à peu près immanquable

du bimorphisme organique. — Acquise, c'est-à-dire faite dans un but thérapeutique, expérimental ou autre, comme dans les cas où se pratiquent les ablations qu'on nomme castration et ovariotomie, l'altération ne tarde pas à influencer et le physique et le moral et le penchant de l'opéré. Les castrats, les eunuques en témoignent tant par l'ambiguïté de leur aspect extérieur que par leur indigence intellectuelle et aussi leur nullité génitale. Ils sont en général gros et gras, le visage plein, glabre, ressemblant à celui d'une vieille femme, la voix grêle, sans force physique. Leur dégradation morale n'est pas moins remarquable. On les a toujours observés faux, menteurs, méchants et surtout sans énergie, sans courage. — On sait en outre qu'on se sert de la castration pour dompter les animaux rebelles. Le cheval hongre se distingue par une humeur plus douce et des formes plus arrondies du cheval entier. Le bélier, chatré, de batailleur, devient le mouton paisible. Les chapons ne possèdent ni le plumage, ni le chant, ni la combativité du coq : quelques-uns acquièrent même des instincts féminins, imitent le gloussement

des poules, prennent soin de la couvée. L'inverse se produit chez les femelles après l'ablation des ovaires (chez les *Hedjéras* de l'Inde) ou ce qui revient au même après la cessation de l'ovulation. Ainsi la vieille poule prend le plumage brillant, les ergots puissants et les instincts belliqueux du coq. — Il n'est pas indispensable d'ailleurs de supposer la glande sexuelle enlevée, il suffit qu'elle soit atrophiée, dégénérée, pour que la sexualité s'en ressente. C'est ce qui a lieu dans le féminisme. Par leurs formes, leurs traits, leur système pileux, leur voix et même leur bassin, les individus qui en sont atteints se rapprochent de la femme. Au point de vue moral, ils sont mous, craintifs, peu énergiques. Quant à leurs impulsions génitales, elles sont très amoindries. Je ne sais si, à l'autopsie, on a constaté, chez les viragos, des lésions dégénératives de l'ovaire, mais les faits précédents légitiment cette hypothèse. Une observation confirmative serait précieuse à cet égard. Avis. Quoi de plus instructif enfin que ces cas où les signes physiques et psychiques du sexe masculin, viciés par l'absence des testicules

dans les bourses, se révèlent tout à coup lorsque ces organes achèvent brusquement leur descente temporairement retardée ? Une *grande garce*, comme dit à A. Paré, devient un beau jeune homme. — Darwin explique ces modifications par ce qu'il appelle les *caractères sexuels latents*, caractères qui existeraient chez le mâle et chez la femelle et ne se montreraient qu'après la cessation des fonctions sexuelles qui en entravent le développement.

L'ensemble de ces faits montre entre l'appareil de reproduction et les divers autres éléments de la sexualité un rapport de cause à effet. Il y a une exacte coïncidence entre l'apparition, l'apogée, le déclin de l'un et des autres. La sexualité comporte des degrés innombrables à chacun desquels correspond un état organique spécial. De la glande et du centre nerveux cortical, c'est donc à la première qu'appartient la préexistence : la morphologie générale, la qualité de la mentalité, le sens de l'inclination génésique sont prédéterminés et coordonnés par l'appareil générateur. En d'autres termes, la sexualité est une résultante dont la *spécificité* n'est autre

chose qu'un réflexe, un *acte de présence* de la glande caractéristique du sexe. A ne considérer que sa réaction sur la mentalité, la principale en cause ici, *on peut dire sous une forme paradoxale — d'aucuns ajouteront : et fort brutale — que le testicule et l'ovaire sont des sortes de cerveaux.*

Il se dégage, en outre, de ces faits et de cette conception anatomo-physiologique de la sexualité, l'idée maîtresse de ce travail en somme, cette autre loi de l'attraction sexuelle :

Troisième loi. — *Génésiquement, les sexes de noms contraires s'attirent d'autant plus qu'ils se ressemblent moins, autrement dit que leur sexualité propre est plus accusée, les sexes de même nom se repoussent d'autant moins qu'ils s'éloignent davantage, autrement dit que leur sexualité est moins accusée.*

La zoologie et l'anthropologie jettent à leur tour une vive lumière sur cette formule. Elles nous montrent, en effet, que la différenciation plus ou moins prononcée des caractères sexuels secondaires correspond à

un degré plus ou moins avancé de l'évolution des êtres et des races. Sans remonter aux premiers échelons de la série animale, sans s'arrêter aux amibes et aux formes analogues, où toutes les fonctions sont réparties dans la masse de l'organisme, individualités instables que rien ne distingue entre elles, on voit, à mesure qu'on s'élève, les types sexuels se séparer, s'éloigner peu à peu, les formes hermaphrodites succéder aux formes asexuées, la bisexualité remplacée par l'unisexualité, et enfin, celle-ci s'affirmer plus en plus. L'évolution est manifeste dans l'espèce humaine. Les caractères qui font le type viril ou féminin n'atteignent leur complet développement que dans les races et les classes les plus élevées et les plus civilisées. C'est un fait général que la femme, par ses formes plastiques et ses facultés, se rapproche plus de l'homme chez les peuples primitifs ou sauvages que chez les peuples actuels et civilisés, dans les classes inférieures, ouvrières, pauvres, que dans les classes supérieures, aristocratiques, riches, chez le paysan que chez le citadin. L'histoire, l'éthnographie, la démographie, en fournissent

la preuve. Diodore a noté l'égalité des sexes chez les anciens Scythes. D'après les historiens romains, les femmes se battaient avec autant de courage que les hommes, chez les Teutons, les Cimbres et les Gaulois. Chez certaines populations pélasgiques et chez les Ibéro-Ligures, les femmes décidaient de la guerre ou de la paix. Au contraire, chez les Grecs et les Romains, la prééminence physique et intellectuelle de l'homme était considérable. D'après Broca, la différence de capacité crânienne en faveur de l'homme était moindre dans la race de Cro-Magnon que chez les Parisiens de nos jours. Les femmes sont moins faibles et moins stupides que les hommes à Mathiambu, chez les Aschantis, sur la côte occidentale de l'Afrique. Au Dahomey, elles sont aussi guerrières que l'homme. Chez les Bodos et les Dhimals des montagnes de l'Inde, les anciens Pueblas de l'Amérique du nord, les occupations appartiennent indistinctement aux deux sexes qui ont à peu près le même état légal. Les hommes sont subordonnés aux femmes, chez certaines tribus des Afghans, dans l'île de Java, chez les Morotokos, dans l'Amérique

du Sud. A Cuba, où les femmes se joignent aux hommes dans les combats, leur situation est plus élevée que chez aucun peuple. Chez les Patagons, les Boschimans, les femmes sont presque aussi grandes et aussi fortes que les hommes. (Delaunay, *Revue scientifique*, 1871). — Qui n'a été frappé de l'exquise fémininité de nos femmes des villes, de la Parisienne entre autres, et de la quasi-virilité des femmes du peuple? Dans les champs de la Normandie rien ne ressemble plus à un homme qu'une femme. N'avez-vous pas remarqué la chevelure pauvre, la poitrine plate, les membres forts de certaines filles des campagnes reculées? On sait que Lombroso et Lacassagne insistent sur ce point que chez les criminels il y a une analogie des plus remarquables entre les deux sexes. Que ces modifications tiennent aux conditions d'existence, aux habitudes, aux travaux différents suivant le milieu qui les détermine, que l'hérédité les transmette, peu importe, leur signification reste. On peut donc, comme conclusion de ces faits, formuler pour l'espèce humaine, — on le pourrait tout aussi bien des espèces animales — une

loi corollaire de celle qui a été appliquée à l'individu :

Quatrième loi. — *La différenciation des sexes par les caractères sexuels secondaires est d'autant plus parfaite que le milieu dans lequel l'humanité se meut est plus civilisé; une sexualité profondément accusée est une expression du progrès.*

Il en résulte, d'une part, que le civilisé de nos jours devrait être plus vigoureusement et régulièrement amoureux que l'homme primitif, que le sauvage, et, d'autre part, que le but premier de l'éducation — j'allais dire de l'élevage — est de renforcer la dissemblance, de favoriser l'antagonisme des sexes. J'admettrais volontiers la première de ces propositions, si les conditions sociales actuelles, la nécessité de vivre d'abord, le règne de l'argent, la vanité, les intoxications, les dégénérescences de toutes sortes ne déformaient point l'amour moderne. Quant à la seconde, nous verrons plus tard qu'on semble, après ne l'avoir pas connue, ne pas en comprendre l'importance.

Quoiqu'il en soit, nous sommes maintenant en mesure de définir le désordre fonctionnel désigné sous le nom d'*inversion sexuelle*, nous pouvons lui attribuer sa signification et sa portée véritables.

A bien envisager la façon dont les choses se passent au point de vue de la constitution et du rapprochement des sexes, dans l'immense généralité des cas, chez l'homme comme chez les animaux, on est tenté d'affirmer *a priori* que ces lois ne souffrent pas d'exceptions, que l'instinct sexuel, étant une impulsion nécessaire et fondamentale, doit être impeccable, qu'il ne saurait exister de désaccord entre la direction du penchant et les autres facteurs de la sexualité. Les faits viennent cependant donner un éclatant démenti à cette présomption, et plus souvent peut-être qu'on ne le suppose. Il est, en effet, de nombreux cas, où, dans cette société coopérative à plusieurs chefs dont dépend la sexualité, il y a brouille et dissension; l'entente n'existe plus, la concordance a disparu. Au lieu d'une coordination, il ne reste plus qu'une juxtaposition de facteurs dissociés et détonnant entre eux. En d'autres

termes, il arrive souvent qu'un individu se trouve, sous le rapport des organes, appartenir à un sexe, et, sous le rapport des impulsions, au sexe opposé ; un être morphologiquement mâle est psychiquement femelle ; l'homme est attiré vers l'homme ; un être morphologiquement femelle est psychiquement mâle : la femme est attirée vers la femme. Résumons d'un mot : il y a *insertion vicieuse* et plus exactement *renversement* de l'instinct sexuel et de la mentalité correspondante. Deux éléments, contradictoires, exclusifs, l'un psychologique, l'autre physique, sont superposés chez le même individu. A l'état normal, comme nous l'avons vu, la sexualité toute entière, consonnante et stable, est déterminée par l'organe, elle vient d'en bas, il y a action du physique sur le moral ; ici, la portion variable de la sexualité est déterminée par le centre cérébral, elle vient d'en haut. Purement psychique au début, la déviation s'organise consécutivement, non par une métamorphose de l'appareil génital, mais par une modification quelquefois remarquable des formes extérieures. C'est là un effet du moral sur

le physique. La personnalité de l'individu subit une profonde atteinte par cette sorte d'hermaphrodisme immatériel ; l'unité du *moi* est détruite : deux sexes dans un. A vrai dire, un troisième sexe est né.

Tel est, dans son acception la plus générale, le syndrôme inversion. Reste à voir comment les auteurs l'ont compris, et comment nous devrons l'entendre nous-mêmes.

L'aberration contre nature est aussi vieille que l'humanité, mais c'est dans ces dernières années seulement qu'on est arrivé à dissocier les diverses modalités abritées sous ce terme général. Autrefois, on s'occupait surtout de l'anomalie en elle-même, considérée indépendamment des individus qui en étaient atteints. Tous les cas qui en relevaient rentraient dans la pédérastie ou le tribadisme. On ne connaissait guère qu'une forme, la dépravation. Westphal, le premier, il y a plus de vingt ans, fit faire un grand pas à la question en montrant qu'elle ne saurait recevoir de solution équitable qu'en se préoccupant, avant tout, de l'état mental des individus. Observations à l'appui, le savant

professeur de Berlin prouva qu'il y avait lieu d'ajouter à l'antique et unique conception de l'aberration-vice, une autre notion, celle de l'aberration-maladie. Et, pour mieux marquer l'opposition entre les deux formes, il se servit d'une formule nouvelle pour désigner le symptôme qu'il venait de fonder ; il le dénomma *die contrære sexualempfindung*, traduction littérale, *sens sexuel contraire*. Depuis, appellation et syndrôme n'ont fait que se préciser. Voici les périphrases plus ou moins fidèles que l'on a tour à tour proposées : *sens génital*, *instinct sexuel contraire*, *inverse*, *perverti*, *interverti* ; — *attractions*, *impulsions*, *sensations sexuelles contraires*, *inverses*, *perverties*, *interverties* ; — *attraction des sexes semblables* ; — *sensation croisée de l'individualité sexuelle* ; — *sexualité contraire* ; — *perversion*, *interversion de l'instinct sexuel*. Tamassia et Cantarano pour la première fois définirent cet état *inversione dell' instinto sessuale*. Pour Lombroso, c'est l'*amore invertito*, pour Julius Krueg : *the perverted sexual instincts*. On doit enfin à MM. Charcot et Magnan la formule généralement adoptée aujourd'hui : *inversion du*

sens génital. Malgré cette richesse de synonymes, l'accord des auteurs ne fut pas long à se faire sur leur signification. Tous ceux, qui, depuis Westphal jusqu'à nous, se sont occupés de l'inversion, ont voulu désigner un trouble sexuel bien déterminé, ne prêtant pas à l'équivoque; tous en ont fait un désordre consistant dans l'amour d'un individu pour son propre sexe, indépendant de la volonté, congénital et subi, inné et imposé par l'hérédité, sans altération des organes génitaux; pour tous, c'est un symptôme d'un état psychopathique ou neuropathique anormal et rare, se montrant seulement dans cette catégorie de malades qu'on appelle des *dégénérés*.

Pour nous cette définition est trop étroite et doit être modifiée.

Comme celui de pédérastie, le terme d'inversion au sens de Westphal ne s'applique qu'à une des modalités de l'anomalie contre nature. Il en est d'autres cependant qui n'impliquent ni le vice ni la dégénérescence héréditaire. Par quelle expression assez vaste, suffisamment explicite, les désigner toutes en bloc, sans rien préjuger de leur nature

particulière, sans porter d'appréciation? Par le terme générique d'*inversion sexuelle*, suivant moi, mais en agrandissant son domaine. Aussi devra-t-on désormais l'entendre de tous les cas où, pour une raison ou pour une autre, l'anomalie se rencontre qui fait obstacle à la loi générale de l'attraction des sexes. Nous en serons quitte pour la qualifier différemment suivant sa cause. Donc, que la déviation puisse se mettre sur le compte de la perversité, d'un arrêt de développement, d'une malformation organique, d'une maladie mentale, d'un état de dégénérescence, qu'elle soit congénitale ou acquise, qu'elle relève du vice ou de la maladie, à mes yeux, dès que le commerce voluptueux contre nature est recherché, l'inversion existe, et, s'il fallait en donner une définition rigoureuse, je dirais qu'elle consiste dans l'*amour plus ou moins exclusif et invincible d'un individu pour les individus du même sexe que celui dont il fait partie, avec indifférence, antipathie ou répulsion profonde pour les individus du sexe opposé au sien, quelle que soit d'ailleurs la cause de cet état.*

Dernier point à examiner, quelle place

assigner à l'inversion parmi les nombreuses perversions sexuelles?

Plusieurs classifications ont été proposées où, à part quelques modifications de détail, elle figure toujours à la même place, encadrée des mêmes anomalies, dans des groupes qui se correspondent.

Je vais les résumer en quelques mots.

Classification de M. Magnan

La classification de M. Magnan (*Des anomalies, des aberrations et des perversions sexuelles.* — Communication à l'Académie de Médecine, séance du 13 janvier 1885) est basée sur l'anatomie et la physiologie de l'axe cérébro-spinal (cerveau, protubérance, bulbe, centres médullaires); elle repose plus particulièrement sur la théorie des actions réflexes.

On peut distinguer dans la sphère sexuelle trois régions : la moelle où se trouvent les centres de l'érection et de l'éjaculation, le

cerveau postérieur, siège de l'instinct sexuel proprement dit et des sensations tactiles, visuelles, olfactives qui le mettent en jeu, le cerveau antérieur avec les sentiments supérieurs qu'on y localise, sentiment du beau, affection, sentiment d'admiration, pudeur, etc. C'est de cette association harmonique de sentiments et d'instincts que résulte la puissance irrésistible de l'amour (H. Spencer). — D'après ces données, le savant médecin de Saint-Anne distingue quatre groupes suivant que l'intervention de telle région manque au consensus physiologique.

Ce sont :

PREMIER GROUPE : *Les spinaux.*

Ils sont réduits au réflexe simple; tout est médullaire chez eux; le centre génito-spinal de Büdge fonctionne isolément, indépendamment de toute participation cérébrale; l'anomalie appartient au domaine de la vie purement végétative.

Tel est le cas de cette idiote se livrant à

une masturbation effrénée depuis l'âge de trois ans, indifférente à tout ce qui l'entoure. Rentrent aussi dans ce groupe le priapisme, certains cas de frigidité, de crises génitales.

Deuxième Groupe : *Les spinaux cérébraux postérieurs.*

Chez eux, le réflexe part de la couche corticale de la région cérébrale postérieure pour aboutir à la moelle. « Placée en arrière de la circonvolution pariétale ascendante, cette région contient les centres sensitifs et perceptifs... cette zône n'est autre que le substratum organique des appétits et des instincts, que le siège de l'automatisme cérébral toutes les fois que la région antérieure vient à perdre la haute direction fonctionnelle. » C'est l'acte instinctif purement brutal. Les malades courent sans que rien ne les arrête à la satisfaction de leurs appétits.

Tel est le cas de cette dame chez laquelle la seule vue d'un homme provoque des sensations voluptueuses. La nymphomanie et le satyriasis rentrent dans ce groupe.

Troisième groupe : *Les spinaux cérébraux antérieurs.*

Le mécanisme physiologique des fonctions sexuelles se retrouve au complet chez ces malades, mais avec des éléments faussés ou pervertis. Comme à l'état normal, c'est bien une influence psychique émanant de l'écorce cérébrale antérieure, idée, sentiment, penchant qui exerce en dernière analyse son action sur la moelle, mais étant pervertie au tant que cause elle met pathologiquement en jeu le centre génito-spinal.

Tel est le cas de cette dame qui éprouve un penchant irrésistible pour un enfant de deux ans, de cet homme qui en aime un autre, de cette jeune fille qui s'éprend d'une amie, de ce jeune homme dont la passion a pour objet un tablier blanc, les clous des semelles des souliers de femme, un bonnet de nuit, un corset, de cet individu qui s'accouple à un cadavre.

Quatrième groupe : *Les cérébraux antérieurs ou psychiques.*

Il y a chez ces malades une sorte de disparition de la puissance fonctionnelle du centre génito-spinal au profit des régions cérébrales antérieures. « On ne connaît plus les instincts inférieurs, on devient même indifférent à l'instinct de la génération : la moelle et le cerveau postérieur restent silencieux; on est installé en pleine région frontale dans le domaine de l'idéation. C'est l'amour sans désir vénérien, en dehors de toute préoccupation charnelle ». C'est la chasteté absolue, le platonisme pur.

Rentrent dans ce groupe les platoniques, les extatiques, les érotomanes. Tel est le cas de cet élève des Beaux-Arts amoureux de Myrtho réfugiée dans une étoile, des amants des statues, etc.

CLASSIFICATION DE M. LACASSAGNE

La classification suivante, proposée par M. Lacassagne (*Cours de médecine légale de la Faculté de Lyon*, 1884-1885), est naturelle, très simple en même temps que très générale. On se préoccupe moins du mécanisme et de la localisation du phénomène anormal, où il entre forcément un peu d'hypothèse, que du fait lui-même, dans ses caractères et sa nature intime.

Partant de ce principe que tout phénomène physiologique, toute fonction peut être altérée suivant deux modes principaux, le Professeur de Lyon admet deux grands groupes.

PREMIER GROUPE : Formes pathologiques portant sur la *quantité*.

Par quantité il faut entendre le degré plus ou moins élevé d'activité, d'énergie avec laquelle la fonction s'accomplit.

Il est évident que cette quantité ne peut être qu'augmentée ou diminuée. Et si l'on prend garde que tout phénomène physiologique a une plus grande tendance à s'exagérer qu'à s'affaiblir dès qu'une influence morbide l'intéresse, on se rend compte pourquoi les états d'augmentation sont bien plus nombreux que ceux de diminution. Ce premier groupe se subdivise en deux classes :

a) — Etats d'*augmentation* ou d'*exaltation*. Rentrent dans cette classe : le tempérament génital ; — l'excitation génésique si fréquente dans certaines affections, ataxie, rage et même phtisie ; — l'onanisme machinal, automatique ; — le satyriasis ; — la nymphomanie ; — les crises génitales momentanées ; — l'exaltation qui accompagne certains actes physiologiques : folie puerpérale, de la ménopause, etc.

b) — Etats de *diminution* ou de *torpeur*. Cette classe comprend : la frigidité habituelle ou momentanée ; — l'impuissance ; — l'absence congénitale d'appétit sexuel ; — l'érotomanie.

Deuxième groupe : Formes pathologiques portant sur la *qualité*.

Par qualité, il faut ici entendre le sens dans lequel la fonction s'exécute, la direction qu'elle doit prendre, le but qui lui est assigné en un mot. L'instinct sexuel peut-être perverti, c'est-à-dire dévié de son objectif naturel, de diverses façons. De là, deux classes de perversions :

a) — L'inversion de l'instinct sexuel sous deux aspects : la pédérastie, le tribadisme.

b) — Les déviations proprement dites comprenant :

1° La nécrophilie, c'est-à-dire l'amour pour le cadavre ;

2° La bestialité, c'est-à-dire l'amour pour un être vivant autre que la personne humaine, pour l'animal ;

3° Ce que M. Lacassagne appelle le *nihilisme de la chair*, c'est-à-dire le penchant

pour un objet inanimé, inerte, une statue par exemple, le *fétichisme dans l'amour* de Binet, l'*azoophilie* de l'auteur.

Classification de M. Ball

M. Ball *(Folie érotique. — Encéphale*, 1887, n° 2), formule, au point de vue didactique, pour des raisons de commodité seulement, la classification suivante, un peu anodine et toute symptomatique :

FOLIE ÉROTIQUE	1° *Erotomanie ou folie de l'amour chaste.*	
	2° *Excitation sexuelle*	1° Forme aphrodisiaque.
		2° Forme obscène.
		3° Forme hallucinatoire.
		4° Satyriasis et nymphomanie.
	3° *Perversion sexuelle*	1° Sanguinaires.
		2° Nécrophiles.
		3° Pédérastes.
		4° Intervertis.

Classification de M. Krafft-Ebing

La systématisation de M. Krafft-Ebing est de construction vraiment plus scientifique. Elle est basée sur la localisation et l'origine anatomique des désordres sexuels.

Schéma des névroses sexuelles

I. — *Névroses périphériques*

a). — Sensorielles.

b). — De sécrétion.

c). — Motrices.

II. — *Névroses spinales*

a). — Affections du centre d'érection	Excitation, priapisme. Paralysie. Faiblesse d'excitation.

b). — Affections du centre éjaculatoire { Rapidité de l'éjaculation. Difficulté de l'éjaculation.

III. — *Névroses d'origine cérébrale*

a). — Paradoxie (Instinct sexuel se manifestant en dehors des limites de la vie sexuelle normale, avant ou après).

b). — Anesthésie (absence d'instinct sexuel innée ou acquise).

c). — Hyperesthésie (exaltation de l'instinct sexuel : satyriasis, nymphomanie).

d). — Paresthésie (perversion de l'instinct sexuel) comprenant :

1° L'amour cruel et sanglant ;
2° L'anthropophagie dans l'amour ;
3° La flagellation active ou passive ;
4° Le penchant pour un objet inanimé ;
5° L'exhibition ;
6° La nécrophilie ;
7° L'instinct sexuel contraire ;
8° La bestialité.

Un simple coup d'œil jeté sur ces tableaux permet de voir que l'inversion se trouve toujours à la fin de la gamme ascendante que chacun d'eux représente, parmi les anomalies de l'ordre le plus étrange. Elle nous offre un type de *perversion*, et, à ce titre, marche côte à côte avec la nécrophilie, la bestialité, l'azoophilie. Ces perversions forment entre elles une famille naturelle, si un tel qualificatif convient à pareil assemblage. Ce ne sont point des entités morbides distinctes, mais des modalités symptomatiques diverses d'un même fonds pathologique. Elles relèvent des mêmes causes, éclosent sur les mêmes terrains, présentent de nombreuses analogies dans leurs manifestations, ont la même signification. Ce sont des parentes inséparables. Traiter de l'une, c'est implicitement parler de l'autre, il ne faut pas s'y tromper. Chaque chapitre de ce travail pourrait se répéter, avec quelques modifications, pour tout autre anomalie de ce groupe, pour la bestialité, par exemple, qui a, elle aussi, sa mythologie, ses faits historiques, sa littérature, ses observations, je n'en veux pour preuve que Pasiphaë et son

taureau, les Celtes et leurs juments, le livre de Balzac : *Une passion au désert* et les travaux récents sur l'origine de la dourine. Le sujet dont nous allons nous occuper est donc plus vaste qu'il n'en a l'air à première vue : voilà pourquoi j'ai si longuement insisté sur les classifications; ainsi s'explique le développement, qui peut sembler excessif, donné au présent ouvrage.

Aussi bien, on ferait certainement une œuvre des plus homogènes en les embrassant toutes dans une revue qui pourrait s'intituler: *Des déviations morbides de l'instinct sexuel*. Ce premier chapitre pourrait en être l'introduction, tandis que cette étude entière servirait de canevas.

PARTIE HISTORIQUE

—

CHAPITRE PREMIER

L'INVERSION DANS L'HISTOIRE

Considérations préliminaires

Pour étudier avec fruit et apprécier à leur juste valeur les manifestations anormales de l'instinct sexuel, et, en l'espèce, l'inversion à travers les âges, il est nécessaire de se faire avant tout une opinion aussi exacte que possible de l'état des mœurs et de la morale, suivant les sociétés et les époques que l'on considère à ce point de vue. Or, il n'est pas besoin de minutieuses recherches pour voir que, comme les idées de justice, de

propriété, la morale, surtout en ce qui concerne les choses de la vie sexuelle, a varié sans cesse. Ce qui aujourd'hui nous semble inique ou frauduleux n'a pas toujours impliqué l'injustice ou le vol ; de même, l'impudeur, la violence, la honte, envisagées dans le temps, n'ont qu'un sens relatif. L'état actuel n'est qu'une phase, la dernière en date, d'une longue évolution, et il est permis de supposer que ces notions vont s'affinant de de plus en plus, s'épurant si l'on veut, à mesure que l'humanité vieillit. Cependant si on les suit pas à pas dans l'histoire et dans les différents milieux sociaux, on s'aperçoit bientôt que les modifications successives subies tour à tour par chacune d'elles ne sont dues ni au hasard ni au caprice des hommes, qu'elles n'ont pas été réglées d'une façon aveugle ou arbitraire par les sociétés, mais on se rend compte qu'elles se sont toujours et partout accomplies, parallèlement, dans une même direction, suivant une progression naturelle et constante. Sous peine de ne rien entendre à cette évolution et de ne retirer de la filiation historique aucun profit, il faut en rechercher la loi, c'est-à-dire

déterminer le grand principe, plus ou moins manifeste, au fond immuable, toujours dominateur, en vertu duquel a été régie la situation psychologique de l'humanité. Auguste Comte s'efforçant de constituer une théorie cérébrale pour expliquer les phénomènes sociaux, a montré qu'il réside uniquement dans le sentiment de la nature et des choses, conception variable sans doute, protéiforme, mais en réalité et malgré tout identique à elle-même : de là, sa belle théorie du fétichisme. Tous les actes de l'homme en dépendent, tous ses systèmes en découlent plus ou moins directement. Pour ne pas réduire cet historique à une sèche et monotone énumération, pour mettre en pleine évidence le parallélisme constant entre les faits et l'état psychique, je me baserai donc sur les grandes lignes qu'il a tracées pour admettre quatre périodes dans l'histoire :

1° Le Fétichisme ;
2° Le Polythéisme ;
3° Le Monothéisme ;
4° La Période contemporaine.

Mais avant d'aborder en détail chacune des périodes qui marquent une évolution de l'esprit humain, il faut savoir de quoi se compose l'esprit de l'homme.

Tout le monde reconnaît que sentir, penser et agir sont trois choses différentes. Il existe donc dans l'individu moral trois éléments : le sentiment, l'intelligence et le caractère. Les instincts, désirs, penchants poussent à l'acte immédiat; la réflexion et la raison tempèrent l'impulsion; la volonté est chargée de faire passer la décision prise à l'état de fait et dans le sens indiqué par les uns ou les autres. Pouvoirs législatifs et pouvoir exécutif. Encore que le siège de ces facultés primordiales ne soit pas établi avec précision par la science moderne, la topographie cérébrale et la physiologie nous apprennent que l'on peut sans témérité les localiser *grosso modo* dans trois groupes d'organes cérébraux : la partie occipitale est dévolue au sentiment, la partie frontale à l'intelligence, la partie pariétale à l'activité. A l'état d'équilibre. ces différentes zônes, qui ne sont en somme que des colonies de centres nerveux ou de ganglions, fonctionnent synergique-

ment ; elles se contrebalancent. Que si l'une de ces parties s'atrophie ou s'hypertrophie, la déséquilibration suit. Or, l'histoire nous montre qu'il y a toujours eu, à une période donnée, prédominance de l'une ou de l'autre, et l'étude de l'état social actuel prouve que toute collectivité humaine se compose d'individus dont le système nerveux n'a pas évolué d'une façon uniforme. Comme on ne saurait différencier les différentes couches sociales autrement qu'en se basant sur les manifestations de leur existence cérébrale, on peut les distinguer, suivant le siège du ganglion qui devient assez prédominant pour caractériser l'état mental tout entier, en couches occipitales, frontales, pariétales. De même, une période historique sera classée d'après la proportion numérique plus ou moins élevée des individus qui appartiennent à l'une ou l'autre de ces couches. Mais qu'on le veuille ou non, c'est le sentiment qui gouverne la masse, ainsi que nous allons en juger.

C'est par le fétichisme qu'a commencé l'humanité, et ce qui distingue l'homme primitif, c'est une prépondérance immense,

colossale, prise par le sentiment sur l'intelligence réduite à un rôle secondaire. Tout est amour ou haine chez lui ; le monde extérieur, il l'adore ou le craint. Extériorisant ses sentiments, ses passions, il donne généreusement une vie consciente à chaque chose. Qu'au milieu de ce puéril animisme, l'instinct sexuel ait été très puissant, et souvent dévoyé, il n'y a rien là qui doive étonner. Ne sentant aucun frein à ses appétits, ni en lui-même, ni au dehors, il ne demandait à la raison que les moyens de les satisfaire. Aussi, est-ce à cette période que l'on observe les faits les plus curieux relativement aux rapports sexuels : l'union de la fille et du père en Egypte, du fils et de la mère en Perse, du frère et de la sœur au Pérou, chez les Incas, etc. Les passions contre nature, on le conçoit, durent être très générales. Il est probable qu'à la suite des combats, la tribu vaincue a été dans l'obligation d'abandonner une partie de sa population féminine au vainqueur; ou bien les guerriers ont été réduits par lui en esclavage et livrés à tous ses caprices. On a imputé toutes sortes d'instincts grossiers aux peuples primitifs ; sans vouloir excuser

leurs vices, on eût mieux fait de se demander dans quelles conditions psychiques et matérielles, leurs sentiments affectifs ont pu s'exercer. En somme, ces peuples enfants furent logiques dans leurs croyances et leurs mœurs. Telle est la période fétichique.

Mais l'homme ne pouvait éternellement se confiner dans ce fétichisme étroit et n'adorer que la nature, les animaux, les plantes, les pierres. L'animisme se perfectionne peu à peu, et par une conséquence naturelle, on passe des sociétés astrolatiques aux sociétés polythéistes. L'homme désormais sacrifie aux dieux et se crée, avec la conception de la divinité, une foule d'idées adjacentes, idée de vie future, de récompenses et de pénalités *post mortem*, etc. Le polythéisme, avec ses philosophies, ses systèmes, eut une influence indéniable sur les mœurs : il contribua puissamment à diminuer la prépondérance du sentiment en activant et fortifiant l'intelligence. Il comprend les sociétés grecques et romaines.

Il appartenait au monothéisme d'agir plus efficacement encore, sur la moralité des peuples. Représenté par le christianisme,

mais préparé par la philosophie grecque, il pénétra dans le monde païen par les soins du grand Saint-Paul. Le nouveau dogme détrôna les sens et proclama le triomphe de l'esprit sur la matière. Il releva la femme, et, tout en favorisant l'essort de l'intelligence, amoindrit le rôle du sentiment et des instincts, en s'attaquant de front aux mœurs. Cette période commence à la fin de l'empire romain, remplit le Moyen Age et dure encore.

Mais quelque grands qu'aient été les efforts des doctrines, des religions, des philosophies, il est facile de constater qu'elles n'ont fait qu'effleurer le cerveau des hommes, que leur influence a été toute superficielle. « Il faut bien le reconnaître, dit excellemment M. Lacassagne (Art. *Crémation.—Dict. encycl. des sciences médicales*), toute révolution philosophique et religieuse, si grande qu'elle soit, si profitable qu'on la juge aux intérêts de l'humanité, ne pénètre jamais très avant dans les profondeurs des couches sociales, et la foule demeure généralement insensible aux séductions des plus savantes théories. L'élite travaille et se perfectionne, mais la masse demeure au même point. Elle accepte

facilement en fait de théorie, tout ce qui lui vient d'en haut, et se laisse sans résistance apparente, imposer tous les cultes: mais si l'on va au fond des choses et que l'on cherche ce qu'il y a sous cette apparence, on trouve que l'adepte des religions les plus raffinées est demeuré, sous le rapport des idées, l'homme primitif qui habitait la grotte de l'âge quaternaire..... Prise dans sa masse, l'humanité est restée ce qu'elle était au début: purement fétichique, et, même chez les hommes les plus instruits et les plus émancipés, il ne serait pas difficile de démêler ce qu'il y a encore dans leurs actes de conforme à ces tendances primesautières, spontanées, invincibles, de notre nature. »

Les religions et les systèmes philosophiques ont donc échoué quand ils se sont attaqués à ces antiques et inaltérables tendances : elles se sont réveillées bien plus vivaces encore, depuis que le scepticisme pénétrant peu à peu dans la société actuelle, elles ont été délivrées d'une compression séculaire. Car, on ne peut le nier, étant donné l'abaissement qui va s'accentuant d'année

en année des croyances surnaturelles issues des grandes religions indo-européennes, et qui a commencé, ainsi que l'a fait remarquer M. Laffite, il y a un siècle, nous entrons en quelque sorte dans une période nouvelle : nous assistons aujourd'hui à une renaissance du fétichisme. Mais qu'on se rassure, nous n'allons pas rééditer les mœurs de la race de de Cro-Magnon ou de Néanderthal ; ce qui renaît, c'est un fétichisme mitigé, adouci, civilisé, surprenant l'homme dans un état psychique bien différent de celui de l'homme primitif. Résurrection du fétichisme, tel est donc le caractère de l'époque contemporaine. Ainsi s'explique, certes en partie seulement, cette explosion générale de tous les instincts demandant impérieusement satisfaction, et, en particulier, l'excitation génitale excessive dont nous sommes actuellement témoins.

La direction de la volonté humaine aux divers stades de l'histoire étant ainsi expliquée, voyons quelles ont été les manifestations particulières de cette volonté plus ou moins asservie au sentiment.

I. — Période fétichique

Si haut qu'on remonte dans le temps, on trouve le vice contre nature. On peut l'affirmer, et d'ailleurs les récits des voyageurs modernes nous autorisent à l'établir par analogie, il a dû être très fréquent à l'origine même des peuples, à l'enfance des sociétés, alors que la profonde nuit morale qui pesait sur l'homme lui cachait les notions élémentaires du bien et du mal. Il s'est rencontré dès le commencement, comme il se rencontre de nos jours chez les peuples sauvages, dans les natures les plus incultes et les plus primitives. Partout avec les mêmes croyances, les hommes sont arrivés à des résultats identiques. En fait de vice, ils n'eurent besoin d'aucun enseignement, la contamination ne fut pas nécessaire, le principe du mal résidant en eux-mêmes.

C'est dans la Chaldée, cet antique berceau des sociétés, qu'il faut chercher les premières traces des vices et de la prostitution contre

nature. La Bible et Hérodote nous ont retracé le tableau de la dépravation qui régnait en Asie Mineure. Babylone a été sans doute un foyer intense de corruption, mais il est difficile d'accepter, ainsi que le voudraient certains auteurs, qu'il ait été le seul, celui qui peu à peu ait cédé ses vices à la Phénicie, à l'île de Chypre, à l'Égypte, à la Grèce et à l'Italie.

A peine le monde commence-t-il, dit la légende biblique, que le Seigneur, irrité de la perversité des hommes, est tenté de le détruire pour l'arrêter. Le déluge renouvela la face du monde, mais la corruption reparut et les hommes ne firent que la répandre en se dispersant.

Ce fut surtout chez le peuple élu et choisi de Dieu, chez le peuple Hébreu, que le mal sévit avec intensité et dut être énergiquement réprimé par la loi. Voici, d'après la *Genèse*, un trait des mœurs qui régnaient au temps même du patriarche Abraham :

« Lorsque les deux anges qui lui avaient annoncé que sa femme Sarah, âgée de six-vingt ans, lui donnerait un fils, allèrent à Sodome et s'arrêtèrent dans la maison de Loth pour y

passer la nuit, les habitants de la ville, avant de se coucher, environnèrent la maison, voulant abuser d'eux et appelant Loth : « Où sont ces hommes, lui dirent-ils, qui sont venus cette nuit chez toi ? Fais les sortir afin que nous les connaissions. » Et Loth, sortant, leur dit : « Je vous prie, mes frères, ne leur faites point de mal ; voici, j'ai deux filles qui n'ont point encore connu d'homme : je vous les amènerai, et vous les traiterez comme il vous plaira, pourvu que vous ne fassiez point de mal à ces hommes, car ils sont venus à l'ombre de mon toit. » (*Genèse*, ch. xx, p. 24, etc.).

Plus tard, le lévite d'Ephraïm faillit subir le même sort de la part des habitants de Guibba ; il ne leur échappa qu'en sacrifiant sa concubine.

Le culte de *Baal* ou de *Baal-Phégor*, qui se pratiquait dans les *lieux élevés*, et contre lequel Moïse avec tous les autres législateurs du peuple hébreu lança de si terribles malédictions, n'était autre chose que la prostitution masculine mise sous la protection de la divinité. Les prêtres attachés aux temples étaient de beaux jeunes hommes sans barbe, qui, le corps épilé, frotté d'huiles parfumées,

se prostituaient au nom du dieu des Madianites. La *Vulgate* les nomme *effeminati* « *les efféminés* », le texte hébraïque *Kedeschim* ou « consacrés » (Dr Colbim, voy. *Acad. des Inscriptions*, 29 Nov., 1880).

Le culte de *Moloch*, dieu des Moabites, n'était pas moins obscène.

Les passages suivants montrent mieux encore que la prostitution cynœdique était loin d'être rare chez les Hébreux :

« *Posuerunt puerum in prostibulo et puellam vendiderunt pro vino ut biberent* » (*Joel*, III, 3).

« Ils placèrent le garçon dans une maison de prostitution ; ils vendirent la jeune fille pour du vin afin de boire. »

« *Et enim ausus est sub ipsa arce gymnasium constituere et optimos quosque ephebos in lupanaribus ponere* ». (*Machab.*, II, IV, 12).

« Car il osa construire un gymnase sous la citadelle même, et placer dans des lupanars les adolescents les plus beaux. »

Ce fut en vain que le feu du ciel s'abattit sur Sodome, patrie de la pédérastie, sur Gomorrhe, patrie du saphisme, et les autres bourgades Zéboïm et Adama, les lois hébraï-

ques, édictées par Moïse, à leur tour durent intervenir pour flétrir le vice et punir de mort quiconque se livrerait à des actes contre nature :

« *Qui dormierit cum masculo coïtu femineo uterque operatus est nefas, morte moriantur : sit sanguis eorum super eos.* » (*Gen.*, XX, 13).

« Si un homme dort avec un mâle et s'unit à lui comme avec une femme, l'un et l'autre commettent une infamie ; qu'ils soient punis de mort et que leur sang retombe sur eux. »

« *Omnis anima, quæ fecerit de abominationibus his quippiam, peribit de medio populi sui* ». (*Lév*, XVIII, 22, 29).

« Quiconque aura commis quelque abomination de cette nature sera retranché du milieu du peuple. »

Les coupables étaient, en outre, menacés de maladies résultant de l'abus qu'ils faisaient d'eux-mêmes, telles que l'ulcère d'Égypte, les hémorrhoïdes, etc., témoin ce passage du *Deutéronome :*

« *Percutiat te Dominus ulcere Œgypti, et partem corporis, per quam stercora egeruntur,*

scabie quoque et prurigine : ita ut curari ne queas. » (*Deut.*, XVII, 28).

« Le Seigneur vous frappera de l'ulcère d'Egypte, et la partie de votre corps qui sert à l'évacuation de vos excréments sera affectée de gale et de démangeaisons incurables. »

Les hommes uniquement sont mis en cause dans les livres saints : Moïse n'avait pas prévu l'excès analogue chez les femmes.

Les Hébreux et les peuplades voisines n'avaient pas seuls le triste privilège du cynœdisme.

En *Phénicie* et à *Chypre*, on retrouve des prêtres pédérastes attachés aux temples sous le nom de *Kaleleim*.

La maladie étrange, signalée par Hérodote et Hippocrate, propre à ceux des *Scythes* qui pillèrent le temple d'Ascalon, maladie dans laquelle ils se revêtaient d'habits de femmes et se livraient à tous les ouvrages du sexe féminin, paraît avoir été autre chose qu'une vengeance de Vénus. Hippocrate incriminait l'équitation qui troublait la circulation dans les veines auriculaires et, par suite, dans les organes sexuels, avec lesquels

ces veines étaient alors supposées en connexion intime. Hérodote assure que la maladie des Scythes se transmettait des pères aux enfants. Rappelons que Diodore de Sicile a noté l'égalité des deux sexes chez les Scythes.

La philopœdie existait chez les *Celtes*, suivant Aristote, chez les *Germains*, d'après Sextus l'Empirique et Eusèbe.

Les premiers *Gaulois*, de même que les peuples Osques de l'Italie, s'abandonnaient souvent, à la suite des festins, à des orgies de libertinage et de sodomie, d'après Diodore et Ausonne. Michelet nous les montre « dissolus par légèreté, se roulant à l'aveugle, au hasard, dans des plaisirs infâmes. »

Aristote prétend que le vice fut autorisé par la loi dans l'île de *Crète*, pour prévenir une augmentation trop considérable de la population. Athénée parle de la sodomie des Crétois, mais l'attribue aussi aux *Chalcidiens* de l'Eubée.

En somme, si on se demande quelles sont les causes de telles aberrations chez les peuples primitifs, on les trouve autant dans leur état de simple nature que dans leurs croyances et leurs cultes monstrueux. La

pudeur est presque inconnue, et, à peu d'exceptions près, la femme est un objet mobilier, une marchandise, un objet de trafic, d'échange, de cadeau, un instrument de travail. Il est certain que beaucoup de races préhistoriques ont été anthropophages par gourmandise, mais on sait aussi que le cannibalisme a été judiciaire, légal, guerrier. On peut admettre qu'il en a été de même de la pédérastie. En tous cas, au début des religions chtoniennes, la débauche est sanctifiée, la prostitution masculine n'est qu'une forme fréquente de la prostitution sacrée.

II. — POLYTHÉISME

Il comprend les sociétés grecques et romaines.

Ce qui constitue le trait marquant de cette grande période, c'est l'influence remarquable que les doctrines philosophiques régnantes, se résolvant surtout en notions morales et pratiques, prennent sur les mœurs

dans les classes supérieures et lettrées et par contre-coup dans la masse du peuple. Chez les Grecs et plus tard chez les Romains, nombre de philosophes enseignaient avec Zénon (362 av. J. C.) que l'amour est un dieu libre qui n'a d'autres fonctions à remplir que l'union et la concorde (Athénée, *Banquet des Savants*, trad. par G. de Villebrun, 1789, t. II, p. 22). Si les dieux, dans leur sagesse, ont donné à l'homme l'amour physique, c'est simplement en vue du plaisir; la joie des sens n'est pas un moyen, c'est un but, une fin; le mariage ne doit être conseillé et pratiqué que pour prévenir l'extinction de l'espèce humaine. De plus, la femme, ainsi que le professaient Hippocrate et Aristote bien avant la misogynie des Pères de l'Eglise, est considérée comme l'esclave de l'homme, d'une essence inférieure; on la tient pour une sorte d'irrégularité dans la nature et on la croit incapable de comprendre l'idéal d'un attachement profond. Il en résulte qu'avec la civilisation le mal grandit et se perfectionne. L'homme méprisant la femme, la tenant dans l'éloignement, les deux sexes en arrivent à l'indifférence. La femme alors

se tourne vers elle-même, si bien qu'à l'amour antiphysique des hommes entre eux s'ajoute, comme conséquence logique, l'amour non moins antinaturel des femmes entre elles : la philopœdie, aidée des doctrines philosophiques, enfante le lesbosisme. On le voit, la théorie explique, sans les absoudre, les mœurs de l'antiquité païenne.

Quoi qu'il en soit, le premier soin des Grecs et des Romains a été de faire de l'anthropomorphisme à outrance. Sacrifiant aux dieux, ils les ont gratifiés de leurs qualités, mais aussi de leurs vices et en particulier de la pédérastie. La tradition mythologique la fait remonter à Orphée et aux Thraces :

Ille etiam Thracum pop ulis fuisse auctor [amorem
In teneros transferre mares, citraque juventam
Breve ver œtatis et primos carpere flores.

OVIDE.

Ils l'introduisirent jusque dans l'*Olympe :* témoins Jupiter et Ganymède, Apollon et Hyacinthe. Leurs demi-dieux et leurs héros même n'y ont point échappé; par exemple,

Hercule et Hylas, Achille et Patrocle. Licofrone accuse le vainqueur d'Hector d'avoir massacré sur l'autel d'Apollon le jeune Troilus qui avait refusé de céder à ses caprices.

En *Grèce,* le vice prit rapidement un développement excessif. Solon ne fonda ses *dictérions*, c'est-à-dire n'organisa et ne réglementa la prostitution féminine légale à Athènes, que pour fournir une distraction aux goûts dissolus des Athéniens. Tous les jours à Athènes et à Corinthe, les marchands d'esclaves amenaient de jeunes beaux garçons; l'habitude fit passer ce désordre dans les mœurs, l'honnêteté publique ne s'en indignait pas, la loi le tolérait.

Les écoles des philosophes se changèrent en maisons de débauche, certains d'entre eux ne craignant pas de l'enseigner ouvertement.

Les *gymnases*, suivant Plutarque, furent une des causes les plus actives de l'amour grec.

Athénée rapporte d'après Hiéronyme le péripatéticien, qu'il était très répandu chez les jeunes gens qui se liguaient contre

les tyrans, exemples : Harmodius et Aristogiton à Athènes, Cariton et Mélanipe à Agrigente, le bataillon sacré à Thèbes. L'amitié ou les liaisons politiques l'excusaient aux yeux des Grecs, qui ne le réprouvaient que lorsque il se montrait à découvert sans autre raison que la passion. Lorsque Philippe de Macédoine, lui-même atteint de ce vice, vit sur le champ de bataille de Choronée, où la Grèce venait de perdre son indépendance, tous les soldats qui composaient la phalange sacrée de Thèbes, tués dans les rangs où ils avaient combattu : « Je ne croirai jamais, s'écria-t-il, que de si braves gens aient pu faire ou souffrir rien de honteux. » (Voltaire.)

Plus d'un de ces grands exemples d'amitié légués par le paganisme n'avaient d'autre raison que l'amour contre nature.

Les personnages les plus illustres de l'antiquité s'y adonnèrent, sans que l'estime de leurs contemporains leur ait manqué. Parmi eux on compte Epaminondas qui était l'amant de ses propres soldats. Après sa mort glorieuse sur le champ de bataille de Mantinée, deux jeunes guerriers, ne voulant

pas lui survivre, se tuèrent sur son cadavre. Il faut y ajouter Alcibiade (*Alcibiades ineunti adolescentia, amatus est a multis, more Græcorum.*— Cornelius Nepos), Socrate qui l'aimait et dont la passion, au dire de Platon, était encouragée par Aspasie, amante des deux et de Périclès, Démosthène, Sophocle, Zénon, Aristote, Alexandre le Grand, φιλοπαις εκμανως, dont le favori, Ephestion, était un autre lui-même, le roi Antigone Gonathas, s'il faut en croire Athénée; Archélaüs Ier, douzième roi de Macédoine, Alexandre, tyran de Phères, Périandre, tyran d'Ambracie, suivant Plutarque.

Le *serment* d'Hippocrate est une preuve de l'existence et de l'étendue du mal :

« Dans quelque maison que j'entre, ce sera pour l'utilité des malades, me préservant de tout méfait volontaire et corrupteur, et surtout de la séduction des femmes et des garçons libres ou esclaves. (Hippocrate, *Serment*, trad. de Littré, t. IV, p. 631.)

D'après Xénophon, dans la fameuse retraite des Dix-Mille, il fut permis à chaque soldat

d'emmener un jeune garçon sans autre impedimenta.

Les écrits des auteurs grecs y font souvent allusion. Sophocle, Eschyle en parlent dans leurs tragédies, Aristophane s'en moque dans ses comédies, la plupart des vers d'Anacréon chantent les louanges de Bathylle ; Lucien de Samosate donne quelque part des conseils pour la séduction des jeunes garçons, et le poète Sotades chante ses amours masculines.

Carthage, dont les relations avec la Grèce étaient si suivies, fut célèbre par ses cérémonies religieuses exécrables et ses vices hors nature; les Carthaginois s'en enorgueillisaient, comme le rapporte Silvianus :

Et illi se magis virilis fortitudinis esse crederent, qui maximi viros fœminei usus probositate fregissent.

L'*amour grec* devait fatalement conduire à l'*amour lesbien.*

Sapho, poète et philosophe, la première, inaugura, dit-on, et chanta dans ses vers ce nouveau culte à Vénus. Elle le répandit

parmi les jeunes filles à *Lesbos :* « *Aiunt turpitudinem quæ per os agit, fellationis opinor, vel irrumationis, primum a Lesbiis authoribus fuisse profectam.* » (Erasme, cité par Bayle, art. *Lesbos* du *Dict. hist.)* C'est en vain qu'on a cherché à la réhabiliter : l'ode fameuse que Longin nous a conservée et que Boileau a su traduire la condamne sans retour. Elle aimait, d'après la légende, Charax, son frère, d'un amour incestueux ; sa défaite et le triomphe de la courtisane égyptienne Rhodopis la conduisirent à légitimer ce nouveau vice et à en faire la conclusion d'un système philosophique. Ce serait cependant le dédain d'un jeune homme nommé Phaon qui fut la cause du saut de Leucade. Malheureusement sa doctrine ne disparut pas avec elle. Elle enseignait que chaque sexe doit se concentrer sur lui-même et s'éteindre dans un embrassement stérile ; l'amour normal est une faiblesse et une honte. Elle fit école. Rien n'était plus fréquent que ce *contre-amour* chez les courtisanes grecques, chez les prostituées légales ou *dictériades* et surtout chez les prostituées libres ou *aulétrides*, joueuses de flûte dans les festins. Pas de réprobation

éclatante de l'opinion publique, pas de châtiment des lois, pas d'anathème de la religion à redouter.

Lucien, dans ses *Dialogues des Courtisanes*, nous a laissé une peinture aussi vivante qu'audacieuse des mœurs de la décadence païenne. On remarque, entre autres, le dialogue des mères proxénètes, celui de *Cléonarium* et de *Lœna*, cette dernière racontant sa nuit avec Mégilla, riche lesbienne et Démonasse de Corinthe, et celui où l'aulétride Charmide se plaint de l'abandon de *Philématium*.

Les *Lettres* d'Alciphron (IIIe siècle av. J.-C.), et en particulier la fameuse lettre de l'aulétride Mégare à l'hétaïre Bacchis, traduite par Publicola Chaussard, nous donnent des détails minutieux sur les soupers de ces tribades, festins dits *callipyges*, où, sous l'invocation de *Vénus Péribasia*, elles luttaient de beauté et de débauche.

Les concours de beauté étaient d'ailleurs fort en honneur chez les Grecs; s'il y en avait pour les femmes à Lesbos et à Ténédes, il en existait aussi pour les hommes chez les Eléens et M. de Paw, dans ses *Recherches*

philosophiques prétend que l'amour des Grecs entre eux tenait à leur beauté qui, en Grèce et surtout à Athènes, était plutôt le partage des jeunes hommes que des jeunes femmes.

De même pour les exercices corporels, les courses, les concours de force et d'agilité, les jeux et les combats. Dans les stades, tous les sports athlétiques étaient suivis avec enthousiasme par un peuple épris de la vigueur et de la pureté des formes. Les jeunes gens s'exposaient à moitié nus aux regards du public et on sait avec quels soins, bains et frictions, les anciens entretenaient l'état de la peau. Dans la foule, à propos de ces exhibitions, on se livrait à des commentaires, à des comparaisons, à des discussions d'art, d'où une direction toute spéciale des sentiments esthétiques dans la masse comme chez les artistes, ainsi qu'en témoigne la statuaire antique. Admirateurs passionnés de la beauté physique, les Grecs la comprenaient sous toutes ses formes, admettaient même la beauté hermaphrodite. De là au vice il n'y a pas loin, et le rhéteur Plutarque donne par hasard une note de fine observation en faisant de l'amour grec un fils direct du gymnase.

Autre remarque qui a bien son importance, Cœlius Aurelianus affirme que, dans son livre sur la nature, Parménide croyait l'amour grec héréditaire.

Quoiqu'il en soit, voici en quels termes Saint-Paul, dans son *Epitre aux Romains*, flétrit les mœurs des Grecs et des Romains :

Propterea tradidit illos Deus in passiones ignominiæ : nam feminæ eorum immutaverunt naturalem usum in eum usum qui est contra naturam.

Similiter autem et masculi, relicto naturali usu feminæ, exarsuerunt in desideriis suis invicem, masculi in masculos turpitudinem operantes, et mercedem, quam oportuit, erroris sui in semetipsis recipientes. » (Paul, *Ad. Rom.* ch. I, verset 26 et 27).

C'est pourquoi Dieu les a livrés aux passions de l'ignominie; car les femmes parmi eux ont changé l'usage naturel en un autre qui est contre nature.

De même aussi les hommes, ayant délaissé l'usage de la femme, se sont embrasés de désirs mutuels, les mâles commettant l'infamie entre eux, et recevant en eux-mêmes la récompense due à leur égarement.

En *Italie*, la corruption prit, en effet, un accroissement encore plus grand. La tradition attribue aux Faunes du Latium l'invention des passions contre nature, mais leur extension est due surtout à l'étranger. Le monde asiatique et le monde grec vaincus, comme on l'a dit très justement, se vengèrent du peuple romain, vainqueur et conquérant, en lui cédant leurs vices. Ils ne furent jamais plus répandus qu'aux meilleurs moments de la civilisation latine.

Les historiens, les poètes, les satiriques, ont accumulé les preuves. Virgile, Horace, Tibulle, Cicéron, Catulle, Martial, Juvénal, Tite-Live, Tacite, Suétone, Térence, Plaute, Properce, Pétrone tour à tour chantent, décrivent, stigmatisent le vice. Les cris d'amour, les aveux, les désirs formulés se mêlent aux cris d'indignation, aux traits d'observation, aux documents. Les *Epithalames* de Catulle, les *Epigrammes* de Martial, le *Satyricon* de Pétrone, les *Satires* de Juvénal, sont surtout remarquables par la quantité des renseignements précieux qu'ils nous fournissent. A part le dernier peut-être, si grande que soit leur prétention de mora-

liser, ces divers auteurs nous représentent la littérature pornographique à Rome. Devant la complaisance qu'ils mettent à faire des peintures brillantes, des tableaux saisissants de la dépravation de leurs contemporains, on ne peut s'empêcher de suspecter leur colère, et l'on a peine à croire que leur seul but ait été de venger la morale et régénérer les mœurs. Ils ne s'inquiétent ni de l'origine du mal, ni de ses causes, ni de sa nature; ils ne voient en lui que ses manifestations obscènes. Mais si l'indignation est factice, l'analyse nulle, la description est abondante. Le *Satyricon* particulièrement est un roman monstrueux; l'orgie sans cesse y succède à l'orgie, sanglante et terrible. Le « divin marquis » a eu dans Pétrone un précurseur digne de lui.

Les passages abondent.

Témoins l'épisode de Nisus et Euryale et le cri sublime :

Me, me adsum qui feci.

(Virgile, *En.*, IX).

Et les suivants :

Formosum pastor Corydon ardebat Alexim,
Delicias domini, nec quid speraret habebat.

(Virg., *Egl.* II.)

Tument tibi quum inguina, num, si
Ancilla aut verna est præsto puer impetus in
[quem]
Continuo fiat, malis tintigine rumpi?
Non ego; namque parabilem amo Venerem
[facilemque.]

(Hor., *Sat.*, 1, 2, 116).

Intrasti quoties inscriptæ limina cellæ
Seu puer arrisit, sive puella tibi.

(Mart., XI, 46).

Tanquam parva foret sexus injuria nostri,
Fœdandos populo prostituisse mares
Jam cunæ lenonis erant, ut ab ubere raptus
Sordida vagitu posceret æra puer
Immatura dabant infandas corpora pœnas.

(Mart., IX, 9).

Notum est, cur solo tabulas impleverit Hister
Liberto, dederit vivus cur multa puellæ.
Dives erit, magno quæ dormit tertia lecto.

(Juv., II, 58).

On sait pourquoi Hister légua tous ses biens à son affranchi, pourquoi le même Hister fit tant de donations à sa femme restée vierge. Elle sera riche la femme qui laisse entrer un tiers dans le lit conjugal.

.... *illud*
Nonne putas melius, quod tecum pusio dormit,
Pusio, qui noctu non litigat, exigit a te
Nulla jacens illic munuscula nec queritur quod
Et lateri parcas, nec, quantum jussit, anheles?

(Juv., VI, 34).

En lisant les auteurs latins on en arrive à se convaincre qu'à Rome la prostitution masculine était presque aussi générale et aussi ardente que la prostitution féminine.

Les *pædicones* ou pédérastes étaient très nombreux, dans toutes les classes. Leurs victimes étaient des enfants d'esclaves, des esclaves, des affranchis, des étrangers.

Ces prostitués mâles avaient un grand nombre de dénominations :

Pædico, pædicator. — *Pédérastes.*

Bithynia quidquid et pœdicator Cœsaris
Unquam habuit.....
(Licin. Calv., in *Suet.*, J. Cæsar, 49).

Tout ce que posséda jamais la Bithynie et l'heureux amant de César.
(Nicomède, voy. p. 42).

Pœdicabo vos irrumabo
Aureli pathice et cinœde Furi.
(Cat., XVI).

Meritorii pueri. — *Enfants de louage.*

Pueri ingenui cum meritoriis versabantur.
(Cic., *Phil.*, II, 14).

Cinædi. — *Cinédes.*

Et habet tristis quoque turba cinœdos.
(Mart., VII, 58, 9).

Même dans l'assemblée la plus austère, il y a des cinèdes.

On les nommait encore *pathici* (patients), *ephebi* (adolescents), *jemelli* (jumeaux), *catamiti* (chattemites), *amasii* (amants), *spado*, *frater*, *pusio, concubinus, fellatores*, etc.

Ils avaient une tenue spéciale, qui les faisait facilement reconnaître ; ils étaient sans barbe et sans poils, la peau frottée d'huiles parfumées, avec des cheveux longs, soigneusement bouclés, l'air effronté, le regard oblique, le geste lascif et provocateur, la démarche composée. Ils portaient des vêtements de couleur voyante, surtout de couleur verte, d'où leur nom de *galbanati*.

Un grand nombre de ces malheureux étaient dès leur jeune âge destinés à la prostitution par les mutilations qu'on leur faisait subir. On changeait ainsi leur sexe. Il y avait trois sortes d'eunuques : les *castrati* qui n'avaient rien gardé de leur sexe ; les *spadones*, qui n'en avaient que le signe impuissant ; les *thlibiæ* ou *thadiai* dont les testicules étaient atrophiés par le bistournage. Ce fut Domitien qui, par une loi, eut l'honneur d'interdire ces mutilations et cette prostitution : ce fut Martial qui l'en félicita.

Ces gitons, ces *hommes publics* se recon-

naissaient entre eux, dans la rue, à l'aide de signes obscènes, au moyen du *signum infame*, qui consistait dans l'érection du *doigt du milieu*, ce qui lui valut l'épithète de *doigt infâme;* aussi un homme libre ne l'ornait-il jamais d'une bague.

Nec unquam verbis pepercit infamiam, quum digitis infamiam ostentaret. (Lampridius, *Vie d'Héliogabale.)*

Ils habitaient une rue spéciale, la rue des Toscans, *vicus tuscus :*

In tusco vico, ibi sunt homines qui ipsi sese venditant.

(Plaute, *Curcul*, 490).

Les hommes qui font métier de leur corps habitent la rue des Toscans.

Les barbiers ont toujours été des courtiers d'amour. Dans l'ancienne Rome, leurs boutiques étaient souvent des maisons de prostitution masculine :

Quorum frequenti opera non in tondenda barba, pilisque vellendis modo, aut barba

rasitenda, sed vero et pygiacis sacris cinœdica, ne nefarie dicam, de nocte administrandis utebantur (Commentaires de Douza sur Pétrone.)

Comme de nos jours, cette prostitution avait deux formes :

L'une active :

Si pascitur inguine venter.

(Juv., IX, 136).

.... Numera : sestertia quinque
Omnibus in rebus. Numerentur deinde labores :
An facile et pronum est agere intra viscera [penem]
Legitimum, atque illic hœsternœ occurere [cœnœ.]

(Juv., IX, 41.)

Infelix venter spectat convivia culi.
Et semper miser hic esurit, ille vorat.

(Mart., 2, 51.)

L'autre passive :

..... Nunquam pathicus tibi deerit amicus.
Stantibus et salvis his collibus.

(Juv., IX, 130).

(Voyez aussi Juv., II, 9, 21; VI, 34.)

Quum patiens esse nolet, tamen agens foret.

(Pétron., *Satyric.*, 8.)

A côté des prostitués libres, il y avait les nombreux esclaves que le maître entretenait dans sa maison :

Quem tanquam puellam conduxit etiam qui virum putavit.

(Pétron., *Satyric.*, 81.)

Sachant bien que c'était un garçon, il l'acheta comme fille.

Ad delicias femina ipse mei domini annos quatuordecim fui; nec turpe est, quod dominus jubet.

(Pétron., *Satyric*, 75.)

Délices de mon maître, je lui ai servi de femme pendant quatorze ans; rien n'est honteux de ce qu'un maître exige.

Les familles patriciennes avaient coutume de donner à leurs fils, à partir du jour de leur puberté, un jeune esclave qui partageait leur lit et qui était destiné à satisfaire leurs

premiers élans voluptueux. (Voy. *Epithalame de Julie et de Mallius* de Catulle.)

Les jeunes esclaves qui avaient cette destination, portaient des cheveux flottants.

Pueri capillati. (Pétron., *Satyric.*, 27.)
Enfants chevelus.

Quum adhuc capillatus essem, nam a puere vitam chiam gessi.

(Pétron., *Satyric.*, 63.)

Lorsque j'étais encore chevelu, car dès mon enfance j'ai mené une vie voluptueuse.

Apulée appelle cet esclave : *internuculus.*

Aussi, le jour de son mariage, le jeune romain, voulant indiquer par là qu'il serait fidèle à son épouse, faisait couper les cheveux à tous ses esclaves.

La loi romaine, en effet, ne permettait cette prostitution que chez les esclaves, les affranchis, les étrangers. Les hommes libres, *ingenui*, ne pouvaient s'y soumettre. Les premiers se vendaient à leur gré, les seconds achetaient. La loi n'intervenait qu'entre hommes libres. Un attentat fait à la liberté

d'un citoyen, un outrage fait au caractère et à la personne d'un ingénu était puni de mort. Lætorius Mugus, tribun militaire, fut puni, ayant été surpris avec un des *corniculaires* ou brigadiers de sa légion. Ce ne fut que vers la seconde guerre punique, qu'une loi contre les pédérastes fut promulguée par le Sénat, à propos d'un certain Caïus Scantinius, accusé d'attentat sur le fils du patricien C. Metellus. Ce fut la loi *Scantinia* ou *Scatinia*. Mais elle ne visait que les attentats sur un homme libre.

Quosdam ex utroque ordine lege scatiniæ condemnavit. (Suet., *Domit* , 8.)

Il condamna selon la loi Scatinia quelques personnages des deux ordres.

. . . . . *Semivir ipse*
Scantiniam metuens.

(Auson., *Epig.*, 89.)

Il n'est homme qu'à demi et craint la loi Scantinia.

Mais si la loi des hommes était incomplète, la nature, par les maladies qui résultaient de

ces rapports contre nature, se chargeait de la compléter et de venger la morale outragée. Bien que les auteurs anciens aient, en quelque sorte, cherché à cacher ces affections honteuses, quelques passages de Celse, de Juvénal, de Martial et d'Ausone, nous permettent de croire qu'elles étaient fréquentes dans la société romaine. Ils nous décrivent les hémorroïdes, les fissures, les *fics*, les *marisques*, les *chies*, les *clazomènes*, la chute du rectum, toutes affections comprises dans le terme générique de *morbus indecens*.

Podice levi cæduntur humidæ, medico ridente,
[mariscæ.]
(Juv. *Sat.*)

De ton podex épilé, le médecin détache, en riant, des tubercules chancreux.

Martial est allé plus loin : il en fait le sujet d'une de ses épigrammes, intitulée *De familia ficosa*.

Si à Rome, le vice était commun entre hommes, les femmes n'étaient pas en reste de débauches entre elles ; l'*amour lesbien* y comptait de nombreuses initiées. Tite-Live,

Juvénal en des pages étincelantes, Ovide, Martial, nous ont retracé le tableau de ces débauches féminines dans les Saturnales, dans les fêtes de la *Bonne Déesse*, célébrées en secret par les femmes, dans les bains publics, dans les *commessationes* ou festins de nuit.

Nec vaccam vaccæ nec equas amor urit
[equarum.
Urit oves aries, sequitur sua femina cervum.
Sic et aves coeunt; interque animalia cuncta,
Femina femineo correpta cupidine nulla est.

(Ovide, *Métam.*, IX, 730.)

La génisse ne s'énamoure pas de la génisse, ni la jument de la jument. Le bélier, le cerf sont épris de leurs femelles, et c'est ainsi que les oiseaux s'accouplent; parmi les êtres animés, aucune femelle n'est saisie d'amour pour la femelle.

Cœlius, Martial, les appellent *tribades*; Plaute, *subigatrices*; Arnobe, *frictices*.

Inque vices equitant, ac luna teste moventur.

(Juv., VI, 512.)

Martial surtout y revient avec une insistance particulière; son épigramme sur *Philénis*, sorte de virago lesbienne, est restée fameuse :

Pœdicat pueros tribas Philœnis,
Et tintigine sœvior mariti
Undenas vorat in die puellas...
Post hœc omnia, cum libidinatur
Non fellat (putat hoc parum virile)
Sed plane medias vorat puellas.....
Ipsarum tribadum tribas, Philœni,
Recte quam futuis, vocas amicam
(Martial, VII, 70.)

Inter se geminos audes committere cunnos
Mentiturque virum prodigiosa Venus
Commenta es dignum Thœbano enigmate [*monstrum*]
Hic ubi vir non est, ut sit adulterim.
(Martial, I, 91.)

Joindre ensemble oses-tu deux femmes sein à [sein]
Où Vénus ambigue, un homme représente ;
Un monstre formé as de l'énigme thébain
Digne, où mâle n'estant, d'adultère on attente.
(Trad. par J. Duval, *Traité des Hermaphrodites*, 1612.)

En somme, les *fellatores* et les *cunnilingui* des deux sexes étaient si nombreux que Juvénal s'écriait : « O nobles descendants de la Déesse Vénus, vous ne trouverez bientôt plus de lèvres assez chastes pour lui adresser vos prières. »

Après la description des mœurs, passons aux cas individuels. Ils fourmillent. Ceux-là mêmes qui parlèrent du vice ou le flétrirent n'en furent pas exempts, témoins Virgile qui immortalise sous le nom d'Alexis son amour pour le jeune Alexandre, Horace qui chante ses nombreux amants, Gygès, Lyciscus,

Désormais, c'est Lyciscus qui m'enchaîne, Lyciscus qui se glorifie de vaincre toute femme en douceur.

(Horace, *Ode à Pectius.*)

et dont le dernier amour fut pour le beau Ligurinus, témoin Martial, qui pour s'excuser auprès de son épouse, Clodia Marcella, osa lui adresser ses vers :

Pædicare negas : dabat hoc Cornelia Graccho;
Julia Pompeïo; Porcia, Brute, tibi !

Dulcia Dardanio nondum miscente ministro
Pocula, Juno fuit pro Ganymede Jovi.
(Martial, *In Uxor*, XI, 82.)

Les exemples les plus remarquables sont ceux que les historiens, en particulier Suétone et Tacite, nous rapportent des empereurs romains. Maîtres absolus des hommes et des choses, mais esclaves de leurs passions, ils épuisèrent toutes les formes du vice et se prostituèrent publiquement à des eunuques, à des affranchis, à des esclaves.

Jules César — un épileptique — ouvre la série.

Pudicitiæ ejus famam nihil quidem præter Nicomedis contubernium læsit, gravi tamen et perenni opprobrio, et ad omnium convitia exposito..... Prætereo actiones Dolabellæ et Curionis patris : in quibus eum Delabella pellicem reginæ spondam interiorem regiæ lectice ; ac Curio, stabulum Nicomedis, et Bithycum fornicem dicunt... Gallico denique triumpho milites ejus, inter cætera carmina qualia currum prosequentes joculariter canunt, etiam vulgatissimum illud pronuntiaverunt :

Gallias Cæsar subegit, Nicomedes Cæsarem,
Ecce Cæsar nunc triomphat qui subegit
[*Gallias*]
Nicomedes non triumphat, qui subegit
[*Cæsarem.*]

(Suétone, *J. Cæsar*, 49.)

Rien ne flétrit jamais ses mœurs, si ce n'est sa cohabitation avec Nicomède, tache odieuse et ineffaçable, objet des sarcasmes universels... Je passe les réquisitoires de Dolabella et de Curion le père, où Dolabella l'appelait la rivale de la reine, la garniture de ruelle de la litière du roi, et Curion le boudoir secret de Nicomède, la garce de Bithynie... Enfin, à son triomphe des Gaules, ses soldats, entre autres plaisanteries dont ils avaient coutume d'accompagner la marche du vainqueur, le poursuivaient de ces vers si connus :

César a soumis les Gaules, Nicomède a
[soumis César.
Voilà César qui triomphe pour avoir soumis
[les Gaules.
Nicomède ne triomphe pas lui qui a soumis
[César.

Curion le père l'a jugé et flétri d'un mot :

Omnium virorum mulierem et omnium mulierum virum.

La femme de tous les maris et le mari de toutes les femmes.

Auguste fut accusé par Marc-Antoine d'avoir acheté au prix de son déshonneur l'adoption de César, son oncle : « *adoptionem avunculi stupro meritum.* » Le peuple romain songe à lui quand on récite sur la scène ce vers célèbre :

Videsne ut Cinædus orbem digito temperet.

Tibère récompensa par des fonctions publiques ceux qui eurent pour lui les dernières complaisances, Pomponius Flaccus, S. Pison, Vitellius ; il prenait les enfants dès l'âge le plus tendre « *necdum tamen lacte depulsos* » pour les faire servir à ses plaisirs à Caprée. Il mêlait le meurtre à la débauche.

Caligula étala ses amours infâmes avec Lépidus, le pantomime Mnester et quelques jeunes étrangers reçus en otage, avec lesquels il eut des rapports réciproques « *commercio mutui stupri* ». Il abusa brutalement de

V. Catullus, jeune homme de famille consulaire. Voici ce qu'en dit Ausone :

Tres uno in lecto : stuprum duo perpetiuntur.
Et duo committunt : quatuor esse reor.
Falleris, extremis da singula crimina, et [illum
Bis numeres medium qui facit, et patitur.

Néron, épousa solennellement Sporus après avoir essayé de changer son sexe en le mutilant « *ex sectis testibus etiam in muliebrem transfigurare conatus* ». Après avoir fait lier à un poteau des personnes des deux sexes entièrement nues, il se ruait sur elles et assouvissait sa passion ; puis, les sens fatigués, il s'abandonnait à son affranchi Doryphore. « *Virorum ac feminarum ad stipitem deligatorum inguina invadebat, et quum affatim desævissent conficeretur a Doryphoro liberto.* » Il épousa ensuite un pantomime et un eunuque, le premier comme homme, le second comme femme.

Pétrone Arbiter était l'organisateur et le digne compagnon de ses orgies.

Galba et Othon furent de même atteints de vices contre nature.

Vitellius, après avoir servi aux plaisirs de Tibère à Caprée, eut un commerce honteux avec son affranchi Asiaticus.

Titus, dans sa jeunesse, s'entourait d'un troupeau d'eunuques et de gitons « *exoletorum et spadonum greges* ».

Domitien, Nerva, Trajan, Adrien qui aima éperdûment un jeune homme de Bithynie nommé Antinoüs, imitèrent leurs prédécesseurs.

Commode, à la cruauté, joignait les vices les plus honteux. Il eut un affranchi, Anterus, pour amant. Il entretenait dans son palais trois cents concubines et trois cents cynèdes.

Héliogabale les surpassa tous. Proclamé empereur « il entre dans la ville éternelle, vêtu d'une robe de soie traînante, le visage fardé, les sourcils peints, semblable à une idole... Il s'habille en femme, prend le nom d'impératrice, confère les dignités de l'Etat à ses nombreux amants recrutés du cirque, de l'armée, de la marine, de tous les lupanars, pour leurs facultés priapiques..., etc. » (Moreau, de Tours, *Psych. morbide*). Lampride rapporte qu'il aima l'eunuque Hyérocle au point de baiser avec respect ses parties

sexuelles : « *ut eidem inguina oscularetur, floralia sacra se asserens celebrare* ». Le même auteur le dépeint en une seule ligne : « *quis enim ferri possit principem, per cuncta cava corporis libidinem recipientem ?* » Les soldats qui en délivrèrent Rome, après l'avoir tué, l'empalèrent, lui et ses complices, « afin, disaient-ils, que leur mort ressemblât à leur vie » « *ut mors esset vitæ consentiens* ».

En reprenant une à une chacune de ces personnalités et en les examinant à un autre point de vue, on trouve à la souche un épileptique, César; puis des hommes cruels et sanguinaires à l'excès comme Tibère, Néron et Commode; d'autres bizarres, mystiques, superstitieux ou faibles d'esprit comme Nerva et Galba, des gloutons et des alcooliques comme Vitellius, des déséquilibrés comme Adrien, des aliénés comme Héliogabale, des fous furieux comme Caligula, et à côté de tous ces types excessifs, un homme de goût, Octave, un génie, César. La dégénérescence est manifeste ; rien ne manque au tableau de la famille névropathique. L'hérédité et la consanguinité ont préparé le terrain, l'excès

de puissance, l'entourage, les circonstances ont fait le reste.

De cette revue, il ressort que les principales causes de la dépravation des mœurs dans l'antiquité païenne furent les opinions en philosophie et en morale et l'autorité absolue du maître sur l'esclave. Le vice revêt cependant une forme différente chez les Grecs et chez les Romains. Les premiers, au génie artistique si développé, mettent leurs sens au service de la religion et de l'art, les autres, pratiques et despotes, asservissent la religion et la politique à leurs passions. Ce qui, ici, est relevé par un soi-disant culte de la beauté et de l'idéal, n'est là que grossièreté et brutalité. Une certaine décence caractérise les uns, l'impudeur les autres. Il faut de plus incriminer à Rome, la vie des camps, loin des femmes et de la civilisation, l'excès de richesses et surtout l'invasion de tout un peuple d'étrangers passés maîtres en fait de corruption.

III. — Monothéisme.

C'est sur la fin de l'empire romain, qu'entre

en scène ce grand principe qui, depuis lors, domine le monde ; avec lui s'ouvre une ère nouvelle, l'ère chrétienne.

L'effort de la nouvelle religion, comme je l'ai dit plus haut, porta principalement sur les mœurs. Elle battit en brèche les doctrines des anciennes philosophies et enseigna que l'amour physique est un moyen et non un but. Saint Paul, apôtre infatigable, flétrit énergiquement, dès sa première épître aux Romains, ce qu'il appelle les *passions de l'ignominie* « *passiones ignominiæ* ».

La portée de la révolution fut considérable. Mais au sein même de la nouvelle religion, des novateurs mystiques, des illuminés, établirent des schismes. Des sectes se formèrent, qui enseignèrent l'amour antiphysique, telles que celles des *nicolaïtes*, des *caïnistes* ; une femme même, Quintilla, prêcha le caïnisme à l'usage des femmes. Les derniers empereurs romains réprimèrent rigoureusement ces désordres, et les fils de Constantin, achevant au nom de la morale chrétienne ce qu'Alexandre Sévère avait tenté au nom de la plus saine philosophie, remirent en vigueur l'ancienne loi *Scatinia*, rétablissant

ainsi la peine de mort pour le péché contre nature. (*Code Just.* Lib. IX, tit. 9, ad leg. Jul., *De Adult.*) C'est au moment même où la réforme des mœurs commençait à s'opérer que le monde romain fut envahi par les Barbares : la civilisation antique disparut, laissant le champ libre au Christianisme.

Nous allons maintenant ne nous occuper que de ce qui se passe en France.

Nous avons vu plus haut quelles étaient les mœurs des Gaulois ; rien à signaler sous les rois Mérovingiens.

Charlemagne, en 805, publia un *Capitulaire* interdisant, sous peine de sacrilège, de commettre le crime de sodomie.

Ce fut vers l'an 1,000, à cause de la démoralisation générale amenée par cette date, que s'accentua le relâchement des mœurs : les écrivains du temps sont unanimes sur ce point.

La sodomie fut alors le vice le plus répandu dans toutes les classes de la population, chez les princes comme chez les serfs, chez les évêques comme chez les moines. L'abbé de Clairvaux, Henri, écrivait au pape Alexandre III, en 1177 : « L'antique Sodome

renaît de ses cendres! » (Voy. l'*Hist. de Paris*, par Dulaure, édit. de 1837, t. II, p. 40.) Orderic Vital signalait ce vice :

Tunc effeminati passim in orbe dominabantur, indisciplinate debaccabantur, sodomiticisque spurcitiis fœdi catamitæ flammis urendi, turpiter abutebantur. — Alors les efféminés dominaient dans tout le pays et se livraient sans frein à leurs sales débauches ; les chattemites, dignes des flammes du bûcher, abusaient impudemment des horribles inventions de Sodome. (*Hist. eccl.*, l. VIII.)

C'est à l'établissement des races normandes dans les provinces gallo-franques que l'on doit en attribuer l'apparition en France ; il fut ensuite ravivé par les croisades, et le séjour des Français en Palestine. Les anciens *Pénitentiels* (Ducange) sont une preuve de l'étendue du mal ; ils dévoilent sans retour les erreurs antiphysiques des hommes, des religieuses même, témoin ce passage du *Pénitentiel d'Angers :* « *Mulier cum altera fornicans, tres annos. — Sanctimonnialis femina cum sanctimonniali, per machinatum polluta,*

annos septem », et cet autre du *Pénitentiel de Fleury*: « *Mulier qualicumque molimine aut per ipsam aut cum altera fornicans.* »

Voici en quels termes, après les Croisades, un poète de cette époque, Gauthier de Coincy, prieur de l'abbaye de Saint-Médard de Soissons, peint la vie des couvents :

La grammaire *hic* à *hic* accouple
Mais Nature maldit le couple.
La mort perpétuel engenre
Cil qui aime masculin genre
Plus que le fémenin ne face
Et Dieu de son livre l'efface.
Nature rit, si com moi semble
Quand *hic* et *hoc* joignent ensemble.
Mais *hic* et *hic*, chose est perdue,
Nature en est tost ésperdue...

La condamnation des Templiers par Philippe-le-Bel et Boniface VIII ne fut qu'une terrible mesure de justice envers le vice contre nature que les chevaliers avaient rapporté de l'Asie Mineure. « Quelque opinion qu'on adopte sur la règle des Templiers et l'innocence primitive de l'ordre, dit Michelet, il n'est pas difficile d'arrêter un juge-

ment sur les désordres de son dernier âge, désordres analogues à ceux des ordres religieux. » Les dépositions des Templiers Huguet de Paris, Mathieu de Tilley, Jean de Saint-Just, Rodolphe de Taverne, Gérard de Causse, ne laissent aucun doute. L'ordre du Temple, anathématisé, fut aboli, ses membres suppliciés ou dispersés.

Aux quatorzième, quinzième et seizième siècles, se développa, avec une intensité inouïe, une sorte de folie génésique générale. La démonomanie, la sorcellerie, la croyance aux incubes et aux succubes, aux maléfices et vilainies du diable remplissent cette époque, s'accompagnant d'un priapisme universel. La loi qui prétend que l'ascétisme et le mysticisme religieux ne vont pas sans toutes espèces de désordres sexuels trouva une confirmation éclatante. Les passions contre nature ne pouvaient moins faire que d'apparaître; elles se manifestèrent par un fait monstrueux, « si bien que cet âge de fer, dit H. Martin, qui semblait ne pouvoir s'étonner de rien en fait de mal, avait été frappé de stupeur ». Je veux parler du cas du maréchal de France

Gilles de Rays. Il faut entrer dans des détails ; le fait en vaut la peine et prend l'importance d'une véritable observation.

Le très haut et puissant seigneur Gilles de Laval, sire de Rays et autres lieux, conseiller du roi, notre sire, et maréchal de France, vaillant homme de guerre, compagnon d'armes de Jeanne d'Arc, avec laquelle il prit part à la délivrance d'Orléans, de retour de ses campagnes, dans son château de Mâchecoul, en Bretagne, sacrifia plus de huit cents enfants à ses appétits contre nature. Chez lui, la volupté du meurtre s'associait à l'aberration sexuelle. Traduit devant la haute Cour de Bretagne, présidée par Pierre de l'Hospital, il se défendit au cours de son procès avec la dernière énergie, et ne se décida à entrer dans la voie des aveux que lorsque ceux de ses complices principaux ne lui permirent plus de se défendre utilement. Il écrivit alors au roi de France, Charles VII, une lettre où il raconte son histoire : « Je ne sais, dit-il, mais j'ai de moi-même et de ma propre teste, sans conseil d'autrui, pris ces imaginations d'agir ainsi, seulement par plaisance et déclaration de luxure ; de fait,

j'y trouvais incomparable jouissance, sans doute par l'instigation du diable. Il y a huit ans que cette idée diabolique me vint.

« .....Or, estant d'aventure en la librairie du dict château, je trouvai un livre latin de la vie et des mœurs des Césars de Rome, par un savant historien qui a nom Suétonius. Le dict livre était orné d'images fort bien peintes, auxquelles se voyaient les déportements de ces empereurs païens, et je lus en cette belle histoire comment Tibérius, Caracalla et autres s'esbattaient avec des enfants et prenaient plaisir à les martyriser. Sur quoi je voulus imiter les dicts Césars, et, le mesme soir, je commençais à le faire en suivant les images de la leçon et du livre. » Henriet et Pontou, qu'il avait « dressés à ce jeu, » étaient ses pourvoyeurs. Il avoua avoir abusé des enfants « pour son ardeur et délectation de luxure, et les avoir fait tuer par ses gens, soit en leur coupant la gorge avec dagues et couteaux, en séparant la teste de leur corps, ou leur rompant les testes à coups de baston, ou autres choses ; et aucune fois leur enlevoit ou faisoit enlever des membres, les fendoit pour en avoir les entrailles, les faisoit atta-

cher à un croc de fer, pour les estrangler et les faire languir ; comme ils languissoient à mourir, avoit habitation d'eux, et aucune fois, après qu'ils estoient morts en les baisant, et prenoit plaisir et délectation à voir les plus belles testes des dicts enfants, les quels, en après, estoient ars. » Il continue plus loin : « Quant à ceux occis à....., on les brusloit en ma chambre, hormis quelques belles testes que je gardois comme reliques. Or, je ne saurois dire au juste combien furent ainsi tués et ars, sinon qu'ils furent bien un nombre de six-vingt par an... » Il ajoute, en s'adressant au roi : « Souventes fois, je me lamente et reproche d'avoir laissé vostre service, mon très vénéré sire, il y a six ans, car, en y persévérant, je n'eusse point tant forfait ; mais je dois néanmoins confesser que je fus induit à me retirer en mes terres de Rays, par certaine furieuse passion et convoitise que je sentois envers votre propre dauphin, tellement que je faillis un jour l'occire comme j'ai depuis occis nombre de petits enfants par secrète tentation du diable. Donc, je vous en conjure, très redouté sire, de ne pas abandonner en ce péril votre très humble

chambellan et maréchal de France, lequel ne veut avoir la vie sauve que pour faire une belle expiation de ses méfaits, selon la règle des Carmes. »

Ce malheureux avait donc des sortes d'impulsions irrésistibles. Sa prière ne fut pas écoutée ; condamné, il fut brûlé à Nantes, en 1440.

Les désordres antinaturels se fortifièrent encore par la démonomanie et par l'hérésie.

Les écrits des théologiens, des philosophes, des démonologues de cette époque sont remplis d'observations circonstanciées des incubes et des succubes froids ou chauds, se livrant à la sodomie, œuvres d'imaginations en délire, merveilleusement préparées à la débauche par la vie ascétique et le mysticisme.

La sodomie était une des prérogatives du diable au sabbat ; Bayle, pour exprimer les énormités inventées par l'imagination effrénée des démonomanes, dut créer un mot, le péché *sur-contre-nature*, c'est-à-dire l'emploi alternatif ou simultané que le diable hermaphrodite faisait ordinairement au sabbat de

l'un et l'autre sexe, sur les sorciers et les sorcières.

L'hérésie, de son côté, fit de nombreuses apparitions en Europe, à partir du XIIe siècle : c'étaient des réminiscences du *manichéisme* et du *caïnisme*, proclamant toutes sortes de désordres sexuels et surtout le péché contre nature. Une des principales sectes fut celle des *Bulgares*, qui pénétrèrent et se répandirent en Europe à la fin du XIIe siècle. Ils enseignaient que les rapports entre les deux sexes sont un sacrilège et ils les frappaient d'anathème. De Bulgares on fit *bougares* et *bouguères*, et bientôt par corruption on en fit *bougres*, synonyme de pédéraste. Ces hérétiques essayèrent de se mêler aux Vaudois et aux Albigeois, et attirèrent des croisades contre la *Vauderie*. Le péché de *bougrerie* les fit traquer partout, et Philippe-Auguste « envoya son fils en Albigeois pour détruire l'hérésie des bougres de ce pays. »

Saint-Louis, dans ses *Établissements*, réclama la peine de mort pour ce crime : « se aucuns est soupçonné de bougrerie, la justice le doit prendre et l'envoïer à l'évesque, et se il en étoit prouvez, on le doit ardoir. »

— Mais ce fut sous les Valois que la dépravation arriva à son apogée. Elle fut importée d'Italie : les expéditions d'outre-monts furent fatales aux mœurs de la France. Le vice y était très répandu, même dans le haut clergé. Ainsi des cardinaux osèrent présenter au pape Sixte IV, d'après certains auteurs, une requête pour obtenir la permission de commettre le péché infâme pendant les trois mois caniculaires, et Sixte IV écrivit au bas de la requête : « Soit fait ainsi qu'il est requis. » (*Rome et ses Papes*, l. 1, chap. XVII, p. 225 ; *Hist. de France*, par l'abbé Velly, t. V, p. 10 et suivantes ; l'impartialité me fait un devoir de reconnaître que je n'ai rien trouvé à ce dernier endroit indiqué par quelques auteurs). Le pape Léon X, est aussi accusé de pédérastie par l'historien Jovius.

On pouvait d'ailleurs se racheter de ce péché, ordinaire dans ce pays, pour 36 tournois 9 ducats (voy. *la Taxe des parties casuelles de la boutique du Pape*, trad. par A. du Pinet, édit. de Lyon, in-8, 1564).

Les Italiens arrivés avec Catherine de Médicis, eurent une inflence déplorable sur les mœurs de la cour. L'auteur inconnu du

pamphlet intitulé *le Cabinet du Roi* l'affirme nettement : « L'athéisme, sodomie et autres sinistres ou puantes académies que l'estranger a introduites en France.....»

Catherine, pour servir les intérêts de sa politique, employa les femmes ; elle eut à sa cour une suite très nombreuse de filles d'honneur qu'on appela *l'escadron volant* de la reine. Brantôme nous a laissé le portrait de plusieurs dans ses *Dames galantes*. Le vice ne tarda pas à pénétrer dans cette compagnie de dames, au nombre de deux ou trois cents, ne se quittant ni jour ni nuit. « De même que les hommes avaient trouvé, dit Sauval, le moyen de se passer de femmes, les femmes trouvèrent moyen de se passer d'hommes. Une grande princesse aimait alors une de ses demoiselles, parce qu'elle était hermaphrodite. Paris, aussi bien que la cour, regorgeait de femmes lesbiennes, que les maris tenaient d'autant plus chères qu'avec elles ils vivaient sans jalousie. Les unes, sans s'en cacher, nourrissaient des belettes, dont les anciens usaient comme des lettres hiéroglyphiques pour signifier des tribades ; les autres s'échauffaient avec leurs

adorateurs sans pourtant vouloir les contenter, puis venaient se rafraîchir ou plutôt s'abrutir avec leurs compagnes ; cette belle vie enfin plut si fort à quelques-unes, qu'elles ne voulurent ni se marier, ni souffrir que leurs associées se mariassent. » (*Amours des rois de France*, édit. in-12 de 1739.) — Brantôme est non moins explicite ; il dit aussi que la belette était chez les anciens le symbole des amours féminines qui, ajoute-t-il, « se traictent de deux façons, les unes par *fricarelles*, les autres par, comme dit le poète, *geminos committere cunnos.* » Il donne à entendre que les filles de la reine-mère et des princesses du sang se livraient à ces débauches.

Ce que la mère avait toléré chez ses filles d'honneur, entre femmes, le fils l'autorisa par son exemple, entre hommes, chez ses courtisans. Henri III fut un des héros de l'amour antiphysique.

Il ne commença à s'adonner à la *débauche ultramontaine* qu'après son voyage à Venise, où il avait probablement gagné une maladie vénérienne. « Depuis la mort de la princesse de Condé, dit Mézeray dans son *Abrégé chro-*

nologique de l'Histoire de France (t. V, p. 251), Henri III avait eu peu d'attachement pour les femmes, et son aventure à Venise lui avait donné un autre penchant. »

Il s'entoura de favoris qu'on a flétris sous le nom de *mignons*. Les plus tristement célèbres sont Jacques de Levy de Caylus, François de Maugiron ou *grands mignons*, Nogaret, *l'archi-mignon*, etc. Il passa avec Maugiron, celui qu'il aimait le plus, un contrat de mariage que tous ses favoris signèrent et qui donna naissance au pamphlet intitulé : *La Pétarade de Maugiron*. C'était alors le beau vice, le *délit de l'épine du dos*.

Cet imitateur des empereurs romains eut son Juvénal, aussi farouche, Agrippa d'Aubigné, qui écrivit ces vers dans ses *Tragiques* :

— Si qu'au premier abord chacun estoit en peine
S'il voyait un roy-femme ou bien un homme-reine!

Mais il faut faire la part de l'exagération due à la haine des Huguenots. Sauval prétend que ces *amours sacrées* étaient surtout le partage de ses favoris, de la *sacrée société*,

de la *bande sacrée* ; aussi, était-ce d'eux qu'on disait en ce temps-là : « *In Spania, los cavalieros*; *in Francia, los grandes* ; *in Almania, pocos*; *in Italia, todos.* »

Son poète favori fut Etienne Jodelle, qui, sur l'ordre de Charles IX, composa le *Triomphe de Sodome*.

Henri IV ne put parvenir à chasser complètement la souillure italienne de la cour.

Cependant la magistrature sévissait contre la sodomie. P. de l'Estoile raconte, dans ses *Journaux*, que le livre du jésuite Sanchez *de Matrimonio* fut mis à l'index par le Parlement parisien, en 1611, parce qu'il contenait une doctrine pernicieuse sur ce vice.

Il reparut plus fort que jamais sous Louis XIII et Louis XIV. Un grand nombre de hauts personnages s'y livrèrent ouvertement; parmi eux on compte : le frère de Louis XIII, Gaston d'Orléans et ses familiers, le duc de Bellegarde, le chevalier de Lorraine, Monsieur, frère de Louis XIV, le duc de Vendôme qui fut accusé du « *ragoût d'Italie*, » dit Tallemant des Réaux, le fils du maréchal de Villars surnommé « *l'ami des hommes* », le grand Condé, le duc de

Vermandois, le prince de Conti, le grand Dauphin ainsi que le comte de Gramont.

Mêmes vices chez les femmes à la cour; on a accusé la princesse de Monaco, la seconde Dauphine Adélaïde de Savoie, et surtout Christine de Suède.

La calomnie n'épargna pas Mme de Maintenon et Ninon de Lenclos.

Sous Louis XV, même dépravation.

La fille du régent, reine d'Espagne, à peine âgée de seize ans, attaquait ouvertement toutes celles de ses caméristes qu'elle jugeait passionnées. Le roi, prévenu, chassa toutes les beautés lesbiennes qui s'étaient prêtées aux goûts de la reine et pardonna. Mais bientôt après le pardon conjugal, la princesse reprit ses divertissements. (Voltaire)

Sa sœur, l'abbesse de Chelles, dont Diderot fit le portrait dans sa *Religieuse*, recevait de jeunes religieuses les témoignages de la plus infâme complaisance.

Quels bruits odieux n'a-t-on pas fait courir sur Marie-Antoinette, sur sa manière d'élever son fils et ses prétendues relations avec ses favorites?

L'étranger n'était pas non plus exempt du

vice. Frédéric II a été accusé de goûts contre nature; voici d'ailleurs ce que son ami La Metterie écrivait : « Chaque homme porte le germe de son propre bonheur avec celui de la volupté... Tout est femme dans ce qu'on aime ; l'empire de l'amour ne connait d'autres bornes que celle du plaisir. » (*Œuvres philosophiques*, t. II, p. 279, t. III, p. 323, 1774.)

Catherine de Russie, sur la fin de sa vie, préféra les maîtresses aux amants et celles-ci furent aussi nombreuses que ceux-là l'avaient été.

Edouard II et Jacques Ier en Angleterre, le philosophe Vanini, Jean de la Casa, archevêque de Bénévent en Italie, ont été accusés de goûts antiphysiques.

Pendant que Voltaire, par l'intervention de Mme de Prie, sauvait de la prison l'abbé Desfontaines, à Venise on mettait dans un sac un grand de cette république, l'ambassadeur Moncenigo, et on le jetait à la mer.

Un membre de l'Académie française, l'abbé d'Entragues, offrait un exemple de cette aliénation mentale. Il affectait toutes

les manières des femmes ; il se coiffait comme elles, il travaillait en tapisserie, il portait un éventail, il mettait du rouge aux lèvres et du noir aux sourcils. Un ami, M. Pelletier de Souzy, le trouvant un jour assis dans son lit, en peignoir, en cornettes et en rubans, travaillant en tapisserie, crut s'être trompé et sortit (Michea).

Plus près de nous encore, la tragédienne Raucourt, Cambacérès présentaient ces goûts antinaturels.

C'est alors qu'éclate la Révolution française, signal d'une ère nouvelle au point de vue des mœurs et des croyances comme au point de vue politique et social.

Quelles furent donc, pendant la période que nous venons de parcourir, pendant le Moyen-Age, les causes de ce priapisme universel, qui en est le trait saillant ? Il faut, avec la plupart des auteurs, incriminer surtout l'ascétisme religieux, la vie monastique, le mysticisme qu'on ne rencontre jamais dans l'histoire sans érotisme, et qui lui donnèrent à cette époque son caractère de violence et d'emportement.

IV. — PÉRIODE CONTEMPORAINE

Depuis la Révolution française, et en vertu de la forte impulsion qu'elle leur a imprimée, deux grands mouvements s'opèrent dans les esprits : d'un côté, affaiblissement graduel de la foi aux choses surnaturelles, de l'autre renaissance progressive du fétichisme. Les tendances spontanées de la nature humaine, plus ou moins matées par les dogmes religieux durant le Moyen-âge, reparaissent avec une force nouvelle. Débarrassé de tout joug spiritualiste ou autre, le naturel revient avec des exigences évidemment différentes, mais non moins impérieuses qu'autrefois. Que ces deux mouvements parallèles exercent aujourd'hui une influence énorme sur les sentiments, penchants, instincts, c'est-à-dire sur les mœurs, c'est ce qu'on ne peut contester. Mais ce ne sont pas là les seuls facteurs de l'exaltation morbide de l'instinct sexuel qui est une des marques de notre époque ; il en

est d'autres dont l'action, moins manifeste en apparence, est tout aussi certaine. Parmi les causes d'excitation, il faut incriminer l'alimentation qui devient de plus en plus animale, c'est-à-dire azotée et phosphorée, les lectures irritantes, le roman et la presse, le théâtre, le spectacle, les mille formes que les exhibitions du cabotinage ou de la réclame savent prendre en public, les savantes ingéniosités de la toilette, et surtout la vue et le coudoiement incessants des femmes, résultat d'un changement de mœurs de l'autre sexe et de conditions sociales nouvelles. Parmi les causes de psychopathie génésique, il faut placer en tête la précocité et l'abus des relations sexuelles favorisées par la facilité des femmes et le nombre toujours croissant des prostituées de toutes classes, la lutte pour la vie, le surmenage intellectuel et l'ébranlement nerveux qui en résultent, la fièvre de l'agiotage, des spéculations et du jeu, les excitants artificiels, alcool, tabac et morphine, qui viennent encore ajouter à la neurasthénie générale. Enfin, l'instabilité de nos institutions politiques durant ce siècle, ainsi que le faisait remar-

quernaguère M. Maxime Du Camp, a puissamment contribué à la corruption des mœurs : comme on n'est plus assuré du lendemain, on est pressé de jouir et l'on se jette à corps perdu dans le plaisir. Telles sont les raisons plus ou moins directes des attentats sexuels de toutes sortes, si fréquents de nos jours, et entre autres, des pratiques contre nature.

Qu'il me soit permis de borner à ces considérations générales l'étude de l'époque contemporaine : le peu de temps qui nous en sépare, nous interdit l'examen des cas particuliers.

L'INVERSION DANS L'ESPACE

Il est non moins instructif de passer en revue les diverses manifestations du vice dans l'espace que dans le temps. Les récits des voyageurs anciens et modernes éclairent notre religion sur la prétendue moralité relative des peuples mi-civilisés ou sauvages.

Chez les peuples orientaux, dans les pays musulmans, la pédérastie constitue presque la seule prostitution. C'est un mal si répandu qu'on l'a appelé le *Mal d'Orient*.

L'endémie de ce vice dans l'islamisme tient à plusieurs causes. Malgré les efforts de Mahomet pour la relever, la femme, chez les musulmans, est restée inférieure à l'homme ; elle est exclue de toute participation à la vie publique et vit pour ainsi dire séquestrée. Les relations sexuelles ne sont possibles que dans le mariage. Or le mariage est difficile souvent, car il faut le consentement des parents et l'achat de l'épouse. D'autre part, la polygamie amène la satiété dans les classes riches, prive de femmes les classes pauvres, si bien qu'en haut comme en bas elle favorise les goûts antiphysiques. Enfin, les personnages de marque se font un point d'honneur d'avoir une nombreuse suite et entretiennent richement quelques beaux adolescents par pure vanité.

A Constantinople, les prostitués abondent ; la même maison de prostitution abrite les deux sexes.

En Algérie, en Tunisie, la pédérastie est

de pratique courante. Les jeunes Maures se donnent aux citadins, tandis que le nomade viole par mépris un prisonnier, par vengeance un ennemi. C'est une occasion fréquente de coups, blessures et même meurtres dont les causes déterminantes sont le règlement des comptes ou la jalousie. Dans les troupes indigènes, elle est fréquente.

On peut dire qu'il en est de même dans tout le continent noir, surtout dans les pays soumis à la domination des musulmans, et partout où il y a des esclaves.

A Madagascar, il y a des chanteurs et des danseurs habillés en femmes qui se livrent à cette prostitution.

En Asie même dépravation.

D'après le Dr L. Eram (*L'accouchement en Orient*, Paris 1860) le tribadisme « est une condition extrêmement commune chez les jeunes filles en Orient. » Il l'attribue au défaut d'exercice, à la vie sédentaire, à l'ennui et à la négligence confiante des mères.

Dans l'Inde, c'est un commerce.

W. Chevers (*Medical Jurisprudence for India*, 1876) nous donne à ce sujet des ren-

seignements détaillés. D'après le docteur Clemenger, naguère on rencontrait fréquemment à Lahore, dans les rues, des couples de pédérastes, marchant deux à deux, se tenant par la main, balançant les bras, reconnaissables à leur teint blême et à leur regard terne.

En 1855 à Lucknow, il y avait au moins cent maisons de prostitution exclusivement pédérastique. Dans cette ville, une rue était occupée par des eunuques se livrant à toutes ces pratiques. Avant l'occupation anglaise, le vol des enfants se pratiquait sur tous les points de l'Inde pour cette Sodome.

Le commerce pédérastique fait par des eunuques est très fréquent et organisé en certains points de l'Inde. Cette classe spéciale d'eunuques avait même, en 1852, un roi résidant à Dehli ou à Furrukabad; les hommes forment un groupe de cinq ou six, vivant dans une seule maison, sous la présidence de l'eunuque le plus âgé appelé *gooroo*. (Lacassagne, art. *Pédérastie* du *Dict.Encycl.*)

D'après M. E. Lamairesse, ingénieur français dans l'Inde, l'*auparishtaka* (plaisir saphique), tant recherché des femmes du

Punjab, est couramment pratiqué par les eunuques sur les hommes et par les femmes des harems entre elles (*Kama Soutra de Vàtsyoyana. — Règles de l'Amour. — Morale des Brahmanes.* — 1891, Paris). Les musulmans de l'Inde préfèrent à tel point les jeunes garçons que les Bayadères, qui vont danser et chanter chez les princes, s'habillent souvent en hommes pour flatter leurs goûts. Jacolliot dans divers ouvrages corrobore ces renseignements.

En Chine et au Japon, la prostitution pédéraste atteint un développement hors de toute comparaison. Elle peut être considérée comme publique, tant est grande la liberté laissée à sa pratique. Elle s'exerce surtout dans les *boutiques de barbiers*. Des romans, des pièces de théâtre, des emblèmes glorifient même les amours masculines. (Morache. Art. *Chine* du *Dict. Encycl.* — E. Martin, *Gaz. hebd.*, 1872).

Au Tonkin, on sait que les « boys » ont d'autres emplois que celui de domestiques; à entendre tous ceux qui en sont revenus, les *fellatores* de deux sexes y seraient extrêmement nombreux.

Au Pégu (Birmanie), d'après Lindschotten (1613), on est très enclin à la sodomie.

Dans les îles de l'Océanie, on trouve la pédérastie chez un grand nombre de peuplades sauvages ; les Canaques se prostituent, dit-on, avec la plus grande facilité, pour quelques pièces blanches, aux forçats.

Le Nouveau Monde n'est pas exempt des passions antinaturelles. Selon Gomora et Diaz, elles étaient autrefois très communes au Mexique ; on y épousait des hommes habillés en femmes à qui il était défendu de porter les armes. A Tamalipas, il y avait des maisons de prostitution d'hommes.

D'après Duflot, elles existaient dans la Californie.

Beaucoup de voyageurs les ont retrouvées dans le Nicaragua, chez les indigènes de Panama, d'Alaska au Darien, dans l'ancien Pérou, sur la côte de Guayaquil, chez les Aléoutiens, les Codiaks, les Caraïbes, les habitants de Nutka. (Mantegazza, *L'Amour dans l'humanité.*)

CONCLUSIONS

De cette longue revue anthropologique, plusieurs conclusions se dégagent, — je me suis efforcé de les mettre en lumière chaque fois que l'occasion s'en est présentée — dont l'importance n'échappera à personne.

La première, c'est qu'un grand nombre d'hommes supérieurs, plusieurs des plus grandes figures de l'histoire ont présenté l'anomalie contre nature, sans qu'elle paraisse avoir nui à leurs brillantes qualités ou affaibli leur génie. Les cas de César, de Léon X, de Frédéric II, Cambacérès et d'autres en sont la preuve. Ainsi se trouvent confirmés les vers de Dante, qui, au chant XV de l'*Enfer*, fait remarquer la haute intelligence de certains hommes aux goûts antiphysiques.

« *Insomna, sappi que tutti fur chercis*
E letterati grandi e di gran fama
D'un medesimo paccato al mondo lerci ».

Rien ne prouve d'autre part, que le vice soit de nos jours plus répandu qu'autrefois. Malgré la licence des mœurs dans les grands centres de population, notre société moderne, comme le remarque M. Lacassagne, aurait beaucoup à faire pour en arriver au degré de dépravation des sociétés grecques et romaines. En tous cas, en admettant même que nous ne leur cédons en rien sous le rapport de la fréquence, il est certain que la moralité publique a progressé. Il n'est plus permis aujourd'hui d'afficher ou d'avouer des goûts anormaux sans soulever l'indignation générale; on les tient pour une marque d'infamie, et, de public, le commerce auxquels ils donnent lieu, est devenu clandestin. La loi, qui autrefois les tolérait, les réprime vigoureusement toutes les fois qu'ils se manifestent dans certaines conditions de publicité, de complicité.

Nous voyons enfin que l'anomalie se rencontre dans tous les temps et dans tous les lieux, à tous les âges comme sous toutes les latitudes, dans toutes les sociétés quels que soient le type ethnique, la religion et la morale. Elle ne se laisse ni monopoliser, ni

circonscrire. Il est donc impossible d'en faire, comme certains le voudraient, le produit d'une civilisation avancée, une invention consciente des races supérieures. L'humanité, en fait de vice, n'invente et ne perfectionne guère. Du premier coup, elle a donné à l'instinct sexuel toutes les sensations naturelles ou artificielles possibles, et, dès l'âge des cavernes, il ne restait plus rien à imaginer. Les sociétés meurent, les religions disparaissent, les conditions sociales se modifient, seule la viciosité originelle de l'homme subsiste, toujours et partout identique à elle-même.

CHAPITRE II

—

L'INVERSION DANS LA SCIENCE

C'est en 1870, avec le Mémoire de Westphal, que fit son entrée dans la science, avec une signification précise, le symptôme que l'on a depuis appelé inversion. Mais comme pour nous, ce terme général englobe toutes les formes de l'aberration contre nature, l'historique scientifique et surtout médical de la question doit, pour être complet, comprendre la période qui a précédé le beau travail de Westphal et celle qui s'étend depuis le professeur de Berlin jusqu'à nous. Dans la première, on ne s'occupe guère que des effets objectifs et locaux de l'anomalie; l'expertise porte principalement sur les traces d'habitudes vicieuses actives ou passives; leur valeur relative est discutée

avec soin et force détails. Dans la seconde, l'examen de ces questions est laissé au second plan et on se préoccupe surtout de déterminer la nature même de l'aberration; l'expertise s'attache principalement à l'étude de l'état psychique ou neurologique qui en est la cause ou qui l'accompagne; la portée des symptômes concomitants est mise en relief. Après le désordre sexuel cause, la perversion symptôme; après les vicieux, les malades.

Il est curieux de constater que les anciens auteurs gardent le silence le plus complet sur les effets du vice et laissent aux poètes satiriques le soin de les décrire. Aucun médecin de l'Antiquité ne les mentionne, et ceux qui, comme Paul d'Egine, Marcellus Empiricus et Celse, ont traité des maladies de l'anus, n'attribuent aucune des lésions alors connues, hémorroïdes, rhagades, condylômes, marisques *(cristæ mariscæ)*, à la pédérastie. Il faut arriver au XVII[e] siècle, à Zacchias, bien placé pour l'observation comme le remarque Tardieu, au milieu de l'Italie, pour trouver une exposition sagace, quoique incomplète des signes d'habitudes contre nature. (*Quæstiones medico-legales*,

Lugduni, 1726). Jusqu'au milieu de ce siècle, les auteurs n'ont fait que répéter ce que Zacchias en dit; citons parmi les principaux Frentzel (*De Sodomia*, Erfurt, 1723), Stoltemberg (*Diss. in pædicatorem noxium et infestum rei publicæ civem*, 1775), Hartmann (*Pædicatorem noxium esse*, Franfort, 1776), Klose et Meier (*Ueber Paderastie*, in *Erschund Gruber's Allgem. Encyclopedia*, Leipzig, 1837), Kaan (*Psychopathia sexualis*, Leipzig, 1844), Michea (*Des déviations maladives de l'appétit vénérien. — Union médicale*, 1849), Cullerier, Jacquemin, Collineau, Parent-Duchâtelet (*La prostitution dans la ville de Paris*, Paris, 1857).

Mais déjà les médecins aliénistes se demandent si la perversion ne confine pas dans certains cas à l'aliénation mentale. Ainsi Kaan cherchait à expliquer la pédérastie en prétendant que les pédérastes sont quelquefois atteints d'une folie particulière qu'il appelle *psychopathia sexualis*. De même, Brière de Boismont, Marchal de Calvi, Michéa, qui furent amenés par l'affaire du sergent Bertrand à étudier les anomalies de l'instinct sexuel, pensent que les diverses

perversions sont quelquefois instinctives et entraînent l'irresponsabilité.

Casper de Berlin *(Viol et pédérastie. — Revue trimest. de méd. légale*, I, 1852. — *Traité pratique de médecine légale.* Paris, 1862., t. I) étudie avec plus de détails et plus de rigueur les signes de la pédérastie. Il croit que le plus souvent elle résulte de la dépravation, mais il remarque qu'elle est due dans certains cas à une disposition innée, congénitale, obscure, inexplicable, qu'il y a alors comme une sorte d'hermaphrodisme mental, et que la sodomie est loin d'être une règle absolue. Toutefois cet auteur méconnut l'importance de ces faits. Dans le procès du comte de Caylus (*Handbuch der gerichtlichen medicin*, Berlin, 1858, *Biolog. Theil*, p. 182) il n'apprécia pas exactement l'état mental de cet individu, ainsi que le fait remarquer Westphal qui le regarde comme un faible d'esprit, un dégénéré. Sa liberté d'esprit n'était que de l'inconséquence, tandis que Casper le crut sain au point de vue psychique et responsable.

On doit à Tardieu le traité classique de la pédérastie *(Etude médico-légale sur les*

attentats aux mœurs, Paris, 1858). Pour la première fois, la question est traitée avec les développements qu'elle mérite. Servi par une grande expérience et une autorité considérable — le nombre des individus qu'il eut à examiner dans quatre-vingt-dix affaires atteint environ trois cents — le professeur de médecine légale de Paris trace un tableau magistral des conditions dans lesquelles la pédérastie s'exerce de nos jours, décrit minutieusement les signes physiques qui la font reconnaître et passe en revue les diverses questions médico-légales qui s'y rapportent. Si on a peu retranché ou ajouté à la description qu'il a laissée, il faut reconnaître que, bien qu'il ait dû se prononcer sur la responsabilité un grand nombre de prévenus, il ne s'est pas occupé de leur état mental et touche à peine à la question de la folie. « Il y aurait, dit-il (p. 259), une attention plus sérieuse à donner à l'état mental de certains individus convaincus de pédérastie, et chez lesquels la perversion morale pourrait atteindre jusqu'à la folie. J'ai dit que l'affaiblissement des fonctions intellectuelles et des facultés affectives pouvait être le dernier

terme des habitudes honteuses des pédérastes. Mais il ne faut pas confondre cet état, en quelque sorte secondaire, avec les excès de la débauche et les entraînements de la dépravation. Quoique incompréhensibles, quelques contraires à la nature et à la raison que puissent paraître les actes de pédérastie, ils ne sauraient échapper, ni à la responsabilité de la conscience, ni à la juste sévérité des lois, ni surtout au mépris des honnêtes gens. » L'anomalie pour Tardieu tient donc du vice, et comme disent MM. Charcot et Magnan, « c'est avec une certaine hésitation qu'il laisse la porte entrebaillée à la folie. »

Griesinger (*Ueber einen wenig bekannten psychopathischen zustand.—Arch. für psych.*, I, p. 651, Berlin, 1868) et dans un discours prononcé à l'ouverture de la saison d'été de la clinique psychiâtrique à Berlin (1868) insiste sur l'hérédité fréquente de la perversion, hérédité manifeste dans le cas auquel il fait allusion.

En 1869, le docteur Frænckel de Dessau (*Irrenfrund*) appréciant l'*état mental des pédérastes*, soutient que la pédérastie suppose,

eo ipso, un trouble des facultés intellectuelles, et que ceux qui s'y livrent sont moroses, défiants, obsédés d'idées de persécution, ont des hallucinations, des troubles divers de la sensibilité et que d'ailleurs l'on connaît quelques exemples d'hérédité. Il ajoute que lorsqu'un seul besoin absorbe l'individu, celui-ci finit dans la démence et l'idiotie.

Il appartenait à un magistrat allemand d'aller plus loin encore dans cette voie. Bien que ses écrits n'aient de scientifique que la prétention, ils sont d'une psychologie si singulière qu'ils méritent de nous arrêter un instant. Ils eurent un certain retentissement en Allemagne, et, d'après Julius Krueg, Westphal leur devrait d'avoir été mis sur le chemin de la sensation sexuelle contraire.

Cet individu, nommé Karl Heinrich Ulrichs, fut pendant longtemps substitut *(Assessor)* dans le Hanovre. Il n'offrait aucune apparence de désordre intellectuel, était très érudit, très compétent en matière de statistique et bien connu dans le monde de la magistrature et de la politique comme l'auteur de plusieurs savants ouvrages. Il publia de 1864 à 1869, une série de brochures

sur des *Recherches au sujet de l'énigme* (Rathsel) *de l'amour de l'homme pour l'homme* (Manmannlich Liebe): les premières *Vindex* et *Inclusa* (1864) sous le pseudonyme de Numa Numantius, les autres sous leur vrai nom : *Formatrix*, *Vindicta*, et *Aras spei* (1865), *Gladius Furens* et *Memnon* (1868), *Incubus* (1869), (Leipzig, Otto et Kadler). Il se trouvait, pour observer dans des conditions spéciales; étant un hermaphrodite moral, il n'eut pas à sortir de lui-même et il s'analysa d'autant mieux que ses observations devaient servir à plaider sa propre cause. Lui qui en dehors de sa perversion instinctive ne présentait rien dans ses relations ordinaires qui trahît son trouble mental, il soutenait que la vie sexuelle de l'âme n'est pas liée au sexe corporel, qu'un grand nombre d'hommes ,un sur deux cents adultes, soit sur une population générale de huit cents personnes, du fait d'une constitution native, se sentent femmes vis à vis des individus de leur sexe, sont poussés à l'amour des hommes exclusivement et que leurs sentiments à l'égard des femmes sont ou l'indifférence ou une insurmontable répul-

sion. Ces hommes, Ulrichs les appelle « *Urnings* » en opposition des hommes normalement constitués, les « *Dionings* ». L'*Urning*, dit-il, est une raillerie de la nature; son organisation physique est celle d'un homme, mais ses penchants sexuels sont ceux d'une femme. Voici ses propres expressions : « Notre caractère, nos sentiments, nos instincts ne sont pas masculins, mais féminins. Cet élément féminin intime ne se traduit à l'extérieur que par notre habitus; notre être extérieur n'est masculin que par les points suivants : l'éducation, l'entourage constant dans lequel nous avons grandi, la position sociale qu'on nous a donnée. Les manières masculines ont été acquises artificiellement. Nous jouons l'homme seulement; nous le jouons comme les femmes le jouent sur le théâtre.

« L'homme-femme, étant enfant, montre un penchant qu'on ne saurait nier pour les occupations féminines, pour la fréquentation des petites filles, pour leurs jeux et particulièrement pour leur amour pour la poupée... Dès la puberté, se réveille en nous l'amour pour le sexe masculin.....». Adultes, ajoute-

t-il, ils se distinguent par une voix de femme et une grande timidité. Un rien les trouble; les effraye et leur fait monter le rouge au visage. L'escrime, la gymnastique, l'équitation, les exercices physiques leur répugnent. En revanche, ils montrent un goût prononcé pour les travaux de couture, les habits de femmes, les couleurs voyantes, la toilette et les bijoux. La répugnance pour les femmes s'accentue avec l'âge.

L'anomalie instinctive est donc physiologique et non maladive. Les *Urnings* obéissent aux lois et aux exigences de leur nature ; ils ont le droit de vivre et d'aimer selon des instincts nés avec eux. C'est une erreur digne des temps reculés qu'un article du code allemand, confondant cet amour avec la pédérastie, leur soit appliqué ; c'est un préjugé absurde de l'opinion publique d'en faire un vice infâme.

Partant de là, Ulrichs s'adresse au peuple allemand, aux hommes de science, naturaristes, médecins, juristes, aux membres du clergé et du Parlement et les convoque à des congrès afin d'affranchir les *Urnings* du joug de la loi et de l'opinion publique. Il demande

non seulement l'abrogation de l'article du code qui les opprime, mais la reconnaissance légale d'un troisième sexe : le *genre urnien*, la célébration officielle du mariage des couples d'*Urnings*, et la réforme du sentiment public. Les parents, dès qu'ils reconnaîtront ces goûts chez leurs enfants devront désormais favoriser la « *manifestation de la nature urnienne* » et faire rectifier en conséquence les registres de l'état civil !

La réforme proposée par Ulrichs n'a pas eu de succès ; mais le bruit fait autour de ses écrits a été assez considérable pour qu'un nommé W. Bernhardi, dans une brochure parue en 1882 (*Der Uranismus*, Berlin), se soit donné la peine de réfuter longuement des théories qui, cette fois, méritent bien la qualification de subversives.

La question en était là, lorsque parut, en 1870, le mémoire de Westphal (*Die conträre sexualempfindung, symptom eines nevropatischen (psychopatischen) Zustand. — Arch. f. Psych.*, bd. II, p. 73 — 108, Berlin), qui fondait définitivement le symptôme d'inversion.

Le professeur de Berlin présentait le sens

sexuel contre nature comme un symptôme d'un état névropathique ou psychopathique anormal. Utilisant les observations de cas semblables rapportés dans la littérature médicale, mettant à profit les données de Casper dans ses *Nouvelles cliniques : La Confession d'un Inconnu*, *Ma Confession*, récit d'un pédéraste, publié par Tardieu, et enfin les écrits d'Ulrichs, et rapprochant ces faits de deux cas qu'il venait d'observer, il établit que la sexualité contraire est une perversion instinctive des sensations sexuelles, « en ce sens qu'une femme est physiquement femme et psychiquement homme, et qu'un homme, au contraire, physiquement homme, est psychiquement femme ». Il met en relief les principaux caractères de cette disposition maladive : la congénitalité, l'identité des phénomènes chez les deux sexes, la précocité et l'exaltation des manifestations sexuelles, la conscience de la nature pathologique de l'état et l'hérédité chargée. Bien qu'il insiste sur la concomitance de certaines défectuosités de l'état mental, accès de manie, de mélancolie, tendance au vol, il laisse indécise la question de savoir si l'anomalie peut

ou non exister isolément; les observateurs qui le suivront auront à éclaircir ce point. Il avoue, en outre, que l'expression de *sens sexuel contraire* lui fut suggérée par un collègue très compétent en philologie, et qu'il avait vainement cherché lui-même une formule qui, rendant bien sa pensée, indiquât à la fois la perversion et l'ensemble des phémonènes qui s'y rapportent. Cette interversion pourrait, d'après lui, expliquer les mœurs de l'antiquité, l'amour grec.

Westphal donnait en même temps les deux premiers cas de sexualité contraire. Le premier, le plus caractéristique, est celui d'une femme de trente-cinq ans, dont le père s'est suicidé; le second, moins net parce qu'il s'y mêle une affaire de criminalité ordinaire, est celui d'un jeune homme de vingt-sept ans, sujet à des attaques épileptiformes.

Le travail du professeur de Berlin attira vivement l'attention des observateurs, en Allemagne d'abord, puis à l'étranger et enfin en France : Schmincke (1872), Scholz (1873), Gock (1875), Servaes, Westphal, pour la seconde fois (1876), Stark, Liman,

Krafft-Ebing dans une première étude suivie de plusieurs autres (1877), Derselbe (1879), Kelp (1880), Kirn, Furstner (1881), Sterz (1882), Rabow (1883), Scholz de nouveau (1884), Anjel (1885), Lewin et A. Moll (1891) en Allemagne; Tamassia (1878), Lombroso (1881), Contarano (1883) en Italie; Julius Krueg (1881), en Angleterre; Ladame (1889) en Suisse; Alder Blumer (1882), Schaw et Ferris (1883), Wise (1883), Savage (1884) en Amérique; Tarnowsky (1884) en Russie; Legrand du Saule et Vidal (1876), Ritti (1878), Charcot et Magnan (1882), Gley (1884), Lacassagne, Magnan, Chevalier (1885), Reuss, Legrain (1886), Binet, Ball (1887), Sérieux, Ballet (1888) en France, étudièrent le symptôme nouveau ou en donnèrent des observations. A mesure que les cas se multiplient, la signification de dégénérescence, un peu obscure au début, se confirme. Aujourd'hui, soixante cas environ ont été publiés, dont cinquante concernent des hommes et dix des femmes. Les plus remarquables figureront à leur place dans cet ouvrage; mais comme il serait sans grande utilité pour le lecteur d'entrer pour chacun des observateurs dans

des détails bibliographiques minutieux, je ne signalerai que les travaux les plus importants.

Il faut placer en tête les nombreux écrits de Krafft-Ebing. Le savant professeur de psychiâtrie de l'Université de Graz, a fait des perversions sexuelles une étude de prédilection et en a abondamment répandu la notion en Allemagne. Les divers mémoires qu'il a publiés sur ce sujet depuis 1877 se trouvent très heureusement résumés dans un traité d'ensemble dont le succès a été considérable au delà du Rhin. *(Psychopathia sexualis mit besonderer berücksichtigung der conträren sexualempfindung — Eine Klinisch-Forensische Studie — Psychopathie sexuelle et étude spéciale de la sexualité contraire. — Étude clinique et médico-légale.* — Ferdinand Enke, Sttugart, 1887). Ce livre est bourré de faits. Après avoir donné une classification méthodique des perversions de l'instinct sexuel, l'auteur les examine successivement et passe en revue les actes impulsifs auxquels elles donnent lieu. Arrivé à la sexualité contraire, s'appuyant sur un certain nombre d'observations, la plupart

personnelles, il conclut, devant la fréquence des troubles neuro ou psychopathiques concomitants, à un degré plus ou moins accusé de dégénérescence. Il reconnaît cependant deux formes principales, l'une congénitale, l'autre acquise.

En Russie, le travail le plus complet est celui de Tarnowsky, professeur à l'Académie impériale de Saint-Pétersbourg *(Die Krankaften Erscheinungen des geschlechtssinnes. — Eine forensische-psychiatrische Studie. — Les phénomènes morbides du sens sexuel. — Etude de psychiatrie médico-légale.* — Aug. Hirswald, Berlin, 1886.) On en trouvera une consciencieuse analyse dans la revue critique de Reuss sur les *Aberrations du sens génésique chez l'homme (An. d'hyg. publ. et de méd. légale*, t. XVI, 1886). L'auteur se base sur une pratique de vingt-cinq années, non comme médecin expert ou aliéniste, mais comme médecin consultant. Il prétend avoir observé, en dehors des malades des hôpitaux ou des prévenus, c'est-à-dire dans le monde, dans sa clientèle privée, un très grand nombre d'invertis. En tous cas, l'ouvrage est des plus riches en observations.

Tarnowsky s'efforce de dissocier les différentes variétés cliniques de l'aberration, et il montre, mieux qu'on ne l'avait fait avant lui, que, loin de relever d'une cause unique, la dégénérescence, elle résulte souvent d'affections cérébrales distinctes.

En France, le premier mémoire important est celui de MM. Charcot et Magnan : *Inversion du sens génital et autres perversions sexuelles. (Archives de Neurologie,* n° 7 et 12, 1882*).* Les savants médecins donnaient, entre autres, une observation qui excita vivement la curiosité, celle d'un homme de 31 ans, distingué, très cultivé et occupant une belle situation dans l'enseignement. Ils prouvent excellemment que l'anomalie ne saurait être considérée comme une monomanie instinctive, une entité morbide, mais qu'elle n'est qu'une épisode d'une maladie plus profonde, une des nombreuses singularités qu'offrent les sujets dégénérés. Pour mieux montrer que la forme des obsessions ne modifie en rien le fond même de l'affection, ils présentent quelques observations de perversions différentes, non moins étonnantes, mais écloses sur le même terrain, telles que

l'obsession génitale pour les clous des souliers des femmes, pour un bonnet de nuit, pour les tabliers blancs. Ils demandent dans les affaires de mœurs une expertise rigoureuse.

C'est à M. Magnan, il n'est que juste de le reconnaître, qu'on doit d'avoir pénétré plus avant dans le mécanisme et la genèse des anomalies sexuelles. Le savant aliéniste en a fait l'objet de recherches approfondies; non seulement il les a classées au point de vue psycho-physiologique, mais il en a établi toute la valeur séméiologique. Grâce à ses travaux, la doctrine de la dégénérescence héréditaire, un peu vague avec Morel (1851), a pris une consistance qu'on chercherait en vain à attaquer aujourd'hui. Dans son enseignement si profondément clinique, dans diverses publications, par des communications à l'Académie de Médecine (*Des aberrations, des anomalies et des perversions sexuelles.* — Séance du 13 janvier 1885), à la Société Médico-Psychologique (*Anomalies du sens génital.— Discussion sur la folie héréditaire*,1886),au IIe Congrès d'Anthropologie Criminelle tenu à Paris en 1889, dans les

thèses de ses élèves et en particulier le très substantiel mémoire de M. Sérieux *(Recherches cliniques sur les anomalies de l'instinct sexuel*, Paris 1888), le médecin de Sainte-Anne a montré que l'inversion, comme beaucoup d'autres désordres sexuels, n'est souvent qu'un syndrôme épisodique des héréditaires et qu'à ce titre, elle prend place à côté d'autres stigmates psychiques non moins curieux, tels que la dipsomanie, la kleptomanie, etc., impulsions dont il a mis en pleine évidence le caractère principal, c'est-à-dire la forme obsédante. Il range les intervertis parmi les spinaux cérébraux antérieurs.

Mais jusque-là le symptôme inversion n'était guère sorti de la spéculation psychiâtrique et des livres spéciaux. Assurément, les aliénistes avaient formulé les conclusions médico-légales qu'il comporte, mais il restait malgré tout une anomalie de salle de clinique. Deux éminents professeurs de médecine légale, M. Brouardel à Paris, M. Lacassagne à Lyon, l'introduisirent presque en même temps dans la science officielle et dans les ouvrages d'enseignement.

M. Brouardel, qui avait déjà corrigé en ce qu'elles avaient de trop absolu les données de Tardieu sur les effets physiques de la pédérastie *(Etude critique sur la valeur des signes attribués à la pédérastie. — An. d'hyg. publ. et de méd. lég.*, 1880), a fait des perversions sexuelles l'objet d'une série de leçons à la Faculté de Médecine (Voy. *Gaz. des Hop.*, 1886 et 1887). Il étudie successivement les aberrations innées, périodiques, acquises et établit que les actes invers peuvent affecter l'une ou l'autre de ces formes. Il montre en outre l'influence de certains arrêts de développement sur l'activité génésique, fixe les règles d'expertise et recommande dans la question médico-légale l'examen de l'état mental des prévenus, examen dont il ressort souvent qu'il faut ranger ces individus dans le domaine de la psychopathie. Un de ses élèves, M. Vibert (Art. *Pédérastie* du *Dict. de méd. et de chir. — Précis de médecine légale)* a vulgarisé l'enseignement du successeur de Tardieu.

De même, M. Lacassagne (Art. *Pédérastie* du *Dict. Encycl. — Précis de médecine judiciaire)* distingue la pédérastie des impul-

sions morbides. Mais c'est surtout dans ses brillantes leçons tant à la Faculté de Médecine qu'à la Faculté de Droit, que le professeur de Lyon a pu développer ses idées sur la criminalité génésique. Dans son enseignement, la hauteur des vues ne le cède en rien aux données pratiques. A maintes reprises, devant son auditoire universitaire, mon savant Maître a protesté contre le parti-pris de pudeur mal placée qui a fait trop longtemps négliger la question pathologique et médico-légale de la fonction de reproduction, a demandé des définitions claires, précises, comprises et admises par tous, a montré le bénéfice que l'on peut retirer de l'observation des animaux. Après ces considérations générales, il met en lumière la part des conditions sociales, du milieu, de l'hérédité et de la descendance sur la génèse des perversions sexuelles et aborde avec autorité le redoutable problème de la responsabilité, le plus souvent mal résolu par l'opinion publique et les juges. Quant à l'aberration contre nature, — on lui en doit une belle observation — il professe qu'elle relève de causes multiples, et, dans certains

cas, d'une sorte d'*hermaphrodisme moral.* De toute façon, il est nécessaire, dans l'expertise, après la recherche des signes physiques d'actes pervers, de procéder à l'examen de l'état mental du sujet.

Le syndrôme inversion était devenu une notion classique.

A mon tour, reprenant et développant un premier travail sur cette question *(De l'Inversion de l'instinct sexuel au point de vue médico-légal,* Paris, Doin, 1885), je me propose de déterminer, autant que possible, toutes les causes de la perversion, de fixer les caractères de ses diverses formes de façon à les opposer les unes aux autres, et d'esquisser à propos de chacune d'elles une solution médico-légale rationnelle.

DEUXIÈME PARTIE

—

ÉTUDE CLINIQUE

« Ces goûts abominables, d'où viennent ils ? — Partout d'une pauvreté d'organisation chez les jeunes gens, de la corruption de la tête dans les vieillards, de l'attrait de la beauté dans Athènes, de la disette des femmes dans Rome, de la crainte de la vérole à Paris. » (Diderot — *Suite de l'entretien du rêve de d'Alembert*).

Considérations générales. — Principaux caractères et principales formes d'inversion sexuelle. — Classification étiologique.

De tous les problèmes que soulève la question de l'inversion, le plus urgent à résoudre, parce qu'il est à la fois le plus complexe et le plus important, est celui de son étiologie. En face d'une pareille dérogation aux lois naturelles, le pourquoi et le comment préoc-

cupent avant tout l'esprit jusqu'à l'obsession. L'élément cause est le premier à rechercher dans tous les cas, car il est l'élément capital d'appréciation. En clinique, en esthétique, en morale, en médecine légale, ce qui donne le plus de poids aux considérants des opinions émises, c'est le facteur étiologique. De ce facteur dépend la forme de l'anomalie avec ses caractères propres, son cachet particulier; sur ce facteur, en grande partie, fondent, le clinicien son diagnostic, l'expert ses conclusions, le magistrat sa décision. C'est la cause surtout qui aide à trancher les questions de perversité ou de perversion, de vice ou de maladie, d'imputabilité ou d'irresponsabilité.

Une particularité significative en fait bien ressortir toute l'importance : le premier soin des penseurs et des observateurs— ou mieux, leur première prétention — a été de résoudre le point de vue étiologique. Toutes les explications possibles et imaginables ont été proposées, les unes bizarres et saugrenues, les autres méritant considération, scientifiques. Les métaphysiciens, les psychologues de l'ancienne manière ne pouvaient laisser pas-

ser une occasion si favorable à de subtils raisonnements ; partant d'idées préconçues, dédaignant les faits, mais s'appuyant sur la théorie des causes finales, quelques-uns — témoin Schopenhauer — ont abouti à des théories auxquelles vraiment on ne pouvait s'attendre. Les sociologues, les cliniciens, les anthropologistes et tous ceux qui ne sortent pas du domaine de l'observation, ont trouvé dans les faits eux-mêmes leur raison d'être, si bien qu'aujourd'hui on peut dire que l'étiologie immédiate de l'inversion est un problème à peu près résolu. Mais avant d'énumérer les causes plus ou moins directes qui la font naître, il me semble nécessaire de passer en revue les principaux caractères que l'aberration peut revêtir ; cet examen nous conduira naturellement à une classification logique de ses formes diverses.

Au point de vue de la relation existant entre la première manifestation de l'anomalie et l'âge du sujet chez lequel on l'observe, l'analyse distingue tout d'abord deux manières d'être principales : 1° l'une *acquise* ; l'anomalie ne se montre qu'à un certain âge, chez un individu primitivement sain de corps

et d'esprit, qui a possédé des aptitudes certaines en coït normal ; 2° l'autre *congénitale* ou innée ; l'anomalie se révèle, comme une tare originelle, dès l'enfance, dès les premières manifestations de la vie génésique, alors que des relations sexuelles quelconques n'ont pu avoir lieu.

Envisagées dans leur rapport avec l'interverti, les causes de l'inversion sont de deux sortes : 1° *objectives,* c'est-à-dire sociales, extérieures au porteur (milieu, entourage, conditions d'existence) ; 2° *subjectives*, c'est-à-dire individuelles, propres au malade, nées des défectuosités de son organisation (vice ou arrêt de développement, lésions des centres nerveux, dégénérescence).

Considérée dans sa durée, l'impulsion inverse peut-être : 1° *temporaire*, disparaître avec sa cause ; 2° *constante*, ne disparaître qu'avec l'instinct sexuel ; 3° *périodique*, c'est-à-dire d'accès.

Au point de vue de l'intensité de l'obsession, deux alernatives; l'aberration est : 1° *relative*, incomplète, c'est-à-dire que, tolérante, elle permet par intermittence les rapports réguliers ; 2° *absolue*, complète, et alors, intran-

sigeante, elle s'oppose aux relations sexuelles avec toute personne du sexe opposé.

Dans son caractère fondamental, l'anomalie comporte deux manières d'être : 1° l'une *artificielle*, c'est-à-dire factice, créée de toutes pièces par une éducation préalable, acceptée sinon cherchée ; 2° l'autre *instinctive*, c'est-à-dire spontanée en apparence car une initiation antérieure n'est pas nécessaire, mais subie, imposée en réalité.

Enfin l'aberration peut être chez l'interverti : 1° *isolée* ; elle constitue dans ce cas la seule tare ; 2° *accompagnée* ; d'autres étrangetés, tant dans l'ordre physique que moral, se constatent en même temps.

Appliquons aux faits ces données fournies par l'analyse et nous sommes conduits à admettre quatre ordres de causes d'inversion sexuelle et partant quatre formes principales :

I. — Elle est due à des causes objectives, sociales, au milieu ; elle est plus ou moins temporaire, relative, artificielle, isolée ; elle ne se montre guère qu'à un certain âge, chez un individu dont les impulsions ont d'abord été normales ; elle tient du vice et de la per-

versité : c'est l'*inversion acquise* ; c'est la *pédérastie* ou le *saphisme* proprement dits.

II. — Elle est sous la dépendance d'une organisation physique défectueuse, acquise dans certains cas (arrêts ou vices de développement à la puberté : féminisme, masculisme), congénitale dans d'autres (malformations diverses résultant d'un arrêt ou vice de développement pendant la période intra-utérine : hermaphrodisme, etc.).

III. — Elle est liée au cours de certaines maladies nerveuses ou mentales, à type défini, à lésions anatomiques des centres nerveux décrites ou soupçonnées (troubles de nutrition, de vascularisation ; modification de la substance cérébrale, altération de structure des éléments nerveux : atrophies, scléroses, dégénérescences, etc.), telles que la manie, l'épilepsie, la paralysie générale, etc., affections congénitales ou acquises.

Dans ces deux classes, l'inversion, loin de constituer chez l'individu qui la présente, le fait saillant, celui qui à lui seul accapare toute l'attention, n'existe que secondaire-

ment, en tant qu'exception, accident ou complication passagère d'un état général ou d'une affection déterminés par des causes sociales et individuelles isolées ou combinées. On peut de ces deux formes n'en faire qu'une : l'*inversion secondaire*.

IV. — Elle résulte d'une cause subjective, individuelle sans alliage ; elle est en général permanente, absolue, instinctive, toujours accompagnée d'un certain nombre d'autres anomalies ; elle apparaît dès la plus tendre enfance, sans éducation, comme première révélation de l'instinct sexuel : c'est un symptôme d'un état de dégénérescence des plus accusés qu'il faut mettre sur le compte de l'hérédité seule ; il y a perversion ; c'est l'*inversion congénitale*, l'*inversion proprement dite*.

Le tableau suivant résume clairement cette classification des différentes modalités de l'inversion sexuelle, telle que je la comprends, dans le sens le plus large du mot. Essentiellement étiologique, elle est clinique ; je la crois bonne, parce qu'elle me semble à la fois complète et incompressible.

I

Perversité. — Pédérastie et Saphisme proprements dits.

I. — Inversion acquise, artificielle.	1· Pédérastie ou saphisme par luxure. 2· Pédérastie ou saphisme professionnels. 3· Pédérastie ou saphisme de nécessité 4· Pédérastie ou saphisme par peur.	Facteurs sociologiques Milieu.

II

Viciation du type sexuel.

II. — Inversion secondaire.	1· Insexualité plus ou moins accusée résultant d'une malformation des organes génitaux avec retentissement sur les caractères sexuels secondaires.	(*a*) Acquise. (pendant l'adolescence)	Féminisme. Masculisme.	Facteurs sociologiques et individuels isolés ou combinés.
		(*b*) Congénitale. (datant de la vie fœtale).	Hypospadias. Volume exagéré du clitoris. Hermaphrodisme.	

III

Maladie mentale.

	2· Maladie mentale à lésions déterminées du système nerveux.	Manie. Mélancolie. Folie périodique. Délire chronique. Folie héréditaire. Epilepsie. Paralysie générale. Démence sénile.	

IV

Perversion. — Inversion proprement dite.

III. — Inversion congénitale, instinctive.	Dégénérescence	Facteurs individuels. Hérédité.

De ce tableau, il ressort que les facteurs mésologiques et anthropologiques seuls concourent à la production de l'anomalie, fait à rapprocher de cette constatation des médecins légistes, à savoir que parmi les courbes des différentes criminalités, celle des attentats dus à l'instinct sexuel est la plus indépendante des facteurs cosmiques.

Il est à remarquer en outre que, basée sur la génèse, l'étude de l'inversion est essentiellement polyclinique, puisqu'elle relève en somme de la pathologie sociale, de la tératologie, de l'aliénation mentale, de la psychologie morbide.

Voici la méthode que je suivrai dans l'examen de chacune de ces formes. Je procèderai comme en pathologie ordinaire : en regard du schéma de la maladie, je mettrai les observations, intégrales ou résumées ; elles constitueront pour le lecteur une véritable présentation de malades. Je ne ferai d'exception à cette règle que pour certaines modalités dont les représentants cliniques sont trop connus pour qu'il soit nécessaire de fournir des preuves particulières.

CHAPITRE I

—

SOCIOLOGIE

L'INVERSION ACQUISE : LE VICE

1° LE VICE CHEZ L'HOMME : LA PÉDÉRASTIE.

De nos jours, dans nos sociétés civilisées, la pédérastie se rencontre le plus ordinairement chez deux catégories bien distinctes d'individus; il ne faut pas confondre : 1° ceux qui s'y adonnent par *goût;* 2° ceux qui s'y livrent par *calcul.* Il est en outre, moins fréquents, des cas où elle s'offre comme le *seul moyen* de satisfaction génésique, et d'autres où elle est exclusivement pratiquée par *terreur* des suites de relations normales.

I. Elle est le résultat de la luxure et de la dépravation.

Dans cette classe rentrent ceux — et ceux-là seulement — qui offrent cette antinomie que pendant une partie plus ou moins longue de leur vie, ils ont possédé les aptitudes sexuelles normales, ont eu des relations régulières avec le sexe opposé, recherché et pratiqué le coït, procréé même et que, dans la suite, arrivés à un certain âge, après avoir épuisé toute la série des voluptés entre les deux sexes, par sensualité blasée, ils se sont adonnés à peu près exclusivement aux rapports contre nature : le vice s'est installé peu à peu, par degrés.

Il est des hommes pour qui la satisfaction de l'instinct sexuel est l'unique but, la seule préoccupation de la vie ; ils y subordonnent tout, y font concourir toutes leurs activités, y sacrifient tout. Une période de la maturité génitale se passe dans le commerce avec la femme ; mais à côté de l'usage, l'abus, et à côté de l'abus, la satiété. D'abord les jouissances licites sont poursuivies avec empor-

tement; toutefois, c'est là un ordinaire dont la monotonie et la fadeur ne tardent pas à se faire sentir. Sous l'influence d'ébranlements répétés, le système nerveux s'exacerbe maladivement, devient exigeant et a besoin d'excitations de plus en plus fortes. C'est ainsi qu'à un âge peu avancé, des individus se trouvent avoir parcouru tout le clavier lubrique et pratiqué toute les formes de débauche intersexuelle : un excès en appelle un autre. Cependant l'esprit n'est pas satisfait et la poursuite vers un idéal jamais atteint se complique bientôt de la défaillance de la puissance génésique peu à peu devenue réfractaire aux excitants naturels. L'image de la femme perd son éclat; on ne sait plus apprécier ses formes, sa grâce, son genre de beauté. A ce moment, par le repos et une sage direction de l'activité génésique, tout rentrerait dans l'ordre; mais ce n'est pas, dans nombre de cas, ce qui a lieu; la volonté parle encore quand les sens se taisent; les désirs persistent avec leur force première. tandis que la vitalité sexuelle baisse de jour en jour; en un mot, il n'y a plus concordance entre l'état des centres nerveux spinal

et cérébral. C'est la tête qui est « corrompue »; on veut sans pouvoir. L'imagination rêve, travaille, cherche, trouve ou invente. Il faut à tout prix pour réveiller une énergie disparue des excitants nouveaux, des raffinements jusqu'ici inconnus. Des désirs obscurs, inavoués, se précisent : on recherchera chez la femme les traits, la forme générale, la poitrine plate, le bassin étroit, les cheveux courts de l'homme et peut-être retrouvera-t-on momentanément la vigueur d'autrefois. C'est reculer pour mieux sauter; la femme décidément laisse impuissant et finit par n'inspirer que du dégoût; en revanche les actes contre nature n'apparaissent plus avec ce caractère répugnant sous lequel on les avait toujours vus. C'est alors qu'en désespoir de cause, les vieux débauchés ont recours au seul moyen qui leur reste pour satisfaire leurs désirs, à la pédérastie.

Mais dans cette abjection même, il y a des degrés. La pédérastie active est d'abord pratiquée exclusivement; elle suffit à produire l'excitation et la sensation recherchées; la nouvelle situation sexuelle de ces individus

leur refait une puissance et rend possibles des jouissances qu'ils ne trouvent plus nulle part.

A la longue, l'aptitude à la pédérastie active se paralysant à son tour, ils se livrent à la pédérastie passive qui peut faire momentanément recouvrer le rôle actif ou constitue une compensation, et enfin à l'onanisme buccal, dernier terme de la dépravation, fin de toute puissance génésique.

Habitudes et abus des plaisirs sexuels, satiété et neurasthénie consécutives, impuissance vis à vis de la femme, dégoût des relations naturelles, pédérastie, telle est en résumé la filière que suivent ordinairement ceux que Casper et Tardieu regardaient comme de vieux libertins à bout de ressources Ajoutons-y encore comme conditions de genèse souvent concomitantes, l'esprit d'imitation, cette marque du peu de personnalité chez les individus, la curiosité malsaine de l'inéprouvé, l'amour de l'extraordinaire, le désir d'étonner, une certaine fanfaronnade du vice, la faiblesse des pouvoirs modérateurs, l'absence du sens moral, quand, dès l'adolescence, l'onanisme solitaire n'a

pas déterminé la neurasthénie sexuelle et amoindri le penchant vers la femme.

Les pédérastes par goût se rencontrent dans toutes les classes de la société, en haut comme en bas. Souvent, ce sont des hommes instruits, distingués, délicats même, occupant dans le monde une place en vue, une belle situation, jouissant de toutes leurs facultés et d'une raison parfaite ; ils ont quelquefois grand nom, grande fortune, femme, enfants, tout ce qui fait ordinairement le bonheur. Ils s'acquittent avec habileté de leurs fonctions, paraissent avoir une vie régulière ; rien ne laisse transpirer l'aberration, lorsqu'un beau jour arrive qui compromet, nom, famille, situation, fortune et brise tout un passé d'honneur et de travail. La passion les domine à ce point qu'ils ne reculent devant aucune compromission, devant aucun danger pour la satisfaire; ils s'exposent délibérément à l'escroquerie, au chantage, au vol et même à l'assassinat.

En langage technique, ces individus, véritables coureurs de petits garçons, se désignent sous le nom d'*amateurs* ou de *rivettes*.

On peut les regarder comme les vrais pédérastes ; ce sont eux qui font vivre et entretiennent la prostitution pédéraste dont ils achètent les complaisances.

En somme, dans ce cas, la pédérastie apparaît plutôt comme un moyen d'excitation que comme un but ; et c'est le rôle actif qui, la plupart du temps, en est l'expression adéquate

II. Elle est un métier, une profession.

Il est à peine besoin de faire remarquer que cette seconde modalité vise la *prostitution pédéraste*, c'est-à-dire l'ignoble corporation de tous ceux dont les charmes sont à vendre au plus offrant, de ceux qu'on peut appeler sans exagération des *hommes publics*.

La notion professionnelle domine cette forme. Mise en coupe réglée des passions d'autrui, spéculation sur le vice, trafic du corps, vénalité des faveurs, tout cela se pratique, s'enseigne, se transmet, est élevé à la hauteur d'une industrie ou d'un art. Il y a plus, c'est une carrière librement choisie :

on est pédéraste comme on est maçon, peu importe qu'on en ait ou non les aptitudes et les goûts. Que voulez-vous? il faut bien vivre, c'est un moyen comme un autre.

J'emprunterai à Tardieu, Casper, Brouardel et surtout à Carlier les éléments d'une description sommaire de la prostitution masculine, telle qu'elle existe de nos jours dans les grandes villes et en particulier à Paris ; au lecteur d'attribuer *suum cuique*.

Le monde de la pédérastie constitue au milieu de la société un monde à part, — ajoutons: et à l'envers, — fermé, inaccessible au profane, qui a son histoire, son organisation, sa langue, son personnel, sa hiérarchie, son recrutement, son enseignement, ses traditions, ses modes, sa tenue, ses procédés, sa criminalité, sa solidarité et sa psychologie ; par où il est démontré que ce monde-là ne se refuse rien.

Premier point : la prostitution antiphysique est partie intégrante de la prostitution féminine. Etablir un parallèle entre elles, montrer leur analogie, leur identité d'organisation, leur unité complète, c'est là, je crois, la meilleure façon de faire voir la

pédérastie sous son vrai jour. La première, on l'a dit, est le complément de la seconde : elle en est aussi la copie servile. « Leurs moyens d'action sont les mêmes : l'une comme l'autre, elles ont leurs insoumises, leurs entreteneurs, leurs entretenues, leurs raccrocheuses, leurs proxénètes, leurs maisons et leurs souteneurs. Ce qui les différencie l'une de l'autre, c'est que l'une est règlementée et que l'autre ne l'est pas ; c'est que la prostitution féminine, à laquelle la règlementation donne une sorte de caractère officiel, s'empare indistinctement de tous les quartiers de Paris, tandis que l'autre se circonscrit d'elle-même dans certains endroits plus spécialement favorables aux conditions nécessaires à son existence toujours clandestine ; mais l'une et l'autre sont sœurs jumelles. Le pédéraste qui cherche aventure, la trouve tout aussi facilement sur la voie publique, que le viveur y rencontre une compagne à laquelle il voudrait faire partager un souper ».

Ces deux prostitutions vivent, et, pour employer le terme consacré, travaillent côte à côte dans le meilleur accord ; elles sont si

sympathiques l'une à l'autre, qu'elles s'entr'aident mutuellement. Les raccrocheurs assistent les filles détenues à Saint-Lazare en leur faisant parvenir et des provisions et de l'argent ; les filles, de leur côté, viennent à leur secours, lorsqu'ils sont détenus ou malades à l'hôpital. Ce mutuel appui se confirme encore en d'autres échanges de bons procédés : indications d'affiliés, cessions de clients, courtages de toutes sortes. En un mot, « il existe un tel concert entre la pédérastie et la prostitution, ces deux choses sont tellement deux parties d'un même tout, que souvent les dangers qu'elles offrent, les scandales qu'elles occasionnent, sont le résultat d'une alliance commune ». (Carlier).

Les pédérastes se divisent en deux catégories bien tranchées : 1° les *amateurs* ; je viens d'en parler ; ils paient ; 2° les *prostitués* ; avant une jouissance, ils recherchent un moyen d'existence ; de gré ou de force, ils se font payer leurs complaisances. Ces deux catégories se distinguent l'une de l'autre par leurs habitudes, leur manière d'être et leur tenue extérieure.

Les *amateurs*, raison d'être des prostitués,

véritables servants et banquiers de la pédérastie, perpétuent cette plaie sociale. Ce sont les plus coupables : ils n'ont jamais eu les mauvais conseils de la misère. Ils circulent comme tous ; on les côtoie ; rien ne les distingue, rien ne les trahit aux yeux du monde. Les uns demandent de temps à autre à un ami de hasard, à un prostitué une fois rencontré et jamais revu, un plaisir tarifié et débattu ; d'autres, ceux qu'on appelle les *entreteneurs*, s'attachent personnellement et exclusivement un prostitué comme on prend une maîtresse, l'installent plus ou moins luxueusement, suivant leurs moyens, dans un garni, un petit logement, voire un hôtel, défrayent toutes ses dépenses, s'en montrent jaloux, l'entretiennent, lui servent de protecteurs, au sens galant des mots.

Les *prostitués* peuvent se classer en : 1° *insoumis*, 2° *entretenus*, 3° *raccrocheurs*, hiérarchie dont l'analogie avec celle des filles publiques explique suffisamment les termes et dont ils gravissent un à un les degrés. Les prostitués tout jeunes prennent le nom de *petits jésus* ; lorsqu'ils ont vieilli, ils deviennent des *jésus* ; l'aboutissant de

cette honteuse ascension, c'est la *tante*, c'est-à-dire le maître chanteur. Tous — fait capital, indifférence qui légitime bien la notion du métier — sont tour à tour, sans préférence, pédérastes actifs ou pédérastes passifs, suivant la fantaisie des amateurs qui les payent.

Les *petits jésus* fournissent les *honteuses* et les *entretenus*.

Les *honteuses* sont de malheureux enfants, fils d'ouvriers, commis, petits employés, apprentis que la paresse, les habitudes vicieuses de l'enfance, l'influence du séjour dans les grandes villes (Brouardel), la promiscuité des centres ouvriers, l'abandon des parents prédisposent à tous les vices. Qui l'eût cru ? la pédérastie s'enseigne, a ses professeurs. Un beau soir, à la sortie de l'atelier ou du magasin, un jour d'oisiveté ou de chômage, l'adolescent a rencontré un raccrocheur qui a fait de lui une victime et un élève, qui l'a dressé, lui a enseigné l'art du racolage, l'a aidé de ses conseils et de ses ressources, l'a *soutenu* en l'exploitant, et voilà un petit *commis de pédérastie* (Brouardel) de plus. « Nous avons nous-même

connu, dit M. Carlier, une sorte de professeur de maintien qui, moyennant rétribution, enseignait l'usage des belles manières. Très vieux déjà, la bouche ornée d'un ratelier, et la tête d'une perruque, le visage couvert de fard, vêtu en tout jeune homme, il opérait devant ses élèves en leur faisant répéter ses leçons ». L'initiation et l'éducation achevées, les néophytes ne tardent pas à voler de leurs propres ailes et s'essayent, timidement et en se cachant tout d'abord, au racolage pour leur compte, puis avec assurance, ouvertement.

Le but et le rêve de tout petit jésus est d'arriver à se faire entretenir avec domicile particulier, luxe, oisiveté, mensualité, domesticité, etc., et souvent ces drôles y parviennent. Ils jouent alors à la femme entretenue. Quelquefois il y a cohabitation véritable, un *collage* en règle, quand il ne s'agit pas de concubinage au domicile conjugal même, d'un ménage à trois où une malheureuse femme ne figure que pour cacher l'infamie du mari.

Les *jésus* ne sont que les insoumis chez lesquels avec l'âge, l'expérience, l'audace et

le cynisme ont grandi. Ils représentent la prostitution ostensible, celle qui s'affiche au grand jour, raccroche effrontément, est une occasion de scandales. Ils ont totalement abjuré toute virilité et fait un pas de plus dans l'abjection. Ils constituent la catégorie des *raccrocheurs*, se décomposant elle-même en *persilleuses*, *travailleuses*, *pierreuses*. On voit qu'entre eux et les filles publiques isolées, il n'y a que la différence du sexe; eux-mêmes s'intitulent *filles galantes*.

Tous les prostitués, *petits jésus* ou *jésus*, s'offrent publiquement. Les concerts en plein air, le soir, les promenades publiques, les boulevards, certains passages couverts, les environs de l'Opéra, le Palais-Royal sont leurs champs de bataille favoris : mise excentrique, œillades, minauderies, papillonnages, agaceries, sourires, tout est mis en œuvre pour attirer le client. On connaît le fameux portrait de Tardieu décrivant l'habitus des pédérastes : « Les cheveux frisés, le teint fardé, le col ainsi découvert, la taille serrée de manière à faire saillir les formes, les doigts, les oreilles, la poitrine chargés de bijoux, toute la personne exhalant l'odeur

des parfums les plus pénétrants et dans la main un mouchoir, des fleurs ou quelque travail d'aiguille : telle est la physionomie étrange, repoussante et à bon droit suspecte, qui trahit les pédérastes. Un trait non moins caractéristique et que j'ai observé cent fois, c'est le contraste de cette fausse élégance et de ce culte extérieur de la personne avec une malpropreté sordide qui suffirait à elle seule pour éloigner de ces misérables. » Chose curieuse, ce portrait reproduit presque trait pour trait celui que nous ont laissé les auteurs latins : même tenue excentrique, mêmes démarche nonchalante et gestes lascifs, même langueur du regard, même profusion de parfums et, à part le *doigt impudique*. même habitus général d'obscénité. Notons en passant une autre coïncidence : lès *cynèdes* à Rome, comme nous l'avons vu, portaient de préférence des vêtements de couleur verte. Or, on a arrêté, il y a quelques années, à Paris, une bande de pédérastes qui, comme signe conventionnel, avaient adopté une *cravate verte* (Affaire Gilles et Abadie). Faut-il voir dans ces faits simplement le hasard ou bien la tradition si tenace en pareille matière?

Quoi qu'il en soit, ainsi accoutrés, ils vont et viennent, forçant l'attention, poussant de petits éclats de rire aigus, isolés ou deux à deux, marchant avec affectation en se dandinant sur les hanches, la poitrine offerte, les fesses proéminentes, la bouche en cœur, le regard mourant, provocateurs, un sourire à l'adresse de tous ceux qu'ils croisent. Quelquefois ce manège n'aboutit qu'à une vigoureuse correction, mais si séduction s'en suit, une voiture de place, un hôtel borgne, un restaurant, une maison de passe *ad hoc*, un établissement de bains, toutes installations connues d'eux et tenues par d'anciens pédérastes retraités ou devenus proxénètes, est là tout près et tout prêt à abriter les amours de l'horrible couple.

Voici à présent le criminel derrière l'homme vénal. Donnant donnant, de gré ou de force, telle est la devise du pédéraste. De force, disons-nous : il n'est pas de moyens auxquels ils n'aient recours ; escroqueries, vols simples ou avec violences, chantage, meurtre, ils ne reculent devant rien. « A Paris, disait un magistrat, le baron A. de Saint-Didier, à propos de l'affaire de la rue du Rempart (1845),

la pédérastie est l'école à laquelle se forment les plus habiles et les plus audacieux criminels ». Elle semble pousser au crime. Cette alliance de la prostitution antiphysique avec la grande criminalité renforce si bien la notion de métier qui, suivant moi, caractérise cette forme, elle montre à tel point le peu d'importance de la véritable vocation, que je crois quelques détails nécessaires.

Dans la voie du crime, il y a des degrés.

Tout prostitué est plus ou moins un voleur. L'indélicatesse est dans les habitudes de ces gens-là. Ils s'emparent de tout ce qui est à leur portée : bijoux, soieries, dentelles, dans un magasin ; lettres, papiers de famille, argent, dans les domiciles particuliers où on les a conduits.

Mais ce n'est là que la menue monnaie de l'exploitation. Il existe toute une catégorie de prostitués qui cultivent plus spécialement le vol et le chantage. Le pédéraste devenu vieux s'est fait escroc, ce qui en argot s'appelle *s'occuper de politique*.

Le type de cet industriel est la *tante*, ce héros de cour d'assises. La *tante*, produit hybride de l'amour naturel et de la pédérastie,

souteneur de femme et souteneur de pédéraste, pédéraste passif à l'occasion, mais sans conviction, escarpe dans toute la force du terme, est un malfaiteur de l'espèce la plus redoutable, qui n'a qu'un objectif, l'argent des autres, et qui, loin d'y chercher un plaisir, ne voit dans les habitudes contre nature qu'un moyen de mettre en son pouvoir des victimes dont il aura facilement raison. Il a le génie de ce genre de chantage dont Lacenaire paraît être l'inventeur. Le chantage, il le pratique au *saute-dessus*, au faux agent secret, à l'aide de menaces, de violences, seul ou avec un complice ou en participation avec toute une association.

Souvent il est *leveur* et *chanteur* à la fois. « Après avoir provoqué à la débauche, dit Tardieu, celui qui a eu le malheur de les aborder, ils changent tout à coup de ton, le prennent, comme ils disent, au *saute-dessus*, et, se donnant pour agents de l'autorité, les menacent d'une arrestation qu'ils consentent à grand'peine à ne pas faire si leur discrétion est largement rétribuée. »

D'autrefois, ils s'adjoignent un *petit jésus* qu'ils appellent *clerc* ou *outil* — toujours

l'idée de métier — dont la mission est de *lever*, à l'aide de manœuvres obscènes qu'ils appellent la *poussette* ou *faire de la dentelle*, et attirer dans un piège la victime que le maître chanteur rançonnera au moment favorable en la menaçant d'une dénonciation, en se disant parent du complice ou agent des mœurs. Pour réussir il ne faut que de l'audace.

Dans certains cas, ils font le coup de l'escarpe, pratiquent l'attaque nocturne, et, au besoin, jouent du couteau.

L'assassinat est loin d'être rare. On trouve la pédérastie comme instigatrice du crime, dans les assassinats de Tessié en 1838, de Ward en 1844, de Benoit et de Bérard en 1850, de Bivet et de Letellier en 1857, de l'enfant Saurel en 1866, de Robin en 1877. (Lacassagne).

Il est des cas où le chantage est l'œuvre d'une association qui, avec des ruses infernales, des combinaisons machiavéliques, une fois qu'elle possède des renseignements précis sur le nom, la position, la famille, la situation de fortune d'un amateur, l'exploite sans pitié, comme on ferait d'une mine, et

lui soutire son dernier sou, grâce aux lettres, documents, papiers de famille, pièces compromettantes dérobées par le *jésus* favori de cet amateur. Pour éviter le déshonneur du nom et de la famille, un divorce, une ruine commerciale, la perte d'une situation, pour défendre en un mot leurs intérêts les plus chers et éviter un scandale, les malheureuses victimes se laissent rançonner et dépouiller en détail, toujours menacées de dénonciation ou de révélations, passant une vie effroyable, dans des tourments et des transes perpétuelles. Une fortune est vite fondue dans cet horrible creuset. Il y a pire : cette exploitation se cède et se vend comme une clientèle. Carlier cite le cas d'un vieux célibataire, ancienne *rivette*, qui, à sa mort, laissa un cahier de comptabilité fort bien tenu avec ce titre : *Mes tourments et ma tranquillité*, où étaient inscrites cinq cent seize mentions de sommes variées ! Il avait été exploité par plusieurs générations de maîtres chanteurs. Tardieu rapporte l'aveu d'un pédéraste à un président de tribunal au sujet de l'exploitation d'un savant très haut placé : « Ce n'est pas 50,000 francs, c'est plus de

100,000 francs qu'il a donnés ; ça dure depuis trente ans ; on se le repassait. Il a donné ainsi à des individus qui sont morts et à d'autres qui se sont retirés des affaires. »

Il me semble maintenant que le côté industriel du vice est suffisamment établi.

Rien de plus curieux que la solidarité et le cosmopolitisme des affiliés de la secte. Il s'en trouve partout et il existe entre eux une sorte de franc-maçonnerie qui les fait se reconnaître n'importe où, immédiatement, à première vue. Ils s'entendent, se comprennent sans parler la même langue et se soutiennent mutuellement, grâce à un *je ne sais quoi* qui échappe au commun des mortels. Si l'un d'eux arrive dans un pays où il ne connaît personne, ils se chargent de le présenter à des confrères qui l'accueillent à bras ouverts dans leurs sociétés ou qui, en lui payant ses faveurs, lui procurent le moyen de vivre s'il est sans ressources. La confidence faite à Casper par un pédéraste allemand est des plus nettes à cet égard : « Nous nous reconnaissons de suite par un simple regard et je ne me suis jamais trompé en prenant quelques précautions. Sur le Righi,

à Palerme, au Louvre, dans les montagnes de l'Ecosse, à Saint-Pétersbourg, en débarquant à Barcelone, j'ai reconnu en une seconde des pédérastes que je n'avais jamais vus. » Carlier rapporte d'autre part une lettre d'un pédéraste suisse, écrite d'Angleterre, adressée à un Suédois qui habite ordinairement Rome (où il est valet de chambre à tout faire chez un grand seigneur russe) et qui se trouve momentanément à Paris l'hôte d'un comte italien, son amant de cœur et son ancien maître, lettre où sont passés en revue tous les faits et gestes internationaux intéressant la corporation.

Nous voici arrivés à la psychologie du pédéraste. Ne vous étonnez pas : cet accouplement de termes est pleinement justifié, car rien n'est plus singulier et plus intéressant que l'étude de l'état mental des « individus du troisième sexe » comme les appelle Balzac. Ne vous étonnez pas et rappelez-vous — c'est ici le cas — les notions d'organisation physique et morale sexuelle comparée que j'ai résumées en tête de ce travail.

Dans le monde de la pédérastie, tout est

renversé, comme à rebours. Le pédéraste vit, sent, pense, veut, agit tout différemment que le reste des hommes : un abîme l'en sépare. Les pratiques contre nature, en effet, ont pour résultat fatal une altération de la personnalité psychique consistant essentiellement dans une transposition, un renversement des qualités caractéristiques du sexe, dans l'effémination pour tout dire.

Il est évident qu'un rapport anormal fortuit, accidentel, peut ne pas laisser de traces dans l'esprit et que l'oubli et le retour à la vie régulière sont choses parfaitement possibles; mais à la longue, par la répétition des mêmes actes, par la persistance des mêmes habitudes, la neurasthénie aidant, la modification psycho-sexuelle devient profonde et imprègne tout l'être; elle est alors inguérissable; le pédéraste par vice ressemble au pédéraste-né; l'artificiel est devenu le permanent, une seconde nature. N'exagérons pas, ils perdent un sexe sans acquérir l'autre; hommes par le physique, ils ne sont que des *néo-femmes* par le moral, leur manière d'être, la sensibité, l'intelligence et le caractère. Ils sont autant *asexués* que *désexués*.

S'ils ne parviennent pas, à leur grand regret, à être femmes, ce n'est certes pas faute de les imiter ou plutôt de les singer. Ressembler aux femmes du monde et du demi-monde, telle est leur constante préoccupation.

On retrouve cette tendance au renversement des rôles dans leurs allures, leurs goûts, leurs besoins, leur façon de s'habiller; des femmes, ils s'ingénient à imiter la mignardise et l'intonation de voix, la gentillesse et les petits gestes coquets. Ils ont comme elles la passion de la toilette, des parures, des couleurs voyantes, des dentelles, des colifichets, des petits riens, des bijoux, de tout ce qui brille et aussi celle des parfums et du fard. Ils s'épilent soigneusement. Toujours sur eux on trouve un arsenal particulier, un miroir, un peigne, un flacon d'odeur, un éventail, une boîte de poudre de riz. Un de leurs grands plaisirs est de s'habiller en femmes, avec force couronnes, guirlandes et fleurs dans les cheveux.

De l'autre sexe, ils ont la tournure d'esprit, les puériles conceptions, le culte des faits insignifiants, l'exagération de l'instinct

destructeur, l'aptitude à saisir les ridicules, l'amour du verbiage. Il faudrait voir ces hommes-femmes dans leurs réunions mondaines, soirées dansantes, fêtes patronales, adieux à la vie de garçon, soirées de fiançailles — ô euphémismes ! — on chante, on brode, on tapisse, on fait des fleurs et on babille, on caquette et surtout on médit « avec cet esprit de dénigrement qu'on ne rencontre que chez certaines vieilles filles » remarque Carlier ; tout cela d'une voix douce, au timbre ridiculement élevé, en minaudant. Leurs scènes de jalousie se terminent fréquemment par des attaques de nerfs ; peut-être, petites maîtresses jusqu'au bout, ont-ils des vapeurs ! Dans la conversation, ils s'appellent « ma chère, ma toute belle », dans les lettres « ma chérie, ma rose », dans leurs querelles « p....., voleuses » ; vantant la séduction d'un d'entre eux, ils disent « c'est une chatte » ; si on les malmène, ils répondent « vous n'êtes pas galant avec les dames » ou « vous êtes un lâche de maltraiter une faible fille comme moi ». En cour d'assises, déposant sur son agresseur, un pédéraste s'écria : « Ah ! le misérable, il m'a frappé

dans le bassin ! » Ils ne se désignent, dans leurs noms de guerre, que par des appellations féminines, tirées de la noblesse « la Maintenon, la princesse Salomé », du théâtre « Fœdora, Adrienne Lecouvreur », de la galanterie « Cora Pearl, la Schneider », de la nationalité « la belle allemande », d'un défaut « la déhanchée », d'un travers « la poudre de riz ». (Carlier)

Est-il besoin de dire que cette effémination a son retentissement sur le caractère? Ils sont capricieux, envieux, vindicatifs. Chez eux, nulle énergie, nulle virilité, et, ce qui est synonyme, nulle confiance en soi. Ils passent d'un égoïsme incroyable à la sensiblerie qui pleure. Mensonge, délation, lâcheté, oblitération du sens moral, tel est leur apanage; la lettre anonyme est l'expression la plus exacte de leur courage. Le mépris d'eux-mêmes s'allie à la peur du mépris public. Ils se gardent bien, s'il leur faut embrasser une profession supplémentaire, de choisir celle qui demande des qualités d'homme; ils sont, au contraire, ouvriers en fleurs, en tapisserie, à l'aiguille, modistes, repasseurs, blanchisseurs, couturiers. Ils ne dédaignent en un

mot aucune des menues occupations de l'autre sexe.

Il est temps d'aborder le point capital, leur situation génésique. Tous les pédérastes avérés n'éprouvent pour la femme et l'amour naturel que répulsion et dégoût; quand l'aberration est pleinement installée, l'impuissance en face de l'autre sexe est à peu près radicale. S'ils se marient ou prennent une maîtresse, ce n'est qu'une question d'argent ou un moyen de sauvegarder les apparences. En revanche leur passion contre nature atteint parfois un degré d'emportement et d'exaltation inouïe. Ils sont jaloux, mais à leur façon; leur jalousie est un mélange de sensualité en danger, d'amour-propre froissé et surtout d'intérêts lésés. Nulle parfois, elle allie à d'étranges tolérances une susceptibilité incroyable ; elle les aveugle et peut les pousser au crime. On a rapporté des cas de pédérastes qui dans un accès de rage jalouse ont à coups de dents déchiré le ventre ou arraché la peau du scrotum et de la verge à un camarade.

Enfin — ne sortirons-nous jamais de ce funeste empire ? — il reste maintenant à

parler de la façon dont ces gens-là s'aiment, mais à quoi bon, puisqu'ils s'aiment? et qu'importe le procédé devant la raison d'être? Le pourquoi désintéresse du comment. Glissons : baisers, caresses, manipulations, attouchements variés, manœuvres diverses de masturbation réciproque, coït périnéal, anal, buccal, faites toutes les suppositions, vous ne risquez pas de vous tromper.

Tel est le tableau de la prostitution pédéraste actuelle. Ce serait une erreur de croire qu'elle n'existe qu'à Paris; elle a ses adeptes partout, en province comme à l'étranger, dans toutes les grandes villes, dans toutes les capitales, à Rome, à Berlin, à Vienne, à Londres, à Saint-Pétersbourg. Le vice n'est l'apanage d'aucun peuple et d'aucune forme de gouvernement.

En dix ans, de 1860 à 1870, d'après Carlier, la préfecture de police s'est occupée de 6,342 pédérastes sur lesquels 2,049 étaient originaires de Paris, 3,709 de la province et 584 étaient étrangers.

Pour la province, je me bornerai à rappeler le procès d'Amiens en 1850, et les bruyants

scandales d'Auch, de Bordeaux, de Béziers, 1878-1880.

En Italie, la pédérastie fait une concurrence sérieuse à la prostitution féminine ; le proxénète, à Rome, à Naples, poursuit l'étranger en lui offrant, au choix, un *abatino*, un *piccolo bambino*, une *bella ragazza* ou une *bello ragazzo*.

En Allemagne, elle est aussi répandue. On connaît les études de Casper, le procès du comte Caylus, l'organisateur et chef d'une bande de sept pédérastes à Berlin, les fameuses brochures de Carl Heinrich Ulrichs. Un article du Code pénal a dû en faire un délit.

En Angleterre, si la langue, pudibonde, ne possède pas de terme correspondant à celui de pédérastie, l'*innatural*, le *nameless crime* est chose connue et pratiquée; les travaux de Taylor, l'existence de certaines tavernes à Londres, la retentissante affaire des petits télégraphistes, les divulgations de la *Pall Mall Gazette* en sont la preuve.

En Russie et surtout à Saint-Pétersbourg, d'après Tarnowsky, il existe, grâce aux établissements de bains à cabines isolées et

au nombreux personnel de baigneurs, une foule de pédérastes prostitués qui forment en quelque sorte une société close. Le tarif d'un cynède est à peu près le même que celui d'une femme publique. Les baigneurs n'exercent jamais de chantage; ils se prostituent simplement, mettent les bénéfices en commun, puis partagent les profits de l'association. Les pédérastes passifs, en dehors des garçons de bains, se recrutent parmi les jeunes cochers de fiacres, les gardes de nuit et les apprentis. Les gens du peuple, soit qu'ils acceptent ou déclinent l'honneur qu'on veut leur faire, regardent comme nullement offensantes les propositions des *Messieurs* pour les *jeux aristocratiques*, comme ils disent. Jamais il ne leur vient à l'idée de les dénoncer, de faire intervenir la police.

En résumé, dans cette seconde forme, quelque part qu'on la rencontre, l'inversion reste identique à elle-même avec son caractère factice et artificiel. Ce n'est plus un plaisir dépravé, un besoin anormal qui en est la marque; elle est un moyen, un procédé; tout y est conscient, réfléchi, raisonné, mé-

thodique; le vice prend les proportions d'un gagne-pain voulu et cherché, dans lequel le goût, l'âge et les pratiques n'ont qu'une importance tout à fait secondaire.

III. — *Elle est une conséquence directe du milieu social fait à l'individu.*

Il s'agit de la *pédérastie de nécessité;* remarquez que cette formule a pour but de bien faire ressortir le caractère principal de cette troisième modalité du vice et non la prétention de lui servir d'excuse.

C'est un fait d'expérience : toutes les fois que, pour une raison ou pour une autre, on réunit et on fait vivre en commun, en les séquestrant, un grand nombre d'individus du même sexe à l'exclusion de l'autre, on voit naître et se développer presque fatalement, comme une sorte de miasme, la dépravation qui pousse ces individus aux rapprochements contre nature, la perversion endémo-épidémique des masses, l'inversion des *agglomérations exclusives*, pour nous servir d'une expression empruntée à nous-mêmes. Sont, à

ce point de vue, corruptrices, toutes les grandes collectivités, quelles qu'elles soient, pénitentiaires, militaires, religieuses, hospitalières, industrielles, scolaires.

La nécessité dont je parle est la résultante de trois facteurs associés le plus souvent, mais qui ne doivent pas être confondus : la continence, la séquestration, la vie en commun. Quelques mots sur chacun d'eux.

La faim et l'amour, il est presque banal de le dire, mènent le monde; en d'autres termes, les instincts de conservation et de reproduction exigent impérieusement satisfaction. Mais si la faim est un besoin purement viscéral, l'amour, loi générale des êtres, est en même temps une fonction dont l'exercice devient une condition de santé physique et psychique, double raison de sa souveraine puissance, et, on a beau argumenter, la continence est à ce point douloureuse qu'elle constitue une impossibilité physiologique, et à ce point anti-naturelle, que le célibat, obéissant à des considérations d'ordre religieux, moral, économique, social, peu importe, est une erreur du jugement. Le coït est sain en

soi et dans ses effets : il est éminemment sédateur. Qui n'a connu les tourments, l'état d'irritation générale et les insomnies de l'abstinence sexuelle prolongée, ne peut apprécier à leur juste valeur le bien-être et la quiétude qui résultent des rapports sexuels réguliers. Avant, sans parler des cruelles manifestations de la chair, les obsessions tyranniques, les hallucinations obscènes, la rumination érotique ; après, la liberté de l'esprit, l'aptitude au travail, la décompression mentale. Quoi d'étonnant, quand on voit des individus libres de leurs mouvements, commettre toutes les folies par passion amoureuse, toucher à l'héroïsme comme à la lâcheté, quoi d'étonnant que d'autres hommes, aux mêmes impulsions, aux pouvoirs modérateurs affaiblis, mais sevrés de toute relation avec l'autre sexe, neurasthéniés pour cette raison même, succombent et cherchent une compensation quelconque ? Si la satiété et le famélisme conduisent à des perversions hors nature de l'appétit, aux épices et au cannibalisme, l'abus comme la privation des jouissances naturelles aboutissent à la pédérastie.

La réclusion, pour jouer un rôle moins actif, possède cependant une réelle influence. Elle agit surtout par l'énervement qu'entraîne la privation de la liberté, par la limitation forcée qu'elle apporte dans les relations sociales en général, le confinement dans un espace plus ou moins restreint, la monotonie de l'existence, l'oisiveté et la sédentarité, toutes conditions favorables, quand une alimentation défectueuse en quantité, qualité et variété ne vient pas s'y ajouter, à l'affaiblissement de la volonté et à la neurasthénie, toutes conditions peu faites pour distraire celui qui les subit des excitations adressées à son cerveau oisif par ses organes inoccupés.

Impossible enfin de méconnaître les pernicieux effets de la vie en commun. Parquer dans une enceinte plus ou moins limitée un certain nombre d'individus de même sexe et de mêmes appétits, c'est le vouer fatalement à la démoralisation; l'entassement des hommes engendre le vice contre nature aussi sûrement que la fièvre typhoïde. Plusieurs termes concourent à pareille floraison : le contact immédiat, incessant, exclusif, le logement en commun avec ses promiscuités

du jour et de la nuit où les opérations de la toilette et les basses fonctions de la nature s'accomplissent forcément par tous, sous les yeux de tous, l'inégalité des âges, l'imitation, la peur de paraître ridiculement délicat et quelquefois les menaces et les violences.

Somme toute, les conditions d'entraînement et de contagion dans un tel milieu sont aussi puissantes que la résistance est faible.

Telle est avec ses facteurs secondaires la triple source de la pédérastie des grandes agglomérations. A elles seules, ces causes la créent de toutes pièces ; elles sont nécessaires, mais suffisantes ; il n'est nullement besoin qu'une éducation vicieuse préalable ou l'importation interviennent ; ce qui se passe là, c'est quelque chose de comparable à une génération spontanée. En voulez-vous la preuve ? la voici : loin d'être le triste privilège de l'humanité, cette perversion se montre dans toute collectivité animale, surtout dans les grands troupeaux de mâles, chaque fois qu'on les place dans un milieu favorable.

Ces faits sont d'un si haut enseignement qu'il faut préciser.

Réunissez expérimentalement, dans des conditions déterminées de captivité et d'oisiveté, un grand nombre d'animaux domestiques de la même espèce, privez-les de tout rapprochement normal en séparant les sexes et vous ne tarderez pas à assister au développement des mêmes déviations que chez l'homme, vous verrez éclore les mêmes vices, fleurir la même criminalité génésique, tant, chez eux comme chez nous, les mêmes causes produisent les mêmes effets.

Les observations faites par Buffon (*Hist. nat.*), par H. Sainte-Claire-Deville (*De l'internat et de son influence sur l'éducation de la jeunesse*, mémoire lu à l'Académie des sciences morales et politiques dans la séance du 27 juillet 1871), par Lacassagne (*De la criminalité chez les animaux.—Revue scient.*, 1882) sont des plus instructives. Buffon a noté de nombreux exemples de sodomie chez les animaux, surtout chez les oiseaux et en particulier chez la perdrix rouge, chez le coq qui après continence « se fait une poule du premier mâle qu'il trouve sur son chemin », chez les tourterelles. « En mettant ensemble, dit-il, dans une cage des tourterelles mâles

et dans une autre des tourterelles femelles, on les voit se joindre et s'accoupler comme s'ils étaient de sexes différents ; seulement cet excès arrive plus promptement et plus souvent aux mâles qu'aux femelles. La contrainte et la privation ne servent donc souvent qu'à mettre la nature en désordre et non pas à l'éteindre. » D'après Sainte-Claire-Deville, au début de leur vie séquestrée, les chiens, les béliers, les taureaux sont turbulents, méchants ; puis survient une modification particulière de l'instinct de reproduction qui, au lieu d'obéir par la périodicité à la loi du rut, se maintient dans un état d'excitation permanente ; à cette excitation succède enfin la perversion redoutable qui pousse ces mâles à s'accoupler entre eux. Les rend-on à la société mélangée en même temps qu'à la liberté, tout rentre dans l'ordre ; les mâles ne sont plus excités qu'à des intervalles fixes et réguliers ; la seule présence des femelles les a assagis et guéris de tous leurs vices.

Lacassagne, d'autre part, fait très judicieusement remarquer que les poulains, les jeunes chiens, ceux qui n'ont point encore possédé de femelle, ceux qu'on appelle les

jeunes, en liberté complète, tâtonnent, hésitent sur le sexe et souvent se trompent dans des tentatives de sodomie suivies parfois d'un résultat.

Ce qui, sous ce rapport, différencie l'animal de l'homme, c'est qu'il obéit passivement à un instinct brutal, sans perversité ni préméditation; il faut la privation absolue de femelle, dont, par contre, le retour rappelle les impulsions normales. Chez l'homme conscient et muni de pouvoirs modérateurs, il entre plus ou moins un sentiment de plaisir dépravé; le simple contact sans la continence absolue suffit pour la production du vice, lequel, il faut le dire, ne prend pas toujours fin avec les conditions d'existence.

Passons rapidement en revue les différents milieux où ces conditions se réalisent plus particulièrement.

Les pénitenciers (prisons, maisons d'arrêt, de détention, compagnies de discipline, ateliers de travaux publics, colonies pénitentiaires à sexes séparés, bagnes), viennent en premier lieu, car c'est là que la continence forcée, l'internement et le contact coopèrent, avec le plus de force et de durée, à l'appari-

tion du *succédané pénitentiaire de l'amour* suivant la pittoresque expression de E. Gautier. Lauvergne (*Les Forçats*, 1841) regarde le bagne comme un « lazaret du vice » ; cet auteur, du reste, a très bien saisi certaines particularités de cette « prostitution entre pareils », la jalousie avec « ses fureurs, ses désespoirs, ses nuits de larmes et de combat », le mensonge sexuel se révélant au dehors « par une ligne adoucie, féminine, avec l'œil humide et la barbe en duvet » au dedans, par « le peu de portée intellectuelle », les petits vices, la délictuosité féminine ; il trouve même aux pédérastes la bosse de la *merveillosité*. Il raconte qu'au bagne de Toulon, tout giton surpris en flagrant délit, était exposé sur un tonneau à la risée de tous, vêtu d'une robe de femme et couvert d'une coiffe, et chacun en passant lançait une injure.

Visitez une prison quelconque et vous verrez les murs, les livres, les lits porter des inscriptions aux déclarations d'amour inavouable et révéler ainsi l'attristante endémie dont les *casseroles* sont les victimes ou les agents.

Les armées de terre et de mer ne sont pas

à l'abri de la dépravation en temps de paix et surtout en campagne. Ces cas sont peut-être moins fréquents aujourd'hui qu'autrefois, depuis que les soldats ne couchent plus à deux dans le même lit (1828), depuis que la vapeur a beaucoup réduit les voyages au long cours, mais la disette des femmes dans les garnisons lointaines, dans les postes isolés, sur les navires, et l'abstinence faute de moyens pécuniaires dans les villes, expliquent pourquoi dans les casernes il est des individus qu'on appelle *étendards*, et pourquoi dans les équipages il en est d'autres qu'on appelle *corvettes*, nom d'un bâtiment de charge, s'empresse d'ajouter Lauvergne. En Afrique, cette terre singulière, patrie de la sodomie, à deux mille ans de distance, dans les armées carthaginoises comme chez les *zéphirs* et les troupes indigènes, on constate les mêmes liaisons, nées du même besoin d'appareillement. Il est curieux de rapprocher une page de Flaubert dans *Salammbô* des constatations de Lacassagne et des médecins militaires. « Le camp, pour la plupart, dit Flaubert en parlant des mercenaires au service du général carthaginois Hamilcar,

remplaçait la patrie ; vivant sans famille, ils reportaient sur un compagnon leur besoin de tendresse, et l'on s'endormait côte à côte sous le même manteau, à la clarté des étoiles..... Il s'était formé d'étranges amours, unions obscènes aussi sérieuses que des mariages, où le plus fort défendait le plus jeune au milieu des batailles, l'aidait à franchir les précipices, épongeait sur son front la sueur des fièvres, volait pour lui de la nourriture ; et l'autre, enfant ramassé au bord d'une route, puis devenu mercenaire, payait ce dévouement par mille soins délicats et des complaisances d'épouse ». Aujourd'hui, dans certains corps d'Algérie, « les *ménages* sont fréquents, et, de l'aveu même des individus, dans ces sortes d'union, le rôle de chacun d'eux ne se limite pas au mode d'exercice génésique : l'un prend toujours les allures, le nom, le langage et jusqu'aux menues occupations d'une personne de l'autre sexe ». (Lacassagne.) Dans les troupes indigènes, cela s'appelle *marcher avec ;* on voit pendant les longues étapes, sous le soleil ardent, l'amant porter allégrement, en plus du sien, le sac de son *girond*. Les conseils de

guerre sont souvent appelés à juger des affaires de cet ordre, pour coups, blessures ou publicité. Félix Jacquot, à propos de ces faits, rappelle les guerriers de Sparte et surtout le bataillon sacré de Thèbes.

Je ne ferai que citer les agglomérations d'individus que leur profession ou un vœu de chasteté formulé non sans puérilité, condamne au célibat : couvents, cloîtres. monastères, séminaires, etc. Faisons toutefois remarquer que l'ascétisme et le mysticisme religieux prédisposent à toutes sortes de désordres génésiques, l'histoire du moyen-âge le prouve surabondamment.

Je suis plus à l'aise pour affirmer que la perversion n'est pas très rare dans les hôpitaux, hospices, asiles d'aliénés où les sexes sont toujours séparés, ainsi que dans les les ateliers, les usines qui emploient un grand nombre de personnes du même sexe constamment en contact les unes avec les autres et couchant dans un dortoir commun.

Abordons maintenant une question toujours d'actualité, celle de l'*inversion scolaire*; autant vaut dire qu'après Sainte-Claire-Deville, Tarnowsky et Saunié (*Réforme de*

l'instruction nationale, 1888), nous allons faire le procès de l'internat, « ce bagne des innocents » (Tarde), et de tous les établissements fermés d'instruction, quels qu'ils soient : pensions. collèges, lycées, etc.

Nous avons vu, il y a un instant, les animaux, qu'on ne peut cependant suspecter de dépravation, présenter, dans des circonstances données, les altérations les plus dangereuses de l'instinct sexuel ; nous avons vu que les « jeunes », même en liberté. se trompent de sexe et se livrent à des tentatives de coït contre nature ; eh bien ! ce qui se passe dans un troupeau se passe également dans une réunion d'enfants, qui se rapprochent tant, à certain moment de leur développement, des animaux, et qui, eux aussi, sont des « jeunes », inexpérimentés, ignorants de leur nature et vaguement troublés par les premières impulsions d'un instinct à son éveil. Non seulement l'excitation toujours violente et parfois morbide de l'adolescent est inassouvie, mais il se trouve dans des conditions déplorables de surmenage, de prématuration et de sédentarité ; la neurasthénie le guette. Ces choses-là ne doivent être un secret pour

personne : quelque soit le surveillant, si étroite que soit la surveillance, les instincts de sociabilité et un besoin inné d'affection amènent des intimités dangereuses entre enfants du même sexe. Liaisons de collège, dira-t-on ; sans conséquences. Non ; non, car c'est précisément à l'époque de la puberté, crise périlleuse dont l'évolution mal dirigée peut être à jamais fatale, qu'il faut redouter ce que Tarde naguère appelait « l'indécision de frontière entre l'amitié et l'amour ». Le plus souvent, il ne s'agit que d'une confusion du cœur, innocente et pure, toute platonique : on ne se quitte pas, on se fait des confidences, on correspond en vers, on échange des serments d'attachement éternel avec l'absolu qui caractérise la jeunesse et l'ardeur d'un premier communiant, et puis, c'est tout. Mais il arrive, hélas ! trop fréquemment, que la tendresse naïve en amour véritable dégénère, demandant les satisfactions matérielles qu'elle donne d'ordinaire entre individus de sexes différents. Le vice apparaît spontanément, c'est entendu ; mais supposez qu'un enfant déjà débauché, qu'un infantile, un hermaphrodite ou un interverti

pénètre dans ce milieu si bien préparé : il ne peut pas ne pas éclore. Dans les dortoirs, les lits sont si près : on couche à deux ; les enfants se caressent d'abord, puis viennent les exhibitions, les attouchements, la masturbation réciproque et de plus intimes rapprochements. Curiosité sensuelle au début, goût dépravé dans la suite. Ajoutez à ces conditions, l'imitation qui joue un si grand rôle chez l'enfant, une fausse honte à rebours, la pression de l'entourage et l'on comprendra sans peine que tout un pensionnat puisse s'infecter. La tradition se transmet des plus vieux élèves aux plus jeunes; ceux qui sont sortis continuent à entretenir des relations avec leurs camarades encore internes au moyen des visites et des jours de sortie; plus tard, la vie courante les réunit et c'est ainsi, d'après Tarnowsky dont le tableau est peut-être un peu chargé, qu'un internat devient un véritable nid de pédérastie. De toute façon, platoniques ou charnelles, les intimités scolaires sont pernicieuses par le pli ineffaçable qu'elles donnent à un instinct qui cherche son orientation.

Après les élèves, les maîtres. Quand vous

apprendrez qu'un certain nombre de jeunes garçons ont été souillés par un malheureux, quand vous lirez dans les journaux le récit d'un de ces attentats à la douzaine trop fréquents aujourd'hui, ne vous demandez pas quel peut bien en être l'auteur, c'est presque à coup sûr un instituteur laïque ou congréganiste, l'étiquette n'y fait rien. Ces tristes personnages ne peuvent arguer du besoin, puisque souvent ils sont en puissance de femmes, ni du confinement puisqu'ils vivent de la vie de tous; le contact seul les a poussés au crime. Il est à remarquer d'ailleurs qu'ils n'ont de penchant que pour les petits garçons, tant il s'agit d'une dépravation dont l'œil semble être le principal agent.

Résumons. Cette troisième forme du vice a pour caractère principal d'être une conséquence, un effet. La pédérastie n'est pratiquée que parce qu'elle s'offre comme un moyen de satisfaction faute de mieux, mais elle ne constitue jamais, au début au moins, qu'un pis aller, qu'un expédient, en attendant de meilleurs jours. C'est dire qu'en général, rendu à la liberté, l'individu est en même temps rendu à la vie sexuelle régulière.

IV. — *Elle est due à la crainte des maladies vénériennes ou des suites d'un rapport naturel avec une femme.*

Chose à peine croyable et cependant maintes fois constatée, la peur d'une maladie vénérienne, et en particulier de la syphilis, peut pousser à des pratiques pédérastiques. Cette cause agit surtout sur des esprits faibles, chez certains jeunes gens, employés, domestiques, militaires, terrorisés par le tableau qu'on a fait de ces maladies. On possède le cas d'un roi, de Henri III, qui, d'après Mezeray, ne commença à se livrer à la *débauche ultramontaine* qu'après un voyage à Venise où il contracta une affection vénérienne. On sait aussi que Diderot faisait de cet effroi la raison du développement de la pédérastie à Paris au siècle dernier.

Il atteint parfois un tel degré d'acuité, que je connais le cas d'un jeune homme qui, aux premiers symptômes d'une blennorrhagie, se crut perdu et présenta des accidents méningitiques qui mirent pendant quelques jours sa vie en danger.

Il faut l'avouer, les médecins ont rendu beaucoup d'individus misogynes en créant la syphilophobie; aujourd'hui que la vérole a beaucoup perdu de sa malignité d'autrefois, ils devraient réagir contre ces tendances à la regarder comme une affection épouvantable. Les rapports anormaux d'ailleurs ne préservent d'aucune contagion ; la transmission de la syphilis a été décrite sous les noms de *cristalline* (Guillaumet, 1611), de syphilis des ganymèdes. Je posséde pour ma part l'observation d'un cas de chancre infectant du gland qui n'avait pas d'autre origine, le porteur étant en prison depuis plus de six mois au moment de l'examen.

La crainte des conséquences d'un rapport normal, peut-être de la grossesse, agit aussi dans ce sens. Un pédéraste, président d'une société de jeunes gens, arrêté à Inspruck en 1870, expliquait à Hofmann « qu'un rapport sexuel avec une femme était trop dangereux, qu'il pouvait facilement en résulter quelque chose (*sic*), tandis qu'avec des garçons, il n'y avait rien à craindre de ce genre. »

On a encore incriminé la crainte de l'impuissance due à l'onanisme, la honte résul-

tant de certaines infirmités repoussantes pouvant amener un refus ou un échec, telles que le phimosis, l'atrophie du pénis, les hernies volumineuses, etc.

Ici la dépravation résulte en somme d'une fausse appréciation des faits; celui qui se trouve dans ce cas n'est qu'un malheureux qu'il faut détromper.

2° LE VICE CHEZ LA FEMME : LE SAPHISME

C'est à dessein que, dans la description qui précède, j'ai négligé de parler du vice parallèle chez la femme. Est-ce que par hasard l'homme aurait, seul, le monopole de la perversion? Est-ce que la femme serait, de par son sexe, à l'abri de toute tendance antiphysique? L'identité de nature, qui implique l'identité de viciosité, ne permet même pas la supposition d'une telle immunité ; l'inversion chez la femme existe ; l'amour grec a un frère germain, l'amour lesbien. Que si je n'ai pas étudié dans un chapitre commun ces deux modalités d'une déviation identique,

ce n'est pas que chez la femme elle reconnaisse une étiologie spéciale ou qu'elle se différencie par quelque caractère fondamental Au contraire, tout ce qui a été dit de l'une peut se répéter pour l'autre. En scindant l'étude, j'ai simplement voulu, tout en évitant la confusion, faire ressortir plus vivement quelques particularités et appeler l'attention sur certains points connexes à la question de l'inversion féminine.

Le fait le plus intéressant à noter, c'est bien certainement cette révolution qui se produit actuellement dans la société, au point de vue de la situation réciproque de l'homme et de la femme. D'en être les acteurs, peut-être la percevons-nous mal; elle n'en est pas moins réelle et profonde. Pour quiconque observe, en effet, il est facile de voir qu'il s'accomplit, dans la vie sociale de la femme, une transformation qui ne tend rien moins qu'à mettre les deux sexes sur le pied de l'égalité absolue. Dans certaines classes, c'est la lutte pour l'existence qui en est la principale cause; dans d'autres, il ne faut y voir qu'un résultat de l'éducation de la jeune fille.

Aujourd'hui, dans les classes moyennes, les plus ambitieuses, les plus âpres au gain, les plus ardentes dans la mêlée des intérêts en conflit, grâce à l'instruction répandue à profusion, la femme, désertant le foyer, poursuit, obtient et occupe des situations que l'homme semblait autrefois être seul capable de remplir. Par sa persévérance, elle en chasse l'homme. Dans les divers métiers, dans les professions dites libérales, dans l'art, dans la politique, elle veut sa place et se la crée. On ne compte plus les femmes typographes, dessinateurs, comptables, caissières, courtières, agents d'affaires ; certaines administrations les emploient par centaines. Dans les carrières libérales, même concurrence ; nous avons la femme journaliste, médecin ; la femme avocat s'annonce ; l'ingénieur viendra, n'en doutez pas. Dans l'art, c'est pire ; la femme l'encombre. La femme peintre, sculpteur, compositeur, romancier, sont autant de manières d'être où se manifeste nettement cette prétention à l'assimilation. Inutile d'insister : par l'indépendance de la profession et du talent, la femme en est arrivée à se suffire à elle-même ; elle s'est

émancipée de la tutelle et de la protection de l'homme; elle s'est affranchie de toute sujétion; elle a conquis la libre disposition d'elle-même. Ce n'est pas tout; après l'émancipation sociale, elle veut l'égalité devant la loi et réclame des droits politiques, l'individualité civique, le droit d'élection et d'éligibilité, le droit d'exercer des fonctions publiques, etc. Ces revendications ont même donné naissance à toute une génération de réformatrices et de femmes politiques. On en cite qui organisent des conférences, président des réunions publiques, pérorent, haranguent le peuple. A côté de la conférencière socialiste, il y la femme-tribun. Rien ne nous manque, pas même la candidate à la représentation législative. Il faut bien reconnaître que la plupart de ces réclamations restent dans le domaine de la théorie, mais jointes aux incessants empiètements de la femme dans les occupations dévolues au sexe fort, elles constituent un signe des temps des plus significatifs. Enregistrons-le ainsi : la femme fait plus que s'émanciper, elle se masculinise.

Dans un milieu tout différent, au sein des

classes riches et élevées, noblesse, banque, haute bourgeoisie, la même évolution semble se reproduire : peu à peu la femme tend à se rapprocher de l'homme, à s'approprier ses allures lâchées, son genre d'existence libre et indépendante. Au lieu d'être, comme naguère, faite de calme, d'intérieur, d'intimité, la vie de la femme d'aujourd'hui se passe, hors de chez elle, dans des préoccupations où la famille n'est pour rien. Mais si, là encore, la femme déserte le foyer, ce n'est plus par concurrence vitale; il faut mettre cette modification des mœurs tout entière sur le compte de l'éducation spéciale qu'il est de mode de donner à la jeune fille, dans le monde de l'aristocratie en particulier.

Artistique et garçonnière, d'ailleurs d'origine plus ou moins exotique, cette éducation, depuis quelques trente ou quarante ans, est en train de faire de la jeune fille un être qui est loin de réaliser ce type virginal classique qu'on se plaisait à se représenter. Vous retardez, peut-être, au point de vous imaginer que chez elle, tout est simplicité et grâce, candeur et réserve; vous lui prêtez sans doute et très généreusement des aspirations

éthérées, des envolées romanesques vers un idéal d'amour aussi chaste que soigneusement caché au fond du cœur; vous croyez encore que son initiative consiste à n'en point montrer, et qu'en fait d'opinions et de volonté, elle ne possède que celles de ses parents et de son entourage. Comme vous êtes loin de compte! et comme les nouvelles couches ont su faire table rase de tout cela! On l'a dit et redit, la vraie jeune fille, *virgo casta et intacta*, n'est plus ou devient très rare. La jeune fille façonnée à la moderne est un être complexe qui n'a que fort peu d'innocence, presque pas de pudeur, pas du tout d'ingénuité, et de fraîcheur ou de timidité ne connaît que les noms. C'est une jeune personne au visage hardi, au regard assuré, au parler libre et tranchant, dont le sens pratique s'accommode mal des rêves et des chimères. Son ignorance est pleine de divinations; de l'amour, elle a tout expérimenté, sauf la réalité physiologique. Elle a sur tout des impressions personnelles, des idées bien arrêtées et bien à elle, qu'elle souligne par la hardiesse de l'expression. Elle pratique au besoin le mot cruel et à l'emporte-pièce.

A l'originalité recherchée de l'esprit, elle joint la vivacité du jugement et la brusquerie de la volonté. La curiosité ne lui manque pas davantage. Résolue, elle affecte en tout l'indépendance, l'audace turbulente, la confiance en soi d'un garçon. Elle étonne et déconcerte, sans s'étonner ni se déconcerter elle-même.

Foin de la vie domestique, sous l'œil maternel, de la tapisserie, de la broderie, de ce qui n'exige ni grand travail des muscles, ni grand effort de la pensée. Dévorée d'une activité toute masculine, partagée entre le maître d'armes et le professeur de peinture, la jeune fille contemporaine n'a cure de ces puérilités. Elle aborde tous les exercices violents, cultive avec un égal succès tous les genres de sports, les armes, l'équitation, la natation, la gymnastique, la chasse. Elle tire, monte à cheval, fait du canot et des haltères avec la crânerie de tout clubman qui sait son métier. Ces goûts entraînent forcément des travestissements de costume; plus d'atours, ni de dentelles, plus de dessous froufroutants; par la mesquinerie du costume, la femme s'efforce de jouer à l'homme. Elle peint par-

dessus le marché : d'où fréquentation assidue des ateliers.

Là — entre rapins des deux sexes, tous bons garçons — on parle argot et on fume, on profère des mots de métier et on toise les modèles mâles et femelles nus, on discute art et en son nom se soutiennent les paradoxes les plus dissolvants pour qui sait lire entre les lignes, exemple : la théorie du beau aimé partout où on le rencontre. C'est dans ces officines qu'on se sature de ce complexe alcaloïde psychique qu'on a appelé la *parisine*, toxine redoutable pour un grand nombre d'organisations cérébrales. La jeune fille, donc, s'engarçonne à plaisir, mais l'Art couvre ou est censé couvrir tout. Et voilà comment, sous prétexte d'éducation virile et artistique, par dédain affecté des routines et des préjugés, par cabotinage et manie d'exotisme, la femme, dans ce qu'on est convenu d'appeler le grand monde, se fausse, s'acharne à s'échapper de son sexe, et, sans rien acquérir, perd ce qu'elle a de plus enviable et de plus précieux, sa mignardise et sa grâce des formes plastiques, son ignorance adorable des choses techniques, son insouciance

rieuse des questions spéculatives, tout ce qui en un mot constitue la féminité, autrement dit sa force. Elle ne parvient pas à saisir le secret de la virilité, tandis que physiquement et moralement, elle se désexualise.

A côté de ce type, il en est un autre, moins répandu il est vrai, néanmoins inévitable en ces temps de malaise, de complexité intellectuelle, de cérébration générale, celui de la jeune fille atteinte d'un mal nouveau dans le cadre nosologique et que les observateurs psychologues appellent le « mal des âmes » ou « fin de siècle » bien qu'il nous soit apparu avec Werther. Excès d'analyse au fond. Celle-là, imbue des psychologies décevantes et savamment pessimistes que l'on croît de bon ton de professer aujourd'hui, instruite par le roman ou le théâtre, la conversation ou le journal, ayant sous les yeux le spectacle de l'élégante corruption du milieu qui l'entoure, sait de bonne heure toutes les défaillances, tous les détraquements, toutes les névroses — ah ! qui a donc commis ce banal autant qu'ambigu vocable? — modernes, d'où lassitudes et désespérances précoces. Désabusée avant d'avoir connu,

imagination déflorée dans un corps vierge peut-être, elle prétend à la science de la vie, au *tœdium* de toutes choses. Elle voit et pense « amer ». Ecoutez-la. Art, commerce; beauté, artifice; vertu, duperie; talent, procédé; la foi est un leurre, l'enthousiasme une naïveté; mensonge et platitude partout, partout laideur et duperie. Au moins trouve-t-on dans l'amour une compensation et un refuge? Pas davantage et à ce propos la malheureuse vous sert des axiomes dans le goût de celui-ci : « L'amour, c'est le choc de deux dépravations d'un égoïsme également féroce », ou de cet autre : « Ce n'est qu'un des nombreux déguisements de cet instinct destructeur qui gît au fond de tout animal humain ». Les civilisés modernes ne peuvent en offrir que la contrefaçon. D'ailleurs la notion physique du sexe froisse cette nature quintessenciée; sa sensibilité affinée jusqu'à la douleur, s'effraie de la matérialité et de la brutalité des choses sexuelles, du rôle d'épouse aussi bien que de la maternité. Comment s'étonner qu'un pareil état de « vague à l'âme » compliqué d'une si hautaine contemption de l'amour, éloigne la femme de sa véritable

mission génésique et la pousse à transgresser les bonnes lois naturelles?

Quoiqu'il en soit, et quelle que soit la raison de la pseudo-virilisation de la femme à notre époque, lutte pour la vie ou éducation défectueuse, cette transformation des mœurs est aussi caractéristique qu'indéniable. Sans chercher à lui donner dans la question de l'étiologie du vice, l'importance d'un facteur immédiat, je crois qu'il convient, dans une certaine mesure, d'en tenir compte. Vous devinez le trait : se passant de la protection de l'homme, se suffisant à elle-même, la femme se passera bientôt de son amour. En tout cas — rapprochement qui a bien sa signification — l'explosion presque subite du vice lesbien est chose si contemporaine de l'évolution des mœurs qu'il est difficile de ne pas y voir une relation de cause à effet.

Depuis quelques années, le lesbosisme a pris, à Paris et dans la plupart des capitales, des proportions inquiétantes; on ne peut feindre plus longtemps d'en ignorer l'existence et l'étendue et les dangers. Rares il y a peu de temps encore, les prêtresses du nouveau culte sont devenues légion. Autrefois,

c'était une simple barque qui s'éloignait de Cythère, aujourd'hui, comme disait je ne sais plus quel spirituel chroniqueur, c'est en bateau-omnibus qu'on aborde à l'île fameuse. Comme je l'ai déjà fait remarquer, les causes directes du mal sont les mêmes chez la femme que chez l'homme; le vice relève de cette quadruple origine que nous avons analysée; la lubricité, l'exploitation d'autrui, le milieu, la terreur de la maternité poussent la femme vers son sexe. A côté de la détraquée qui poursuit une sensation rare, il y a la prostituée lesbienne qui essaie de la lui procurer contre remboursement, la fille publique à Saint-Lazare ou la déportée à la Nouvelle-Calédonie qui s'attaque à sa compagne de captivité, la vieille fille qui, par contrainte malthusienne, s'est fait une amie partageant ses goûts.

La recherche des voluptés contre nature pour elles-mêmes semble être surtout le partage des classes élevées du monde parisien, de ce qu'on appelle le *high-life*, où le soi-disant art, les mœurs du théâtre et de la galanterie ont fini par obnubiler, pour tout ce qui regarde les choses de l'amour, le sens

moral. C'est dans cette société raffinée que l'on observe ces liaisons suspectes de femme du monde et du demi-monde, ces intimités de grande dame à cabotine, divette ou danseuse, de peintresse haut titrée à modèle obscur. La protection de l'art n'est qu'un prétexte. Il ne se passe pas de jour sans que quelque journal mondain ne fasse allusion — il faut en prendre et surtout en laisser, mais point de fumée sans feu — à un scandale de ce genre, scène de pugilat à propos d'une amie qu'on s'arrache, enlèvement que le Code n'a pas prévu, adultère dont le commissaire de police surprend le secret, mais où il se refuse à verbaliser. Ce mélange et le coudoiement incessant de sociétés si disparates devaient amener ces trop vives amitiés, et l'on se prend à songer aux amours effrénées et terribles des courtisanes grecques, des *aulétrides*. Des artistes aussi, si on en croit l'histoire, ces joueuses de flûtes dans les festins dits *callipyges*. Leur vie était une étude assidue du beau physique, en même temps qu'une lutte perpétuelle de lascivité. A admirer sans cesse leur propre nudité et à la comparer à celle de leurs compagnes, elles

y prenaient goût et se créaient des jouissances bizarres, *contre-amour* dont Lucien nous a laissé un tableau des plus audacieux. Aujourd'hui, la danseuse toujours au bras d'un danseur de son sexe dans les mimiques d'amour, la comédienne sans cesse s'appliquant à l'expression et à l'effet de la passion amoureuse, feignant les caresses et les pâmoisons entre les bras d'une femme qui joue un rôle d'homme, le sculpteur, la peintresse dans la constante préoccupation de la beauté plastique, dans la recherche ardente de la perfection de la forme extérieure, toute l'intelligence tendue vers le beau, en face d'un modèle féminin, voient peu à peu s'obscurcir le sentiment de leur individualité sexuelle; l'une, entrant vraiment dans la peau du personnage, s'éprend de qui l'aime, l'autre de ce qu'elle admire; bientôt, dérèglement de l'esprit, sollicitation du tempérament, caprice de curiosité, qualifiez comme vous voudrez, grandit en elles le désir d'aimer et d'être aimées dans ce sens avec la réalité en plus De là à s'embarquer pour Lesbos — preuve que nous n'avons inventé ni les mots ni les choses, les Romains disaient aux anti-phy-

siques leurs contemporains : *Navigatio in Massiliam* — il n'y a pas loin. Le pas est d'autant plus vite franchi qu'il se mêle à cet ensemble d'excitations la séduction du fruit défendu et un vague et maladif besoin de bravade. Sortir du bourgeoisisme des jouissances permises, dédaigner les joies médiocres de l'amour sain, être une exception, attire. Le vice est à la mode par son vernis d'épicurisme élégant, parce qu'il fait presque partie du chic.

La femme est encore portée à agrandir le domaine de l'amour par rassasiement des voluptés naturelles. Le dégoût est le châtiment de l'excès. Une fois l'habitude contractée, lancée sur la pente, la femme est sans mesure. Toujours assoiffée de nouveau, toujours chercheuse d'inconnu dans le champ infini du plaisir; elle veut goûter à toutes les ivresses, savoir tous les baisers, chanter toute la lyre, et elle va, plus loin, encore plus loin, jusqu'à l'illicite. Remarquez que le plus souvent, le vrai, le seul coupable, c'est l'homme. C'est lui qui éveille chez la femme la curiosité pour les sensations ignorées, en la trompant dans son attente par sa brutalité

ou son impuissance perverse, en ne se servant d'elle que comme d'un instrument de plaisir, en l'initiant aux mystères de l'amour unilatéral, quand il ne développe pas directement ces goûts en conduisant lui-même, après boire, sa compagne d'une heure, la maîtresse qu'il entretient, son épouse légitime (affaire de Molen), dans une maison publique ou spéciale pour lui offrir le spectacle d'un labeur — entomologie et sadisme accouplés — à l'occasion duquel, dit Jeannel « un large tapis de velours noir est étalé sur le parquet » ou pour la soumettre elle-même au saphisme. Dès lors la chute est irrémédiable : la femme, prenant en horreur l'homme et l'amour, vient grossir le bataillon des lesbiennes. Voilà comment il se fait que tel mari ne puisse forcer sa femme à le suivre dans un changement de résidence, tel autre amener la sienne à se prêter aux actes conjugaux, tel autre obtenir même de pénétrer dans son lit.

Ces goûts impliquent forcément l'existence d'une prostitution spéciale, *ad hoc* — la troisième — de la *prostitution lesbienne*. Se livrent au saphisme par métier, deux sortes

de prostituées : les filles soumises, les prostituées libres.

Dans les maisons de tolérance, le saphisme est chose commune, banale, on peut dire. Les exigences de la clientèle en auraient fait une nécessité, si la trop grande fréquentation de l'homme, vu le plus souvent brutal, ivre, impuissant ou vicieux, n'avait déjà poussé les malheureuses pensionnaires de ces établissements à l'amour lesbien. D'après Parent-Duchatelet qui donne à ce sujet des détails circonstanciés, les tribades formaient à l'époque où il étudiait la prostitution à Paris, le quart de la population générale des prostituées. Il est certain qu'aujourd'hui cette proportion n'est plus vraie et devrait être singulièrement augmentée pour approcher de la réalité. Le même auteur signale en outre, à propos des ménages de femmes dans les lupanars, la différence d'âge et d'agrément remarquable qui existe entre les deux femmes qui s'unissent de cette manière. Les plus vieilles séduisent par des soins, des attentions, des prévenances et des libéralités de toutes sortes; l'intimité une fois établie, c'est celle qui l'emporte par la beauté et la

jeunesse qui se montre le plus attachée. Ces ménages sont vus d'un bon œil par des tenanciers rapaces dont le profit est double : les dépenses du ménage se font chez eux, à l'occasion ils mettront en scène les amours du couple. Comme l'indique leur correspondance romanesque et exaltée, l'attachement de ces femmes tient de la frénésie. La jalousie les dévore; elles se surveillent sans cesse, ne se quittent jamais, partent ensemble de la même maison, simulent des maladies, chancres, gale, et se font des blessures pour se retrouver à l'hôpital. Il en résulte des scènes, des querelles et des batailles sanglantes. Tout abandon est suivi d'une vengeance éclatante; de là des blessures quelquefois mortelles. Autrefois, ces duels n'étaient pas rares dans la maison de la Force : le directeur, M. Chefdeville, avait soin d'écrire au directeur de police, lorsqu'il avait connaissance de quelque infidélité, afin qu'on séparât les deux femmes. Les autres filles ont si bien conscience de l'inutilité de leur intervention dans ces affaires de passions hors nature, qu'elles ne s'interposent jamais, alors qu'elles ne manquent pas de le faire pour des que-

relles d'un autre ordre. En outre, dans ce cas, la grossesse devient un objet de plaisanteries et non d'attentions comme lorsqu'il en est autrement. Martineau a rapporté le fait d'une fille de maison qui, à la suite d'une scène de jalousie, engagea une amie à se faire inscrire et à entrer, afin de vivre ensemble, dans la même maison qu'elle, ce qui eut lieu. C'est dans ces mauvais lieux que, moyennant finance, certains voyeurs viennent satisfaire leur curiosité en collant un œil émerillonné à un trou pratiqué à la cloison, certaines femmes du dehors, femmes galantes, entretenues, mariées, chercher un plaisir que l'homme ne peut plus leur donner. D'après Martineau, il y aurait des maisons à Paris qui en permettant aux femmes l'entrée jusqu'ici réservée à l'homme, se livreraient presque uniquement à cette prostitution ; leur clientèle se composerait surtout d'étrangères. Un fait certain, c'est que les pratiques saphiques sont bien plus communes dans les maisons luxueuses, à clientèle riche, que dans les maisons de troisième ordre, à clientèle pauvre, ouvrière. C'est ainsi que dans un rapport déposé au Conseil Municipal de

Paris le 16 avril 1887, M. Fiaux signale la maison de tolérance de la rue de Chabanais comme recevant couramment des femmes du monde et du demi-monde venues dans le seul but de satisfaire leurs goûts anormaux avec le personnel féminin de l'établissement. M. Fiaux ajoute qu'il serait naïf de supposer que cette seule maison eût le privilège de violer les règlements, lesquels interdisent l'entrée des femmes et édictent que les pensionnaires doivent coucher seules, le tout sous peine de fermeture.

Toute une catégorie de prostituées libres exploite spécialement les vices de la femme et racole effrontément dans les rues, les boulevards, les promenades, aux bals, au théâtre, aux courses, aux expositions et principalement à celles de peinture, aux ventes de charité, etc. Mais c'est surtout au Bois de Boulogne, sur les grandes avenues qui rayonnent de la place de l'Etoile, aux Champs-Elysées, que le raccrochage lesbien se pratique presque ouvertement. Le saphisme s'exerce alors à domicile ou dans des maisons dites *de passe,* dans des appartements privés tenus par des proxénètes, dans cer-

taines boutiques de mercerie, ganterie, modes, éventails, lingerie, parfumerie, maroquinerie, où peuvent facilement s'aboucher la lesbienne par goût et la lesbienne professionnelle. Les *femmes-hommes* abondent dans certains nouveaux quartiers de l'Ouest, du côté de Montmartre, de la place Pigalle, au quartier Latin. Elles ont des restaurants spéciaux, des brasseries qui leur servent de lieux de rendez-vous, où elles se livrent aux douceurs du loto et où ce ne sont point d'ordinaire des hommes qui viennent chercher fortune. Les femmes adonnées à cette spécialité font bande à part, s'arrangent de façon à occuper tout un immeuble, se réunissent en groupes quelquefois rivaux et forment de véritables académies de saphisme. Elles. sont facilement reconnaissables. En général, elles vivent à deux, s'habillent de même, ne se quittent jamais, si bien qu'en argot on appelle ces accouplées inséparables des « petites sœurs ». Elles sont d'une jalousie extrême, si une infidélité a pour mobile une autre passion, tolérantes, mais attristées, si l'infidélité, quel que soit le sexe qui en profite, doit faire vivre le ménage. Ici encore

nous retrouvons des entreteneuses et des entretenues, des ménages à trois où le mari est quantité négligeable. Certaines dames se paient une lesbienne comme femme de chambre; plus d'une drôlesse, les noms se chuchottent, a des chevaux qu'elle doit à une femme du monde. On a publié nombre de lettres de tribades qui semblent comme stéréotypées par le mélange invariable de protestations d'amour et de menaces, de supplications de fidélité et de demandes d'argent.

D'autres agents de la prostitution du saphisme sont ces malheureuses petitesfilles, de dix à quinze ans, qu'on voit circuler, le soir, très tard, dans les cafés, les brasseries, les bals publics, sous prétexte de vendre des fleurs. Des gens à mine suspecte les suivent de loin. Observez ces fillettes, et ce qui vous frappera, c'est que bien rarement vous les verrez offrir leurs bouquets à des hommes. Au Quartier, il y a quelques années, l'une d'elles, était bien connue du monde des étudiants, tant pour sa beauté que pour son empressement auprès des femmes.

Si la lesbienne par goût cherche à cacher et nie énergiquement son vice, la saphiste de profession l'avoue presque fièrement, donne volontiers des renseignements, se vante de nombreuses conquêtes. Pour que nul et nulle n'en ignore, elle proclame sa spécialité par son costume et ses allures. On ne la rencontre guère que sous des accoutrements ajustés, imitant ceux de l'autre sexe. Coiffée d'une toque sans la moindre plume ou bien du chapeau masculin, les cheveux coupés courts, la chemise à plastron, faux-col droit, sanglée dans un corsage-veston formant gilet d'homme, la jupe collante et imitant le pantalon, le monocle dans l'œil, une fleur à la boutonnière, les mains dans les poches ou maniant un stick, l'allure garçonnière, plate et stricte, correcte et résolue, sereine d'impudeur, telle est la physionomie étrange, énigmatique et troublante qui trahit la lesbienne avérée. Elles ont en général un masque spécial, difficile à définir, immobile, morne, donnant l'impression d'une fatigue et d'une tristesse incurables. C'est le cas de citer les vers de Gauthier :

Est-ce un jeune homme, est-ce une femme
Une déesse ou bien un dieu?
L'amour, ayant peur d'être infâme,
Hésite et suspend son aveu.

(*Émaux et Camées. — Contralto.*)

Néo-homme, sphinx ambigu, protée sexuel, elle répugne également à l'un et l'autre sexe.

L'amour lesbien se rencontre presque fatalement dans toute réunion de femmes (hôpitaux, pénitenciers, pensionnats, etc.).

Les hôpitaux spéciaux où sont soignées les filles atteintes de maladies vénériennes, tels que Lourcine, Saint-Lazare, l'Antiquaille, etc., en sont infectés à tel point que Bourneville prétend que 75 pour 100 des pensionnaires sont des lesbiennes. Ces hôpitaux seraient même, d'après certains auteurs, Ratier, Lande, Garcin, de véritables écoles de dépravations et l'on en sortirait plus corrompu qu'on y est entré. Les connaissances se font, les liaisons s'y nouent; il en résulte que le recrutement de cette association de « femmes pour femmes » qu'elles désignent sous le nom de « Société de la petite médaille » (Joly), s'y pratique sur une vaste

échelle. On a vu des femmes se rendre malades, se faire des plaies aux organes génitaux, pour aller rejoindre une amie en traitement à l'hôpital. On constate quelquefois le saphisme dans les hôpitaux non spéciaux; M. Lacassagne possède plusieurs observations de ce genre qui donnèrent lieu à une expertise.

Même dépravation endémique dans les prisons de femmes, gynécées, harems, etc. Dans une communication faite par Meyer (*Friedrich's Blætter f. ger. Médic.*, 1875, 41), le Dr Fischer, médecin de la maison de correction de Saint-Georges, rapporte qu' « il n'est pas rare de voir des jeunes filles habituées aux plaisirs sexuels établir des relations dans la maison même et satisfaire leur passion aussitôt qu'une occasion quelconque se présente. Leur passion est étonnamment exaltée et elles éprouvent toutes les souffrances de l'amour et de la jalousie, comme cela arrive entre personnes de sexe différents ». (V. Hoffmann, *Eléments de méd. lég.*). Krausold, cité par Krafft-Ebing, a observé dans ces établissements, les mêmes « amitiés défendues » et, dit-il, « si l'amie

d'une prisonnière est l'objet du simple sourire d'une autre, il s'en suit des scènes de jalousie de la plus grande violence et même des coups. S'il arrive que, suivant les règles de la maison, celle qui s'est portée à un acte de violence, soit mise aux fers, elle dit que son amie lui a « fait un enfant ». Le Dr Gaston Nicomède, médecin de marine qui a longtemps résidé en Nouvelle-Calédonie, révèle (*Un coin de colonisation pénale. — Bourrail en N-C.*) les mœurs des détenues. « Le couvent du Bourrail, dit-il, est une prison étrange, monstrueuse. On y a expédié les fleurs du mal, le dessus du panier des maisons centrales..... En attendant que par le mariage qui leur est promis, elles recouvrent la liberté de la débauche, elles se livrent, dévergondées, au tribadisme et au saphisme le plus cynique. » Un témoin oculaire nous a affirmé que les pétroleuses de la Commune, prisonnières et parquées en masse sous la garde de factionnaires, voyant leurs provocations vers eux rester sans effet, se livraient publiquement entre elles aux dernières lubricités.

Le vice scolaire est peut-être plus à

redouter encore chez les jeunes filles que chez les garçons, étant donnée la sensibilité amative particulière à la femme. Les jeunes filles sont généralement aimantes, pleines d'abandon et se prodiguent à tout propos caresses et cajoleries; le mysticisme et la curiosité ne font pas défaut. Reconnaissons que, dans la grande majorité des cas, les attachements si tendres, si démonstratifs dont les pensionnats offrent tant d'exemples, ne s'entachent d'aucune sensualité et qu'on peut sans naïveté les poétiser comme l'a fait Lamartine dans *Régina* (*Confidences*); mais disons aussi qu'on ne saurait avoir trop de méfiance. On a vu maintes fois de telles liaisons persister bien après la pension; plus d'un prétendant à la main d'une jeune fille a été, après d'autres, repoussé et ne s'est jamais, pas plus qu'eux, expliqué son échec.

Que la crainte de la grossesse en dehors du mariage, ou la terreur de la maternité pendant, pousse une femme au vice, c'est un fait avéré et non des moins fréquents. Tout célibataire — leur nombre est grand aujourd'hui — fait une vieille fille; mais, si, en général, pour l'homme, le célibat n'est qu'un

mot, pour la femme il n'en est pas de même : la peur de la maternité en fait une cruelle réalité. Combustion sensuelle sans objet, désœuvrement du cœur, tel est son lot. Or, ne pas être aimé déprave. Il arrivera ceci, que la délaissée tournera la difficulté en cherchant dans son sexe « l'âme sœur ». A défaut de mari, elle aura une maîtresse et la sécurité. D'après Corre (1), la chose serait assez commune aux Antilles, parmi les créoles.

Quelle est la fréquence du vice, et dan quelles classes l'observe-t-on le plus souvent? Certes, les filles de Sapho sont nombreuses; « Petite Ordure » et « Fleur de Vice » ont des sœurs presque partout; autrefois décriées, on les supporte aujourd'hui, mais elles sont loin d'être cette multitude à laquelle le pessimisme des uns ou la corruption des autres voudraient nous faire croire. Quoiqu'on dise, les ferventes de la « luxure blanche » restent une exception, et quoiqu'on imprime, une monstruosité au jugement social. Non, nous ne verrons pas de sitôt s'édifier les temples à Horus, le dieu androgyne, elle n'est pas près de se réaliser la terrible pro-

(1) *Le crime en pays Créole*, Lyon, Storck, Paris, Masson.

phétie du poète, ils ne sont pas encore venus, heureusement, les temps sinistres prédits par de Vigny :

Bientôt, se retirant dans un hideux royaume,
La femme aura Gomorrhe et l'homme aura Sodome ;
Et se jetant de loin des regards irrités,
Les deux sexes mourront chacun de leur côté.

Non, le monde ne finira pas par la haine des sexes ; l'humanité, bourgeoise et routinière jusqu'au bout, malgré tout et quand même, continuera à aimer selon la vieille et bonne méthode ; les hommes s'entêteront à aimer les femmes et celles-ci ceux-là. Ce qui est vrai, c'est que le saphisme, rare dans l'aristocratie, noblesse ou finance, exceptionnel dans la bourgeoisie, en horreur dans les classes ouvrières, pas même soupçonné dans les campagnes, est le vice du monde du boulevard, du théâtre, du faux art — j'insiste : l'art n'est qu'un prétexte et une facilité — et de la galanterie, pôles où convergent toutes les corruptions nationales et exotiques ; c'est aussi, comme dit Tarde, la flore infecte des bas-fonds (Affaire Kaps) et des maisons de tolérance.

A en croire les étrangers, ce serait un article de Paris qui, d'ailleurs, n'aurait cours qu'en France. Assertion plus fausse encore que méchante. La plupart des capitales, celles du nord de l'Europe en particulier, Londres, Berlin, Vienne, Pesth, Sophia, Varsovie, Christiania, Pétersbourg n'ont rien à reprocher sous ce rapport à ce que leurs habitants appellent trop volontiers « la Babylone moderne ». N'est-ce pas en Hongrie que récemment a été célébré officiellement un mariage lesbien, par supercherie bien entendu? Il est même à remarquer qu'en général ce sont des étrangères qui entretiennent la prostitution saphique; le cosmopolitisme contemporain à Paris est, comme il le fut pour l'ancienne Rome, une des principales causes de la corruption des mœurs. En tout cas, comme l'observe si bien Brouardel, les étrangers ont trop bien su décrire ce qui se passe chez nous pour ne pas y être venus en clients plus qu'en simples observateurs.

Chose curieuse, qu'on n'a pas encore relevée jusqu'ici, mais que j'ai plusieurs fois constatée, les lesbiennes, comme les

pédérastes, ont un flair spécial pour se reconnaître, se deviner sans s'être jamais vues. Voici à ce sujet un fragment de lettre dont je certifie l'authenticité : « Mais n'est-ce pas une fatalité que je ne puisse me soustraire à cet envoûtement ? Figurez-vous qu'*Elle* m'a avoué que du premier jour que j'étais venue chez elle, elle avait deviné que j'étais prêtresse de ce doux culte et la crainte seule de se voir repoussée l'a empêchée de me faire une déclaration (et repoussée à cause d'une autre passion, car cela ne faisait aucun doute pour elle que j'en étais). N'est-ce pas de la franc-maçonnerie, cette intuition entre deux femmes complètement inconnues entre elles jusqu'alors? » Outre l'aveu, remarquez le style; il ne dénote pas le sexe ; il est vrai que « le style, c'est l'homme. »

Car, c'est incontestable, il y a quelque chose de l'homme dans la lesbienne, qu'elle s'efforce de s'approprier son genre d'esprit, que ce soit le fait d'une transmutation inconsciente. En une foule de points, sentiments, idéation, activité, il y a ressemblance. Elle acquiert, entre autres qualités d'homme, la rudesse des sentiments, le dédain des

détails, la ténacité des convictions, une certaine largeur de vue, le respect de la parole donnée; elle ignore les petites perfidies féminines. Il y aurait plutôt prédominance de l'instinct constructeur sur l'instinct destructeur. Une enquête sur les mœurs privées de quelques femmes écrivains du siècle serait des plus instructives à cet égard. De là à accéder à la virilité vraie, il y a un abîme : la lesbienne n'est et ne peut être qu'un être « sans sexe ».

Comme les pédérastes, les prostituées saphistes portent des tatouages révélateurs (Lacassagne). Les premiers se font tatouer des mains entrelacées, un cœur avec le nom ou les initiales de « l'ami », une botte sur la verge, etc., les femmes, le portrait ou le nom de « l'amie ». « Si la fille est jeune, dit Parent-Duchatelet des prostituées en général, ce sont presque toujours des noms d'hommes; si elles ont un certain âge, ce sont le plus ordinairement des noms de femmes. Dans ce dernier cas, ces noms sont toujours placés dans l'espace qui sépare le pubis du nombril. Je n'ai pas besoin d'entrer à ce sujet dans de grandes explications, on

comprendra ce que cela veut dire ». J'ai visité moi-même une fille publique, lesbienne, qui portait le nom de son amie écrit longitudinalement sur la face antéro-interne de la cuisse gauche.

J'aurais voulu glisser rapidement sur la question du manuel opératoire des amours féminines ; toutefois la terminologie courante est si vague, les termes ordinairement employés sont si impropres, qu'il est indiqué de s'expliquer et de préciser. *L'amor lesbicus*, en plus des baisers, caresses, palpations diverses et des différentes pratiques de manuélisation réciproque, se satisfait de trois façons principales, énumération qui n'a pas la prétention d'être limitative : le tribadisme, le clitorisme, le saphisme. Chacun de ces termes, bien qu'en langage ordinaire, ils désignent l'aberration même, indique un mode particulier. Le *tribadisme* (τριβάω, je frotte) est le procédé dans lequel l'accouplement est simulé par le simple contact, accompagné de frottements, des organes génitaux externes. Le *clitorisme* est ce même procédé avec un temps en plus, consistant dans l'intromission vaginale d'un clitoris démesu-

rément long, développé jusqu'à l'anomalie, d'où la rareté de ce *modus faciendi*. Enfin on réserve plus spécialement le nom de *saphisme* (de Sapho) au coït buccal, procédé le plus habituel. La paraphrase suivante emprunte au latin de Tardieu la décence nécessaire en ces matières : « *Quæ manustupro deditæ sunt* tribades *appellantur*. *Cognomine* gougnottes, *aut* gousses d'ail *sive* de vanille *designantur quæ labia et oscula fellatricibus blanditiis præbent* ». Ces derniers termes d'argot nous donnent peut-être l'explication d'un cri plusieurs fois entendu dans certain bal bien connu du Quartier : « Ça sent l'ail, ici! ».

Telles sont les conditions étiologiques du vice chez la femme, telles sont les circonstances qui en favorisent l'extension. On voit en somme que le déroulement des faits est identique, qu'il s'agisse de dépravation féminine ou masculine. Il est toutefois une particularité étiologique propre à l'histoire du saphisme dont l'examen a sa place marquée à la fin d'un chapitre où l'on s'efforce de les énumérer toutes; je veux parler de la littérature.

LA LITTÉRATURE

Il convient ici, dans un travail purement scientifique, de parler d'œuvres purement littéraires, parce que leur influence a été, est encore néfaste, parce que le roman contemporain, il faut avoir le courage de le dire bien haut, est le plus actif parmi les agents de contamination et de propagation du mal. Aussi bien, il y aurait lieu d'ajouter à la liste des diverses formes que je viens de passer en revue, une cinquième modalité, le saphisme *par littérature*. Si étrange que paraisse cette proposition, il n'est que trop démontré que la lesbienne par littérature n'est pas un paradoxe. Au surplus, il ne doit pas être sans intérêt de connaître l'opinion des littérateurs et des romanciers sur un point qui ne relève presque que de la psychiâtrie.

Les écrivains que l'étude ou la description de l'amour lesbien à tenté sont principalement les romanciers, les psychologues et les poètes.

Diderot, pour ne parler que des modernes, le premier, il y a un siècle, aborda ce sujet dans un livre resté fameux, *La Religieuse*. Ce fut l'abbesse de Chelles, une des filles du Régent, qui, dit-on, lui servit de modèle. Comme le prouve la *Suite de l'entretien du rêve de d'Alembert*, il avait admirablement saisi les causes et le mécanisme des goûts antiphysiques; son livre montre très bien à quels désordres conduisent l'oisiveté, le mysticisme, le célibat, la vie en commun.

Balzac, toujours en quête du bizarre et du monstrueux, ne pouvait pas ne pas s'occuper des passions hors nature si fécondes en drames psychologiques. A ses études, l'une sur la bestialité (*Une passion au désert*), l'autre sur l'amour d'une femme pour un castrat (*Sarrazine*), il donna comme pendant une double étude de la passion inverse. Dans les *Illusions perdues* et la *Dernière incarnation de Vautrin*, de Rubempré et l'abbé espagnol Carlos Herrera sont deux héros antiphysiques typiques; dans la *Fille aux yeux d'or*, avec laquelle la *Régina* de Lamartine a quelques points communs, il décrit les tourments du *lesbius amor*. Pour lui « le sentiment le plus

puissant que l'on connaisse, c'est l'amour d'une femme pour une femme ». Le dénouement de ces romans marque énergiquement ce que de telles amours ont de sauvage et de tragique : l'un se suicide, l'autre meurt de la main de l'amante.

Théophile Gauthier fait d'un travestissement de costume et de mœurs, bientôt suivi d'une désorientation des sentiments amoureux chez une nature primitivement garçonnière, le pivot de son beau livre, *Mademoiselle de Maupin*. Il traite du cas en artiste, en poète; il pressent l'androgyne actuelle, il a la vision de l'interverti-né.

Ernest Feydeau en parle timidement dans son roman la *Comtesse de Chalis*. Pour lui, le vice, « la plus inconcevable des dépravations », ne relève que de la maison de santé.

J'ai rapporté plus haut la belle page où Flaubert, dans sa magnifique étude sur l'antiquité, dans *Salambô*, est incidemment amené à expliquer comment l'isolement commun, un besoin inné d'affection et de protection accouplaient entre eux les soldats des armées carthaginoises.

Il est superflu d'indiquer à ceux qui lisent et qui pensent telle ou telle œuvre d'un des maîtres du roman contemporain, les Goncourt, Zola, Daudet, où le vice en question se trouve étudié et décrit sous les espèces d'un héros principal ou subalterne.

Tout le monde s'attend à voir citer ici le roman de A. Belot, *Mademoiselle Giraud, ma femme*. C'est que, ce livre beaucoup lu, constitue le traité littéraire classique de la question, réalise bien le prototype des études de ce genre; c'est le résumé bienséant de ce qu'on avait écrit jusqu'ici, c'est le modèle presque timide que d'autres contemporains n'ont fait que paraphraser avec audace. A côté d'appréciations contestables, il y a une grande part de vérité; le cas se produit quelquefois dans la vie courante et l'écrivain a très bien compris l'influence de l'internat, de l'oisiveté et du luxe, de la satiété et de la rêverie. Tout en reconnaissant sa modération, faisons lui le reproche d'avoir, par son succès même, appelé l'attention sur ce genre d'analyses et presque suggéré de nouvelles descriptions.

Parmi les lyriques qui ont chanté les

stériles ivresses de Lesbos, citons Baudelaire (*Fleurs du mal — Femmes damnées — Delphine et Hippolyte*) dont l'apostrophe superbe, malédiction et pitié mêlées, rend avec tant d'intensité l'excès d'horreur, la surcharge de remords qui courbe ces « âmes désordonnées, lamentables victimes ». Faut-il mentionner C. Mendès, le poète obsédé par l'androgyne, le trop prestigieux conteur de Jô, Zô et Lô et de tant d'autres « femmes damnées », Péladan, le mage et même le sâr hanté par l'hermaphrodite, Verlaine, le chantre acrobatique des *Amies*?

Dans la littérature allemande, Krafft-Ebing cite, comme roulant sur ce thème scabreux, les romans suivants : *Amour secret de Fridolin* (*Fridolin's heimliche Ehe*) par Wildebrand, *Brick and Brack* ou *La lumière dans l'ombre (Brick and Brack oder Licht in Schatten*) par le Comte Emerick Stadion, *Vénus en toison (Venus im Polz)*, par Sacher-Masoch, dans « La damnation de Caïn » (*Das Vermœhtniss Kains*).

Lisez enfin l'étude du puissant romancier russe Dostoïewsky, *Ame d'enfant* et vous verrez quel degré d'emportement peut at-

teindre l'amour encore chaste de deux petites filles.

Mais, pour ces quelques romans, œuvres d'artistes épris d'idéal ou de moralistes poursuivant un but, études fortement pensées, gardant en général dans les peintures les plus vives, la décence de l'image et l'honnêteté des mots, combien de productions médiocres et graveleuses! Depuis quelques années, par suite du goût dépravé du public pour les laideurs de tout ordre, nous assistons à un véritable débordement d'une littérature pornographique et en particulier lesbienne. C'est à croire que tout le monde est altéré de dégoût. Impossible d'ouvrir un livre sans tomber sur un couple d' « amies ». Cela devient de la hantise, du cauchemar; c'est aussi un bas trafic. Tous ceux qui lisent les connaissent ces plumitifs qu'on devine faméliques, ces penseurs au petit pied qui se figurent que violence veut dire force et crudité vérité, ces débitants de nervosités et de détraquages qui prennent un scandale pour un succès. Faiseurs avides de gain et de réclame, ils jaugent le mérite d'après le chiffre de vente et savent au besoin grandir

l'un et grossir l'autre en quémandant des poursuites, car rien n'assure mieux l'écoulement de leurs produits qu'un procès. Dénombrer la multitude de tels érotographes serait s'attarder. Ce qu'il y a de plus exorbitant — ou de plus divertissant — c'est que le souci de l'observation, la passion du « d'après nature », le culte du document, l'analyse pénétrante, l'art, l'art indépendant et sacré pour tout dire, est sensé légitimer ces rapsodies, vous savez le cliché et le jargon « de psychologie passionnelle, consciencieusement fouillées, cruellement vécues, d'infinie pitié ». Tout à la psychologie aujourd'hui! Oh! psychologie, quel abus on fait de ta méthode, quelles petites et grosses obscénités on commet en ton nom! Tout à la pathologie, ajouterai-je, puisque l'invasion fâcheuse de la médecine dans le roman exagère encore les tendances descriptives de l'école littéraire régnante. Il n'y a pas de milieu, le roman est à base de vice ou de folie. Les maltôtiers ont pillé les bouges et les salpétrières, et, malgré tout, les priapées qui servent au public la cuisine psycho-pathologique, la mixture cantharidienne,

l'olla podrida malfaisante, trouvent à merveille admirateurs, acquéreurs, imitateurs.

Mais voyons la manière de ces analystes de la première et de la seconde catégorie et recherchons les conclusions auxquelles ils ont abouti.

Tout d'abord, ils ont senti la nécessité d'armer leurs études d'une préface explicative. On ne s'embarque pas dans une pareille question sans prévenir et s'excuser un peu. La préface, factum grave et pédant, est un morceau des plus curieux. Le lecteur doit être bien pénétré de leur compétence. Les écrivains, les moralistes sont mieux en situation que quiconque de traiter d'un tel sujet; fouiller les âmes, c'est leur métier, qu'on l'admette. Les médicâstres, se plaçant à un point de vue exclusivement objectif, cherchant avant tout un substratum matériel et une lésion organique, n'entendent pas grand chose aux maladies de l'esprit et du cœur; ils n'expliquent rien avec les gros mots d'hystérie, de neurasthénie. Parlez-nous des psychologues de profession, voilà des gens pour lesquels l'envers de l'âme n'a pas de secrets. Joignant le microscope au scalpel, —

une scie, ce scalpel — s'armant quelque peu du bistouri, eux seuls savent étaler des fibres, disséquer le cœur humain; aucun repli n'échappe à leur loupe, ils ont le monopole du sens psychologique; seuls, ils sont en mesure de conclure. Et, contradiction des contradictions, la dite préface est souvent adressée à l' « Illustre Maître » qui professe là ou là.

Pourquoi de telles analyses? où est leur nécessité? Ah! ils ne sont pas embarrassés. Il faut tout scruter quand on passe en observateur dans les mœurs modernes; on ne doit ignorer aucune des défectuosités humaines; les hideurs, les luxures, les putridités ne font jamais reculer le moraliste. En face de certaines infamies il n'est pas permis de se taire; le mépris silencieux ne suffit pas, il assure l'impunité. Prenez garde! Le mal gagne, l'ulcère s'étend, la lèpre grandit et menace d'envahir tout l'organisme, c'est-à-dire la société. C'est un devoir impérieux de prévenir; pas de ridicule pudeur. Il appartient aux écrivains surtout de stigmatiser les vices du jour, ces mortelles gangrènes; il faut porter le fer et le feu sur ces plaies honteuses,

cautériser énergiquement. Pour cela, il est de toute nécessité de mettre à nu, et ils mettent à nu, en effet, consciencieusement, comme si la grande publicité donnée à la description de ces misères n'aidait pas très efficacement à leur propagation.

Ceci entendu, un peu d'histoire et de pathologie ne messied point. Nous assistons alors à l'évocation des désordres païens ou mystiques du Moyen Age : Sodome, Gomorrhe, Lesbos, Babylone, Rome et Messaline se marient agréablement aux sabbats, aux épidémies de possession démoniaque, aux succubes et incubes, aux Ursulines de Loudun, à Marie-Antoinette, etc. Pour ajouter au semblant de conscience littéraire, ils n'ont garde d'oublier quelques termes impropres de physiologie ou de pathologie, avec un peu de morphine, haschich ou autres philtres autour. Envoûtement, Sainte-Pravas, Nirvâna, que désirez-vous de plus en fait de document scientifique ?

Passons maintenant au drame lui-même.

A travers les multiples enjolivements, voici la coupe banale de l'affabulation. Toujours la même rhétorique : deux

héroïnes. — L'une, le pivot de l'action, est celle qui a le commandement, la direction, l'attaque. C'est d'ordinaire une femme aux formes accusées, une brune au teint mat et pâle. Masque superbe et tragique. — Je m'efforce d'être dans le ton par la forme et le vocabulaire. — Pourquoi n'aurait-elle pas les yeux pers? Mariée? Oh! si peu, pour mieux détester l'homme sans doute. C'est une virtuose du vice, impeccable dans la dépravation. Elle est énigmatique et introublable; elle inquiète les uns, désespère les autres, déroute tout le monde. En apparence un être de marbre, une statue, au fond, une nature violente, une volonté de fer. Elle est monstrueuse et elle est sereine. Elle a pleinement conscience de sa perversion; elle la défend en ripostes acérées, au besoin elle s'en fait gloire. Il y a dans son cas quelque chose d'infernal. — N'oublions pas que nous nageons en plein satanisme. — Indomptable, rien ne la fait dévier de ses fonctions dévoratrices. Elle n'a qu'à ordonner pour être obéie. Sa compagne, elle la plie au point d'en faire une esclave, sa chose. Sa domination tient du magnétisme, du sorti-

lège. Elle torture et on l'adore. Elle-même ne peut pas ne pas suivre sa destinée; une toute-puissance supérieure l'oblige à cette tâche inexorablement. Pervertir est un sacerdoce. Aucune ne lui résiste; les virginités et les dépravations viennent à elle fascinées, sûrement, fatalement, en dépit de tous les efforts. C'est l'ogresse fatale, l'ange du mal, l'incarnation du péché, la parfaite damnée. En attendant, elle est marquise ou comtesse authentique; elle a de la branche et de la race, car une si absolue perversité ne saurait se concevoir chez une médiocre et vulgaire créature. Elle va jusqu'au crime pour garder sa proie. Sa fin est violente : les narcotiques l'achèvent, quand la cellule d'une prison, le cabanon de l'asile, le poignard d'un mari ou d'un frère outragé, justiciers improvisés d'un crime impuni par la loi, n'en débarrassent la société, ainsi que d'une bête vénimeuse. — La poétique du genre veut que l'autre héroïne soit son contraste complet. A elle la soumission, l'obéissance, la passivité. Celle-là est une femme mignonne et frêle, d'une joliesse délicate, très femme. C'est d'ordinaire une blonde à figure de madone. Yeux d'un bleu

étrange, naturellement. Elle est angélique, douce, résignée; elle ne sait qu'une chose, aimer. Malléable, inconsciente, presque hypnotisée, elle se laisse sans résistance conduire où l'on veut. Elle adore et souffre sans se plaindre; un sourire, une miette d'amour donnés en passant lui suffisent. C'est une petite créature tendre, de pauvre origine, ouvrière ou campagnarde, tombée dans un piège, captée par la grande dame entrevue un beau jour chevauchant un pur-sang fougueux et cravachant à droite et à gauche, séduite par une nouvelle vie de luxe et de plaisirs. Un jouet entre les mains de sa terrible amante. Elle meurt aussi, mais d'oubli; sa fin habituelle, c'est le suicide, ou plutôt la phtisie. On nous fait invariablement un tableau touchant de la progression du mal: la pâleur avec quelques rougeurs vives, le bistre des yeux, la langueur, l'insomnie, les remords, les phantasmes, puis la petite toux sèche. Oh! cette toux, jamais elle ne manque; on l'attend, on la sent venir, elle vient. Un médecin est appelé; le brave homme examine, percute, ausculte, ne trouve pas grand'chose, prescrit quand

même et s'en va rêveur, recommandant d'éviter les émotions, ordonnant le repos et les distractions. Finalement la dite toux, compliquée de quelques crachements de sang, tue la pauvre amoureuse repentante. Dans son délire, elle rêve toujours à l'ingrate courant déjà à de nouvelles amours; elle pardonne à celle pour qui elle meurt, et, dans une dernière pensée d'amour, elle emporte avec elle son secret dans la tombe. Et les concierges attendris, pleurent à verse.

Ces amours contre nature, on nous les dépeint, comme l'exige la tradition romantique, violentes, implacables, tragiques, avec tous les emportements, toutes les ivresses, tous les désespoirs du véritable amour. Elles absorbent l'être entier, corps et âme; pour l'autre sexe il ne reste que mépris et répulsion. Les pauvres maris qu'on voit s'agiter dans ces drames n'étreignent qu'un corps inerte et raidi, un cadavre, une statue. Quant aux lesbiennes, jamais de pleine satisfaction; elles poursuivent l'impossible; ni trêve ni repos :

> Jamais vous ne pourrez assouvir votre rage
> Et votre châtiment naîtra de vos plaisirs.
>
> Baudelaire

La cause de ces mœurs trop fréquentes? C'est bien simple. Nous les devons à l'excès de civilisation, à l'usure de notre vieux monde. Décadence et faisandage. Ce qui le prouve, l'accord des romanciers est unanime, c'est que la corruption se montre précisément dans les hautes classes, dans la bourgeoisie riche, là où le superflu, là où l'absence d'occupations fait naître le désir et le rêve. Jamais on ne la voit chez les ouvriers, chez les paysans que la vie active, au grand air, préserve de l'énervement de la sensibilité. De plus, les conditions sociales actuelles, réunissant un grand nombre d'individus du même sexe dans d'immenses agglomérations, couvents, pensions, ateliers, ne font que favoriser l'explosion du vice.

La conclusion? Elle est double. Ce n'est pas tout de montrer le danger et ses causes, il faut indiquer le remède. Rien de plus facile et nos moralistes enfourchent le dada de l'internat. Plus de pensions! élevons nos enfants à la campagne, au grand air, développons leurs muscles plus que leur sensibilité; habituons-les aux rudes travaux qui constituent la plus efficace des protec-

tions. Nous aurons ainsi des générations fortes qui ne connaîtront point les promiscuités dangereuses de l'école. C'est bien sans doute, mais impraticable; ce serait d'ailleurs insuffisant.

Les héros ou les héroïnes de ces analyses, au fond, que sont-ils? Des débauchés? des malades? Ni l'un ni l'autre, peut-être tous les deux. Croyant surtout au vice, mais entrevoyant vaguement une faiblesse maladive d'organisation, un défaut d'équilibre d'origine plus ou moins morbide, les romanciers ont adopté une opinion mixte, tenant le milieu entre la perversité et la perversion et nous voyons reparaître l'élastique théorie de l'inévitable névrose avec le cortège habituel de synonymes connus; il s'agit, non d'aliénés proprement dits, mais de névropathes, de détraqués, d'affolés, de désorbités, que sais-je. Prédisposés par la décrépitude de la race, ils arrivent à la dépravation comme d'autres deviennent gourmands par manque d'appétit. Ils raffinent l'amour pour pouvoir aimer, comme certains ont recours à de nouvelles épices pour pouvoir manger.

En terminant, on peut se demander pour-

quoi la plupart des romanciers ont dépeint l'amour lesbien de préférence à la pédérastie. Cette prédilection signifie-t-elle qu'à leurs yeux, l'un est plus fréquent que l'autre? Si l'on veut bien admettre qu'une statistique en pareille matière est presque impossible, et que, d'autre part, elle les eût conduit à une conclusion opposée, on ne peut s'arrêter à cette explication. Je crois plutôt qu'on doit en chercher la raison dans l'opinion relative qu'ils se sont faite des deux cas. Il est évident que le vice leur apparaît infiniment moins laid chez la femme que chez l'homme. Un homme avouera toujours qu'il comprend, qu'il admet mieux — au sens relatif du mot, s'entend — le même vice chez la première que chez le second. La pédérastie, évoquant l'image de l'acte sodomique, revêt un caractère odieux qui ne s'attache pas à la tribadie. L'une répugne, l'autre étonne. Ainsi s'explique l'abondance des livres lesbiens et la rareté des études sur la pédérastie. Il serait curieux de connaître l'opinion d'une femme à cet égard.

Quoi qu'il en soit de ce qui précède, il reste que la littérature contemporaine, bien

qu'elle ait apporté à la question son contingent de vérités, en vulgarisant un mal qui se circonscrirait si bien s'il n'était divulgué à tous et à grand renfort de réclame, fait œuvre mauvaise et coupable. J'ose dire qu'elle est complice et corruptrice.

Certains écrivains semblent n'avoir cherché un motif d'indignation que pour avoir une occasion de représenter des scènes lubriques. Il est regrettable que d'autres, bien intentionnés sans doute, aient cru nécessaires à la démonstration des peintures qui font perdre de vue leur désir de réformer les mœurs. La moralité du but cachant ainsi l'immoralité des moyens, il n'est pas exagéré d'affirmer que la littérature est allé droit à l'encontre de l'effet qu'elle cherchait.

CONCLUSIONS

En résumé, que l'on soit pédéraste ou lesbienne par surexcitation des sens épuisés, par avilissement mercantile, par besoin d'un « trompe-la-faim », par faiblesse d'esprit ou diletantisme, il ressort de cette longue analyse que l'anomalie ne naît pas avec l'indi-

vidu, que l'enfance l'ignore, qu'elle ne se montre guère d'un seul coup, mais peu à peu, graduellement, à un certain âge, après des pratiques sexuelles normales, qu'elle n'est ni permanente ni absolue, qu'elle se concilie avec la pleine conscience et l'intégrité de l'intelligence, qu'elle peut s'amender et disparaître, qu'elle ne s'accompagne primitivement d'aucune tare physique ou psychique saillante, qu'elle n'a pas d'autre critérium objectif que le fait lui-même, qu'elle n'est ni fatale ni irrésistible dans ses impulsions, qu'elle constitue enfin un état particulier d'origine plus sociale qu'individuelle. Défaut d'instinctivité, de spontanéité, d'incoercibilité, d'immutabilité, absence ou postériorité des défectuosités organiques et mentales corrélatives, acquisition tardive et artificielle, préméditation des actes, conscience, genèse d'ordre mésologique, nécessité d'une initiation préalable, et surtout nulle trace d'hérédité, ce sont bien là, ce qu'il fallait démontrer, les caractères de la passion pure, du *vice* sans alliages. Somme toute rien de pathologique ; on doit donc prévenir, on peut donc réprimer.

CHAPITRE II

INVERSION SECONDAIRE

Par inversion *secondaire* il faut entendre la modification inverse de l'instinct sexuel consécutive à une altération organique, soit de *l'appareil de reproduction*, soit *du système nerveux central.* Dans le premier cas, on a affaire à des déviations anatomiques du type sexuel spécifique dues à des lésions plutôt extérieures, macroscopiques, morphologiques ; ce sont, à proprement parler, des malformations d'organes ; il y a monstruosité, ou mieux, état atypique. Dans le second cas, il s'agit d'une affection de l'axe cérébro-spinal due à des lésions intimes des tissus, microscopiques, histologiques, plus ou moins bien déterminées aujourd'hui, quelquefois soupçonnées seulement ; ce n'est rien autre

chose qu'un processus morbide ordinaire; il y a maladie ou mieux état pathologique. Dans l'un, la monstruosité physique constitue avec sa réaction sur le penchant sexuel l'anomalie tout entière; dans l'autre, l'affection cérébrale ou médullaire, au cours de laquelle apparaît le trouble sexuel, comporte, en outre, une foule de désordres mentaux plus ou moins éclatants. Ici, l'inversion est une conséquence, un effet direct, presque nécessaire; là, elle n'est qu'un accident, une complication, un épiphénomène, rare en général.

A. — *Tératologie.*

La malformation somatique peut être :

1° *Acquise* et due à des influences complexes, mais surtout mésologiques; c'est l'infantilisme et le masculisme;

2° *Congénitale*, apportée en naissant; c'est l'hermaphrodisme avec ses degrés divers.

INFANTILISME. — MASCULISME. — ÉTATS ANALOGUES

Certains individus présentent, au moment de la puberté, un trouble particulier du développement que Lorrain a signalé pour la première fois et qu'il a caractérisé par la dénomination d'*infantilisme* ; on l'a encore appelé *féminisme*. Brouardel qui, à plusieurs reprises, a appelé l'attention sur cet état, en a fait une description fort précise.

L'infantilisme se rencontre dans deux milieux sociaux différents, chez les jeunes ouvriers, chez les collégiens, mais seulement dans les grandes villes, dans les centres ouvriers, et notamment à Paris, Lyon, Lille, Roanne, etc.

Le gamin de Paris, le petit *gavroche*, réalise assez bien le type ouvrier et urbain. Vers dix ans, c'est un enfant très éveillé, intelligent, prompt à la réplique, débrouillard, très précoce en un mot. Vienne la puberté, ces qualités s'éteignent, le développement s'arrête ; le gavroche reste petit ou

ne grandit que du buste. Fluet, imberbe, la peau glabre, la voix aiguë, les seins relativement gros, le bassin large, les fesses proéminentes, les formes arrondies par surcharge graisseuse, la démarche féminine, il a toutes les allures d'un Ganymède. Au point de vue psychique. même étiolement; c'est un esprit sceptique, gouailleur, indifférent à tout, au fond incapable de quelque chose d'original; ses railleries ne servent qu'à cacher son indigence intellectuelle; au reste, parfaitement amoral. Examinez l'appareil génital et vous aurez l'explication de cette double déchéance : la verge est extrêmement petite et flétrie, les testicules sont atrophiés, la flacidité des tissus est générale. Retentissement inévitable sur le penchant sexuel, les infantiles sont presque indifférents; ils ne sont pas, à proprement parler, impuissants, et même ils s'adonnent volontiers à l'onanisme, mais leur aptitude au coït, comme le désir, est considérablement amoindrie. En raison de leur *habitus féminin*, ils excitent vite les appétits dépravés et ne tardent pas à être enrégimentés par les agents de la pédérastie; c'est de la graine de

« petits jésus »; Brouardel les appelle les « petits chanteurs infantiles ». Ce serait donc une erreur de croire, avec Tardieu, que leur aspect somatique féminin résulte de leurs habitudes vicieuses ; bien au contraire, ils sont devenus pédérastes, parce qu'ils étaient des malformés. A l'autopsie, — ces individus ne dépassent guère la trentaine et viennent, en général, échouer à l'hôpital — on constate l'atrophie des organes génitaux, une vessie très petite, un rudiment de prostate, la presque disparition des muscles ischio et bulbo-caverneux, un bassin de femme et, de plus, l'atrophie des muscles du larynx.

Le même avortement physique et moral se reproduit dans le milieu bourgeois, chez l'enfant soumis à la vie scolaire de huit à dix-huit ans. C'est d'abord un petit garçon intelligent, gai, dégourdi, surprenant, « un petit prodige ». Vers quatorze ou quinze ans, la croissance, jusque-là pleine de promesses, se fait difficilement et d'une façon irrégulière. L'adolescent devient grassouillet, ses seins se développent et à leur niveau il se produit fréquemment, ainsi que peuvent en juger les médecins attachés aux lycées, des

inflammations, des mammites et des abcès. En même temps l'intelligence baisse d'une façon manifeste ; l'écolier devient paresseux, lent, apathique et passe rapidement de la tête à la queue de sa classe. Les mêmes effets proviennent des mêmes causes : il y a arrêt dans le développement des organes génitaux, et partant, atténuation et même déviation de l'activité génésique. Grâce au milieu, à l'éducation et aussi aux mois de vacances passés à la campagne, ces individus n'arrivent pas au même degré de féminisme que les premiers, ils ne tournent pas au vice, mais, — suivez-les dans la vie — ils resteront, malgré tout, des êtres manqués, incomplets. Certes, ils tiendront leur place dans la société, ils arriveront quelquefois à de belles situations, seront brillants, artistes même, mais ils ne posséderont jamais qu'une intelligence dénuée de virilité, de profondeur, d'originalité. A demi-puissants, ils se marient ; mais si chez eux vous trouvez une femme, vous ne voyez pas d'enfants. Balzac les aurait mis au nombre des « prédestinés ».

A quelles causes attribuer cette dégénérescence singulière dont les effets se font

sentir dans deux catégories d'individus si différentes, dont l'écho sur l'intensité et même la direction des désirs est si remarquable? Chez les ouvriers, on a incriminé le travail de l'atelier, le séjour dans des logements insalubres, la débauche précoce, l'alcoolisme prématuré ; chez les lycéens, le surmenage intellectuel, l'onanisme et la sédentarité. La diversité même des explications proposées prouve leur insuffisance. Il semble plutôt qu'on doive, avec Brouardel et Lacassagne, mettre la dégradation organique, l'étiolement intellectuel, l'inaptitude génésique et l'amoralité des infantiles sur le compte du séjour dans les grandes villes avec participation de l'hérédité. Il est difficile de préciser les conditions de cette influence pernicieuse. Les facteurs énumérés plus haut ne seraient que des circonstances adjuvantes ; la cause déterminante résiderait dans l'encombrement et la vie spéciale des centres populeux. L'infantile serait, suivant l'expression de M. Lacassagne, un des produits de cette sorte de cachexie lutécienne qu'il a appelé la « parisinose ».

Des infantiles on peut rapprocher les

gynécomastes. La *gynécomastie* (Robelin, 1852, Heurteloup, 1872, Olphan, 1880, Emile Laurent, 1888) est, d'après ce dernier auteur qui en a fait l'objet d'une étude approfondie, « une anomalie consistant dans le développement exagéré et persistant des mamelles chez l'homme au moment de la puberté avec arrêt du développement des testicules. » Elle implique une relation constante entre l'évolution de l'une et l'autre glande et démontre à merveille la « loi du balancement des organes » posée par Geoffroy Saint-Hilaire, une force compensatrice faisant que l'une s'hypertrophie, tandis que l'autre s'atrophie et inversement. Cette anomalie se rattache à un état général qui est le plus souvent sous la dépendance de l'hérédité, à savoir la dégénérescence. Les gynécomastes sont même des dégénérés assez fortement atteints: ils présentent des caractères évidents de féminisme, ils sont souvent inféconds et quelquefois impuissants. En tous cas, l'impulsion sexuelle est faible ou pervertie; ils se trouvent donc tout désignés pour faire des pédérastes : l'observation montre qu'ils le deviennent assez fréquemment.

On peut comparer à l'infantilisme et à la gynécomastie ces faits bizarres d'effémination acquise signalés dans l'antiquité par Hérodote et Hippocrate chez les Scythes (*Maladie des Scythes*), de nos jours dans les relations ethnographiques du *Journal allemand d'ethnologie* (1869, p. 88) chez les Indiens de l'île de Bamrih, par Béard (*Neurasthénie sexuelle*, p. 62) et M. Marandon de Montyel (*An. méd.-psych.*, mars 1877) chez les habitants du Caucase, par A. Hammond (Communication à la *Société de Neurologie d'Amérique*) chez les Indiens de Puebla, au Mexique, ces descendants des Aztèques qu'on appelle les Mujérados. Bien avant l'âge de la vieillesse, ces individus perdent les attributs de la virilité après en avoir joui comme tous; leur barbe tombe, leurs traits se flétrissent, leur voix de grave devient aiguë, leurs forces et leur énergie diminuent en même temps que les désirs amoureux s'éteignent et que les organes génitaux s'atrophient. Ils revêtent alors les habits des femmes, prennent leurs manières, leurs mœurs, leurs occupations, et ne se plaisent que dans leur société. Diverses théories ont tenté d'expliquer ces

faits. Il s'agirait d'une anomalie ayant l'amour anti-naturel pour point de départ (Michéa) produite par l'équitation forcée et la masturbation répétée (Hammond), ou encore d'une folie séminale à couleur locale, dont la cause première est l'équitation, l'onanisme, la spermatorrhée (Marandon de Montyel). On a aussi incriminé les écoulements gonorrhéiques et le climat. Pour Krafft-Ebing, cette inversion acquise est due à la neurasthénie produite par ces différentes causes, et il est peu probable que les Scythes aient été atteints de ce délire paranoïque qui fait croire à un changement de sexe. Tarnowsky remarque qu'il faut aussi tenir compte de cette particularité, à savoir qu'on n'observe guère ces déviations que dans le pays de hautes montagnes (Haute-Arménie, patrie de la pédérastie au dire des Perses, Himalaya, Cordillières), là où les dégénérescences les plus graves, goîtres, crétinisme, etc., sont très fréquentes, régions dans lesquelles un séjour prolongé, au rapport de nombreux voyageurs, entraîne une frigidité momentanée des plus remarquables.

L'autre sexe n'est pas à l'abri des altérations morphologiques semblables. Vous avez certainement rencontré de par le monde des femmes qui n'ont de féminin que le nom et le costume, compagnonnes barbues et poilues, hautes en couleur, anguleuses, la poitrine plate, les épaules larges, le bassin étroit, les membres forts, la voix rude, la démarche masculine, hommasses, méprisant les petites occupations de leur sexe, fumant, sacrant, se grisant, se battant tout comme des portefaix. L'histoire anecdotique est pleine des prouesses gaillardes ou guerrières de ces viragos ; rapts au château, chevauchées nocturnes, batteries d'auberge, duels pour une belle, faits d'armes sur le champ de bataille, rien ne manque à leur auréole masculine. Les mœurs modernes ont changé tout cela, mais elles n'ont en rien corrigé les tendances sexuelles qu'on a toujours vu être peu accusées, nulles ou interverties. La maternité répugne à ces êtres hybrides qui prennent plus volontiers une maîtresse qu'un amant, comme fit cette fameuse Maupin-la-Bretteuse qui, au sortir d'un bal, ferrailla avec trois gentilhommes, servit à tous les

trois un coup d'épée et emmena la belle, objet du litige.

HERMAPHRODISME

C'est la constitution anatomique de l'individu qui fait le sexe, ou, si l'on veut, c'est de la conformation spéciale des organes génitaux que découlent tous les autres facteurs de la sexualité, ai-je posé en principe au début de cette étude. Etant admis que le testicule caractérise le type mâle et l'ovaire le type femelle, il est résulté de l'examen de cette loi que plus l'organisation de l'appareil génital (glande et annexes) se rapproche de celle du type idéal, plus la sexualité est énergique autant par la détermination accentuée de chacun de ses éléments que par l'adhérence intime de ces éléments entre eux. Le moment est venu d'utiliser ces données. Nous venons de voir que de simples dégénérescences acquises entraînent une modification de l'instinct sexuel pouvant aller jusqu'à l'inversion, nous allons voir maintenant des

malformations congénitales plus ou moins graves déterminer soit l'anesthésie sexuelle, soit une direction double de l'instinct, soit l'inversion.

Avant de passer aux cas particuliers, quelques notions sommaires d'embryologie semblent nécessaires.

A l'origine, dans les premières semaines de la vie intra-utérine, l'embryon — c'est un fait démontré par Waldeyer, de Semper, Kölliker, Balbiani, Laulanié — est en état d'indifférence sexuelle ou, plus exactement, il est à la fois mâle et femelle ; les sexes sont juxtaposés ; il y a hermaphrodisme *primitif* ou *histologique*. L'étude du processus formateur normal ou faussé des organes génitaux prouve surabondamment cette notion définitivement acquise. En voici les grandes lignes.

La glande génitale, le testicule ou l'ovaire futur, se développe aux dépens de l'épithélium de la cavité pleuro-péritonéale, d'un renflement dit *éminence sexuelle* dont les éléments histologiques (épithélium-germe) sont identiques au début. De même la présence simultanée des *corps de Wolf* et des

conduits de Müller, organes transitoires destinés à produire plus tard, les premiers les canaux excréteurs de l'appareil mâle, (spermiductes, canal de l'épididyme, déférent, éjaculateur), les seconds, les canaux excréteurs de l'appareil femelle (oviductes, utérus, vagin) atteste formellement la dualité sexuelle primitive. Ce n'est que vers le trentième jour de la vie embryonnaire que la différenciation commence à se produire dans un sens déterminé. Quand le sexe se dessine par l'apparition de l'une ou l'autre glande, en vertu de la loi de balancement organique, l'un de ces systèmes s'atrophie, tandis que l'autre végète. Mais supposons qu'au bout de la sixième semaine, par vice de nutrition ou tout autre cause, chaque système continue son évolution parallèlement à l'autre, nous aurons un testicule et un ovaire avec leurs conduits excréteurs appropriés plus ou moins parfaits, c'est-à-dire l'hermaphrodisme *interne* ou *vrai* qu'on ne peut plus nier aujourd'hui (Cas de Bondet et Odin — *Hermaphrodisme bisexuel*. — *Lyon Médical*, t. XVI, p. 214, 1874).

La même erreur de développement peut se produire pour les organes génitaux externes

qui passent eux aussi par une phase de neutralité sexuelle. Ceux-ci, en effet, se développent aux dépens du *sinus urogénital* (ouverture cloacale) et du *tubercule génital*, apparus tous les deux vers la cinquième semaine de la vie fœtale. Le premier système a pour mission de former le canal de l'urèthre dans les deux sexes et la vulve chez la femme, le second, le pénis ou le clitoris. Supposons qu'un de ces organes embryonnaires ne réalise pas ou mal sa destination, que, par exemple, chez l'embryon mâle, les deux lèvres de la fente uro-génitale, par suite d'un défaut de développement dont la cause est encore ignorée, cessent de se rapprocher au lieu de donner un scrotum par leur réunion, il pourra rester, au-dessous d'une verge plus ou moins développée et semblable à un clitoris, un cul-de-sac plus ou moins profond dont l'ouverture, bordée de chaque côté par des scrotums dépourvus de testicules et imitant les grandes lèvres, simulera plus ou moins bien un orifice vulvaire. Que d'autre part, chez un embryon féminin, par suite d'un excès de développement, le clitoris prenne des proportions inusitées, que le sillon

uro-génital s'oblitère plus ou moins par soudure médiane de ses rebords, nous aurons la malformation inverse. Dans les deux cas, il y a hermaphrodisme extérieur, *apparent*, *pseudo-hermaphrodisme*. L'hermaphrodisme *définitif* ou *morphologique*, vrai ou faux, n'est donc pas autre chose qu'un état organique antérieur persistant anormalement au delà de son terme ordinaire (Debierre).

Si on considère que les organes internes évoluent indépendamment des organes externes et que l'erreur de développement peut être plus ou moins profonde, on s'explique facilement la multitude des degrés, la variété et les combinaisons infinies des malformations qui peuvent en résulter; ce sont le plus communément l'hermaphrodisme vrai, apparent (androgynie, gynandrie), l'anorchidie, l'épispadias, les fissures scrotales, l'hypospadias, le développement exagéré du clitoris, vices qui se rencontrent isolés ou combinés. Quant à l'hermaphrodisme *complet*, consistant dans la réunion intégrale des deux appareils internes et externes capables de fonctionner régulièrement, il ne s'est jamais réalisé dans l'espèce humaine.

J'ai trop insisté jusqu'ici sur la connexion intime du physique et du psychique, sur la réciprocité d'influence qui lie ces deux facteurs de la personnalité, sur l'indissociabilité des éléments de la sexualité, pour qu'il soit nécessaire d'y revenir longuement à propos des hermaphrodites. Je me bornerai à dire que ces individus constituent une sorte de démonstration expérimentale spontanée et de cette coalescence et de cette dépendance : l'observation montre constamment, en même temps que la duplicité sexuelle anatomique, la fusion dans l'habitus général et la psychose des qualités (caractères physiques et psychiques sexuels secondaires) des deux sexes. « En même temps, dit Geoffroy-Saint-Hilaire *(Histoire générale et particulière des anomalies de l'organisation chez l'homme et les animaux,* Paris, 1872, t. II, p. 65), que les organes sexuels prennent une ressemblance plus ou moins marquée avec ceux de la femme, l'organisation tout entière se modifie dans le même sens et s'empreint véritablement d'un caractère féminin. Ainsi le larynx est peu saillant et la voix est peu grave. La barbe est rare et quelquefois

manque presque entièrement. Une peau douce, délicate, portant à peine quelques poils et soutenue par un tissu adipeux bien développé, recouvre des muscles peu saillants. La poitrine étroite, le bassin élargi, les membres petits, rappellent par leurs proportions ceux de la femme. Enfin des mamelles arrondies, plus ou moins volumineuses, viennent compléter une ressemblance qui s'étend jusqu'au moral. » Ne perdons pas de vue ce fait important qu'un vice de conformation des organes génitaux, si minime qu'il soit en apparence, n'intéressât-il que les annexes, reste bien rarement sans écho sur la morphologie et le moral.

Ce qui importe davantage ici, c'est la répercussion du physique sur le physiologique, c'est-à-dire sur l'instinct sexuel considéré dans sa direction, fait principal, et dans ses caractères secondaires, fait accessoire. Observons donc et voyons comment peuvent se comporter les malformés en amour.

Pour ce qui est de l'hermaphrodite vrai,

lequel a deux sexes, on ne peut concevoir que deux manières d'être :

1° Il est génésiquement indifférent; non seulement le coït, avec quelque sexe que ce soit, n'offre aucun attrait, mais il est repoussé; il y a anesthésie sexuelle; nous n'avons donc pas à nous occuper de cette absence de penchant.

2° L'appétit sexuel existe et alors deux alternatives : — *a* — la tendance amoureuse est indécise, flottante; les relations sont recherchées et ont lieu avec l'un et l'autre sexe; — *b* — la tendance est précise, nette, fixe vers un sexe déterminé; les relations sont exclusivement unilatérales. On voit que de toutes façons, dès qu'il y a penchant sexuel, il y a inversion, puisque le malheureux qui possède la bisexualité ne peut pas ne pas aimer une personne du même sexe que le sien. Mais n'est-ce pas là ergoter et faire de la casuistique à la façon des anciens théologiens? et ne serait-on pas tout aussi fondé à soutenir au contraire que de tels individus ne peuvent pas ne pas aimer

une personne d'un sexe autre que leur sexe propre?

Quant à l'hermaphrodite apparent dont le sexe vrai n'est que masqué par des dehors trompeurs, il peut se trouver dans un des cas suivants :

1° Le malformé n'a aucun penchant sexuel; la frigidité est complète.

2° L'inclination amoureuse existe et seulement pour les individus du sexe opposé, ce qui est régulier. Je n'aurai rien à dire de ce cas, si la grande majorité des malformés génitaux n'étaient des pseudo-hermaphrodites et si la majorité de ces pseudo-hermaphrodites n'étaient des hypospades, c'est-à-dire des individus dont il est souvent difficile de déterminer le sexe véritable ce qui donne lieu à de fréquentes erreurs de sexe.

Il en résulte un véritable danger social.

A la naissance, l'hypospade se présente généralement avec les caractères du sexe féminin. Le scrotum est bifide de façon à offrir l'aspect d'une vulve; à ce niveau existe souvent une dépression, un infundibulum

que l'on peut prendre pour un vagin; les deux replis qui en forment les bords simulent les grandes lèvres; ils ne renferment d'ordinaire aucune tumeur, rien qui permette de croire à la présence d'une testicule; de plus, la verge atrophiée donne l'illusion d'un clitoris volumineux. Il s'en suit que dans la généralité des cas l'hypospade, c'est-à-dire un être mâle, est considéré comme étant du sexe féminin : de là des fausses déclarations, des fausses inscriptions sur les registres de l'état civil. — Ce n'est pas tout, l'enfant étant pris pour une fille, on l'élève, on l'habille, on l'instruit comme telle et il prend peu à peu, en grandissant, les mœurs, les habitudes, les goûts de son faux sexe. On le met en pension, dans une institution de demoiselles, dans un couvent, dans un atelier de jeunes filles. — Arrive la puberté et l'évolution ou la migration testiculaire : le malheureux, ramené à des désirs naturels, se découvre des tendances, des désirs qu'il ne comprend pas, qui l'étonnent et l'effraient à la fois. Ces désirs sont quelquefois pour l'hermaphrodite une sorte de révélation : il se prend à douter de son sexe et se soumet

à un examen qui vient l'éclairer. L'homme-femme est alors rendu à son véritable sexe. Mais qu'il n'ose avouer son infirmité et qu'il obéisse à ses penchants, voilà, suivant le vieux cliché, « le loup dans la bergerie ». La fausse jeune fille aura des relations intimes avec les jeunes filles de son âge, les pervertira presque forcément et avec d'autant plus de sécurité que les faits de ce genre sont peu connus et ne seront pas soupçonnés. On conçoit sans peine les désordres qui peuvent résulter d'un pareil état de choses. — Bien que beaucoup plus rares, les erreurs de sexe opposées se rencontrent quelquefois et l'on se rend compte des appétits malsains que la gynandre éveillera dans un lycée, dans un séminaire, dans une prison.

Quoiqu'il en soit, le seul préjudice que l'erreur de sexe cause aux hermaphrodites exige qu'on se préoccupe des moyens d'améliorer la situation qui leur est faite aujourd'hui. Sans nous appesantir sur certains droits civils si différents suivants les sexes, ni sur les inconvénients fâcheux qui en résultent dans le mariage, une des conséquences les plus graves que peut entraîner

la constatation erronée du sexe, c'est le déchirement, la démoralisation, le désespoir profond qui accompagne le changement d'état civil et de situation sociale. Tout est bouleversé dans les sentiments, les pensées et les gestes de l'individu, et c'est avec la plus grande difficulté que, placé dans une sphère nouvelle, il parvient à s'en assimiler les goûts, les idées et les devoirs. Déclassé, indécis, hésitant entre l'instinct et l'habitude, il arrive que le malheureux termine par le suicide une existence pleine de déboires, de tribulations et d'humiliations, témoin Alexina B... dont je vais bientôt rapporter la lamentable histoire. Qu'on ne vienne pas arguer que ces faits sont rares, exceptionnels. P. Garnier a rassemblé plus de trente erreurs de sexe, et combien de cas ont échappé à sa statistique, combien de malformés on coudoie dans la rue qui n'osent, par ignorance, honte ou faiblesse de penchant sexuel, se soumettre à un examen scientifique et réclamer la rectification de leur état civil ?

3° L'appétit sexuel est égal pour les deux

sexes; il y a double direction de l'instinct, ce qui constitue une forme particulière d'inversion.

4° Les relations sexuelles ne sont recherchées et pratiquées qu'avec des personnes appartenant au sexe dont le malformé fait réellement partie lui-même; la perversion est très nette.

Voici maintenant une présentation de sujets dont l'histoire me paraît suffisamment édifiante.

ANDROGYNIE

OBSERVATION I. — *Cas de Ricco.*

Maria Arsano. — Organes génitaux externes simulant ceux de la femme. — Vagin de deux pouces de long. — Réputée femme toute sa vie. — Longues années de mariage en cette qualité. — Morte à 80 ans. — A l'autopsie : organes génitaux incontestablement masculins, — C'était un homme.

OBSERVATION II. — *Alexina B...*

(Chesnet : *Vice de conformation des organes génitaux, hypospadias, erreur de sexe, Ann. d'Hyg. et de méd. publ.*, 1868. — Goujon : *Etude d'un cas d'hermaphrodisme bisexuel imparfait chez l'homme, Journal de l'Anatomie,* 1869. — Tardieu : *De l'Identité*, 1874).

Cette observation, remarque M. Goujon, est une des plus complètes que la science possède dans ce genre ; elle l'est surtout par ce fait exceptionnel que le sujet qui en est cause a pris soin de nous laisser de longs mémoires, par lesquels il nous initie à tous les détails de sa vie et à toutes les impressions qui se sont produites chez lui aux différentes périodes de son développement physique et intellectuel. Ces mémoires ont d'autant plus de valeur qu'ils émanent d'un individu doué d'une certaine instruction (il avait un brevet d'institutrice et avait été reçu le premier au concours pour l'obtention de ce diplôme) et faisant des efforts pour se rendre compte des différentes impressions qu'il éprouve.

Résumé du rapport médico-légal du docteur Chesnet de la Rochelle.

Un enfant, né des époux B .. à Saint-Jean

d'Angély, le 8 novembre 1838, fut déclaré à l'état-civil comme une fille et quoique inscrite sous les noms d'Adélaïde, Herculine, ses parents prirent l'habitude de l'appeler Alexina, nom qu'elle a continué à porter jusqu'à ce moment.

Placée dans les écoles de jeunes filles et plus tard à l'Ecole normale du département de la Charente-Inférieure, Alexina a obtenu, il y a deux ans, un brevet d'institutrice et en exerce les fonctions dans un pensionnat. S'étant plainte de douleurs vives dans l'aine gauche, on la soumit à l'examen d'un médecin qui ne put retenir, à la vue des organes génitaux l'expression de sa surprise. Il fit part de ses observations à la maîtresse du pensionnat qui chercha à tranquiliser Alexina, en lui disant que ce qu'elle éprouvait tenait à son organisation et qu'il n'y avait point à s'en inquiéter.

Alexina toutefois, préoccupée de la façon de mystère dont elle se sentait l'objet, en rapprochant les quelques paroles échappées au médecin pendant sa visite, commença à porter sur elle-même plus d'attention qu'elle ne l'avait encore fait. En rapport tous les jours avec des jeunes filles de quinze à seize ans, elle éprouvait à leur côté des émotions dont elle avait peine à se défendre. Plus d'une fois, la nuit, ses rêves étaient accompagnés de sensations indéfinissables; elle se sentait mouillée, et trouvait le matin sur son linge des taches grisâtres et comme empesées. Surprise autant qu'alarmée, Alexina confia l'état

si nouveau de son âme à un ecclésiastique qui. non moins étonné sans doute, l'engagea à profiter d'un voyage qu'elle devait faire à la Rochelle où demeure sa mère, pour consulter Monseigneur. Elle se présente en effet à l'Evêché, et, à la suite de cette visite, je fus chargé d'examiner avec soin Alexina et de donner mon avis sur son sexe.

Alexina qui est dans sa vingt-deuxième année, est brune; sa taille est de 1^{m},59. Les traits du visage n'ont rien de bien caractérisé et restent indécis entre ceux de l'homme et de la femme. La voix est habituellement celle d'une femme ; parfois, dans la conversation ou dans la toux, il s'y mêle des tons graves et masculins. Un léger duvet recouvre la lèvre supérieure ; quelques poils de barbe se remarquent sur les joues. La poitrine est plate et sans apparences de mamelles. Les règles n'ont jamais apparu, au grand désespoir de sa mère et d'un médecin qu'elle a consulté, et qui a vu toute son habileté rester impuissante à faire apparaître cet écoulement périodique. Les membres inférieurs n'ont rien des formes arrondies des femmes ; ils sont très fermes et légèrement velus. Le bassin, les hanches sont ceux d'un homme.

La région sus-pubienne est garnie de poils noirs abondants. Quand on écarte les cuisses. on aperçoit une fente longitudinale s'étendant de l'éminence sus-pubienne aux environs de l'anus. A la partie supérieure se trouve un corps péniforme long de 4 à 5 centimètres de son point d'insertion à son extrêmité libre, laquelle a la forme d'un gland; il

est imperforé. Ce petit membre, aussi éloigné à l'état normal du clitoris que de la verge, peut, au dire d'Alexina, se gonfler, se durcir, s'allonger. L'érection doit cependant être imparfaite, une bride inférieure retenant cette sorte de verge.

De chaque côté de la fente se trouvent des grandes lèvres très saillantes surtout à droite ; elles ne sont en réalité que les deux moitiés d'un scrotum resté divisé. A la palpation on y sent manifestement un corps ovoïde, mobile, sensible à la pression, qui ne peut être autre chose que le testicule. C'est le passage tardif avec étranglement dans l'anneau inguinal qui a causé ces douleurs qui ont rendu nécessaire la visite d'un médecin.

A un centimètre au dessous de la verge, se trouve l'ouverture d'un urèthre tout féminin.

Plus bas, à trois centimètres environ au devant de l'anus, se trouve l'orifice d'un canal où on pourrait introduire le petit doigt. Ce canal, tenant lieu de vagin, est long de cinq centimètres et se termine en cul-de-sac. Au fond de cet infundibulum aucun vestige d'utérus.

Conclusion : Alexina est un homme.

L'erreur dans l'inscription sur les registres de l'état civil fut reconnue par un jugement du tribunal de la Rochelle, et cette rectification rendit à Alexina la qualité d'homme. Alors ce fut, selon son expression, « une

nouvelle phase de sa double et bizarre existence ». Le malheureux, jeté hors de sa sphère, atteint par la misère, ne pouvant se soutenir comme homme, ayant encore des tendances féminines, mit fin à cette série de doutes, de combats et d'impressions douloureuses en se suicidant, en 1868, dans une pauvre mansarde de la rue Saint-Jacques. Il laissait des mémoires où sont consignés ses tribulations et ses désespoirs.

L'autopsie, rapportée par M. Goujon, confirma et précisa les données du rapport de M. Chesnet.

Voici un extrait du mémoire auto-biographique d'Alexina. Je choisis un passage d'un grand intérêt psychologique, celui où elle raconte ses impressions, lorsqu'elle fut admise à l'Ecole normale :

Je ne sais quel trouble inexprimable vint me saisir lorsque je franchis le seuil de cette maison; c'était de la douleur, c'était de la honte. Ce que j'éprouvai, nulle parole humaine ne pourrait l'exprimer.

Cela paraîtra incroyable, sans doute, car enfin je n'étais plus une enfant, j'avais dix-sept ans, et j'allais me trouver en face de jeunes filles, dont

quelques-unes en avaient à peine seize. L'accueil si affectueux de la bonne supérieure m'avait laissée insensible, et, chose étrange, lorsque, conduite par elle, j'arrivai à la classe des élèves-maîtresses, la vue de tous ces frais et charmants visages qui me souriaient déjà me serra le cœur. Sur tous ces jeunes fronts je lisais la joie, le contentement, et je restais triste, épouvantée. Quelque chose d'instinctif se révélait en moi, semblant m'interdire l'entrée de ce sanctuaire de virginité. Un sentiment qui dominait en moi, l'amour de l'étude, vint faire diversion à la bizarre perplexité qui s'était emparée de tout mon être.

Un immense dortoir, composé de cinquante lits à peu près, nous réunissait toutes. Aux deux extrémités de cette pièce on voyait un lit garni de rideaux blancs, occupé chacun par une religieuse. Habituée depuis longtemps à avoir une chambre pour moi, je souffris énormément de cette espèce de communauté. L'heure du lever surtout était un supplice pour moi ; j'aurais voulu pouvoir me dérober à la vue de mes aimables compagnes, non pas que je cherchasse à les fuir, je les aimais trop pour cela, mais instinctivement j'étais honteuse de l'énorme distance qui me séparait d'elles, physiquement parlant.

A cet âge où se développent toutes les grâces de la femme, je n'avais ni cette allure pleine d'abandon, ni cette rondeur de membres qui révèlent la jeunesse dans toute sa fleur. Mon teint, d'une pâleur maladive, dénotait un état de souf-

france habituelle. Mes traits avaient une certaine dureté qu'on ne pouvait s'empêcher de remarquer. Un léger duvet qui s'accroissait tous les jours couvrait ma lèvre supérieure et une partie de mes joues. On le comprend, cette particularité m'attirait souvent des plaisanteries que je voulus éviter en faisant un fréquent usage de ciseaux en guise de rasoir. Je ne réussis, comme cela devait être, qu'à l'épaissir davantage et à la rendre plus visible encore.

J'en avais le corps littéralement couvert, aussi évitais-je soigneusement de me découvrir les bras, même dans les plus fortes chaleurs, comme le faisaient mes compagnes. Quant à ma taille, elle restait d'une maigreur vraiment ridicule. Tout cela frappait l'œil, je m'en apercevais tous les jours. Je dois le dire, pourtant, j'étais généralement aimée de mes maîtresses et de mes compagnes, et cette affection je la leur rendais bien, mais d'une façon presque craintive. J'étais née pour aimer. Toutes les facultés de mon âme m'y poussaient; sous une apparence de froideur, et presque d'indifférence, j'avais un cœur de feu.

Cette malheureuse disposition ne tarda pas à m'attirer des reproches et à me rendre l'objet d'une surveillance que je bravais ouvertement... »

Observation III. — *Catherine Hohmann.*

A été l'objet de minutieux examens de la part de plusieurs médecins. Son sexe véritable est toujours resté douteux.

Née à Millrichstadt (Franconie) en 1824, morte en 1881. — Habitus masculin. — Chevelure longue. — Pas de barbe. — Seins développés. — Pénis bien développé avec hypospadias simple à la racine de la verge. — La moitié droite du scrotum existait seule et contenait un testicule; à gauche, on pouvait sentir, en arrière du pubis, un corps arrondi, relié par un cordon à un petit organe situé derrière l'uréthre. D'après Schultze, le corps arrondi était un ovaire, le cordon une trompe et le petit organe situé derrière l'uréthre un utérus rudimentaire. — Catherine avait des pollutions avec sécrétion d'un liquide contenant des spermatozoïdes. A 19 ans, les menstrues s'établirent et se montrèrent jusqu'à 40 ans.

Tant que durèrent les règles, Catherine vécut maritalement avec un homme, jouant dans ses rapports avec lui le rôle féminin. Quand vint la disparition du flux menstruel, fondée à douter de sa qualité de femme, elle changea de sexe; elle prit le nom de Charles, adopta des habits masculins, se sentit du goût pour les femmes et se maria à une Américaine.

L'autopsie n'a pu être faite.

Observation IV. — *Cas de Moreau de Tours.* (*Psych. morb.*, Paris, 1859, p. 228.)

X... — Habitus plutôt féminin. — Goûts masculins et féminins avec prédominance de ces derniers. —

« X... partageait avec le même plaisir et presque le même entraînement les jeux violents des garçons et ceux plus calmes des jeunes filles. Elle (nous disons *elle* plutôt que *lui* parce que le sujet avait été inscrit sur les registres municipaux comme fille, et en avait toujours porté les vêtements) s'attachait indifféremment à un sexe ou à un autre; ses jouissances étaient les mêmes, soit qu'elle prodiguât, soit qu'elle reçût des caresses : nous avons obtenu, sur ce point délicat, les aveux les plus formels et les plus précis. »

Observation V. — *Cas d'Amnon.*
(*Die angeb. chirurg. Krankheiten des Menschen.*, Berlin, 1842, p. 93).

Rosine Göttlich. — L'autopsie révéla d'une façon certaine le sexe masculin. — L'observateur rapporte : « Elle déclara effrontément qu'elle avait accompli le coït comme homme et comme femme, mais qu'elle préférait la dernière façon à la première dont elle avait honte. »

Observation VI. — *Cas de Magitot.*
(*Bullet. de la Soc. d'Anthrop. de Paris*, 1881, p. 488.)

Ernestine G... — Considérée depuis sa naissance comme étant du sexe féminin. — Agée de 40 ans au moment de l'examen. — Mariée à dix-sept ans et

demi. — Vers quinze à seize ans, s'était senti un vif attrait pour les jeunes gens. Avec son mari « les rapports sexuels ne purent avoir lieu que d'une façon très imparfaite. Elle remarqua même qu'elle présentait dans ces rapports une disposition tout à fait analogue à celle de son mari, et qu'un membre pareil au sien, bien que moins volumineux, entrait en érection en même temps et produisait une éjaculation semblable. Les deux époux vécurent en bonne intelligence jusqu'en 1871, époque de la mort de L... (nom du mari). — Les idées d'Ernestine, devenue veuve, se sont modifiées, et elle manifeste une propension très marquée et même très ardente du côté des femmes. Elle eut ainsi plusieurs maîtresses, et elle affirme que les rapports s'effectuèrent tout à fait normalement. » La privation des jouissances sexuelles due à la mort de son mari ne fut en rien la cause de ce changement de rôle, car elle fit l'aveu « que, du vivant de son mari, et sans qu'elle ait interrompu ses relations avec lui, elle eut plusieurs fois de véritables rapports avec des femmes, mais moins fréquemment et moins régulièrement que depuis qu'elle est veuve. »

L'examen des organes génitaux montre que c'est un homme, mais les organes externes présentent des analogies avec ceux de la femme. — Masses musculaires masculines. — Poils abondants et rudes. — Voix féminine. — Seins assez volumineux. Visage sans caractère sexuel marqué.

Observation VII. — *Cas de Péan.*
(*Gazette des Hôpitaux,* 1884, n° 14. — *Hermaphrodisme masculin complexe.*)

Louise R..., 24 ans... — Inscrite comme fille sur les registres de l'état civil. — Exerce la profession de mécanicienne dans un grand *atelier de femmes.*

C'est un cas d'hermaphrodisme complexe avec arrêt de développement des organes génitaux mâles. — La verge mesure 3 centimètres ; elle double dans l'érection. Le gland peu développé n'a ni méat ni prépuce. A 3 centimètres au-dessous de la base de la verge se trouve un méat qui laisse échapper l'urine et le sperme. Au-dessous du méat est un orifice vulvaire ; l'infundibulum mesure 2 centimètres ; de chaque côté se trouvent des petites lèvres ébauchées et des sortes de grandes lèvres contenant une tumeur de la grosseur d'une fève : c'est le testicule. — Pas d'utérus.

Pas de mamelles. — Voix grave. — Peau et face poilues. — Le sujet se rase.

Etat mental excitable. — A des tics de la face. — Abuse du coït avec jeunes filles de l'atelier *qu'il débauche.* — Le sperme contient des spermatozoïdes.

Observation VIII. — *Cas de Benoît et Magnan.* (*Société de méd. lég.*, séance du 10 mars 1886. *Soc. méd.-psych.*, séance du 28 février 1887.)

Marie C... — Agée de 24 ans. — Née à Balo (Mayenne). — Inscrite comme fille sur les registres de l'état civil. — Elevée comme telle. — Conserve les habits de femme jusqu'à 24 ans. — Va à l'école des filles. — A l'âge de 13 ans, peu d'aptitudes au travail intellectuel, barbe naissante. — Rentre à la maison : cuisine, coud, lave, tricote, etc. — Rêves érotiques avec représentation de femmes. — Se fait enlever par un vieillard de 70 ans, fuit avec lui à la Martinique. — Les rapports normaux ne pouvant avoir lieu, sodomie et onanisme buccal réciproque. — Des négresses et des mulâtresses lui offrent des relations qui ne la satisfont pas. — Revient en France, change de costume et de nom, se fait appeler Marius au lieu de Marie. — Fait rectifier son état civil par le tribunal de Château-Gonthier. — Entre dans une communauté religieuse en qualité d'infirmier, après avoir subi la visite du Père supérieur qui le reconnaît masculin.

C'est un pseudo-hermaphrodite du sexe masculin, un hypospade scrotal à forme vulvaire. — La verge mesure 4 centimètres; elle est érectile, mais retenue par une bride inférieure; gland imperforé; prépuce. — Au-dessous est une sorte de vulve limitée

par deux espèces de grandes lèvres; elle sert d'ouverture à un vagin étroit; entre cette ouverture et la base de la verge est le méat urinaire. — Pas de testicules à la palpation. — Jamais réglée. — Pendant le spasme, écoulement d'un liquide blanchâtre par le méat.

Voix flûtée. — Seins un peu gros. — Barbe.

Perversion sexuelle; préfère les caresses de son amant de 70 ans à celles des femmes.

Entre à Sainte-Anne en 1886 pour délire mélancolique, mystique, ambitieux, consécutif à des excès de boissons.

Observation IX. — *Cas de Polaillon.*
(*Com. à l'Acad. de Méd.*, séance du 7 avril 1891.)

Femme de 25 ans. — Jamais réglée. — Organes génitaux externes (mont de Vénus, vulve, clitoris) bien conformés, mais en arrière de la fosse naviculaire, le vagin n'était représenté que par une dépression dont la profondeur avait à peine deux centimètres.

Au niveau du canal inguinal existait de chaque côté une saillie grosse comme une noix, ovoïde, mobile, mate, réductible, douloureuse à la pression, sans turgescence périodique.

Cette femme s'adonna à la vie galante, et les tentatives de coït de ses amants firent aussi bien

que la chirurgie aurait pu faire : la dépression vaginale mesurait en 1888 cinq centimètres, en 1889 sept, et en 1890 elle avait la longueur de l'index. La peau refoulée avait l'aspect d'une muqueuse.

Cette femme succomba à une néphrite.

A l'autopsie, ni trompes, ni ovaires, et, à la place de l'utérus, un noyau musculaire sans signification. — Aucun vestige de prostate. — A la dissection, les tumeurs des canaux inguinaux paraissent être des testicules ; l'examen histologique fait chez M. Cornil montra qu'il s'agissait de testicules atrophiés.

Cette femme publique était un homme.

GYNANDRIE

OBSERVATION X. — *Cas de Crecchio.*
(Sopra un caso di apparenze virili in una donna. El Morgagni, 1865.)

Joseph ou *Josephine Marzo.* — Né à Naples en 1820. — Déclaré par la sage-femme sous le sexe féminin, inscrit comme telle sur les registres de l'état civil. — Elevé et habillé en fille jusqu'à l'âge de 4 ans. — Des doutes s'étant élevés, un

chirurgien, appelé, l'examina et le déclara garçon (cryptorchide), les testicules étant restés dans l'abdomen. — Dès lors, fut élevé comme un jeune homme et montra des penchants et des goûts masculins. — Exerça la profession de valet de chambre. — Extérieur d'un homme : barbe, absence de seins, bassin étroit, peau velue. — Ni menstrues, ni sécrétion spermatique. — Verge de 6 centimètres, gland normal, hypospadias. — Pas de scrotum, mais à la place deux bourrelets cutanés sans contenu.

Marzo recherchait ardemment les femmes. — Dès 19 ans, il eut des relations avec des femmes de chambre, il fit même des projets de mariage. Ses mœurs étaient des plus dissolues : il fréquentait les cabarets, se livrait à des conversations obscènes, fumait, jouait, se grisait. Il contracta deux blennorrhagies.

Mort à 44 ans.

A l'autopsie, on reconnut que Marzo appartenait au sexe féminin. — Il y avait un vagin long de 6 centimètres, un utérus normal, deux ovaires. — Le vagin n'avait pas de fente vulvaire.

Je ne saurais mieux terminer cette série d'observations que par la suivante ; on goûtera sa saveur archaïque ; je la recommande aux magistrats pour sa morale médico-légale.

Observation XI. — *Cas de Jacques Duval. (Traité des Hermaphrodites.)*

« Le dit Sieur Devisot, homme d'honneur, récitait qu'il avait été employé par la Court de Parlement de Paris à la visitation d'une femme du nombre des tribades ou subigatrices, afin de reconnoistre de quelle partie elle avait abusé plusieurs filles et délecté des femmes, en leur donnant en pleine carrière de couple charnel, grande titillation et contentement, en laquelle fut trouvée la colonne droite si grande et fournie, qu'elle représentait la grandeur et grosseur d'un membre viril roidi et tendu. Et après que cette femme eut confessé sa faute et que son erreur eut esté suffisamment avérée, la dite Court, ouvrant les portes à cette tribade, la laissa sortir et s'en aller où elle adviserait bon, sans autre condamnation, luy faisant inhibition et deffense très-expresse d'abuser pour l'advenir de cette partie, avec intermination et menace, si elle y retournait, que punition exemplaire en serait faite. »

CONCLUSIONS

Des observations que l'on vient de lire deux conclusions se dégagent tout d'abord : la première, c'est que, chez les malformés,

l'anomalie, à la différence de ce que nous avons vu chez les vicieux, se complique et comprend en plus du fait psychique, l'aberration génésique, un fait physique, l'altération organique; la seconde, c'est que dans tous ces cas de monstruosité pour ainsi dire double, les choses se succèdent dans un ordre chronologique invariable, que l'antériorité ou la postériorité s'attache toujours au même élément, en d'autres termes, que la perversion sexuelle suit, vient toujours après la déviation morphologique. Y a-t-il entre ces deux éléments un rapport de cause à effet? et la formule *post hoc, propter hoc* est-elle juste ici? Il est difficile de le mettre en doute, après la constatation d'une succession aussi constante, après la théorie qui a été faite de la sexualité et à n'en retenir que l'argumentation basée sur les conséquences normales de l'évolution des organes génitaux aux différents âges de la vie. Donc, qu'il s'agisse d'une déviation acquise du type sexuel (féminisme et états analogues) ou d'une malformation congénitale (hermaphrodisme), il résulte de ces deux prémisses que l'inversion est *prédéterminée* par la consti-

tution physique. En d'autres termes, l'erreur de l'instinct sexuel a une origine en quelque sorte périphérique, locale : elle « vient d'en bas », suivant le mot de Ribot.

L'aberration sexuelle ne constitue toutefois qu'un côté du cas tératologique. Celui-ci, en effet, considéré dans son ensemble, porte non seulement sur l'orientation — je devrais dire sur la désorientation — amoureuse, mais aussi sur les sentiments, les idées, les mœurs de l'individu, soit sur l'être psychique tout entier. Comme tous les autres, les caractères moraux secondaires sont indécis, neutres, hermaphrodites, intervertis ; il y a donc correspondance entre le penchant génésique et l'état mental. L'inversion s'est complétée, mais, s'ils coexistent, ces facteurs de la sexualité sont loin de dériver l'un de l'autre. L'inversion sexuelle n'est pas plus cause de l'inversion intellectuelle que celle-ci n'est cause de celle-là : en réalité ces deux ordres d'états de conscience sont contemporains parce que leur origine est commune et stables parce que leur base est organique.

Il y a plus : le malformé est génésiquement et psychiquement ce qu'il doit être. Il

ne peut pas plus aimer autrement qu'il n'aime qu'il ne peut sentir, penser, vouloir autrement qu'il ne sent, pense, veut. La lésion matérielle mise à part, il est normal dans son anomalie, tant le moi, loin d'exister par lui-même, comme entité autonome, indépendante, inaltérable, n'est que l'expression de l'être physique et subit les mêmes fluctuations que lui. Cette proposition est si vraie qu'on ne saurait expliquer le cas d'un hermaphrodite vrai, complet — en admettant un instant qu'il puisse se rencontrer — dont le penchant amoureux serait nettement et constamment unilatéral. Le seul coupable dans tout cela, c'est l'organisme, et l'organisme ne se prête point à une nouvelle édition. Quant à admettre la possibilité du vice dans ces cas, il faut de la bonne volonté. Les malformés congénitaux ne méritent guère d'être élevés à la hauteur de débauchés. Supposer qu'ils aient la malice de profiter d'une disposition organique exceptionnelle pour la faire servir à la satisfaction d'une passion qu'elle semblerait excuser, ce serait en effet leur attribuer gratuitement et la pleine connaissance de leur sexe véritable et une bien

habile dépravation; or, de par l'observation, nous savons que très souvent l'hermaphrodite, malheureuse créature profondément touchée par la dégénérescence, est un sexe qui s'ignore et une intelligence mutilée.

En résumé, de ces faits et de leur commentaire, il ressort au point de vue psychologique une preuve de plus en faveur du parallélisme de la personnalité anatomique et psychique et au point de vue clinique l'instinctivité, la spontanéité, l'irrésistibilité du penchant sexuel quel qu'il soit; au point de vue médico-judiciaire, cela signifie que c'est sur le compte de la perturbation anatomique, la première en date, qu'il faut mettre la perversion quand elle existe.

B. — *Aliénation mentale.*

Dans les cas qui vont suivre nous entrons en pleine folie. L'erreur de l'instinct sexuel est d'origine centrale; elle est due à un désordre cérébral bien défini; elle « vient d'en haut ».

Pour peu qu'on fréquente les asiles, on est frappé du nombre, de la fréquence et de l'importance des psychopathies sexuelles chez les aliénés. Il n'est peut-être pas d'espèce morbide où l'on n'ait constaté soit l'exaltation, soit la dépression, soit la perversion de la sensibilité génitale, depuis l'onanisme jusqu'au satyriasis, en passant par le viol, l'inceste et l'exhibition, ce qui prouve bien, entre parenthèses, que ces diverses modalités ne sauraient par leur ensemble constituer, ainsi que le voudraient certains auteurs, une folie spéciale, autonome, la folie érotique. A ce point de vue, l'inversion tient une place prépondérante, tellement, qu'énumérer les formes d'aliénation où elle a été signalée, c'est faire la revue de la pathologie mentale toute entière. Pour donner une idée générale de cette étude et pour indiquer l'ordre que nous allons suivre, il convient d'esquisser tout d'abord un classement méthodique de ces différents types nosographiques.

Deux grandes séries :

1° La série des *folies proprement dites* ou

psychoses. Ces affections ne s'accompagnent d'aucune lésion fixe et déterminée des centres nerveux. Il ne faut pas en conclure que ces lésions n'existent pas; tout ce que l'on peut dire, c'est qu'à l'heure actuelle, ni le microscope, ni les réactifs ne peuvent les déceler, en d'autres termes qu'elles échappent encore à tous nos moyens d'investigation, en tant que lésions uniformes, spécifiques. Cette série se subdivise en deux groupes, suivant que le trouble mental se complique ou non de dégénérescence.

Le premier groupe comprend : la *manie*, la *mélancolie*, la *folie périodique*, le *délire chronique à évolution systématique progressive*. Jusqu'au jour où la maladie a éclaté, le cerveau a été indemne de toute lésion, l'intelligence a fonctionné d'une façon normale; de sain d'esprit, le sujet est devenu fou.

Le second groupe comprend les divers degrés de la folie dégénérative ou *folie héréditaire*, soit la déséquilibration et la débilité mentale, l'imbécillité et l'idiotie. Un fonctionnement vicieux de l'intelligence, le plus souvent congénital, quelquefois acquis, pré-

existe à l'explosion de la folie, quand, ce qui n'est pas la règle, cette explosion se produit. Dans le présent chapitre, scindant l'étude de la folie héréditaire, nous nous occuperons seulement des formes les plus accusées de la dégénérescence et du délire chez les héréditaires et nous réserverons pour le chapitre suivant l'étude de dégénérés supérieurs qui présentent véritablement ce que l'on appelle l'inversion congénitale.

2° La série des *états mixtes* qui tiennent à la fois à la pathologie ordinaire et à la psychiâtrie. Ils comprennent : 1° l'aliénation liée à un état morbide général, à une grande névrose, à l'*épilepsie*; 2° l'aliénation liée à une affection cérébrale à lésions constantes, déterminées, soit : A. — la *paralysie générale progressive* (encéphalite interstitielle diffuse) ; B — la *démence sénile* (athérome cérébral et atrophie consécutive).

Avant d'examiner en détail le syndrôme inversion au cours de chacune de ces affections, il est nécessaire de faire ressortir la physionomie générale qu'il affecte en aliénation mentale.

En premier lieu, ce qu'on ne doit jamais perdre de vue, c'est que l'inversion sexuelle, apparaissant à une période donnée d'une forme quelconque de folie, n'est que le symptôme d'un état pathologique à déterminer et que, comme telle, elle dépend plus de la nature dégénérative du terrain sur lequel la maladie évolue que de cette maladie en elle-même. Ce n'est pas à titre de symptôme habituel qu'on l'étudie, mais comme une manifestation saillante sans doute, en réalité exceptionnelle, accessoire, en tous cas atypique.

En second lieu, l'inversion est toujours acquise, peu importe que la forme morbide dont elle relève soit acquise, comme la manie, ou congénitale, comme l'idiotie.

En général, l'impulsion inverse est de courte durée, fugace, transitoire. Les affections mentales auxquelles elle est liée évoluant souvent sous forme d'accès, de retours paroxystiques plus ou moins périodiques, cette impulsion apparaît, disparaît, reparaît avec eux, de temps en temps, à certaines époques, sans excitation charnelle préalable. Il en résulte quelquefois de longues rémissions

durant lesquelles la fonction génitale s'exécute régulièrement. Les individus qui en sont passagèrement atteints, pratiquent en temps d'accalmie l'acte sexuel comme tous; ils se marient, ont des enfants, paraissent maîtres d'eux, réprouvent toute tendance perverse, si bien que rien ne pourrait, à première vue, faire supposer une pareille aberration. Il y a donc intermittence; c'est l'inversion d'accès.

Enfin l'anomalie ne s'accompagne jamais, contrairement à ce que l'on voit toujours dans la forme innée et alors primitivement et quelquefois dans la dépravation et alors consécutivement, de la modification parallèle si remarquable des caractères psychiques sexuels secondaires. Les sentiments, les aptitudes, les occupations ne prennent pas le tour féminin chez l'homme, ni le tour masculin chez la femme. Sous ce rapport, elle constitue plus une maladie de la volonté qu'une maladie de sensibilité génésique. De plus, il n'y a pas, même pendant l'accès, aversion pour l'autre sexe, mais simplement indifférence momentanée. On peut donc dire que l'inversion est *sèche*.

MANIE. — MÉLANCOLIE.

FOLIE PÉRIODIQUE OU INTERMITTENTE.

La *manie* est une psychose à accès isolé, susceptible de récidive, consistant dans la perturbation et l'exaltation de l'activité cérébrale, soit des fonctions psychiques, de la sensibilité et de la motilité. C'est le type de la folie avec *excitation* (exosmanie).

La *mélancolie* qui procède aussi par accès isolés, est caractérisée par la torpeur de l'activité cérébrale, avec délire de nature triste (idées de culpabilité, de ruine, hypocondriaques) et ralentissement de toutes les fonctions nerveuses et organiques. C'est le type de la folie avec *dépression* (endosmanie).

La *folie périodique* ou *intermittente* (Magnan) est constituée par le retour périodique des deux formes précédentes; en d'autres termes, cette psychose se traduit par des accès multiples, à retours plus ou moins réguliers, à récidive fatale, consistant soit en accès maniaques, soit en accès mélanco-

liques, soit en accès composés formés de deux périodes, l'une mélancolique, l'autre maniaque. Suivant le mode d'association des deux formes et la place de l'intervalle lucide, on a des types divers : la folie intermittente *simple*, *circulaire*, *à double forme*, *alterne*.

L'appétit sexuel participe d'ordinaire à la perturbation générale; il y a exaltation dans la manie, amoindrissement et quelquefois excitation dans la mélancolie. On a maintes fois signalé au cours de ces affections, l'onanisme, le priapisme, des actes pervers ou obscènes. L'excitation génitale aboutit d'autant plus sûrement à l'acte qu'aucun sentiment de convenance, de pudeur, de choix ne vient contrebalancer l'impulsion. Servaës, Krafft-Ebing, Charcot et Magnan ont rapporté des faits d'inversion.

OBSERVATION XII. — *Cas de Servaës*

(*Zur Kenntniss von der contraren sexualempfindung.— Arch. f. Psych.*, Bd., VI, pp. 484-495, 1876).

« Franz E... arrêté en 1871 pendant qu'il faisait des propositions obscènes à un gardien de nuit.

Son état mental étant suspect, il fut envoyé à l'asile pour être observé. — Est âgé de 35 ans. —

Il donne des renseignements sur son hérédité ; mère bigote, débile. — Est grand, bien charpenté, bien musclé ; chevelure blonde, barbe clair-semée. — La figure a une expression remarquable de ruse et de lascivité. — Apprit le vice par le tuteur d'un de ses amis, à l'âge de neuf ans ; l'a pratiqué depuis. — Il invite le docteur à partager son lit. — Il se donne beaucoup de peine pour se soustraire à ces tendances. — Il avoue avoir eu des rapports sexuels avec des hommes, et avoir éprouvé la plus grande jouissance possible. — Il soutient que c'est « l'essence de sa vie », qu'il ne peut s'en rassasier. — Il interprète l'Ecriture Sainte de façon à glorifier son vice. — Il a pour les femmes une aversion insurmontable et n'a jamais pu entretenir de relations avec elles. — Il prêche le mariage entre hommes, prétend en prouver aisément la légitimité et l'utilité. Il ajoute « d'un regard je reconnais les hommes semblables à moi, et cela à leur regard même ; je ne me suis jamais adressé en vain à de telles personnes. »

Le malade reste à l'asile pendant quinze mois.

Il offre dans toute sa netteté le type de la folie circulaire. — Il présente une première période d'excitation de huit à quinze jours à laquelle succède une courte période de dépression mélancolique. Les deux périodes constituant l'accès, sont séparées de l'accès suivant par un intervalle lucide de quelques jours. — C'est pendant la

période d'exaltation qu'il présente à l'état de paroxysme la perversion sexuelle. — Il parle beaucoup et tous ses discours se rapportent à ses préoccupations. — Il provoque et poursuit tout homme qui l'approche. — Ses regards passionnés se fixent avec insistance sur les médecins et les infirmiers. — Insomnie presque invincible durant cette phase. — Au moment de la plus violente excitation, il tombe subitement dans une profonde stupeur qui devient peu à peu un état mélancolique avec conscience de sa situation, sentiment de repentir, larmes, désir de guérir. — Enfin arrive l'intervalle lucide. — Il n'aime pas le travail, mais il cherche alors à s'occuper pour se soustraire à ses pensées. — Il a une tendance marquée à se livrer à des travaux futiles, aux occupations des femmes.

Le malade eut deux attaques épileptiformes. — La phtisie se développa ; il devint cachectique, eut des hallucinations d'empoisonnement, se crut persécuté et finalement mourut.

OBSERVATION XIII. — *Cas de Charcot.*

(*Inversion du sens génital. — Arch. de Neurologie.* 1882, p. 13).

Une maniaque âgée de trente-trois ans, observée à la Salpêtrière « à plusieurs reprises et pendant des journées entières, voulait faire, disait-elle,

comme l'homme; cherchait a retrousser la robe des surveillantes, les suppliant de cohabiter avec elle; se montrant d'autre part indifférente à l'égard des hommes venus à côté d'elle. »

DÉLIRE CHRONIQUE.

Le *délire chronique à évolution systématique progressive* (Magnan), la *psychose systématique chronique progressive* (Ballet) est une forme de folie à marche lente, à évolution chronique et progressive, caractérisée successivement par une première période de défiance et d'inquiétude, puis par des hallucinations pénibles de l'ouïe et de la sensibilité générale, par des conceptions délirantes de plus en plus compliquées rattachées les unes aux autres par un lien logique formant un tout systématisé où domine l'idée de persécution, aboutissant ensuite à la transformation de la personnalité et à la mégalomanie, se terminant enfin par la démence.

Le trait fondamental de cette psychose, c'est la succession des périodes dans cet ordre chronologique. Le mégalomane qui avant de l'être, a été persécuté se range parmi les délirants chroniques. Le mégalomane devenu grand sans épreuves préalables, sans stage de misères, est un dégénéré. Le premier est incurable, le second le plus souvent est curable. Le *délire de persécution* décrit par Lasègue en 1852 comprenait à côté de malades appartenant à d'autres espèces cliniques, les délirants chroniques à la seconde période (Magnan).

Les troubles de la sensibilité génitale sont très communs chez les persécutés (Cullerre). Non seulement ils s'entendent quelquefois traiter de « pédérastes, sodomistes » ou de « lesbiennes, femmes pour femmes » (Magnan, *Le délire chronique*, *obs. IV* et *XXI*), mais ils ont fréquemment des hallucinations du sens génital, surtout les femmes. Celles-ci se plaignent d'attouchements impudiques, de sensations de viol, d'introduction de corps étrangers dans les parties sexuelles et le fondement; les hommes se plaignent de pratiques doulou-

reuses sur ces parties, d'émasculation, d'onanisme et de sodomie. L'inversion a été signalée dans certains cas comme étant survenue consécutivement à des idées délirantes (transformation de la personnalité, idées de changement de sexe, de double sexe, d'hermaphrodisme). Un malade de Gock se croyait une femme de chambre; le malade de Raggi (*La Salute*, 1882), s'imaginant être une femme, recherchait le commerce des hommes.

Observations xix et xv. — *Cas de Ball.*

(Folie érotique. — Encéphale, 1877)

Il s'agit d'un jeune homme de vingt et un ans, d'un beau développement physique et d'un extérieur agréable. — Antécédents héréditaires inconnus. — Destiné à la prêtrise, a été élevé au séminaire et a reçu une éducation supérieure. — Bachelier ès lettres et ès sciences. — Au grand séminaire, a fait des excès de travail en préparant à la fois la licence ès lettres et le doctorat en théologie.

Le début de la maladie ne peut être nettement

précisé. — Délire des grandeurs : à la mort du cardinal Guibert, il se présente à l'archevêché pour recueillir sa succession, le Pape lui ayant promis le chapeau de cardinal et l'archiépiscopat de Paris. — Il est aussi persécuté : il se lamente sur les déformations que ses ennemis font subir à son beau corps; on a abaissé son front, détruit l'ovale de son visage, ramolli et perforé les os du crâne.

Hallucinations génitales. A chaque instant, il se croit victime de tentatives de pédérastie de la part de ses persécuteurs et de ses confrères en aliénation. Il emploie à ce sujet les expressions les plus significatives : « Je suis, dit-il, la proie de bêtes brutes compliquées de l'esprit de Pourceaugnac. » Il faut entendre par là qu'il éprouve des sensations spéciales localisées à la marge de l'anus. Il prétend que ses ennemis ont poussé l'outrage jusqu'à le faire changer de sexe. Ils ont réussi à le rendre femme.

« Je suis, écrit-il, la prostituée de tous les fous de Sainte-Anne, dont pas un seul n'est noble. » (Il se trompe à cet égard). Il ajoute : « Le moyen d'avoir de l'appétit quand j'arrive à table, le nez, la bouche, les intestins, gorgés de sperme! » Il croit aussi que la perforation crânienne dont il se plaint est utilisée par ses persécuteurs pour lui projeter du sperme dans le cerveau. Il lutte de toutes ses forces, mais inutilement, contre toutes ces profanations, obsessions étranges qui le rendent le plus malheureux des hommes.

Vers la fin de l'Empire, un persécuté, séquestré dans une maison de santé, s'imaginait que le gouvernement, pour le punir de ses opinions politiques, faisait entrer clandestinement dans l'établissement et jusque dans sa chambre des hommes destinés à lui faire subir les plus infâmes outrages, « Ils viennent perpétuellement me *césariser*. disait-il ».

Folie héréditaire.
Idiotie. — Imbécillité. — Débilité mentale.
Vésanie des dégénérés.

Par dégénérescence, il faut entendre un processus atrophique ou dystrophique qui frappe l'individu tout entier, aussi bien au point de vue somatique qu'au point de vue psychique, et qui engendre une forme d'aliénation à symptomatologie suffisamment spéciale pour être spécifique, c'est-à-dire pour constituer une espèce clinique à part, la folie dégénérative. (Morel, Falret, Magnan).

Bien que tous les aliénistes s'accordent pour admettre que d'une façon générale

l'hérédité, dont le rôle a été mis en lumière par Lucas et Moreau de Tours, domine toute folie, les conditions étiologiques de la dégénérescence diffèrent suivant les observateurs. Pour M. Falret, la seule cause à invoquer, c'est l'influence héréditaire des ascendants; pour M. Christian, c'est l'état biopathologique (ivresse, émotions du coït frauduleux, etc.) des ascendants au moment de la conception; M. Bouchereau insiste sur les maladies de la mère (misère, fièvres, émotions violentes, traumatismes, etc.), pendant la grossesse; M. Cotard incrimine les maladies du jeune âge et de l'adolescence (affections fébriles, typhoïdes, éruptives, etc). M. Magnan dont l'opinion est généralement acceptée, tout en reconnaissant l'existence de toutes ces causes, attribue la plus large part aux tares névropathiques ou psychopathiques (affections cérébro-spinales) des ascendants. Pour le médecin de Sainte-Anne, la transmission des affections mentales par aggravation progressive se produirait suivant une gradation déterminée dans l'enchaînement, la succession et la dépendance réciproque des faits d'hérédité. Des

ascendants se faisant remarquer par l'exagération du tempérament nerveux donnent le jour à des individus atteints de grandes névroses; ceux-ci procréent des aliénés atteints de manie ou de mélancolie simples; de là on passe au délire chronique, puis aux folies intermittentes pour aboutir à la folie héréditaire et aux derniers degrés de dégénérescence où la stérilité est la règle. Qu'au cours de l'existence d'une ou de plusieurs de ces générations viennent s'ajouter d'autres éléments morbides dûs à des aventures malheureuses (traumatismes crâniens, syphilis), à la violation des règles de l'hygiène (excès de toutes sortes, alcoolisme, abus des plaisirs vénériens) et surtout à des unions consanguines, disproportionnées ou contractées avec des individus eux-mêmes névropathes — c'est un fait bien connu que les aliénés se recherchent — ces éléments qui ont peut-être existé déjà à la souche, féconderont l'état névropathique, aggraveront l'hérédité, précipiteront la dégénérescence.

Il ne faut donc pas confondre les termes *dégénérés* et *héréditaires ;* ces deux expressions, désignant des groupes de malades qui

ne se superposent pas exactement, sont loin d'être synonymes. De ce que la dégénérescence, fait d'hérédité le plus souvent, peut dans certains cas être acquise, il résulte que les dégénérés sont le plus souvent mais non toujours des héréditaires. D'autre part les héréditaires ne sont pas constamment des dégénérés, il s'en faut et de beaucoup, comme le démontre l'existence de psychoses relevant de l'hérédité et ne s'accompagnant d'aucun signe de dégénérescence. Il s'en suit que le terme de *folie héréditaire* est trop compréhensif puisqu'il ne s'applique en réalité qu'à une partie des héréditaires, ceux qui présentent des marques de dégénérescence, et la dénomination de *folie des héréditaires dégénérés* serrerait sans doute la vérité de plus près; il mérite néanmoins d'être conservé, ne serait-ce que pour mieux indiquer le facteur principal du type clinique en cause, l'hérédité morbide accumulée et progressive.

J'emprunterai à M. Magnan dont les beaux travaux ont complété ceux de Morel sur cette question, les éléments d'une description sommaire de la folie héréditaire.

Les héréditaires dégénérés peuvent être divisés en quatre grands groupes suivant le degré de développement des facultés intellectuelles : les idiots, les imbéciles, les débiles ou faibles d'esprit, les dégénérés supérieurs ou déséquilibrés. Si éloignés que semblent les malades placés aux deux extrémités de l'échelle de la dégénérescence, ils appartiennent cependant tous à la même famille de par des caractères généraux communs; des types intermédiaires, s'échelonnant à l'infini, conduisent des uns aux autres par gradation insensible.

Ce qui différencie les vésaniques que nous avons étudiés précédemment des dégénérés, c'est la constitution mentale même des individus considérés en dehors des périodes où la psychose se produit ou bien se manifeste par une saillie délirante. Chez les premiers, les troubles cérébraux se montrent à vingt, trente ou quarante ans sans que jusqu'à ce moment la diathèse vésanique latente se soit extériorisée, sans que rien dans le langage, le caractère, les habitudes, la conformation physique ait laissé pressentir qu'une cause occasionnelle viendrait un jour rompre

l'équilibre cérébral et démasquer la redoutable maladie; on n'a eu aucune raison de prévoir l'explosion du délire et la prédisposition héréditaire ne s'est révélée que par l'accès de folie lui-même. De plus, le délire une fois disparu, le sujet est en apparence sain d'esprit, reste doué, comme avant, d'un cerveau valide; le retour à la santé psychique est complet. — Il en va tout autrement des héréditaires. Ceux-ci, en effet, ne cachent pas leur tare cérébrale pendant une période plus ou moins longue et, *dès la naissance*, ils accusent par une atypie psycho-morale et organique plus ou moins profonde une prédisposition héréditaire dont l'action se fait sentir pendant toute la vie de l'individu, avant comme après un accès délirant. Ils n'ont plus simplement hérité de leurs ascendants d'une tendance latente aux psychoses, mais encore d'une défectuosité *habituelle* du fonctionnement cérébral et celle-ci fait prévoir celles-là.

Quoiqu'il en soit, le caractère commun qu'offrent les dégénérés héréditaires consiste essentiellement en une déséquilibration fonctionnelle de l'axe cérébro-spinal, d'où

une désharmonie et un défaut de proportion constants tant au point de vue physique qu'au point de vue psychique. D'un côté comme de l'autre, cette déséquilibration se traduit par des lésions extrêmement nombreuses et variables qui se résument soit en des arrêts (bec-de-lièvre — absence de mémoire), soit en des excès (prognathisme — hypermnésie), soit en des erreurs de développement (glabréité chez l'homme, barbe chez la femme — bestialité).

Au point de vue organique les dégénérés présentent un ou plusieurs de ces signes que Morel appelait des *stigmates physiques*, défectuosités matérielles, tangibles et grossières au bas de l'échelle, atténuées et devant être recherchées en haut, qui sont comme la signature de la dégénérescence : défaut de proportion des diverses parties du corps, système pileux anormal, polysarcie, myxœdème, malformations crâniennes diverses, microcéphalie, acrocéphalie, hydrocéphalie, plagiocéphalie, saillies, crétes, dépressions inusitées, asymétrie faciale, anomalies du fond de l'œil, pigmentation irrégulière et insertion vicieuse de la choroïde, colobome,

bec-de-lièvre, prognathisme, implantation vicieuse des dents, asymétrie et resserrement de la voûte palatine, oreilles détachées, désourlées et à lobule sessile, goître, seins développés chez l'homme, absence de mamelles chez la femme, hernies congénitales, anomalies des organes génitaux, cryptorchidie, monorchidie, épispadias, hypospadias, atrophie des testicules, hermaphrodisme, difformités des membres, polydactylie, mains ou pieds bots, doigts palmés, etc.

Dans l'ordre fonctionnel on observe souvent des tics, des contractions surtout à la face, du bégaiement, du strabisme, du nystagmus, etc.

Enfin, l'enfance et la puberté des héréditaires est fréquemment marquée par des troubles nerveux spéciaux, accidents convulsifs, choréiformes, hystériques, méningitiques ou délirants. Quelques-uns urinent fort tard au lit.

Au point de vue psychique, la désharmonie est encore la caractéristique des dégénérés. Malgré l'intégrité mentale apparente et quelquefois des dehors séduisants, il n'est pas difficile de découvrir chez eux, pour peu

qu'on les approche ou qu'on pénètre dans leur intimité, une inégalité énorme dans le développement des diverses facultés ou des lacunes plus ou moins considérables dans l'ordre affectif, intellectuel ou moral. Tantôt à un développement intellectuel normal ou même supérieur (brillantes qualités dans les arts, la littérature, la politique, la science) correspond un manque absolu de sens moral, d'où obéissance aux instincts inférieurs, passions viles, actes malfaisants. Tantôt avec un caractère correct, une conduite irréprochable, on constate la faiblesse, la débilité de l'intelligence ou bien de véritables trous dans cette sphère, mémoire ingrate, imagination nulle, inaptitudes singulières. D'autrefois au milieu de l'insuffisance notoire de toutes les facultés, on voit surnager une mémoire prodigieuse, des aptitudes musicales étonnantes, le don des calculs, etc (génies partiels de Voisin). Le jugement est un des pouvoirs supérieurs le plus souvent atteint ; leurs conceptions sont étranges, paradoxales, hérétiques. L'instabilité mentale est presque la règle ; chez bon nombre, nul esprit de conduite. Excentriques en tout, tantôt déprimés

et apathiques, tantôt enthousiastes et dévorés d'une activité fébrile, toujours mobiles, versatiles, ils parviennent rarement à achever ce qu'ils ont entrepris. Sous le rapport du caractère, la déséquilibration n'est pas moins manifeste. Enfants, ils sont rebelles à toute discipline, réfractaires à l'éducation ; plus tard, émotifs, irritables à l'excès, ils présentent des sympathies et des antipathies incroyables. Leur égoïsme n'a d'égal que l'hypertrophie de leur moi et le cabotinage leur appartient presque en propre. Marque évidente de la nature dégénérative de cet *état mental essentiel*, cette désharmonie se manifeste dès l'âge le plus tendre, et quelquefois vers quatre ou cinq ans.

C'est sur cette manière d'être qui permet aux dégénérés de vivre au milieu de tous sans trop attirer l'attention que peuvent apparaître, *épisodiquement*, ces troubles bizarres, étranges, qui les rendent ridicules ou dangereux, ces tics sensoriels, intellectuels ou moraux qu'on appelait autrefois des *monomanies* ou *folies avec conscience*. Grâce à l'émotivité extrême, à l'altération du sens moral, aux lésions de la volonté de ces ma-

lades, ce sont tantôt des obsessions qui s'installent, tantôt des impulsions qui s'exagèrent, ou bien des terreurs morbides qui s'emparent de l'esprit, ou encore des phénomènes d'arrêt qui interdisent les actes. La liste de ces anomalies est infinie ; pour ne rappeler que les plus communes, je citerai la *folie du doute* c'est-à-dire le doute perpétuel sur toutes choses, l'*agoraphobie* ou peur des espaces, le *délire du toucher* ou la crainte des contacts, l'*onomatomanie* ou l'obsession des mots, la *coprolalie* ou le besoin de proférer des mots orduriers, l'*arithmomanie* ou l'obsession des nombres, la *dipsomanie* ou l'impulsion à boire, la *kleptomanie* ou l'impulsion à voler, la *pyromanie* ou l'impulsion à l'incendie, les impulsions homicides et suicides, l'*aboulie* ou la paralysie de la volonté et enfin les anomalies, perversions et aberrations sexuelles dont la plus importante est l'inversion. C'est à ces phénomènes morbides, qu'on doit considérer comme de véritables *stigmates psychiques*, que M. Magnan donne le nom de *syndrômes épisodiques des heréditaires* pour marquer par là qu'ils ne sont que de simples phases, que des épisodes dans l'histoire des

dégénérés. Caractérisés par leur apparition précoce, ils se modifient, passent, reviennent et s'enchevêtrent quelquefois si bien qu'un même individu peut de kleptomane devenir pyromane et plus tard présenter des impulsions suicides.

Jusque-là on ne peut considérer les héréditaires comme des *vésaniques;* mais si beaucoup d'entre eux peuvent ainsi vivre sur les frontières de la folie sans jamais les franchir, nombre d'autres ne perdent aucune occasion d'y entrer de plein pied. Sur ce terrain encore ils diffèrent des autres aliénés. Ceux-ci. en effet, ne délirent que sous l'influence de causes toxiques ou occasionnelles puissantes; qu'ils réalisent un délire transitoire, périodique ou chronique, le type morbide dont le trouble mental dépend est une psychose à symptomatologie bien arrêtée, à contours précis, à marche méthodique et réglée, à durée susceptible d'être prévue; en un mot, seuls, ces aliénés aux conceptions délirantes logiques et bien systématisées, savent *délirer correctement.* Quand ils parviennent au délire chronique, celui-ci se développe lentement, suivant une

progression invariable et invincible, sans rétrogradations ni rémittences; en outre, la période de persécution s'accompagne d'hallucinations auditives le plus souvent; enfin le pronostic devient de plus en plus sombre à mesure que l'on s'approche des dernières périodes : à la période ambitieuse la démence est inévitable, à celle de démence l'affection est incurable.

Les héréditaires délirent d'une façon qui leur est propre et leur délire vésanique revêt des caractères typiques.

En premier lieu, ils se font remarquer par la complaisance avec laquelle ils versent dans la folie. Des influences minimes, des causes occasionnelles faibles, de simples affections fébriles, des états physiologiques même (puberté, grossesse, puerpéralité, ménopause) provoquent chez eux l'explosion d'un accès délirant. Un autre caractère consiste dans la brusque apparition ou disparition des idées délirantes (délires d'emblée, bouffées délirantes). En quelques heures, en quelques jours, en quelques semaines, on voit se développer, sans prodrômes, un délire très intense qui, après avoir occupé la scène un

espace de temps plus ou moins long, cesse brusquement. D'autre part, leurs conceptions maladives sont peu cohérentes, multiples, polymorphes, rarement systématisées avec logique. En un mot leur délire n'obéit à aucune règle fixe, arrêtée et échappe à toute prévision : il est *incorrect*. C'est ainsi qu'ils ont des accès d'excitation maniaque ou de dépression mélancolique. D'autres fois leur déséquilibration native s'accentue : ils s'excitent et deviennent des *maniaques raisonnants;* tantôt les anomalies morales s'exagèrent : ce sont des *fous moraux*. Quand le délire se systématise, qu'il soit ambitieux, religieux, hypocondriaque, érotique, de persécution, il se produit d'emblée, sans période d'incubation; de plus, il est désordonné, polymorphe, sans consistance, et, quelque soit sa durée, il ne parcourt jamais une succession de périodes déterminées. Les idées de persécution et de grandeur se précèdent les unes les autres indifféremment ou surgissent simultanément, formant un mélange touffu et inextricable. La période de persécution s'accompagne rarement d'hallucinations. Enfin les héréditaires se font

remarquer par leur longue résistance à la démence et, même arrivés à cette phase, peuvent encore guérir. Dans certains cas un délire systématique s'installe, tout à fait analogue à l'idée obsédante; il est alors fixe, unique, sans tendance évolutive (Magnan).

Quoiqu'il en soit, en écartant le cas où elle existe en tant que syndrôme épisodique chez les dégénérés supérieurs qui ne sont point des *fous* à proprement parler, l'inversion sexuelle a été fréquemment observée dans la folie héréditaire, aux degrés les plus avancés de la dégénérescence comme chez les vésaniques.

La *faiblesse d'esprit*, l'*imbécillité* et l'*idiotie* — le degré d'infirmité différencie seul ces états entre eux — consistent dans un arrêt, plus ou moins prononcé de développement de l'intelligence lié à une lésion congénitale ou accidentelle de l'encéphale et s'accompagnent de malformations diverses dont les plus saillantes sont celles du crâne. Sans insister sur la description de ces *infirmités*, disons que l'idiot se distingue de l'imbécile par l'état de la parole et de l'attention; tandis

que chez le premier le langage est très rudimentaire et l'attention nulle, chez le second le langage est presque complet et l'attention instable seulement. Le débile se sépare de l'imbécile par la conscience et la faculté d'abstraction; entre le débile et le simple déséquilibré, c'est le degré d'intelligence qui fait la démarcation. Tous ces dégénérés inférieurs rentrent dans la classe des spinaux purs ou dans celle des spinaux cérébraux postérieurs; la sphère génitale est profondément altérée. Le centre génito-spinal fonctionne tantôt isolément, tantôt indépendamment de toute participation réellement psychique du cerveau; suivant le cas ils sont réduits au réflexe médullaire pur, ou à l'acte instinctif brutal. Souvent chez ces individus la vie sexuelle est peu active, mais lorsque l'instinct sexuel s'éveille, ne trouvant aucun contrepoids dans les régions antérieures (intelligence rudimentaire, absence de sens moral et de sentiments affectifs), ils se précipitent à l'aveugle, sans délibération ni choix, vers sa satisfaction immédiate. C'est ainsi qu'on observe l'onanisme machinal, automatique, public,effréné, les impulsions éro-

tiques irrésistibles; on a noté de même l'attentat à la pudeur, le viol, l'inceste, la bestialité, la pédérastie. Ces impulsions coexistent presque toujours avec une irritabilité extrême et les pires instincts, tendance au mensonge, au vagabondage, au vol, à la destruction, à la cruauté envers les animaux, à l'incendie, à l'homicide, par où l'on voit que ces impulsifs qu'on a le tort de laisser errer dans les campagnes sous prétexte que ce sont des *simples*, des *innocents*, constituent une catégorie d'aliénés des plus dangereux. De nombreuses observations relèvent ces perversions instinctives, à éclosion spontanée et précoce, à forme généralement périodique, sur lesquelles le traitement, l'intimidation et les corrections n'ont aucune prise.

OBSERVATION XVI. — *Cas de Giraud.*

(*An. méd.-psych., 1885*).

G... âgé de vingt ans — Microcéphale. — Imbécile. — Adonné depuis l'âge de six ans à la masturbation. — Plus tard pédéraste tantôt actif,

tantôt passif. — A cherché plusieurs fois à entraîner des petits garçons à la pédérastie. — A aussi attaqué des petites filles. — N'a aucune idée de l'immoralité de ses actes. — Ses désirs sexuels reviennent périodiquement et avec violence.

Une variété de délire chez les dégénérés est cette anomalie bizarre que présentent les individus atteints d'érotomanie inverse, de ce que l'on pourrait appeler la *pédérastomanie* ou la *lesbomanie*. Il tient à la fois à la manie raisonnante et à la folie morale (lucidité, intégrité relative des facultés intellectuelles et du raisonnement, inconscience) et permet par sa nature de ranger les malades dans le groupe des *persécuteurs* et par sa forme dans le sous-groupe des *amoureux-persécuteurs* (Magnan). Les pédérastomanes ou les lesbomanes brûlent d'amour pour un individu de leur sexe, mais cet amour, comme l'érotomanie régulière, est platonique, chaste, sans désirs vénériens, en dehors de toute préoccupation charnelle. L'objet aimé est généralement un être imaginaire, ou une personne d'une condition supérieure, un général, un musicien, un

poète, un écrivain célèbre, une princesse, une actrice, une cantatrice fameuse. Bien que la personne aimée n'ait été qu'entrevue ou même ne soit connue que de réputation, le culte qu'on lui rend atteint un degré de passion extrême. Ces amoureux psychiques y songent, en parlent sans cesse, et, suivant sa fortune diverse, passent du bonheur infini au morne désespoir. Souvent ils deviennent actifs et poursuivent leur amant ou leur amante imaginaire — ils ne tardent pas à croire à la réciprocité de l'affection — d'obsessions de plus en plus pressantes. Ils s'attachent alors à ses pas au point de faire « fonction d'ombre » suivant l'expression de Lasègue, et, si on ne les paie pas de retour, se transforment en véritables persécuteurs.

OBSERVATION XVII. — *Cas de Magnan.*

(Magnan. — *Le délire chronique*, Paris, 1891. — Observation XX).

Joséphine M... âgée de 27 ans. — Héréditaire dégénérée. — S'est évadée deux fois du couvent. — Placée dans une maison de correction pour vol de

bijoux. — A eu autrefois un amant, mais elle l'aimait comme un père ; aucune sensation voluptueuse avec lui; silence complet du sens génital.

Entre au service de Mme L...; y reste six mois. — En devient amoureuse platonique. — Scènes violentes de jalousie à propos de visites d'amies. — Congédiée. — Injurie et frappe les domestiques qui lui succèdent. — Attend de longues heures sa maîtresse sous ses fenêtres, la suit dans la rue, s'attache à ses pas. — Franchit la nuit la grille du jardin pour se rapprocher d'elle, sonnant le glas funèbre à la grande cloche pour lui exprimer sa souffrance, lui demandant d'une voix suppliante de la reprendre. — A été souvent conduite pour ce fait devant le commissaire de police ; a couché quatre fois au poste. — Ecrit plus de 500 lettres à sa maîtresse. — Découvre le nouveau logement de Mme L... qui a changé de domicile pour échapper à ses poursuites. — S'exalte peu à peu. — Devient menaçante, cite sa maîtresse devant le juge de paix, parle de revolver, etc.

Mme L... est une dame de 50 ans. — Joséphine l'aime comme une amie. — Elle était heureuse de la voir, de l'écouter; elle prenait plaisir à l'embrasser, mais elle n'a jamais éprouvé auprès d'elle de sensations voluptueuses. — Le centre génito-spinal ne fonctionne pas.

Deux internements.

Dans d'autres cas, rares il est vrai, l'inversion sexuelle est due à une transfor-

mation de la personnalité, à des idées d'hermaphrodisme surgissant pêle-mêle avec des conceptions délirantes multiples. L'hérédité, la coexistence de stigmates physiques, le *polymorphisme* et l'absence de toute évolution systématique du délire, indiquent alors d'une façon péremptoire la nature dégénérative de l'affection dont ces conceptions imaginaires dépendent.

OBSERVATION XVIII. — *Cas de Sérieux.*

(Sérieux. — *Les anomalies de l'instinct sexuel*, Paris, 1888. — Observation XI).

Jeanne P... 38 ans.

Grand-père et grand'mère morts fous. — Parents névropathes.

Taille élevée, asymétrie faciale, exophtalmie légère, implantation vicieuse des dents.

Mariée à 21 ans à un individu brutal, ivrogne, sodomiste. — Trois enfants.

Sur un fond d'excitation constante des conceptions délirantes de toutes espèces, idées ambitieuses, hypocondriaques, de persécution, s'enchevêtrent de la façon la plus incohérente. Se sent capable de tout ; a les pensées d'un poète,

d'un philosophe, le courage d'un guerrier; veut monter à cheval comme un officier.

Consécutivement, croit à une transformation de sexe. — Tout est double en elle. — Elle a une voix d'homme et une voix de femme. — Le sexe masculin, dit-elle, fait de jour en jour des progrès. — Elle peut s'accoupler avec elle-même et sent remuer son petit membre viril. — Elle signe ses lettres d'un nom de femme ou d'homme. — Elle veut faire constater son double sexe et réclame le droit de porter un costume d'homme et de voter.

EPILEPSIE.

(*Pédérastie épileptique de Tarnowsky*)

L'épilepsie se traduit physiquement par des accès intermittents, de courte durée, d'intensité variable (attaque convulsive complète, vertige, absence), psychiquement par un état mental dont la caractéristique principale est une irritabilité extrême, et par des troubles mentaux particuliers (troubles vertigineux, délires transitoires) précédant,

accompagnant, suivant l'attaque; dans certains cas elle peut déterminer une folie véritable. Il n'y a aucun doute sur la nature de l'affection, quand on constate un ou plusieurs de ces symptômes, mais il importe de bien savoir que des troubles intellectuels transitoires remplacent quelquefois l'attaque habituelle, à titre d'*équivalents psychiques,* que d'autres fois, plus ou moins longs, plus ou moins graves, ils existent indépendamment de tout accident convulsif et peuvent constituer à eux seuls la maladie toute entière, l'épilepsie *larvée*, l'épilepsie *mentale* des auteurs.

Les symptômes psychiques, les plus importants en l'espèce, méritent quelque développement.

Un individu a eu des attaques d'épilepsie ou même, bien qu'épileptique, a été jusque-là indemne de toute convulsion comitiale. Pendant un temps donné, il paraît bien portant et son attitude psychique n'offre rien d'incorrect. Qu'un beau jour une manifestation intellectuelle de l'épilepsie éclate, que l'attaque ou l'absence soit remplacée, précédée ou suivie par des troubles vertigineux ou un

délire transitoire, voici d'ordinaire comment les choses se passent. Après une période de modification de l'humeur et du caractère, dépression, inquiétude, angoisse, symptômes prémonitoires sur la signification desquels le malade ne se trompe pas, le vertige, ou suivant l'intensité de la névrose, le délire, survient brusquement, et l'on voit l'épileptique se livrer, comme mû par un ressort, aux actes les plus bizarres ou les plus malfaisants, manger de la bougie, uriner dans un salon, voler, frapper, incendier, tuer. L'acte accompli, le délire terminé, il semble que l'ictus épileptique soit épuisé; revenu à lui, le malade ne se souvient de rien, reste hébété ou étonné et apprend avec consternation la scène qui vient de se passer et dont il a été l'auteur. Les actes sexuels anormaux, délictueux ou criminels, que ces individus peuvent commettre sous l'influence de cet état, sont si fréquents et si divers qu'Arndt est allé jusqu'à affirmer que toute anomalie de la sphère sexuelle est certainement une manifestation épileptique. L'un sort entièrement nu sur la voie publique, l'autre se jette sur sa mère et essaie de lui faire violence,

un troisième attaque la première venue, la viole, puis la tue, ou la tue puis la viole, lui ouvre le corps, dévore le cœur. C'est ainsi que l'impulsion à la pédérastie a été observée plusieurs fois avec ou sans délire.

Les traits saillants de l'accès épileptique, du délit ou du crime consécutif sont : 1° l'apparition soudaine et inattendue de la crise; 2° l'irrésistibilité évidente de l'impulsion; « elle éblouit, domine, fascine, supprime la volonté, arme le bras et immole »; 3° l'instantanéité du fait commandé, si son exécution comporte une telle rapidité; le malade « se précipite »; 5° la fureur et l'acharnement constants dans l'acte; 6° le caractère bizarre, extravagant, destructeur ou atroce de l'acte commis d'ailleurs sans motif; 7° la ressemblance du délire, la reproduction identique des actes chez le même malade; à chaque crise nouvelle, le même méfait s'accomplit dans des conditions semblables; la forme du délire et l'acte sont pour ainsi dire stéréotypés; 8° l'abolition ou l'obnubilation de la conscience, l'automanisme manifeste; ni délibération, ni lutte; 9° la courte durée et la terminaison brusque

de l'accès ; 10ᵉ la détente et la somnolence consécutives ; 11ᵉ la perte complète ou la diminution du souvenir.

Voici deux cas où l'*ictus inversif* si on peut dire, se substitue à l'attaque, car je n'ai en vue ici que les actes contre nature accomplis sous l'influence directe de l'épilepsie même, réservant pour le chapitre suivant l'examen de l'inversion innée des épileptiques laquelle relève de la dégénérescence plutôt que du mal comitial.

Observation XIX. — *Personnelle.*

Je me rappelle avoir examiné, au cours d'une visite faite à Bicêtre en 1886, dans le service de M. Bourneville, à l'atelier de cordonnerie, un jeune homme d'une quinzaine d'années, bien développé, épileptique (asymétrie faciale, voûte palatine ogivale, crises constatées), en temps ordinaire calme, gai, intelligent, bon ouvrier, qui, à certains moments, était pris d'une rage pédérastique d'une violence inouïe. Quand l'ictus inversif le saisissait, il se précipitait avec une fureur indescriptible sur le premier venu de ses camarades, brisant tout pour l'atteindre, cherchant à le sodomiser et à l'étrangler à la moindre résistance. Ce n'est qu'avec

la plus étroite surveillance qu'on n'avait pu empêcher un viol sodomique ou un homicide; on avait la plus grande peine à lui arracher sa victime. — Onanisme habituel.

Observation XX. — *Cas de Tarnowsky* (*loc. cit.*)

Jeune homme de 26 ans. — De bonne famille, riche. — Vit avec une maîtresse qu'il paraît aimer beaucoup. — Vie dissipée. — Rapports sexuels normaux. — A la suite d'excès alcooliques, eut deux attaques d'épilepsie. — Un soir, après un repas largement arrosé, il se rend chez sa maîtresse. — Celle-ci étant sortie, il se dirige vers la chambre à coucher, puis entre dans une chambre voisine où dort un garçon de 14 ans. — Il lui fait violence, le blesse au prépuce et à la main. Aux cris de la victime, la soubrette accourt. — Abandonnant l'enfant, il renverse la soubrette et la viole, puis, sans se déshabiller, il se couche et dort 12 heures de suite. — Au réveil, nul souvenir des actes accomplis. — Se souvient ensuite, mais vaguement, du coït avec la bonne. — Ne se rappelle aucunement avoir souillé le petit garçon. — Quelques jours plus tard, accès d'épilepsie confirmée. — Grâce à Tarnowsky, il n'y eut pas d'enquête judiciaire.

PÉDÉRASTIE PÉRIODIQUE.

(*Tarnowsky*)

C'est de ces manifestations sexuelles anormales, d'origine épileptique, qu'il convient de rapprocher les actes contre nature commis périodiquement, dans des conditions toujours semblables, sous l'influence de la dégénérescence ou d'états épileptoïdes, ainsi que Tarnowsky en a rapporté plusieurs exemples frappants. On voit des pères de famille fort honorables pris à des intervalles variables, deux, trois fois l'an, d'accès de lubricité avec impulsion à la pédérastie, durant plusieurs jours. Connaissant leur mal, sachant à quoi s'en tenir sur son incoercibilité, ils cherchent à le cacher à tous et prennent les précautions les plus minutieuses. Quand ils prévoient le retour de l'accès, ils prétextent un voyage, louent une chambre dans une ville quelconque, et, grâce aux instructions détaillées préalablement données au personnel, à une proxénète, ils peuvent en toute sécurité

satisfaire leur penchant avec des enfants ou des pédérastes de métier. Or, en dehors des accès, ce sont de bons maris, sans habitudes contre nature, occupant quelquefois une haute situation, ne parlant jamais de ces actes pervers, détestant tout ce qui a trait à la pédérastie. L'envie de guérir, la crainte d'un scandale, les amènent à tout avouer au médecin.

Ce qui démontre bien l'impulsivité en ces faits, c'est que si une circonstance fortuite vient troubler la combinaison, l'accès se produit quand même et un scandale éclate qui épouvante la famille et étonne profondément l'entourage. La situation de ces individus vis-à-vis des pédérastes par vice est comparable à celle des dipsomanes vis-à-vis des ivrognes. Ces derniers, en effet, font d'une façon habituelle, sans impulsion, des excès de boisson; les dipsomanes, d'ordinaire sobres, ne boivent que par accès, que lorsqu'ils ne peuvent se soustraire à l'impulsion qui les y contraint. Aussi les voit-on, quand ils sentent approcher la crise, s'enfermer chez eux et se griser à huis-clos.

Fait important à noter, le pédéraste épileptique ou périodique joue toujours le rôle actif.

PARALYSIE GÉNÉRALE.

(Pédérastie paralytique de Tarnowsky)

La paralysie générale est caractérisée histologiquement par l'inflammation interstitielle diffuse de l'axe cérébro-spinal entier et en particulier de la couche corticale du cerveau, symptomatiquement par des troubles de la motilité et de la sensibilité, par la démence et par un délire spécial soit ambitieux, soit hypocondriaque. Elle sévit surtout à l'âge adulte, de 35 à 45 ans.

Il est aujourd'hui démontré que la période prodromique de la paralysie générale peut durer plusieurs années ; or, c'est précisément durant cette période où le diagnostic est difficile, que l'on constate les modifications anormales de l'activité génésique qui rendent si souvent les malades les héros de scandaleuses aventures. Il est donc indiqué de résumer en quelques lignes les signes qui permettront de dépister la maladie latente.

Les symptômes précurseurs de la paralysie générale sont ordinairement d'ordre psychique. D'abord les malades sont tristes, mélancoliques, irascibles ; puis survient une suractivité mentale de mauvais aloi. Ils deviennent alors gais, hardis, affairés, d'une activité dévorante ; ils conçoivent mille projets, multiplient les voyages et les achats, font des excès de table. Le caractère change, la personnalité s'exalte, les sentiments affectifs s'altèrent, l'égoïsme s'exagère ; ils ne s'inquiètent plus des leurs, s'irritent pour des futilités. En même temps, il y a affaiblissement progressif de la mémoire ; ils oublient les mots, se perdent dans les phrases, ne peuvent écrire une lettre, se trompent dans leurs calculs. Peu à peu l'inattention augmente, tout travail intellectuel devient difficile et l'habileté professionnelle disparaît graduellement. Qu'à cette époque, on constate un ou plusieurs des signes physiques suivants, le ptosis, le strabisme, la diplopie, l'inégalité des pupilles, l'embarras de la parole devenue traînante, hésitante, tremblante sans déviation de la langue, la maladresse, le tremblement dans l'écriture, le

mâchonnement, la démarche chancelante et d'autres troubles ataxiformes de la motilité, on peut-être certain d'avoir devant soi un paralytique général.

A cette période, le malade offre une sorte de délire génésique à forme mégalomanique. Il raconte à qui veut l'entendre qu'il possède une puissance génitale étonnante; sa femme ne lui suffit plus; s'il a des vertiges, des éblouissements, c'est uniquement par abstinence sexuelle. Partant de là, il se met à courir les lieux de débauche, à fréquenter les filles de mauvaise vie, à poursuivre les femmes, les petites filles dans la rue ; peu à peu il se livre à la sodomie, exhibe ses organes, fait des propositions à des hommes et à des petits garçons, devient pédéraste. Chose caractéristique, le paralytique général s'adresse au premier venu, mais il n'insiste pas; rebuté par l'un, il va à l'autre; s'il est importun, il n'est jamais violent. Les observations de la famille sont parfaitement inefficaces, tandis qu'il cède facilement aux remontrances d'un étranger, d'un militaire. Un cynisme et une impudeur sereine succédant tout à coup à une vie régulière, l'absence de

toutes précautions et de remords, le défaut d'obstination dans l'acte, le peu d'impulsivité, la facilité des aveux, la naïveté du récit, l'indifférence aux conséquences, l'inconscience absolue du caractère délictueux des actes, telles sont les marques du paralytique général.

OBSERVATION XXI. — *Cas de Tarnowsky* (*loc. cit.*)

Jeune savant. — Travailleur acharné. — Vie ascétique. — Présente des signes évidents de paralysie générale. — La période des prodrômes dure deux ans. — En premier lieu, excitation génitale, puis inversion. — Perd toute moralité et toute intelligence. — A de nombreux rapports avec des pédérastes vénaux. — Contracte un chancre. — Infecte un grand nombre d'individus. — Indifférence absolue aux conséquences de ses actes.

DÉMENCE SÉNILE.

(Pédérastie sénile de Tarnowsky)

La démence sénile, affection spéciale à la vieillesse, comme l'indique son nom — elle

ne se développe guère avant la soixantaine — consiste dans l'affaiblissement progressif des facultés mentales; cet affaiblissement entraîne surtout l'oblitération du sens moral et des facultés syllogistiques et se complique ou non de troubles vésaniques; il est dû à des lésions diffuses de nature atrophique développées dans les centres nerveux consécutivement à la dégénérescence athéromateuse des vaisseaux (artério-sclérose).

On sait le tableau physique de la sénilité : visages et mains ridées, peau sèche et terreuse, cheveux blanchis ou tombés, dents cariées ou disparues, affaiblissement général du système musculaire, des appareils digestif et circulatoire, vaisseaux athéromateux, etc.

Voici maintenant le tableau psychique : il se résume dans un abaissement progressif du niveau intellectuel. La mémoire devient infidèle surtout pour les faits récents; les vieillards rabâchent sans cesse les mêmes choses. Le travail cérébral est pénible, l'attention impossible, les conceptions lentes; l'association des idées se fait mal, et les malades ne se conduisent régulièrement qu'en vertu de la

force acquise ; ils ne sont plus capables d'idées nouvelles. Le caractère se modifie : ils deviennent irritables, ingouvernables, égoïstes, fantaisistes, avares ; une sensiblerie niaise les fait pleurer et rire bientôt après ; ils sont à la fois méfiants et crédules, sans jugement ni volonté ; ils ont perdu leur expérience de la vie. Il n'est pas rare de voir les déments séniles présenter à cette première période du délire maniaque, mélancolique, hypocondriaque ou de persécution ; la forme ambitieuse est au contraire peu fréquente. Ils offrent en même temps des signes physiques caractéristiques, des vertiges, des éblouissements, des congestions vers la tête, des troubles de la motilité d'ordre paralytique (hémiplégies), la déviation de la langue, des troubles de la parole devenue pâteuse, confuse, mal articulée mais sans bégaiement, autant de particularités qui serviront à établir de bonne heure le diagnostic de la maladie et à la distinguer de la paralysie générale.

La sphère génitale est profondément troublée chez les déments séniles simples ou délirants. Un fait dominant, c'est le cynisme

en paroles contrastant avec la quasi-impuissance. Prudents, circonspects, méfiants au début, ils perdent bientôt toute pudeur, toute retenue et tombent dans l'obscénité niaise. Ils poursuivent les femmes de leurs assiduités, tiennent un langage dépravé, se plaisent à pervertir les jeunes gens et les enfants en leur montrant des images, des livres obscènes, en leur racontant des historiettes ordurières forgées de toutes pièces, leur conseillent les actes contre nature, exhibent leurs parties flasques et molles, tombent quelquefois dans la pédérastie où ils ne peuvent tenir que le rôle passif. Ils se complaisent à la vue de l'accouplement, au spectacle de la douleur dans le spasme vénérien, aux cris et gémissements de leurs victimes. Il semble que ces actes et ces impressions lubriques, amenés d'ailleurs sans préparation, équivalent pour eux à l'acte physiologique impossible.

Observation XXII. — *Cas de Mierzewsky.* (*Gynécologie légale,* p. 241)

Homme de 65 ans. — Ayant occupé une haute

situation. — Attire chez lui au moyen d'annonces des jeunes gens soi-disant pour leur procurer des travaux d'écriture. — Leur tient un langage cynique. — Leur conseille les actes les plus pervers et les invite à la pédérastie. — Signes évidents de démence sénile.

CONCLUSIONS

Que si nous cherchons maintenant à déduire de ces faits les caractères particuliers et distinctifs de cette troisième modalité de l'inversion sexuelle, nous les trouvons :

1° Dans sa forme soudaine, imprévue et transitoire ; la perversion procède par crises ; elle éclate un beau jour sans qu'on s'y attende, disparaît de même et ne laisse aucune trace de son passage, rien qui puisse faire supposer qu'elle s'est manifestée ou qu'elle réapparaîtra ;

2° Dans sa forme nettement impulsive et presque toujours incoercible. A l'état normal

la satisfaction de l'appétit sexuel implique un choix et une préparation, sentiments esthétiques, appréciation des qualités plastiques, intellectuelles et morales, amour, consentement réciproque, pudeur, intimité, or nous voyons qu'en aliénation mentale ce choix et cette préparation n'ont pas lieu. Les uns parmi les aliénés, les maniaques, les idiots, les déments par exemple, semblent obéir à un pur réflexe ; l'acte est automatique ; il est exécuté aussitôt que conçu, sans délibération, sans intervention du moi. D'autres, certains épileptiques ou périodiques, cèdent à des « tendances hypertrophiées » dont ils ont plus ou moins conscience, mais que leurs centres modérateurs sont impuissants à maîtriser. On a dit qu'il se produit dans ces cas une sorte d'emballement de l'instinct sexuel. C'est l'*inversion délirante* ou *subdélirante ;*

3° Dans sa ressemblance à elle-même à chaque réapparition nouvelle, dans l'uniformité des actes qu'elle suggère ;

4° Dans l'absence de tout autre caractère

soit physique, soit psychique corrélatif ; la perversion n'offre rien de constitutionnel, si l'on peut dire.

En résumé, il est difficile de méconnaître l'empreinte d'un état pathologique dans ces faits ; il s'agit bien d'un état délirant, obnubilant la conscience, annihilant la volonté et entraînant l'irresponsabilité.

CHAPITRE III

—

PSYCHOLOGIE MORBIDE

L'Inversion congénitale

Par inversion *congénitale* il faut entendre cette anomalie *native* qui consiste en un défaut de penchant sexuel pour le sexe opposé poussé jusqu'à l'aversion et, à son lieu et place, en un penchant amoureux pour le même sexe avec conformation normale et fonctionnement régulier des organes génitaux et intégrité relative du type sexuel physique ; en un mot, c'est le renversement originel et en apparence inexplicable de l'ordre naturel des choses.

Décrit pour la première fois par Westphal après avoir été entrevu par certains auteurs,

étudié dans la suite par nombre d'aliénistes, cet état a jusqu'ici représenté le symptôme inversion dans toute sa généralité ; pour nous il ne constitue que la quatrième modalité de l'aberration contre nature. A mon avis, la qualification *congénitale* ou *native* doit être employée de préférence à celle d'*innée*, l'ambiguité philosophique de cette dernière expression pouvant donner lieu à une erreur d'interprétation.

Environ cinquante observations concernant des hommes et dix des femmes permettent aujourd'hui d'en faire un tableau schématique à peu près complet.

L'étude analytique de l'inversion congénitale comprend plusieurs points :

I. L'inversion amoureuse elle-même, fait principal, et l'inversion psychique parallèle, fait contemporain et non consécutif ;

II. L'état mental de l'interverti et les phénomènes psychopathiques pouvant coexister avec la perversion, mais sans relation de dépendance avec elle ;

III. L'état physique, les phénomènes neuropathiques et les altérations somatiques du sujet observé;

IV. La nature dégénérative de l'anomalie.

Nous allons successivement passer en revue chacun de ces termes.

I. — *Inversion de l'instinct sexuel et des caractères psychiques sexuels secondaires.*

Un fait des plus curieux, celui qu'on ne manque pas de retrouver au début de chaque observation, c'est la précocité de l'appétit génésique. Tandis que chez les individus normaux l'instinct sexuel ne se manifeste guère que vers la puberté, il apparaît chez l'interverti dès la plus tendre enfance, vers huit et même cinq ans. Autre remarque capitale : aussitôt paru, aussitôt dévié et cela, spontanément, sans initiation préalable, bien avant qu'une éducation vicieuse ou de mauvais exemples aient pu exercer leur influence.
Comme à cet âge, la fonction génitale

n'est pas encore établie, la perversion se révèle d'une façon détournée, dans les goûts, les sentiments, les allures, les occupations. Les enfants préfèrent la société des enfants du sexe opposé, se mêlent à eux, partagent leurs jeux, s'approprient leurs manières d'agir. Chez les jeunes garçons, c'est l'amour de la poupée persistant parfois jusqu'à vingt et trente ans, la prédilection pour les rubans, les petits objets de toilette, la comédie du *ménage*, les amusements tranquilles et sédentaires; chez les petites filles, c'est l'amour du cheval de bois, du fouet, du fusil en miniature, les cris, les jeux bruyants, le vagabondage.

Ce n'est qu'aux approches de la puberté et pendant la crise qu'elle détermine, que la perversion jette le masque et se dévoile nettement par une série de phénomènes aussi concordants que significatifs. Ils se résument en deux lignes : l'homme se sent femme vis à vis des hommes et se trouve attiré vers eux ; la femme se sent homme vis-à-vis des femmes et se trouve attirée vers elles ; chaque sexe se tourne vers lui-même. Le jeune homme recherche la société et l'amitié d'un homme, en général adulte. On

le voit s'attacher à lui, le suivre presque sans s'en rendre compte, se passionner pour lui, l'admirer, le déifier, en parler sans cesse, vanter sa force, sa musculature, son courage, deviner ses goûts, s'efforcer de lui plaire, lui faire la cour, rougir, pâlir, être violemment ému en sa présence. De même la jeune fille s'éprend d'une amie plus âgée qu'elle, ne peut s'en séparer, chante sa beauté, sa douceur, sa grâce, sa bonté. La pensée est pleine de l'objet aimé. On le comble d'amabilité, on l'importune de cajoleries, volontiers on l'inviterait chez soi, on lui écrirait des vers sur du papier parfumé, on lui offrirait des fleurs, on lui ferait des cadeaux, bref on se priverait de bien des choses, on descendrait au sacrifice pour lui être agréable. La peur de déplaire s'allie au tourment de la jalousie; une amourette, une simple amitié devient une source de tristesse, de désespoirs, de scènes, de colères et de larmes. C'est bien la caricature du véritable amour avec ses folies et ses peines. Toutefois le penchant dévié fait son choix, ne s'adresse qu'à certains individus, exige qu'ils réalisent pleinement le type, qu'ils soient

grands, beaux, bien faits, hardis quand il s'agit d'hommes, mièvres, doux, gracieux, quand il s'agit de femmes. Séduit, l'interverti se comporte comme un amant passionné, quitte à abandonner l'idole si un autre survient qui plait davantage.

Chose singulière et de la plus grande importance à mon avis, car elle démontre à merveille la saturation de l'être tout entier par le processus inversif, le sommeil est fréquemment traversé par des rêves voluptueux ayant un individu du même sexe pour objet. D'abord indistincts, fugitifs, ces rêves deviennent de plus en plus précis dans leur étrangeté. Des hommes aux fesses développées, des femmes aux beaux seins, suivant le dormeur, apparaissent dont les caresses et les embrassements provoquent des sensations agréables et même des pollutions. On a cité un cas où quand par hasard une femme apparaissait à un interverti durant son sommeil, elle ne tardait pas à se changer en homme. Si au contraire, c'est un individu du sexe opposé dont l'image se dessine, toute sensualité s'éteint immédiatement.

Dès le premier âge, on constate que la seule vue des nudités du même sexe cause le plus grand plaisir. Cette contemplation voluptueuse est recherchée avec passion; les intervertis s'ingénient à trouver des occasions ou à les faire naître : ils fréquentent assidument les établissements de bains. L'idée de l'homme ou de la femme nu, la représentation des organes sexuels, la vue d'une statue produit le même effet. Aussi les voit-on se procurer des ouvrages d'anatomie et des planches, étudier le dessin, la peinture où malgré eux leur pinceau figure les formes aimées, faire de nombreuses visites aux musées, se passionner pour certains spectacles à exercices athlétiques, le théâtre, le cirque. L'apparition soudaine de ces nudités interrompt même les études et les méditations les plus profondes de l'âge adulte ; elle prend le caractère d'une obsession presque invincible.

Le sentiment de pudeur est lui-même interverti : un garçon ne l'éprouve que devant les hommes, une jeune fille que devant les femmes. Ainsi l'un et l'autre se déshabilleront volontiers en présence de

l'autre sexe et éprouveront de la honte à le faire dans des conditions inverses.

La même transformation, en contradiction avec la personnalité physique, s'opère dans les sentiments et les goûts. Le désir de ressembler à la femme chez l'homme, à l'homme chez la femme, pousse ces individus à rechercher les occupations féminines ou masculines. L'interverti fait du crochet, de la tapisserie, coud, brode, tricote, s'occupe de la cuisine, du ménage; l'intervertie contracte les habitudes des jeunes gens, vit au dehors, abandonne son intérieur. D'instinct, l'un adopte ce qui peut plaire à l'homme aimé, coquetterie, miévrerie, démarche légère, attitudes langoureuses, moyens de séduction à l'adresse de l'homme, l'autre affichera des sentiments virils, méprisera la douleur, donna des preuves de force et de courage, toutes qualités qui rendent l'homme désirable à la femme.

L'un et l'autre ont un plaisir incroyable à revêtir les habits du sexe opposé et ne laissent passer aucune occasion qui en fournisse le prétexte, bals masqués, carnaval, fêtes travesties. Les premiers s'habillent en

femmes avec corset et bottines, mettent des faux cheveux, se fardent, se décolletent, se parent de bijoux et de bracelets, se couvrent de parfums. Ils se travestissent si bien, jouent leur rôle avec tant de naturel — « on imite bien que ce que l'on a » a dit Lasègue — par leurs pas menus, leur dandinement, leur voix aiguë, qu'ils donnent facilement le change. Ils se rappellent et décrivent merveilleusement les toilettes des femmes, en jugent parfaitement, passent pour connaisseurs et peuvent être des costumiers renommés. De même pour les femmes en sens inverse. Cependant les uns et les autres négligent leur tenue ordinaire. Si les hommes se frisent, laissent pousser leurs cheveux, se regardent souvent dans un miroir, l'ensemble de leur toilette dénote une absence totale de goût. Les femmes de leur côté sont toujours « fagotées » et sans grâce.

L'intelligence reçoit le contre-coup de la perversion. Chez l'homme il y a féminisme et chez la femme masculisme psychique. L'un est plutôt timide, réservé, sentimental, inapte à l'abstraction, à la généralisa-

tion ; l'autre est hardie, active, énergique, et montre des facultés d'idéation supérieures à celles qui sont ordinairement dévolues à son sexe.

L'attitude vis-à-vis du sexe opposé est des plus singulières. C'est un mélange d'envie et d'aversion. L'autre sexe est loin de déplaire en tant que compagnie, relations ordinaires, conversation ; il n'inspire le dégoût que par la représentation de son rôle sexuel, et à tel point que la pensée d'un rapport régulier frappe immédiatement d'impuissance. Si beau qu'il soit, le représentant de ce sexe ne fait jamais naître le moindre désir, ne réussit pas à provoquer la plus petite sensualité. Chez les uns, il n'y a que de l'indifférence, mais elle se change facilement en haine sous l'influence de la jalousie; chez d'autres, la répulsion est profonde, insurmontable. En vain, ces malheureux essaient de réagir contre leur aberration instinctive, s'efforcent de rentrer dans la voie naturelle; malgré leur bonne volonté et leurs tentatives, malgré les attouchements et les provocations de toutes natures, ils restent froids ; rien ne peut venir à bout d'une invincible

frigidité. Quelques-uns, poussés par le désir de guérir, se laissent entraîner dans un mauvais lieu ou se marient; ils peuvent peut-être, en évoquant l'image chérie, aboutir à un semblant de coït, mais ils retombent bientôt dans leur impuissance, avec une aggravation de leur état produite par leur déconvenue. Le simple contact physique de l'autre sexe répugne au point d'amener une défaillance : la danse n'est recherchée qu'à la condition d'être monosexuelle.

Ce n'est pas qu'il y ait anesthésie de l'instinct sexuel ; la frigidité est simplement relative ; la puissance fonctionnelle ne se révèle qu'en face du même sexe. Sous ce rapport elle est même maladivement exagérée comme le prouve la facilité des sensations voluptueuses et la rapidité du spasme aux côtés de l'être aimé.

Si l'amour interverti est étonnamment exalté, en général, au début au moins, il est chaste, platonique ; il se contente d'un sourire, d'une parole affectueuse, d'une pression de mains ; une caresse légère transporte, un baiser ravit.

Mais un pareil ensemble de tendances ne

tarde pas à attirer l'attention du malade. Les lectures, les conversations, les exemples d'amour intersexuel qu'il a sous les yeux, l'étonnement que sa conduite cause à tout le monde, le renseignent bientôt sur l'étrangeté de son cas. Cette perception, jointe à la difficulté d'apprécier et de s'expliquer ce qui se passe en lui, amènent alors chez l'interverti un sentiment de honte et de découragement comparable à celui d'un hermaphrodite. D'autre part, ses tentatives de coït régulier restent infructueuses. Situation sans issue, terrible dilemme : ou garder une continence absolue et renoncer aux joies de l'amour, ou céder à sa nature et être un objet de mépris. Quoiqu'il fasse, il court à la neurasthénie. Les deux voies sont suivies, avec le même résultat morbide au bout. Les uns, assez nombreux, les mieux doués et les mieux élevés, entament la lutte, résistent avec avantage et ce n'est pas un spectacle sans grandeur que cette bataille tragique entre la raison et l'instinct ; s'ils n'arrivent pas à le mâter, à refouler ses suggestions, ils parviennent à empêcher beaucoup d'actes auxquels ils sont poussés. D'autres fois, le

malade, désorienté, excédé d'obsessions, s'abandonne. C'est l'époque de la masturbation solitaire avec représentation des nudités de l'autre sexe ou du visage de l'adoré. Ces pratiques ne font qu'exagérer le mal, diminuer la résistance ; il y a cercle vicieux. Il en résulte un tel état d'exaltation mentale, d'éréthisme nerveux et de faiblesse irritable des centres éjaculatoires, qu'une simple caresse, la vue ou même le souvenir provoque l'orgasme. Bientôt les pratiques solitaires ne suffisent plus ; l'interverti, faisant bon marché de l'opinion, obéit à sa nature et cherche, se fait un ami. D'abord les confidences, les demi-aveux, puis les déclarations et les propositions. Rebuté, c'est la mélancolie noire, les idées de suicide ; écouté, c'est un bonheur infini, une extase, un délire. Aux caresses, aux baisers succèdent les palpations indiscrètes, les exhibitions, les attouchements lubriques, et enfin l'onanisme réciproque avec toutes les variations que l'on peut supposer. Jamais ou bien rarement, l'inverti n'est poussé à l'acte sodomique ; la pédérastie lui répugne à l'égal d'un acte monstrueux; s'il y tombe, c'est

d'une façon impulsive, accidentelle, laissant après elle le dégoût.

Ces malades ont parfaitement conscience de leur état et de sa nature pathologique. D'après Westphal, ils en seraient malheureux au dernier point. Krafft-Ebing croit au contraire qu'ils sont heureux de leur situation sexuelle dans la plupart des cas. Ce qui fait leur malheur, c'est leur morphologie ; ils voudraient être femmes ou hommes suivant le cas; ils ne sont malheureux que des obstacles apportés à la satisfaction de leur penchant par leur éducation, l'opinion publique, les conditions sociales, la loi et la difficulté de trouver un amour accepté ou partagé. A leurs yeux, leur perversion ne constitue ni une immoralité, ni une passion exécrable. Ils conviennent, sans se l'expliquer, que leur état n'est pas l'état naturel. Ils ne conçoivent de volupté que dans un sens. Il y a plus, on peut dire que, pour eux, l'inversion, c'est précisément l'amour normal; ils seraient pervers, s'ils aimaient comme tout le monde. Or, cette paradoxale perversion, ces malheureux qui en présentent tant, ils ne l'ont pas.

De même que chez les individus normaux le coït régulier amène un soulagement et une détente, de même l'acte adequat par lequel les invertis se satisfont, est suivi d'un sentiment d'apaisement et de réfection.

La nature de leur anomalie nous fait prévoir leur rôle en amour : l'inverti typique est passif, l'invertie véritable est active.

Remarquons enfin l'identité du déroulement des phénomènes chez les deux sexes; il n'est pas de meilleur argument en faveur de l'instinctivité de l'aberration.

Il semble cependant que la perversion admette des degrés, car, parmi les invertis, on peut distinguer : 1° ceux qui se sentent poussés vers les individus du même sexe, mais vers ceux-là seulement qui, par leur âge ou leur habitus physique, ont certaines apparences du sexe opposé, féminines pour les uns (petits garçons, jeunes gens, hommes efféminés), masculines pour les autres (femmes hommasses, viriles, à poitrine plate); ce serait là, d'après Sérieux, une sorte de conciliation étrange de l'instinct sexuel contraire prédominant avec l'instinct normal

rudimentaire; 2° ceux qui n'ont de penchant que pour les individus ayant au plus haut point les qualités du même sexe, taille élevée, barbe, force, d'un côté, formes gracieuses, joliesse, douceur, de l'autre.

Quoiqu'il en soit, la conclusion à tirer de ce commentaire est la suivante : génésiquement et psychiquement, le sexe de l'inverti ne correspond pas à son sexe physique; il y a déplacement, et mieux, transplantation d'un ou de plusieurs des éléments de la sexualité, mais cette fois le point de départ de l'anomalie est d'origine exclusivement cérébrale : c'est en quelque sorte « le cerveau d'une femme dans le corps d'un homme et le cerveau d'un homme dans le corps d'une femme » (Magnan).

II. — Etat mental; phénomènes psychopathiques et stigmates psychiques.

A première vue un inverti apparaît d'ordinaire un homme sain de corps et d'esprit; il exerce avec distinction une profession

libérale, dirige avec habileté une entreprise, un commerce, une industrie; il peut être cultivé, séduisant même; il jouit de la considération de ses concitoyens; il vit de la vie commune et rien ne semble le séparer du reste des hommes, c'est à peine si ses proches et ses amis le regardent comme un maniaque ou tout au moins comme « un original ». Mais qu'il vous prenne pour confident pour une raison ou pour une autre, mais pénétrez dans son intimité, mais fouillez les dessous de sa sensibilité morale et physique et de son intelligence, vous resterez frappés du nombre, de la bizarrerie, de la ténacité protéiforme des maux dont il souffre, du désarroi et de l'indicible tristesse qui se dissimulent sous ces apparences d'équilibre mental et d'heureuse destinée de dépouillement des observations que l'on possède aujourd'hui fournit une telle moisson de troubles psychopathiques coexistant avec l'anomalie sexuelle, qu'il est permis d'affirmer que jamais on ne la rencontre à l'état isolé, comme unique manifestation du fond morbide dont elle relève. Certains invertis sont un tissu d'étrangetés; quelques-uns

semblent avoir syndiqué les obsessions, les impulsions, les craintes imaginaires de toute nature. Leur vie se passe dans un perpétuel combat; il n'est pas de tourments et d'angoisses qu'ils n'endurent; il n'est pas d'artifices et d'expédients qu'ils ne mettent en œuvre; le tout pour aboutir le plus souvent à la satisfaction du besoin maladif.

Au point de vue de la sensibilité morale, une émotivité extrême caractérise presque tous les intervertis. Irritables, impressionnables à l'excès, ils passent avec une déplorable facilité de la joie à la tristesse, tantôt enthousiastes, tantôt déprimés. Les sentiments affectifs sont en général fort amoindris. En revanche, le sentiment de la personnalité est exalté; l'égoïsme prédomine; à certains moments bons jusqu'à la faiblesse, ils n'aiment en réalité qu'eux-mêmes; du reste, toujours vaniteux et volontiers railleurs.

Du côté de l'intelligence, la desharmonie constitue la note dominante. Certains présentent des qualités artistiques remarquables (musique, dessin) avec des facultés syllogistiques des plus médiocres. D'autres offrent une hypermnésie colossale : le malade de

M. Lacassagne savait l'âge, par année, mois et même jour de naissance, de 140 jeunes garçons. Chez bon nombre, la débilité mentale n'est pas douteuse.

Sous le rapport du caractère, ils ne sont pas moins déséquilibrés. La plupart du temps ils sont craintifs, sans fermeté ni courage. Ils ne brillent jamais par la persévérance; beaucoup manquent totalement de sens pratique et ne peuvent se conduire dans la vie. Le sens moral est rarement indemne: les uns se montrent scrupuleux au-delà de toute expression, les autres font preuve d'une conscience des plus élastiques.

Arrivons maintenant à des troubles psychiques mieux caractérisés.

Une disposition mentale très fréquente chez les invertis, c'est la tendance à la tristesse et à la mélancolie. Presque toutes les observations publiées seraient à rappeler s'il fallait citer celles où cette tendance a été observée. Chez la malade de Westphal existaient des périodes d'exaltation et de dépression; celle de Gock avait des crises mélancoliques; le malade de Schmincke avait des idées hypocondriaques; celui de

Stark présentait non seulement une dépression mélancolique, mais aussi un délire hypocondriaque avec idées de damnation.

L'impulsion au suicide a été très souvent notée; pour plusieurs ce fut une idée fixe des plus tenaces. Les malades de Gock et de Scholz firent des tentatives réitérées; un interverti observé par Hutchinson réussit à s'ôter la vie.

Un malade de Stark, tout jeune, menaça son père avec un couteau.

La peur des espaces ouverts ou fermés, la crainte des lieux élevés a été constatée plusieurs fois. Un inverti avait une frayeur extrême du feu.

De même on a observé dans quelques cas la folie du doute. Les malades avaient des doutes anxieux sur l'accomplissement récent de certains actes, sur une résolution à prendre, sur l'existence de certaines choses.

Le délire du toucher a été aussi noté; la peur héréditaire des objets pointus existait chez le malade de J. Krueg.

L'arithmomanie, c'est à dire le besoin de compter et de recompter, était très nette

dans les cas de Charcot et Magnan et de Lacassagne.

La kleptomanie ou tendance au vol existait dans l'enfance et quelquefois à l'âge adulte dans les cas de Westphal, Schmincke, Charcot et Magnan, Tamassia. Plusieurs ont été condamnés pour vol.

La pyromanie ou l'impulsion à l'incendie a été notée, avec mise à exécution dans le cas de Cantarano.

A côté de ces obsessions ou impulsions aujourd'hui définies, on en a signalé d'autres qui n'ont pas pris place dans l'énumération des syndrômes épisodiques, mais qui ont une égale valeur séméiologique. Ainsi le malade de J. Krueg ne pouvait chasser les idées malpropres ou obscènes qui s'imposaient à son esprit dans certaines circonstances; un jour, pendant la messe, il ne put se défendre de rapprocher la sainte hostie de l'anus d'un chien; le même individu ne pouvait fixer ses idées, celles-ci se précipitant avec la plus grande rapidité, disparaissant, se succédant sans qu'il pût les retenir (Zwangsvortellungen). — L'amour du vagabondage a été observé dans plusieurs

cas. — Un malade de Magnan devenait chair de poule, pâlissait, était près de tomber en défaillance au bruit du frottement d'un crayon sur l'ardoise. — Un autre était forcé de regarder un point déterminé pendant tant de temps que les yeux lui faisaient mal. — Les hallucinations ne sont pas très rares : la malade de Westphal croyait entendre quelquefois de suaves mélodies ; d'autres fois, elle voyait devant elle une longue théorie de têtes grimaçantes. — Un malade de Stark avait aussi des hallucinations. — Deux femmes inverties dont l'observation a été publiée par Krafft Ebing, présentaient des idées de persécution. — Enfin, dans un cas rapporté par Sérieux, à l'inversion le malade joignait la bestialité.

III. — État physique ; phénomènes neuropathiques et stigmates physiques.

La symptomatologie physique n'est pas moins importante que la symptomatologie mentale.

Dans son ensemble, la constitution anatomique de l'inverti n'offre rien de saillant dans la plupart des cas et, ce qui est à retenir, on n'a jamais signalé de malformation quelque peu significative des organes génitaux : les glandes sont normalement développées et fonctionnent régulièrement; la puberté arrive sans complication somatique. Cependant on a constaté quelquefois une certaine tendance à l'effémination des formes plastiques : barbe clair semée, rondeur des membres, voix grêle, seins gros, bassin de femme, etc., si bien que l'on peut admettre deux degrés dans l'anomalie : 1° L'inversion avec adaptation psychique correspondante; 2° L'inversion avec adaptation à la fois mentale et organique, mais sans trace d'hermaphrodisme.

Des troubles neuropathiques, des symptômes de dégénérescence fonctionnelle viennent encore compliquer la situation déplorable des invertis. La liste en est presque interminable. La plupart, dans l'enfance, ont eu des convulsions et à la puberté des attaques hystériformes, choréiformes, épileptiformes. A l'âge adulte, il n'est guère

de fonction indemne. C'est ainsi que les maux de tête ont existé dans nombre de cas et ont présenté un caractère de ténacité particulier. Souvent ils s'accompagnaient d'éblouissements et vertiges. L'insomnie a été fréquemment relevée; elle était constante chez le malade de Lacassagne. Les spasmes, les tremblements, les tics, les contractions dans diverses parties du corps, mais surtout à la face, ont été notés plusieurs fois, de même que le strabisme et le bégaiement. Quelques-uns rougissaient avec la plus grande facilité. Plusieurs déclaraient éprouver des sensations très pénibles de froid et de chaud, la tête toujours en feu, les pieds toujours gelés. La neurasthénie (sommeil rare et léger, céphalalgie, palpitations, constipation) est presque la règle; congénitale ou acquise, elle est entretenue par la masturbation ou la continence. La plupart avaient des pollutions nocturnes très fréquentes. Bref, on n'en finirait pas s'il fallait énumérer tous les désordres fonctionnels que l'on peut observer chez eux.

Ce n'est pas tout; l'étude attentive peut encore révéler l'existence d'altérations

somatiques de la plus haute importance : malformations crâniennes, hydrocéphalie, brachycéphalie (cas de Tamassia), hydrocéphalie, asymétrie et obliquité faciale (cas de Gock et de Krafft-Ebing), voûte palatine ogivale, oreille à lobule adhérent, prognathisme (cas de Charcot et Magnan), bec-de-lièvre (cas de Westphal), goître léger, incurvation et surnumérariat des doigts, hernies congénitales, microrchidie (cas de Legrand du Saule), monorchidie (cas de Krafft-Ebing), phimosis, utérus infantile (cas de Savage), etc.

IV. — Hérédité. — Nature dégénérative de l'anomalie.

Dans presque tous les cas d'inversion congénitale connus l'hérédité morbide peut être incriminée, quelquefois vésanique ou congestive, le plus souvent névropathique ou psychopathique. C'est ainsi que le père était original, extravagant, ivrogne, épileptique ;

dans un cas de Krafft-Ebing, c'était un aliéné périodique; dans un autre du même auteur, il mourut dément. De même, on a relevé chez la mère, une émotivité extrême, une religiosité exagérée, des attaques hystériques (cas de Tamassia, de J. Krueg, etc.); la mère d'un malade de Krafft-Ebing mourut apoplectique; dans un cas de Stark, il y avait deux oncles maternels fous. Le frère du malade de J. Krueg, déséquilibré, s'était suicidé; sa sœur était hystérique. Le père s'était suicidé dans plusieurs cas; dans un autre observé par Krafft-Ebing un parent éloigné était lui-même atteint d'inversion. Une disproportion d'âge considérable, 31 ans, existait entre les parents du professeur examiné par Charcot et Magnan. Enfin, puisque le nombre des enfants indique chez leurs auteurs un état pathologique plus ou moins accentué, il faut citer le cas de ce malade qui avait 23 frères ou sœurs (cas de Krafft-Ebing). Bref, l'arbre généalogique des invertis révèle des tares psychopathiques ou névropathiques si constantes qu'il n'est pas exagéré de soutenir que l'hérédité directe ou collatérale, dissemblable ou similaire, pèse

toujours d'un poids énorme sur ces malheureux.

Il devient maintenant facile de se faire une opinion sur la nature de l'inversion congénitale, sur la situation pathologique de l'inverti : celle-là n'est autre chose qu'un *syndrôme épisodique*, celui-ci n'est rien autre qu'un *dégénéré*. Si l'on se rappelle la description qui a été faite plus haut de la *folie héréditaire*, et si l'on remarque que cette quatrième forme de l'aberration antiphysique en revêt les caractères fondamentaux : congénitalité, coexistence des stigmates physiques et psychiques, hérédité chargée, cette solution et celle-là seule s'impose. Donc, tout comme la pyromanie ou la kleptomanie, l'inversion constitue un *stigmate psychique*, un symptôme de dégénérescence ; à vrai dire, ce symptôme étrange est si éclatant qu'il attire à lui seul toute l'attention et couvre de son ombre toutes les autres bizarreries qui lui font cortège, mais il ne réalise jamais une entête morbide distincte, une autonome. Autrefois, à une époque où la psychiâtrie en était encore à ses premiers tâtonnements, sous l'influence des idées d'Esquirol, on

avait pris le fait saillant pour toute l'histoire de l'aliéné et on en avait fait une maladie spéciale à laquelle on donnait le nom générique de *monomanie*. Or, comme il y a beaucoup de malades qui présentent une saillie délirante, on avait créé presque autant de monomanies qu'il y avait d'aliénés. Aujourd'hui, on a réduit à de justes proportions ces fausses espèces morbides, en démontrant jusqu'à l'évidence que ce sont de simples phases, des épisodes, des moments intervenant, coexistant, luttant d'intensité, se remplaçant dans le cours d'une seule maladie (Magnan). Il est avéré désormais qu'un même fond pathologique préside à leur éclosion. On avait pris l'accessoire pour l'essentiel, la partie pour le tout; à l'analyse a succédé la synthèse : c'est l'hérédité seule qui a déposé chez certains malheureux ces levains de psychopathies et, en l'espèce, l'inversion.

Voici comment Magnan groupe les symptômes caractéristiques de ces anomalies, à génèse commune, n'entamant en rien la lucidité des malades :

a. { 1° Obsession. / 2° Impulsion. } 3° Irrésistibilité.

b. { 4° Conscience complète de l'état. / 5° Angoisse concomittante.

c. 6° Satisfaction consécutive.

L'inverti est donc un sexuel obsédé impulsif lucide.

Les observations suivantes permettront au lecteur de se faire une opinion sur la réalité de ces conditions.

OBSERVATION. — *Cas de Wise* (*The Alienist and Neurologist*, 1883).

Lucy-Anne Slater. — Veuve de 56 ans. — N'a jamais eu de penchant que pour les personnes de son sexe. — Malgré sa répulsion pour les hommes, s'est mariée sur les instances de sa famille, à l'âge de 20 ans. — S'est conduite en épouse respectable; eut une petite fille qui vit encore. — A la mort de son mari, donne libre cours à ses tendances naturelles. — Se considère comme un homme et se conduit comme tel. — Prend le

nom de Joseph Lobdell sous lequel elle a été longtemps connu — Se met à vagabonder habillée en homme, n'ayant de plaisir que pour les exercices masculins. — Fut un intrépide chasseur, vécut pendant plusieurs années chez les Indiens où elle menait la vie des trappeurs. — Finalement s'attache à une jeune fille dont elle fait la connaissance dans un asile de Charité. — Continue avec cette nouvelle compagne sa vie errante, vivant ensemble comme mari et femme. — L'inclination est réciproque, car Lucy, ayant été mise en prison pour vagabondage, fut réclamée avec insistance par sa prétendue épouse. — Peu de temps après cet incident, elle est prise d'accès de manie qui la conduisent à l'asile de Villard où on peut l'observer pendant des années. — Elle présente des accès d'érotisme avec tendances masculines, cherche à assouvir ses ardeurs sur les personnes de son sexe. — Alternatives de dépression physique et mentale.

Développement exagéré du clitoris recouvert d'un large prépuce.

Conclusions

De ces faits et de l'analyse qui les précède, se dégagent ces conclusions :

I. — L'inversion congénitale consiste dans l'attraction génésique invincible d'un individu pour les individus du même sexe avec accablement insurmontable en présence du sexe opposé ; c'est le trait saillant d'une altération plus complexe et plus profonde de la personnalité consistant ellemême dans une contradiction totale du sexe physique et du sexe psychique.

II. — C'est une anomalie instinctive, car elle apparait en dehors de toute éducation vicieuse, essentielle en quelque sorte, car elle ne s'accompagne d'aucune altération de la constitution ou du fonctionnement des organes génitaux, constitutionnelle pour ainsi dire, car elle est liée à la trame entière des pensées, car elle n'a pas de défaillances et ne se dément jamais.

III. — Elle coïncide toujours avec de nombreux stigmates physiques ou psychiques et une hérédité chargée.

IV. — Loin de représenter une entité, une espèce morbide réelle, distincte, l'in-

version n'est qu'un élément d'un composé, qu'une partie d'un tout ; c'est un symptôme, un syndrôme épisodique de la folie héréditaire, une marque de dégénérescence.

V. — En raison de leur construction psychique parallèle et contemporaine, en raison du caractère obsédant et impulsif nettement incoercible de l'anomalie, les disharmoniques qui la présentent, bien que parfaitement lucides et conscients, ne peuvent se comporter autrement qu'ils ne le font ; leur anarchie et leur détresse intérieures, jointes à la neurasthénie, en font de véritables malades ; ils relèvent plus de la psychiâtrie que du code.

CHAPITRE V

CAS MIXTES

Toute classification en groupes et en espèces fondée sur des caractères objectifs qui n'ont rien d'immuablement organique comporte forcément quelque chose de conventionnel et de factice ; dès qu'un état somatique fixe ne lui sert pas de base unique, elle n'offre d'autre avantage que celui de faciliter la description, tandis que d'autre part elle a l'inconvénient de forcer un peu les lignes et d'accentuer par trop les types. La classification mise en tête de cette revue clinique présente cet avantage et cet inconvénient : elle est purement schématique. Ceci revient à dire que les types étudiés dans les chapitres précédents ne se rencontrent pas toujours tels qu'ils ont été décrits, à

l'état pur, isolé, avec des caractères opposés ; souvent au contraire les modalités antithétiques se fondent, s'amalgament, se compliquent réciproquement, créant ainsi des formées composées ; en d'autres termes, il y a des *cas mixtes* où il est quelquefois difficile de démêler la part qui revient aux conditions sociales, au vice de constitution, à l'aliénation et à l'hérédité dans la genèse de la perversion.

L'observation suivante empruntée au livre du Dr E. Laurent, *Les Habitués des prisons de Paris* (Lyon, Storck, 1890) est un exemple de cas mixte ; il s'agit d'un héréditaire qui de misérable devient pédéraste de métier, puis pédéraste par goût et trouve enfin dans la prison l'Eden de ses rêves.

OBSERVATION. — *Cas de E. Laurent.*

T..., détenu à la prison de la Santé. — Quarante ans. — Né à Paris.

Père épileptique; mère violente; tante folle; cousine folle.

A eu des convulsions dans l'enfance. — A marché et parlé très tard. — N'a pu apprendre à lire.

Dans l'enfance, vacher. — Méchant, malfaisant, violent, indocile. — Engagé comme mousse. — Aurait eu des attaques de nerfs.

Taille 1,69. — Figure ravagée accusant 50 ans. — Tremblements des mains et des membres empêchant le sommeil. - Excès d'alcool. — Céphalalgie constante. — Elancements entre les épaules. — Quelquefois incontinence nocturne d'urine. — Anesthésie cutanée Organes génitaux normaux.

Nul esprit de suite. — Incoordination des idées.

Troubles de la parole.

Quatre condamnations pour vols de lapins.

Habitudes d'onanisme depuis l'enfance.

A treize ans, errant sans abri, affamé, sur le pavé de Paris, fut rencontré par un étranger qui sous prétexte de le prendre à son service, l'emmena chez lui et en abusa. — Resta dix ans l'amant de cet homme.

Plus tard, devient pédéraste par goût, paya les faveurs au lieu d'être payé — Cessa alors de travailler; vécut de rapines et de prostitution; devint célèbre dans le monde de la pédérastie; s'affilia à une bande de pédérastes; vécut maritalement avec plusieurs individus, avec Bec-de-Gaz, l'Arabe, puis un garçon de café se faisant appeler Loufiat.

En prison, il paraît répugnant, vieux, usé, les yeux chassieux. — Sa passion persiste; il implore et mendie les caresses de ses codétenus. — Prend

une voix flutée, copie les manières des femmes. recherche les attitudes provoquantes. — Aime les hommes virils, bien faits.

Pendant son séjour à l'infirmerie, commet de nombreuses excentricités, boit ses urines, frappe d'un stylet un détenu qui lui refuse ses caresses et l'a appelé p...

Peu après sa sortie, se fait arrêter pour rixe dans un cabaret borgne.

QUATRIÈME PARTIE

—

LE PROBLÈME ANTHROPOLOGIQUE

> « La plus légère étude de l'homme nous montre innées en lui toutes les passions sauvages des quadrupèdes. »
> (Huxley)

Nous venons de voir *comment* le vice, la malformation organique, la maladie mentale, la dégénérescence produisent l'inversion sexuelle ; nous allons maintenant nous demander *pourquoi* ces diverses conditions engendrent une perversion qui ne tend rien moins qu'à renverser l'ordre naturel des choses, qui aboutit en somme à la destruction de l'espèce. Ce n'est pas assez, en effet, de savoir qu'il s'agit d'une déviation du mécanisme cérébral, il reste à éclaircir sa

raison d'être, à découvrir ses racines lointaines. Est-ce un mystère et doit-on s'en tenir aux facteurs déterminants? ou bien peut-on tenter une explication plus ou moins hypothétique sur son origine profonde? Les causes immédiates satisfont si peu la curiosité en l'espèce, le problème de l'au-delà inquiète si vivement l'esprit, que ce serait faire trop bon marché de notre besoin de savoir quand même et se montrer par trop ennemi de la spéculation que de ne pas essayer d'expliquer, sans métaphysique, à titre de délassement, ce qu'on ne peut se résigner à regarder comme un miracle ou un *ludus naturæ*.

Plusieurs interprétations ont été proposées: il en est d'étonnantes, entre autres celles des Allemands.

Schopenhaner (*Le monde comme volonté et comme objet de représentation*) voit dans la pédérastie une nouvelle preuve de l'organisation de la nature en vue d'un but, c'est-à-dire une loi. Voulant eviter la propagation par les vieillards, incapables à partir de cinquante ans d'engendrer des enfants sains et robustes, la nature, d'après le philosophe

allemand, porte ces individus à déverser leur semence là où elle ne peut rien féconder. La perversion résulte d'une affinité élective nécessitée par les causes finales, et non du vice ou d'un état pathologique, car les dangers qu'elle offre sont peu de choses à côté des dégénérations dont elle préserve : l'instinct de la reproduction veut à tout prix sauvegarder *l'intégrité du type*. Voilà la trouvaille issue de la *méditation du génie de l'espèce!*

Ulrichs, dans son « Memnon », cherche à justifier cette énigme et son caractère physiologique en supposant que « l'âme d'une femme se trouve enveloppée dans le corps d'un homme » (*anima muliebris virili corpore inclusa — virili corpore innata*). Se basant sur cette donnée, admise par nombre de théologiens, que l'âme pénètre dans le corps au quarantième jour de la vie intra-utérine, il suppose une méprise du Créateur se trompant d'adresse, d'où des *Urnings* à côté des *Dionings*.

Un malade observé par Krafft-Ebing prétendait que son père en l'engendrant avait

voulu faire une fille et que l'évènement lui avait répondu en lui donnant uu garçon.

Mantegazza (*L'Amour dans l'humanité*) admet qu'il existe chez les pédérastes une anomalie anatomique consistant en ce que les nerfs destinés aux organes génitaux chez les individus sains se rendent chez eux au rectum, si bien qu'il en résulte un déplacement du foyer érogène. D'abord rien n'est moins prouvé; ensuite, comment expliquer le pédéraste actif d'un côté, et la répugnance des invertis pour la pédérastie de l'autre?

Krafft-Ebing est porté à croire que la perversion hors nature est une tendance des ascendants transmise par l'hérédité et aggravée par la dégénérescence. Ainsi un pédéraste par vice ou tout autre cause transmettrait à son enfant sous la forme innée son anomalie acquise, comme se transmet une particularité physique quelconque. Cet hypothèse ne peut évidemment s'appliquer qu'à un certain nombre de cas.

Binet explique l'inversion par la loi de l'association des idées et des sentiments; « c'est une circonstance extérieure, un événement fortuit, survenu dans l'enfance,

oublié sans doute, qui a déterminé le malade à poursuivre des personnes de son sexe... elle résulte d'un *accident* agissant sur un sujet prédisposé ». Le pli a été donné une fois pour toutes. Cette explication ne rend compte ni de la précocité de l'aberration survenue avant toute association psychique sexuelle, ni de l'aversion pour le sexe opposé, ni de la déviation quelquefois antérieure de certains caractères psychiques sexuels secondaires.

A rapprocher de cette théorie l'opinion de Descartes expliquant « d'où viennent les passions qui sont particulières à certains hommes » et celle de Condillac invoquant l'association des idées pour expliquer la production de « tous ces penchants bizarres dont on a quelquefois tant de peine à rendre raison. » (E. Laurent. — *L'Amour morbide*, p. 169).

Ribot, qui en touche un mot dans les *Maladies de la volonté* (p. 72), déclare ces faits d'une interprétation difficile; néanmoins, suivant lui, « il est vraisemblable que l'éclaircissement de ce mystère doit être cherché dans les éléments multiples de

l'hérédité, dans le jeu compliqué des influences mâles et femelles qui sont en lutte. »

Sérieux, pour ne pas donner prise à la critique, se contente de regarder l'inversion comme une monstruosité, une erreur de développement, un vice de conformation comme il en est tant d'autres chez les dégénérés : il se produirait au moment où l'évolution mentale du sexe (au point de vue psychique) est encore indifférente.

Pour moi, dégagé de toute orthodoxie, de toute doctrine métaphysique, au sens étymologique du mot, touchant les origines profondes du mal, le problème doit être posé autrement. Je crois que de par les faits, c'est-à-dire de par l'anatomie, la physiologie, l'embryologie et la tératologie, le premier caractère de l'homme, le moins contestable quoique le plus contesté peut-être, c'est l'animalité. Il ne me répugne nullement de nous considérer comme les plus élevés en grade des animaux et pas davantage de nous regarder comme les héritiers des qualités et des défauts qu'ils ont légués aux premières races indistinctes qui ont servi de transition entre eux et nous. Aussi bien, les questions géné-

rales en biologie ne pouvant être étudiées avec des résultats quelque peu positifs qu'à la lumière des données fournies par l'examen des faits de même ordre chez les animaux, j'estime que c'est à l'étude de l'évolution sexuelle dans la série animale qu'il faut demander la clef du problème.

Si on suit pas à pas l'évolution des organes sexuels dans la série animale, on voit qu'à l'origine, après les formes asexuées (*monogonie*), les éléments mâles et femelles sont réunis chez le même individu (*hermaphrodisme*) ; puis à mesure que l'on s'élève, par une infinité de gradations insensibles, la différenciation se dessine, l'isolement se prononce, la spécialisation et la perfection s'accentuent, si bien que les organes génitaux en arrivent à être distincts chez deux individus (*gonochorisme*). Il en est de même des caractères sexuels secondaires : absents dans la longue suite des organismes inférieurs, ils sont encore assez peu accusés chez les animaux un peu plus élevés en organisation pour que la présence seule de l'appareil de reproduction permette de distinguer des individus de sexes opposés,

tandis qu'ils suffisent d'ordinaire pour différencier vigoureusement les sexes chez les animaux supérieurs. On observe la même gradation pour l'impulsion génésique intimement liée aux organes : elle se perfectionne peu à peu. Comparable au bas de l'échelle à un cas particulier des fonctions de nutrition et partant peu accessible aux divers modificateurs qui l'entourent, elle devient ensuite un besoin mieux spécialisé, mais encore sans orientation décidée, puis finit par réaliser un instinct de plus en plus développé et nettement aiguillé dans un sens ou dans l'autre. Toutefois cette évolution ne se produit pas dans la série seulement : on la retrouve en abrégé dans l'individu qui, lui aussi, commence par la bisexualité de l'embryon, continue par la sexualité morphologique et psychologique indécise du « jeune », finit par la sexualité fortement accusée de l'adulte. Nous voyons donc que dans la série comme chez l'individu, il est un moment ou il y a eu hermaphrodisme organique, insexualité plastique, aptitudes génitales doubles. Une lutte s'est livrée entre l'élément mâle et l'élément femelle en présence, et du triomphe

de l'un *ou* l'autre est résulté, dans la série, la séparation des sexes, chez l'individu un sexe perfectionné; mais cette lutte implique, quelque soit l'élément qui l'emporte définitivement, une imprégnation de la lignée et de l'être par l'un *et* l'autre. Or, ne peut-on supposer que cette phase de dualité sexuelle dont la durée fut si longue dans la suite des espèces, mais qui a été rapidement rappelée durant les premiers temps de la vie fœtale, a dû forcément laisser une trace de son passage, atténuée sans doute au point d'être nulle chez les formes animales supérieures et chez l'individu adulte, mais une trace quand même? Est-il inconsidéré de regarder cette double imprégnation à la fois ancestrale et individuelle comme la raison lointaine de l'inconsistance de l'instinct sexuel chez les premières espèces unisexuées, de sa flexibilité plus tard, et enfin, par extension, de sa plasticité chez les espèces les plus voisines de nous, plasticité telle que dans certains cas la perversion est rapide autant que fatale, si large que les unions les plus imprévues de nos basses-cours (accouplement d'individus de même espèce et de même sexe, d'espèces et

de sexes différents, d'espèces différentes et de même sexe) semblent résulter d'une véritable loi d'adaptation? En un mot, abuse-t-on de la théorie de l'évolution et des lois de l'hérédité en vertu de laquelle le semblable produit le semblable, en faisant cette hypothèse que le germe du vice, ou mieux l'aptitude à l'inversion si remarquable chez les animaux, provient d'une sorte d'innéité due à l'hermaphrodisme de l'état antérieur? Je ne le pense pas, et, suivant moi, des conditions antinaturelles données, telles que la continence, le confinement, la promiscuité, en ravivent le souvenir, c'est-à-dire favorisent l'apparition du vice, comme la désorganisation, l'atrophie ou l'ablation des organes génitaux entraîne le développement de ces caractères qui existent indistinctement chez les deux sexes, de ce que Darwin appelait les *caractères sexuels latents*; l'absence d'entraves à l'exercice de l'instinct sexuel masque la redoutable innéité de même que la perfection de l'appareil génital empêche la déviation morphologique du type sexuel.

Mais l'instinct sexuel de l'homme n'est autre chose qu'une sorte d'efflorescence

dont les racines plongent fort loin dans la vie organique, suivant une expression chère à Ribot; avec plus de précision, c'est la résultante des modifications graduelles, lentes, insensibles de l'instinct similaire des animaux. Pour aboutir à sa forme la plus élevée, à cet harmonieux concert de l'esprit, du cœur et des sens que nous appelons l'amour, il a fallu, dans l'humanité même, de longs siècles. L'automatisme a baissé à mesure que la détermination intelligente a grandie. Il est à présumer que, chez les premiers hommes, cet instinct se réduisait à un besoin purement viscéral, partant uniforme, semblable chez tous, brutal, aveugle; c'était un geste et rien de plus. Grâce aux perfectionnements successifs des religions et des morales, au progrès continu de la civilisation, aux développements de l'esthétique, des éléments multiples (retenue, appréciation des qualités, comparaison, choix, consentement, pudeur, etc.) sont intervenus successivement dans l'association sexuelle, se sont ajoutés les uns aux autres, ont été fixés un par un, si bien que cette disposition spécifique complexe, l'amour, qui paraît innée aujour-

d'hui chez l'individu civilisé et dont l'éducation actuelle renforce chaque jour les tendances, n'est que le produit de l'hérédité et de la selection naturelle : acquise par fragments, elle a été rendue physiologique par des transmissions sans nombre ; c'est une habitude que la répétition a transformée en une seconde nature.

L'évolution de l'instinct sexuel dans l'humanité comprend donc trois grandes phases : d'abord les sens ont tenu la première place ; peu à peu les sentiments affectifs ont pris la prédominance ; de nos jours, dans les milieux les plus raffinés, l'intelligence tend de plus en plus à jouer le principal rôle dans les choses de l'union des sexes. D'un phénomène biologique nous avons fait un phénomène surtout psychologique ; voilà pourquoi l'amour moderne diffère tant de l'amour ternaire ou quaternaire, s'exprime d'une façon si diverse suivant les individus au lieu d'être un besoin uniforme pour tous ; voilà pourquoi les femmes, plus instinctives, se ressemblent tant en amour, tandis que les hommes, plus conscients, plus cérébraux, aiment d'une façon si particulière et si per-

sonnelle; c'est enfin une des raisons de sa fragilité, car complexité est presque synonyme d'instabilité.

Toutefois, quelque distance que l'évolution ait mise entre l'instinct de l'animal et l'instinct de l'homme, entre l'amour ancestral et l'amour actuel, ils dérivent l'un de l'autre, leur essence est la même; et, si aristocratique que ce dernier, par suite de la réduction progressive de la part du mécanisme, soit devenu chez l'homme adulte et cultivé des races supérieures, il possède encore et au plus haut degré les marques d'une origine animale. Or, devant ces traits d'analogie corroborés par une foule d'autres d'ordres divers, en face de l'identité constatée de viciosité, la solution du problème de la raison première du mal chez l'homme se présente d'elle-même à l'esprit : l'aptitude au vice est un legs de la vie animale toute entière; si elle existe chez l'homme, c'est à la fois et parce qu'il en a hérité directement des animaux supérieurs et parce que les mêmes causes (souvenir de l'hermaphrodisme de la série et hermaphrodisme embryonnaire) qui l'ont crée chez eux la créent

encore chez lui; enfin, plus l'homme se dégage de cette robe de Nessus qui l'étreint, l'animalité originelle, plus cette aptitude, vraisemblablement, s'atténue.

Quoiqu'il en soit de cette argumentation toute de philosophie zoologique, il me semble que l'histoire et l'éthnologie viennent encore à l'appui d'une telle conjecture. Elles nous ont appris, en effet, que, plus ou moins tenaces, plus ou moins répandues, les mêmes perversions sexuelles se sont rencontrées dans tous les temps et dans tous les lieux, sous tous les climats et chez toutes les races, partout et toujours enfin, ce qui implique forcément une seule et unique raison d'être au vice, notre nature, et non tel ou tel facteur plus ou moins limité dans le temps et dans l'espace. Il est inutile de revenir ici sur les faits qui comportent un si suggestif enseignement, mais je tiens à dégager de l'enquête anthropologique placée en tête de ce livre, une vérité qui tout en faisant justice d'une hypothèse plusieurs fois émise, s'accorde aussi avec ma manière de voir.

Non, quoiqu'on dise, on ne saurait admettre cette opinion qui fait éclore le vice,

comme un mauvais fruit pousse parfois dans une serre, en un point donné de la terre, où aurait eu lieu sa genèse autochtone, foyer intense et unique d'où il se serait répandu sur le monde. La pédérastie n'est pas née à Sodome pas plus que le saphisme à Lesbos, mais partout où il y a eu des hommes, partout où il y a eu des femmes. Qu'on me permette, pour plus de clarté, une comparaison empruntée à la pathologie générale ; regardons un instant le vice comme une maladie miasmatique. Une affection épidémique peut se développer suivant deux modes : 1° par contagion, c'est-à-dire qu'elle procède comme la tâche d'huile, de proche en proche, en rayonnant ; le mal obéit à la loi du contact ; on peu suivre sa marche envahissante ; il y a progression continue ; 2° par infection, c'est-à-dire qu'elle éclate sur plusieurs points à la fois, sans rapports les uns avec les autres, laissant entre eux des zones intactes ; il y a simultanéité, ubiquité coexistence de nombreux cas. Eh bien ! tout le prouve, c'est suivant ce dernier mode surtout que le vice a dû apparaître et se développer. Certains hommes n'ont pu avoir

le monopole d'une erreur des sens pas plus que d'autres besoin d'un enseignement. Sans nier l'influence de l'exemple, on peut affirmer que la contamination n'a jamais été nécessaire, ce fait doit être bien établi, car derrière l'interprétation historique, il y a une question de doctrine. Il serait d'ailleurs facile de pousser plus loin la comparaison et de montrer, les faits en mains, que, comme toute maladie infecto-contagieuse, le vice a ses épidémies, ses pandémies et sa répartition géographique motivées.

Si donc la genèse spontanée a le pas sur l'importation ou la tradition, par quelle hypothèse plausible expliquer la recrudescence relative du vice à notre époque? Deux docrines conjecturales, s'appuyant toute deux sur celle de l'évolution, l'ont tenté : 1° la théorie de l'atavisme ; 2° la théorie des types retardés.

La théorie de l'atavisme, autrefois défendue par Lombroso et son école, se résume en cette proposition : le vice n'est que la reproduction actuelle plus ou moins limitée d'une défectuosité primitive plus ou moins géné-

rale. Nous n'en sommes atteints que parce que l'homme des époques préhistoriques, l'antropoïde ternaire ou quaternaire, en a été atteint avant nous. C'est une félure représentative. Il y a retour en arrière, reversion morale. Un type ancien est tout à coup et sporadiquement reproduit après une interruption dont la durée ferait supposer qu'il n'a jamais existé. Il se passe là quelque chose comme une vie fossile qui ressucite. Affaiblie au point d'être nulle par la civilisation et l'éducation pour la grande majorité des individus, la défectuosité originelle apparaît de temps en temps pour témoigner de l'état ancestral que l'on était sur le point d'oublier. En un mot, les vicieux sont des regressifs.

Pour M. Lacassagne qui soutient la seconde théorie, le progrès n'est ni absolu ni uniforme et ce qui se produit, c'est non une interruption, puis un retour en arrière, mais une persistance de la tare : il faut considérer les anormaux comme des types retardés. Ceux-là n'ont pas marché à l'unisson des autres; ils sont restés stationnaires pendant que tout progressait autour d'eux;

les qualités lentement amassées et fixées par les générations intermédiaires pour les individus normaux ne l'ont pas été pour eux; ils ne sont plutôt jamais montés qu'ils ne sont « descendus », ou mieux, ils se trouvent encore aux premiers degrés de l'échelle que les autres ont gravie. Ce sont, si l'ont veut, des attardés.

Une troisième opinion, extra-scientifique, vaguement exprimée plutôt que formulée par les littérateurs, veut que le vice soit le résultat de la caducité des peuples, le produit d'un excès de civilisation. L'ancien monde est tombé dans un état de dégénérescence inquiétant. L'homme de nos races fatiguées est désormais incapable de vibrer vigoureusement, le civilisé de nos jours impropre à l'action, lent à sentir, impuissant à jouir. Le désenchantement règne, le pessimisme régit. Nous naissons vieux; tout paraît fade, insipide, recommencement, et chacun de répéter le vers désolé :

« Je songe qu'aucun but ne vaut aucun effort. »

Le plaisir lui-même devient un travail trop compliqué, trop fatiguant. Nous pouvons être

aimables, mais nous n'entendons plus rien à l'amour simple et franc. L'analyse, l'auto-observation, l'intellectualité ont tué l'instinct en nous, cet instinct si sûr de lui, et, pour comble de malheur, nous en avons conscience. D'ailleurs, nous n'avons plus même la force de nous indigner. C'est l'atonie finale. Or, si le sentiment de notre impuissance engendre le pessimisme, elle-même conduit à la perversion des goûts, au *krach de l'amour* comme on dit aujourd'hui, à la corruption des mœurs, si bien que l'aryen qui a le plus progressé se trouve revenir en fait de vices à la brute primitive.

Pour moi, je ne demande aux faits que ce qu'ils peuvent répondre. Quand je vois un César être, par goût, la femme de tous les maris, un roi de France, par crainte de la vérole, épouser un mignon, un matelot ne pouvoir se résigner à quelques mois de continence, un coquin se livrer à tous dans l'espoir d'un gain facile, un prisonnier se prostituer pour une cigarette ou un quart de vin à un codétenu, un Canaque s'offrir pour une pièce blanche, un Arabe violer un ennemi par vengeance, en face d'un même vice

retrouvé à tous les âges, sous toutes les latitudes, dans toutes les sociétés, devant le civilisé en fraternité avec l'homme des âges préhistoriques, le sauvage et l'animal, en face de la pérénnité et de l'universalité — ce qui n'est pas loin de l'inextirpabilité — du mal, quelle morale puis-je inférer, sinon qu'il est une misère en puissance, une défectuosité latente, non de tout homme, mais de sa nature, une virtualité ? Et, pour mieux préciser, il faut ajouter : la perversion admet des causes secondes, adjuvantes, la moralité, la malformation anatomique, la maladie mentale, la dégénérescence, et une cause première, efficiente, irréductible, le terrain ; la potentialité vicieuse créée par l'indifférence sexuelle de l'état antérieur en est réveillée par les causes secondes comme l'excitant rappelle dans les tissus les éléments embryonnaires.

CONCLUSIONS

En résumé, le vice est un mal hérédo-social; au point de vue subjectif, l'homme

n'a pas encore assez dépouillé « le vieil homme », l'ancêtre, l'animal; au point de vue objectif, trop de conditions sociales, en tête desquelles il faut placer l'épuisement parésique de la société actuelle, favorisent les manifestations de cette animalité native.

CINQUIÈME PARTIE

—

ETUDE MÉDICO-LÉGALE

> « On ne peut réduire à quelques gouttes d'un fluide versé voluptueusement la passion la plus féconde en actions criminelles ou vertueuses. »
>
> DIDEROT

La question médico-judiciaire de l'inversion sexuelle peut être examinée au triple point de vue :

1° de la loi ancienne ;

2° de la loi présente ;

3° de la loi future.

Autant de chapitres à cette dernière partie.

CHAPITRE I

LÉGISLATIONS D'AUTREFOIS

Les législations anciennes, confondant le droit avec la morale et la religion, punissaient également le délit, le vice et le péché. Elles étaient fort sévères.

Je vais les rappeler en quelques mots.

Seul entre tous les législateurs de l'antiquité, Moïse frappe de réprobation le crime contre nature autant au nom du Seigneur qu'au nom de l'hygiène : un article du *Lévitique* menace les pédérastes de la peine de mort.

Les Grecs le tolèrent.

La loi romaine est incomplète : le Sénat promulgue la loi Scatinia qui punit les attentats exercés sur les hommes libres, mais

n'apporte aucune entrave à la prostitution des affranchis, des esclaves et des étrangers.

Charlemagne, dans un *Capitulaire* (805), édicte la peine de mort contre la sodomie qu'il regarde comme un sacrilège.

Saint-Louis, dans ses *Etablissements*, ordonne que les individus convaincus du péché de *bougrerie* seront jugés par l'évêque et brûlés.

Au siècle dernier, nos lois étaient aussi sévères; en 1750 on brûla deux pédérastes en place de Grève; quelques années avant la Révolution, un capucin, nommé Pascal, subit le même supplice (*Curiosités judiciaires* par Varée, p. 375 et 435, cité par Lacassagne).

La loi *Caroline* punit de même la sodomie par la mort sur le bûcher.

Naguère en Angleterre et en Amérique, la pendaison était le châtiment de la pédérastie.

Le *Coran* (Chap. VII, v. 79 et chap. IV, v. 20) la mentionne sans édicter des peines rigoureuses.

CHAPITRE II

—

LÉGISLATIONS ACTUELLES

A. — Etranger. — La plupart des législations européennes, imitant le code français que les événements politiques de 1789 à 1815 imposèrent d'ailleurs à plusieurs nations si bien qu'il est encore une des sources du droit pénal de l'Occident, sont muettes sur le vice contre nature. Seuls les codes autrichien et allemand, par suite d'une confusion évidente entre le domaine du droit et celui de la morale, contiennent des dispositions spéciales.

L'art. 129 du code pénal autrichien est ainsi conçu :

Seront considérées comme crimes les espèces

suivantes d'attentats à la pudeur : 1° le coït contre nature, c'est à dire (*a*) avec les animaux, (*b*) avec des personnes du même sexe.

Cet article atteint donc la pédérastie et le saphisme. Ces deux crimes sont punis de un à cinq ans de travaux forcés. Le projet de réforme du code pénal ne vise plus que les rapports entre hommes et les punit de la prison seulement.

Voici la teneur de l'art. 175 du code pénal de la Confédération de l'Allemagne du Nord du 31 mai 1870, devenu *Code pénal de l'Empire d'Allemagne* par la loi du 15 mai 1871.

Les actes de débauche contre nature qui auront été commis entre personnes de sexe masculin ou avec des animaux seront punis d'emprisonnement ; le coupable pourra, en outre, être privé des droits civiques.

Remarquons que ces deux articles assimilent, au point de vue de la peine, la pédérastie à la bestialité, et que le second ne prévoit pas le saphisme.

B. — France. — *Exposé de la législation.*

La loi française sépare nettement le droit de la morale et de la religion ; elle ne s'occupe pas des actes qui ne relèvent que de la conscience; elle ne punit pas ce que la loi morale appelle des vices, la loi religieuse des péchés; elle ne considère que le « délit », voilà pourquoi le code français ne parle ni de la pédérastie, ni du saphisme.

Les actes contre nature tombent cependant sous l'application de la loi dans certains cas, d'une façon en quelque sorte détournée ; pour qu'elle intervienne, il faut qu'ils soient accompagnés de l'une ou l'autre des conditions suivantes :

1° La *publicité* (art. 330 du Code pénal) : c'est l'*outrage public à la pudeur*, c'est-à-dire l'outrage à la pudeur de tous. Il s'agit de faits et d'actions contraires aux bonnes mœurs qui, bien qu'absolument indifférents en eux-mêmes à la loi pénale, sont réprimés parce qu'ils ont été accomplis en présence de témoins ou avec la possibilité de témoins.

Suivant un arrêt de la Cour de cassation, en date du 5 juillet 1838 :

« Les outrages à la pudeur prévus et punis par l'article 330 sont ceux qui, n'ayant pas été accompagnés de violence ou de contrainte, n'ont pu blesser la pudeur de la personne sur laquelle des actes déshonnêtes peuvent avoir été exercés, mais qui, par leur licence et leur publicité, ont été ou ont pu être l'occasion d'un scandale public pour l'honnêteté de ceux qui, fortuitement, ont pu en être témoins ».

C'est donc la publicité seule que la loi punit. Voici l'espèce la plus simple : deux individus, majeurs, tous deux consentant, se livrent en public à des actes contre nature. Les provocations, les racolages, les rassemblements, la tenue honteuse des antiphysiques sur la voie publique, tout cela échappe à l'action de la loi et de la police. Tout au plus, l'autorité a-t-elle la ressource d'une contravention à l'ordonnance qui interdit les travestissements de costume dans la rue, en dehors du carnaval.

2° La *violence* (art. 332 et 333 du Code pénal). Il s'agit de ces attentats qui résultent d'actes matériels de nature, quel que soit d'ailleurs leur mobile, à blesser la pudeur

d'une personne majeure de même sexe, et qui ont été commis sans le consentement ou malgré l'opposition de la victime.

Au point de vue médical, les espèces sont bien tranchées : c'est, entre hommes, l'*attentat à la pudeur*, la *tentative de coït anal*, le *viol sodomique*, entre femmes l'*attentat à la pudeur* seulement, à moins qu'on admette encore un *viol saphique*. Il n'en est pas de même au point de vue juridique. Non seulement la loi française n'entre point dans ces distinctions matérielles entre le viol *tenté* ou *consommé*, mais encore, tout en établissant une différence pénale entre l'attentat à la pudeur et le viol, elle ne spécifie pas ce qui caractérise l'un ou l'autre : ainsi que le font justement remarquer MM. Garraud et Bernard (*Des attentats à la pudeur et des viols sur les enfants. Arch. de l'Anthrop. Crim.*, N° 5, 1886), elle ne se préoccupe que du résultat voulu par l'agent, le rapprochement des sexes. D'autre part, elle n'emploie l'expression de viol qu'en parlant de la violence exercée *par* un homme *sur* une femme.

Il en résulte que l'interprétation et l'appli-

cation de la loi aux divers actes contre nature deviennent difficiles : la jurisprudence admettra-t-elle l'attentat à la pudeur *et* le viol antinaturels comme l'admet la médecine judiciaire, ou fera-t-elle rentrer celui-ci dans celui-là ? Des ouvriers procédant, de force, à l'examen des parties sexuelles de l'un d'eux, des laveuses, après avoir dépouillé une autre laveuse de ses vêtements, se livrant sur elle à une correction gervaisienne, commettent, c'est clair, un attentat à la pudeur ; mais comment *qualifier* l'acte d'un homme qui commet le viol sodomique sur un individu ivre-mort, l'acte d'une femme qui exerce le saphisme sur une femme préalablement hypnotisée, en admettant un instant la chose possible, attentat à la pudeur *ou* viol ? La distinction importe, car dans le premier cas, c'est la réclusion, dans le second, les travaux forcés à temps.

Dans un autre ordre d'idées, la justice interviendra encore à propos du chantage, des vols, des assassinats dont la passion contre nature aura été le prétexte.

3° La *minorité* (art. 331, 332, 333 c. p.) —

Il s'agit des actes contre nature commis sur une personne qui, en raison de son âge, n'a pu donner un consentement valable. Comme pour les faits de cet ordre il ne saurait être question du rapprochement des sexes, comme l'âge de la victime ne change pas la caractéristique matérielle de l'acte, la même question se pose de savoir si la doctrine doit admettre l'attentat à la pudeur *et* le viol antiphysiques, ou bien, dans tous les cas, l'attentat à la pudeur seulement, car la peine varie avec la qualification du crime.

Enfin, il peut être fait, dans les affaires de cette nature, application de l'art. 334 du code pénal qui réprime l'excitation habituelle à la débauche de la jeunesse de l'un ou de l'autre sexe au-dessous de l'âge de 21 ans et de l'art. 354 du même code qui punit le détournement de mineurs.

En somme, aucun texte de loi ne prévoit, pas plus que l'inceste, la pédérastie ou le saphisme; en eux-mêmes, ces vices ne sont pas légalement punissables : deux ou plusieurs individus, fonctionnant à huis-clos, sans violence ou autre délit, ont le droit absolu d'abuser d'eux-mêmes comme ils

l'entendent. D'après Carlier, la seule barrière vraiment efficace que la police puisse opposer à la prostitution antiphysique est la loi du 9 juillet 1852 qui autorise l'expulsion du département de la Seine, pour deux ans, de tout individu sans asile ou sans moyens d'existence, loi qui n'a jamais visé spécialement les pédérastes, mais dont l'administration use largement contre eux.

Admettons donc, dans l'accomplissement d'actes procédant de l'inversion sexuelle, l'existence d'une de ces trois conditions, publicité, violence, minorité, il y aura, suivant le cas, *délit* ou *crime*. On conçoit, du reste, qu'un même fait puisse s'accompagner à la fois de publicité et de violence, de publicité et de minorité. Quelque soit le cas, l'action pénale sera engagée, et le ministère public à qui en appartient l'exercice, aura souvent recours à la science pour s'éclairer et pour suivre en pleine connaissance de cause : de là l'*expertise médico-légale*.

L'EXPERTISE

L'expertise médico-légale relative aux

actes invers délictueux comprend deux termes :

I. — La *recherche* des *lésions locales* résultant directement des actes contre nature sur l'un et l'autre inculpé, sur la victime et l'auteur de l'attentat; il s'agit en somme de retrouver la preuve matérielle, organique, d'un fait constaté ou imputé. Les questions diverses habituellement posées par le magistrat instructeur au médecin légiste se résument dans les suivantes :

1° Existe-t-il des *traces d'attentat* contre nature, c'est-à-dire de manœuvres pédérastiques simples, sodomiques, saphiques *récentes* ? Actives ou passives?

2° Existe-t-il des *signes d'habitude* contre nature, c'est-à-dire d'habitudes pédérastiques simples, sodomiques, saphiques *anciennes et repétées*? Actives ou passives?

3° Une maladie quelconque (syphilis, rectite, etc.) a-t-elle été provoquée ou communiquée? Quelle en est la gravité? Quelle sera la durée de l'incapacité de travail? En résulte-t-il une infirmité?

4° L'assassinat a-t-il été précédé, suivi ou favorisé par les actes contre nature?

De plus, l'expert aura souvent à répondre sur les points connexes suivants :

5° Existe-t-il d'autres traces de violences? Y a-t-il eu lutte entre la victime et l'inculpé? La victime était-elle en situation physique et mentale de résister ?

6° Y a-t-il exagération ou simulation de la part de la victime ?

Il n'entre pas dans le cadre de ce travail de tracer longuement les règles de cette expertise, d'énumérer les signes plus ou moins certains qui permettront de se faire une opinion sur la nature et la date de l'attentat, d'indiquer comment et sur quelles données tous les problèmes qui s'y rattachent seront résolus. En formulant ici les principales questions ordinairement adressées au médecin-expert dans les affaires de cet ordre, j'ai simplement voulu définir et caractériser cette première partie de l'expertise. Je renvoie donc le lecteur aux livres spéciaux, aux traités de médecine légale et aux

articles de dictionnaire : il y trouvera exposés en détail, discutés avec soin, tous les éléments d'appréciation (1). Cependant je ne crois pas devoir passer sous silence les quelques indications générales de la plus haute importance que voici :

1° Les règles à suivre sont les mêmes, quelle que soit la nature de l'affaire, qu'il s'agisse d'actes de pédérastie ou de saphisme.

2° L'expert se tiendra constamment en garde contre les exagérations, les simulations, les dénonciations calomnieuses, le chantage et les mensonges si fréquents des enfants.

3° L'examen de la victime et de l'agent, — le nom et l'âge du sujet, la date, le jour, l'heure et le lieu de la visite seront notés — doit être fait le plus tôt possible après l'attentat, et toujours en présence d'une tierce personne dont on ne manquera pas de consigner les noms et qualités.

4° On commence par noter certaines particularités de l'état physique et général,

(1) Consulter spécialement : *Le Vade-Mecum du médecin expert*, par A. Lacassagne (Storck-Lyon, 1892).

c'est-à-dire l'habitus, la physionomie, les attitudes, les manières, la tenue, les détails de la toilette (vêtements, bijoux, etc.).

5° On procède ensuite à l'examen de l'état local, soit (*a*) des organes génitaux, (*b*) de l'anus, (*c*) des parties voisines (fesses, cuisses, périnée, abdomen), (*d*) de l'orifice buccal (lèvres, langue, dents); — sous ce rapport on ne saurait être trop attentif et minutieux dans les constatations, ni scrupuleusement réservé dans les déductions ; il faut relever la réalité seule et sa signification stricte ; — l'expert ne perdra donc jamais de vue ces données importantes, à savoir que le coït buccal, les rapports *ab ore*, entre hommes (succion pénienne) ou entre femmes (succion clitoridienne : saphisme), *ne laissent aucune trace caractéristique*, ni sur le sujet actif, ni sur le sujet passif, quoiqu'en ait prétendu Tardieu à propos des pédérastes et Martineau à propos des lesbiennes ; que l'acte de sodomie active, une fois ou habituellement pratiqué, n'entraîne, en dépit des assertions de Tardieu, *aucune déformation spécifique* de la verge; que, dans l'état actuel de nos connaissances, seules parmi les nombreuses

pratiques contre nature, la défloration anale brusque (premier coït anal, viol sodomique récent) et les habitudes anciennes de sodomie passive se révèlent par des signes assez caractéristiques pour ne pouvoir être méconnus : rougeur inflammatoire de la marge, boursouflures, excoriations, fissures de la muqueuse anale, déchirure par éclatement de la muqueuse rectale, triangulaire, à base interne, à sommet dirigé vers le fondement (Wilsson Johnston), entonnoir, difficulté de la défécation, gêne dans la marche, etc., dans le premier cas, développement exagéré des fesses, déformation infundibuliforme de l'anus, effacement des plis radiès (étoile de Tardieu), relâchement du sphincter, dilatation de l'orifice anal, prolapsus de la muqueuse rectale avec formation de bourrelets, épaississement de la muqueuse, ulcérations, rhagades, végétations, incontinences des matières, etc., dans le second ; — on n'aura garde d'oublier de noter, en passant, certaines particularités anatomiques ou autres qui peuvent constituer des signes précieux d'identité ; — on relèvera de même les traces de lutte, de violences (coups d'on-

gles, égratignures, ecchymoses) qui peuvent se rencontrer à ce niveau ; — on tiendra compte de l'état de propreté des parties et on examinera les taches de sperme, de sang, de mucus vaginal, de matières fécales, de salive, etc., qu'il se trouvera ; — dans le cas de maladie communiquée ou consécutive, la plus grande attention et la plus grande réserve sont de rigueur pour l'appréciation soit de la transmission ou de la relation de dépendance, soit de la gravité ; — il est souvent nécessaire de procéder à une seconde ou à plusieurs visites, surtout dans les cas de défloration anale brusque.

6° On examinera à loisir les vêtements et les taches suspectes que l'on remarquera sur la chemise, le caleçon, le pantalon, les linges et les mouchoirs.

7° C'est à l'ensemble des constatations, à leur concordance, plus qu'à un signe pris isolément que l'on doit s'attacher.

II. — L'examen de l'*état mental* de l'inculpé ou des inculpés, c'est-à-dire l'appréciation de la responsabilité. La nécessité de

cette expertise résulte de l'article 64 du Code pénal :

« Il n'y a ni crime ni délit lorsque le prévenu était en état de démence au temps de l'action, ou lorsqu'il a été contraint par une force à laquelle il n'a pu résister ».

L'*intelligence*, c'est-à-dire la faculté de discerner le bien du mal, l'illégalité d'un acte, la *liberté morale*, c'est-à-dire la faculté interne de vouloir ou de ne pas vouloir, de se déterminer à accomplir un acte, sont donc des éléments constitutifs, tous les deux nécessaires, d'un délit ou d'un crime. A propos d'une infraction à la loi due à l'inversion sexuelle, la question est de décider à quel degré le prévenu a possédé, au moment de l'acte, l'une ou l'autre, autrement dit s'il est coupable. Aujourd'hui que nous savons combien grande est la part des altérations de la volonté dans la perversion hors nature, combien sont nombreuses et complexes ses causes directes, les juridictions d'instruction comme les juridictions de jugement devront toujours ou presque toujours, à mon avis,

ordonner l'expertise psychique. Que la justice s'en serve pour motiver directement sur ses conclusions un acquittement, que ses données soient utilisées dans l'examen général de la culpabilité, en principe elle s'impose. S'il s'agit d'un simple outrage public à la pudeur, cette expertise est la seule qui semble nécessaire. Dans tous les autres cas et toutes les fois que l'on observe quelque chose d'insolite dans l'état mental, elle me paraît, avec beaucoup de bons esprits, obligatoire.

L'EXPERTISE PSYCHIQUE

En présence d'un cas d'inversion sexuelle, agiter le problème de la responsabilité revient en somme à se demander si l'anomalie existe en tant qu'entité ou en tant que symptôme, c'est-à-dire si elle procède du vice ou de la maladie. Est-on en face de la dépravation pure ? ou bien a-t-on affaire à une malformation anatomique, à telle ou telle

forme d'aliénation mentale, à une psychopathie dégénérative? tels sont les points à résoudre. Ce n'est pas assez de faire la distinction entre la perversité et la perversion, il faut encore remonter à la cause directe, soit rattacher le symptôme à l'affection fondamentale particulière dont il dépend. La question médico-légale de l'inversion se réduit donc à une question de diagnostic : l'œuvre du médecin-légiste est essentiellement clinique.

Le présent chapitre a pour but d'indiquer les règles de l'expertise et les moyens d'aboutir à des conclusions fermes, catègoriques, autant que faire se peut en pareille matière.

Il y a d'abord quelques *lignes de conduite* à rappeler ; elles ont été tracées de main de maître par Brouardel et Lacassagne.

Il faut avant tout que le médecin sache bien que, en acceptant de déposer comme expert devant la justice, il assume une lourde responsabilité. Qu'il soit à chaque instant pénétré de la gravité de sa mission et qu'il n'oublie pas que des conclusions de son rapport ou de sa déposition dépendent souvent la liberté et la réputation d'un de ses conci-

toyens, l'honneur de toute une famille. L'appréciation de l'état mental d'un individu est une des parties les plus difficiles et les plus délicates de son ministère. Il doit, en effet, compter avec la fraude, la ruse, la simulation, aujourd'hui surtout que les faits de cet ordre commencent à être connus du public. De vulgaires débauchés, pour en imposer ou donner le change au médecin-légiste, peuvent emprunter aux travaux scientifiques des données qui mettront celui-ci dans le plus grand embarras. On a insisté avec juste raison sur les allégations diverses, les protestations hypocrites, les tergiversations de toutes natures des prévenus dans ces sortes d'affaires. Ce qui augmente la difficulté, c'est que, d'un côté, il ne s'agit pas toujours de cas francs, purs, typiques, dégagés de tout alliage, mais de cas mixtes, bâtards, inclassables et que, de l'autre, on a souvent en face de soi, non des aliénés à grand fracas, mais des fous moraux, des psychopathes, des déséquilibrés, parfaitement lucides.

Ce sont là autant de raisons pour que l'expert ne se contente jamais d'un examen

unique. Qu'il sache attendre, gagner du temps ; qu'il multiplie les visites et les interrogatoires ; l'examen méthodique, systématique, plusieurs fois répété des antécédents, des commémoratifs, des circonstances du fait, de l'état actuel, tel est encore le meilleur moyen que l'on connaisse d'éviter une erreur regrettable, soit pour le prévenu, soit pour la société, toujours pour son auteur. Dans certains cas, plusieurs semaines, quelques mois même sont nécessaires. L'expert n'a d'ailleurs qu'à expliquer au juge d'instruction quels motifs l'empêchent de remettre son rapport immédiatement, pour que celui-ci comprenne et admette aussitôt leur valeur. Il arrive assez souvent que cette prescription n'est pas observée par les médecins dans la crainte de passer pour ignorants ou inexpérimentés ; ils affirment trop tôt de peur que leur hésitation fasse suspecter leur savoir. Or, je le répète, l'expert ne devra se prononcer définitivement que lorsqu'il aura acquis une conviction ferme et bien assise. Au besoin, il demandera l'assistance d'un confrère ; une enquête à poursuivre n'est pas un chef-d'œuvre à édifier : on la fera

mieux à deux. Donc, ni timidité, ni présomption.

L'expert se gardera, tout en laissant parler l'inculpé, de suivre la voie ouverte par lui et de prendre ainsi un point de départ erroné ; il doit examiner sans prévention, ni opinion *à priori*.

Il aura soin de demander au magistrat chargé de l'affaire tous les renseignements qui lui sont nécessaires : conditions et circonstances du fait, jour, heure, lieu, précautions prises, etc. ; il est encore mieux de se faire remettre le dossier complet des documents rassemblés par l'enquête.

Enfin que l'expert ne perde jamais de vue cette notion que, pour faire passer la conviction dans l'esprit des magistrats et des jurés, il doit être lui-même compétent et convaincu, et cette autre que, parmi tous les symptômes morbides, les altérations somatiques, accessibles à tous, sont les mieux faites pour forcer cette conviction.

Ainsi armé, l'expert peut aborder sans émoi l'examen de l'état mental de l'inculpé et en dégager une conclusion.

Passons maintenant à la *méthode à suivre*.

L'expert doit d'abord s'efforcer de déblayer le terrain ; il procèdera par élimination. Un rapide examen lui permettra de voir de suite à quelle forme appartient l'aberration sexuelle, soit dans laquelle des grandes classes par nous instituées, il doit placer le sujet observé. Pour cela, il n'a qu'à se rappeler les principaux caractères qu'il en a été donné et avoir présente à l'esprit l'histoire clinique sommaire des différentes espèces pathologiques aujourd'hui admises en psychiâtrie. On reconnaîtra de la sorte, on isolera et mettra à part trois grands groupes de malades : en premier lieu les infantiles, les gynécomastes, les viragos, les pseudo et les véritables hermaphrodites, c'est-à-dire tous ces malformés chez lesquels, il y a *viciation somatique* manifeste du type sexuel, congénitale ou datant de la puberté ; en second lieu, les maniaques, les mélancoliques, les intermittents, les délirants chroniques, les dégénérés vésaniques, autrement dit tous ces individus qui, après maturité complète et fonctionnement physiologique du cerveau, ont été pris d'une *folie délirante* plus ou moins complexe et bruyante ; enfin les idiots,

les imbéciles, les faibles d'esprit, c'est-à-dire tous ces dégénérés inférieurs dont l'*insuffisance cérébrale* provient d'un arrêt de développement qui a affecté l'encéphale dès l'origine ou bien avant sa maturité. La facilité de ce triage me dispense de plus amples indications.

Le diagnostic se trouve ainsi resserré entre la moitié peut-être des hypothèses. En effet, il ne reste plus en présence que les vicieux d'un côté, les épileptiques, les périodiques les paralytiques généraux et les déments séniles de l'autre, les dégénérés plus ou moins supérieurs en dernier lieu. Il s'agit donc pour l'expert doublé du clinicien, de faire le diagnostic différentiel qui aboutira à la détermination de la cause du désordre sexuel chez les individus de ce second groupe.

Deux opérations sont nécessaires : 1° l'analyse de l'aberration elle-même dans ses caractères les plus saillants; 2° l'étude clinique du sujet observé. Elles doivent être conduites dans cet ordre : à l'aide des données fournies par la première, on établira une sorte de diagnostic préventif qu'il ne restera plus

qu'à confirmer ou à infirmer par la seconde, celle-ci consistant en réalité à rechercher si l'ensemble des particularités pathologiques concomitantes ou la plus grande partie des symptômes relevés se rapportent bien à la maladie que l'on a tout d'abord supposée.

I. Voici quels sont les premiers jalons du diagnostic :

1° *Caractère congénital ou acquis de l'inversion.*

Ce caractère est sans contredit le plus important ; ce sera le premier à élucider. En général, le problème ne comporte pas de difficulté sérieuse. On doit non seulement interroger le prévenu lui-même, mais aussi procéder à une enquête auprès des parents, de l'entourage, des amis, des voisins ; il faut des informations précises, concordantes. Mille petits faits de la vie intime pourront être utilisés avec profit. Précocité remarquable de l'instinct sexuel, révélation contemporaine du penchant anormal, nulle trace d'éduca-

tion vicieuse, recherche ardente de la société du sexe opposé dans l'enfance, attraction génésique toute puissante vers le sexe semblable avec pudeur, émoi, jalousie et rapidité des sensations voluptueuses auprès de l'être aimé, répugnance insurmontable, de chaque instant, pour toute relation charnelle régulière, accablement et frigidité invincibles aux côtés de l'autre sexe, obsession des nudités (vue, souvenir, rêves ; visite aux établissements de bains, aux musées, aux spectacles; dessin, peinture, ouvrages d'anatomie, planches, etc.,) à la puberté, persistance et aggravation de toutes ces anomalies à l'âge adulte, telles sont les allures de la perversion congénitale ; absence manifeste d'instinctivité, apparition de l'instinct sexuel à l'âge habituel, survenance tardive de l'aberration, après des pratiques sexuelles assidues, retours plus ou moins fréquents à ces pratiques, indifférence plutôt qu'aversion profonde pour le sexe opposé, telles sont celles de l'anomalie acquise. J'attache la plus grande importance à la nature des rêves à la puberté ; c'est là, une indication qui a presque la valeur d'un signe pathognomonique. Sous ce

rapport, l'expert devra adroitement se renseigner, de la façon la plus explicite, au moyen de questions anodines, détournées, sans laisser deviner où il veut en venir, sans suggérer une réponse habile. Il ne négligera pas de s'enquérir si le sujet examiné a eu, autrefois, des rapports sexuels normaux habituels, s'il a eu des maîtresses ou des amants, s'il est marié, père ou mère de famille, si en un mot il ne s'est jamais démenti. L'inverti qui l'est devenu, a perdu un bien qu'il possédait, l'impulsion génésique physiologique, l'inverti-né n'a jamais joui de la santé sexuelle ; l'un est souvent intermittent, l'autre fixe dans ses goûts.

2° *Concomitance ou absence de la déviation corrélative des caractères morphologiques ou psychiques sexuels secondaires.*

Il est rare que la psychopathie sexuelle congénitale existe en tant que particularité isolée ; d'ordinaire, c'est l'anneau d'une chaîne entière, la partie d'un composé, ou mieux, le fait le plus saillant d'une trans-

plantation bien plus profonde du sexe. Suivant le cas, l'interverti-né présente l'altération morphologique correspondante, ou bien la déviation mentale parallèle, ou encore l'une et l'autre. On comprend sans peine, l'importance de ces constatations : l'instinctivité de l'aberration devient de la sorte irrécusable. L'expert devra donc s'attacher avec le plus grand soin à relever, dans l'habitus comme dans la mentalité du prévenu, tout ce qui peut constituer une preuve de fémininité chez l'homme, de virilité chez la femme ; il étudiera plus spécialement la stature, la musculature, les traits du visage, la peau, la barbe, les poils, les seins, le bassin, le tissu adipeux, les formes plastiques, les manières, les attitudes, au point de vue physique ; les tendances, les instincts, les sentiments affectifs, les aptitudes, la tournure d'esprit, les conceptions, les mœurs, les occupations, le caractère au point de vue psychique, mais toutes ces qualités diverses dans leur spécificité sexuelle seulement. On arrivera souvent à constater que, chez l'inverti-né, la force musculaire est peu considérable, les traits du visage doux, la barbe clairsemée, les poils

rares, les seins gros, le bassin large, le tissu adipeux abondant, les formes plastiques et les manières toutes féminines, que, chez une invertie-née, la force physique est relativement considérable, le visage masculin, la barbe accusée, le système pileux développé, la poitrine plate, le bassin étroit, le tissu adipeux absent, les formes et les attitudes toutes masculines ; on notera de même, chez le premier, les occupations et l'esprit de la femme : sédentarité, goût des soins du ménage et des travaux manuels (cuisiner, coudre, tricoter, laver, repasser, etc.), passion de la toilette, des bijoux, du fard, habitude de s'habiller en femme, douceur et timidité, et, chez la seconde, la recherche des habitudes et le caractère de l'homme : vie extérieure, dédain des occupations domestiques, négligence de la toilette de son sexe, plaisir à revêtir les habits masculins, goût des sports, énergie et audace viriles. Pour ces malades, en effet, l'aberration s'est complétée d'une ébauche d'inversion plastique et psychique ; organique ou systématisée, on peut l'appeler l'*inversion orchestrée* ; caractère fondamental, elle est née ainsi. — Il n'en va pas de même

des autres invertis : ils présentent ce que nous avons appelé l'*inversion sèche* dont le désordre génésique constitue l'unique manifestation. Chez eux, en dehors de la tendance perverse, rien ne révèle ou ne corrobore la perversion. Quant aux pédérastes et aux lesbiennes de profession, nous savons que leur habitus, leurs mœurs et leur tournure d'esprit ne sont que falsification, artifice et singerie. On démontrera sans trop de difficulté qu'il s'agit d'un effet, d'une déviation secondaire.

3° *Le fait incriminé et les circonstances de ce fait.*

Un acte perverti, si monstrueux qu'il soit, dit Krafft-Ebing, n'est pas suffisant pour décider si l'on se trouve en présence du vice (perversité) ou de la maladie (perversion). En ne considérant que le fait lui-même, rien de plus vrai, mais les circonstances qui l'ont accompagné, précédé ou suivi fournissent quelquefois de si précieuses indications sur la nature de l'impulsion qui l'a déterminé

que la forme du délit peut être, dans ces cas, un symptôme de l'état mental du délinquant.

L'inverti par vice, sans impulsion véritable, qui possède l'intégrité de sa volonté et de sa conscience, procède d'ordinaire avec ménagement, choisit sa victime, le lieu, le jour, l'heure, les circonstances, prend ses dispositions, fait des préparatifs, varie ses procédés, s'ingénie à accumuler les moyens d'excitation (vue, toucher, ouïe, odorat). Il s'entoure de précautions, use de ruse et de stratagèmes, préfère les endroits écartés, la nuit, le silence. Il y a un rapport de raison entre l'acte et sa préparation. Il redoute et et en prévoit les conséquences. Aussi le vice arrive-t-il rarement devant les tribunaux.

La violence impulsive ne s'entoure pas de ce cortège de précautions. L'aliéné dans son acte fait ressortir vigoureusement sa personnalité et l'exagération morbide de son égoïsme. Il ne choisit ni le lieu, ni le jour, ni l'heure, ni la victime, ni les circonstances. Il ne fait aucun préparatif, ne se préoccupe pas des conséquences.

L'inverti-né, psychopathe lucide, est

trop loin de l'inconscience pour rentrer dans ce cas ; d'ordinaire les actes délictueux auxquels il se livre ne sont poursuivis qu'en raison de la minorité de ses victimes, rarement pour publicité ou violence. Au contraire, l'épileptique larvé ou non et le périodique qui s'en rapproche tant lorsque sa combinaison a été dérangée, le paralytique général, le dément sénile obéissent à une impulsion plus ou moins irrésistible, les deux premiers avec brutalité, rapidité, instincts sanguinaires, identité des actes, inconscience et amnésie, le troisième avec une publicité et une impudeur remarquables, le quatrième avec niaiserie et cruauté mêlées, tous avec absence de remords. L'inverti-né s'adresse à une personne connue de lui et distinguée entre toutes, les autres s'adressent au premier venu, le dément sénile aux enfants de préférence.

Les violences, les délits, les crimes qui n'ont pas trait à l'acte sexuel lui-même, (association de malfaiteurs, chantage, vol, assassinat, etc.,) sont exclusivement le partage des pédérastes vénaux. Fait d'une importance non moindre, les psychopathes

véritables fuient la société de ces derniers et n'en parlent qu'avec dégoût ; leur amour ne s'entache d'aucun esprit de trafic.

4e Rôle dans l'acte sexuel.

L'inverti-né se contente d'ordinaire de baisers, de caresses, de palpations, d'attouchements impudiques, de l'onanisme solitaire et de la masturbation réciproque ; il tombe rarement dans la sodomie et joue alors le rôle passif. L'invertie-née prend plutôt le rôle actif. Les grands impulsifs, les épileptiques et les périodiques sont toujours actifs, les paralytiques généraux, les déments séniles le plus souvent passifs, leur impuissance habituelle ne leur permettant pas de tenir d'autre rôle. Quant aux antiphysiques de profession, ils se livrent indifféremment aux manœuvres que l'amant de l'heure présente exige d'eux. A cet égard l'examen des parties sexuelles et de l'anus des inculpés peut fournir des renseignements qui acquièrent une véritable signification séméiologique.

5° *Age de l'inculpé.*

Le prévenu est un adolescent ou un jeune homme, un adulte, un vieillard.

Dans le premier cas, la paralysie générale et la démence sénile même précoce se trouvent tout d'abord écartées ; il s'agit ou d'aberration acquise, ou d'inversion congénitale, ou d'inversion épileptique. Le diagnostic de l'épilepsie larvée offre seul quelque difficulté ; on reconnaîtra cette redoutable affection à la périodicité, à l'instantanéité et la similitude des actes invers, puis aux asymétries crâniennes et palatines, à l'irritabilité du caractère, aux évanouissements et aux absences momentanées, à l'incontinence nocturne d'urine, etc.

Si c'est un adulte, il s'agit ou du vice, ou d'inversion congénitale, ou encore d'épilepsie. On remontera sans trop de peine à l'état pathologique dont l'anomalie sexuelle dépend en s'appuyant sur les symptômes déjà énumérés. L'expert songera aussi à la possibilité de la paralysie générale.

Si l'inculpé est un vieillard, on a affaire à un vieux débauché, à un paralytique général et probablement à un dément sénile. C'est là certainement le cas le plus difficile à bien élucider ; l'expert ne saurait pousser trop loin ses investigations. Il devra se rappeler que ces deux affections, la paralysie progressive et la démence sénile, comportent une période prodomique ou d'invasion pouvant durer plusieurs années, période fertile en aberrations génésiques de toutes sortes et où le diagnostic est malaisé. Il recherchera et distinguera avec grand soin les troubles de l'intelligence, de la sensibilité et de la motilité, surtout les modifications de l'humeur et du caractère, l'hyperactivité non motivée, la nature démentielle des conceptions, les troubles oculaires, l'hésitation de la parole, les mouvements fibrillaires de la langue, les attaques apoplectiformes légères chez le paralytique général l'abaissement progressif de l'intelligence, l'amnésie, la démence partielle, les accidents de nature paralytique, la déviation de la langue, les accès congestifs chez le dément sénile. Il suffit quelquefois d'un symptôme peu appa-

rent pour mettre sur la voie de l'affection cherchée.

II. — Lorsque, grâce à l'examen de ces différents points, l'expert aura acquis une opinion provisoire, mais déjà fortement étayée, il s'efforcera de confirmer son diagnostic par l'étude générale de la situation physique et psychique antérieure et actuelle du prévenu. Cette étude lui fournira les éléments de son rapport ; pour produire en justice un tout homogène, il n'aura plus qu'à intercaler à leur lieu et place les constatations faites au cours de son enquête sur la perversion sexuelle elle-même. Le principal danger de cette méthode, il s'en souviendra, consiste à forcer, malgré soi, les faits et à leur attribuer la signification que l'on désire ; il se méfiera donc de lui-même et si les symptômes observés ne cadrent pas avec l'affection supposée, il modifiera en conséquence, sur de nouveaux frais, son premier diagnostic.

Voici, résumés en indications sommaires et énumérés dans l'ordre voulu, les éléments du rapport médico-légal.

1° *Protocole.*

Comme pour les autres rapports médicaux-légaux (1).

2° *Les commémoratifs.*

A. — *Hérédité.* — Dresser l'arbre généalogique. — Etudier l'ascendance jusqu'à la deuxième et troisième génération. — Ne pas oublier les collatéraux. — Etendre la notion de l'hérédité ; ne pas la limiter à l'hérédité directe et similaire ; faire ressortir la transformation des névroses et des psychoses.

Rechercher chez les membres de la famille l'existence de tares névro ou psychopathiques (maladies convulsives : chorée, paralysie agitante, hystérie, épilepsie), de lésions de centres nerveux (paralysie générale, apoplexie), de signes de dégénérescence (bizarreries sensorielles, incorrections intellectuelles, défectuosités morales, extravagances, vagabondage, débilité men-

(1) Consulter les indications générales indiquées dans le *Vade-mecum du Médecin expert* et les *Feuilles d'observations* du Dr Lacassagne.

tale, bouffées délirantes), d'alcoolisme, de consanguinité, de disproportion d'âge, etc. — Indiquer le genre de mort des parents : apoplexie, suicide, démence, etc.

Faire, en un mot, ressortir les acquets du passé.

B. — *Antécédents personnels* (biographie, *curriculum vitæ.*)

Vie intra-utérine (frayeurs, traumatismes, maladies aiguës de la mère.)

Naissance : à terme ou non.

Enfance : marche, parole, dentition. — Convulsions, crises, accidents choréiformes, méningitiques. — Aptitudes intellectuelles à l'école. — Instruction. — Education. — Tendances, instincts mauvais, vices, insubordination, méchanceté, mensonge, vagabondage, larcins. — Actes impulsifs.

Puberté : évolution. — Désordres psychiques consécutifs : émotivité, exaltation, religiosité, frayeurs. — Accidents nerveux : céphalalgie, migraines, crises convulsives, hystériformes, accès délirants.

Traumatismes crâniens. — Hystéro-traumatisme.

Premières manifestations sexuelles.

3° *L'état actuel.*

A. — *Etat physique.* — S'attacher principalement aux caractères sexuels secondaires et inventorier les signes de dégénérescence, les stigmates physiques.

Morphologie. — Habitus.

Taille et squelette.

Tête : asymétries crâniennes, faciales, palatines. — Oreilles. — Mâchoires : prognathisme, dentition, bec-de-lièvre.

Traits du visage : physionomie, regard.

Voix : timbre, étendue.

Seins : leur développement.

Bassin : étroitesse, hauteur.

Organes génitaux : malformations diverses. — Hernies.

Membres : anomalies des extrémités.

Peau : système pileux, barbe.

B. — *Fonctions. La santé.* — Rechercher les signes de dégénérescence fonctionnelle.

Tempérament.

Physionomie ; attitudes ; gestes ; parole ; démarche ; maintien.

Sensibilité générale. — Anesthésie, hyperesthésie.

Sens : impressionnabilité ; perversions.

Anomalies du fond de l'œil.

Algies nombreuses. — Migraines, éblouissements, vertiges, insomnies.

Motilité : mouvements convulsifs, tics (strabisme), contractions spasmodiques, crampes, tremblements.

Circulation : pouls, palpitations.

Fonctions digestives : appétit, excès de table, alcoolisme, constipation.

Fonctions cutanées : sueurs.

Fonctions génésiques. — Puissance : excitabilité. — Pollutions nocturnes. — Excès vénériens.

Troubles neurasthéniques : lourdeur de tête, sensations douloureuses des membres,

fatigue constante, phénomènes gastriques, palpitations, etc.

C. — *Facultés mentales.* — Dénombrer et peser les stigmates psychiques, les syndrômes épisodiques.

Sensibilité morale. — Perversions des sentiments. — Emotivité, craintes imaginaires, obsessions, idées fixes. — Irritabilité. — Colères. — Sentiments affectifs, familiaux. — Sympathies, antipathies. — Instinct de conservation, destructeur. — Prodigalité, avarice. — Méchanceté, bonnasserie, raillerie. — Hypocondrie, mélancolie, défiance. — Idées de persécution. — Hallucinations.

Intelligence. — Niveau intellectuel. — Lacunes ; déséquilibration. — Interroger mémoire, attention, imagination, facultés d'idéation (réceptives ou éjectives), d'analyse ou de synthèse, de généralisation, spéculatives. — Facultés syllogistiques ; jugement : opinions paradoxales. — Dons particuliers,

calcul, musique, etc. — Conceptions délirantes.

Activité et caractère. — Volition. — Instabilité, persévérance. — Timidité et courage. — Paresse. — Périodes d'enthousiasme et de découragement, d'agitation et de pression, d'expansion et de concentration. — Inégalités ; absence d'esprit de conduite ; excentricités, vagabondage. — Impulsions irrésistibles. — Sens moral ; vides éthiques. — Excès de subjectivité ; égoïsme, vanité, ambition ; exagération de la personnalité. — Perversions morales. — Passions viles. — Immoralité et cynisme. — Folie morale.

4° *Discussion des faits.*

Cette partie n'est pas indispensable ; néanmoins l'expert fera bien d'entrer dans quelques développements historiques et critiques sur les faits semblables rapportés dans la science. A l'aide de quelques exemples bien choisis, les magistrats pourront établir une comparaison entre eux et le cas qu'il leur

est soumis ; ils bénéficieront ainsi des précédents scientifiques ou judiciaires créés.

5° *Conclusion*.

Pour rattacher l'aberration génésique à sa véritable raison étiologique, pour mettre en pleine évidence la signification du désordre sexuel, le clinicien, se souvenant bien que ni l'acte ni la monstruosité de l'anomalie n'ont de valeur séméiologique, doit se baser sur les caractères de ce désordre et remonter à la personnalité de l'agent dans son ensemble. La certitude sera souvent au bout de cette double opération. Si le diagnostic reste douteux, qu'il imite le médecin au lit du malade alors qu'il n'existe pas de symptôme pathognomonique, qu'il totalise les renseignements, en attachant, bien entendu, plus d'importance à la valeur qu'au nombre des signes relevés et qu'il prenne la moyenne, car alors c'est l'ensemble des symptômes qui seul possède une autorité clinique. Négative son enquête, il concluera à la perversité, positive à la perversion, soit

à un vice de conformation, à une affection mentale aigüe ou chronique déterminée, à un état de dégénérescence plus ou moins profond.

La conclusion clinique conduit naturellement à une conclusion médico-légale, mais l'expert doit bien savoir qu'il importe moins en justice de rattacher le désordre mental à tel ou tel type nosographique que de définir l'état mental lui-même, c'est-à-dire mesurer la santé psychique. Ici les classifications perdent leur importance ; d'ailleurs elles varient. Il suffira donc qu'il démontre dans un rapport abondamment documenté que l'état mental se trouve ou non anormal, qu'il paraît ou non capable d'annuler le libre arbitre, que, en un mot, l'acte incriminé constitue ou non un véritable acte pathologique. Suivant la forme de l'inversion, il y a tantôt intelligence et liberté morale, tantôt ni l'un ni l'autre, tantôt discernement sans liberté; voilà ce que doit trancher l'expert. La question de culpabilité regarde le juge; il appréciera et prononcera d'après les faits du rapport : le premier cas implique la responsabilité, les deux autres l'irresponsabilité.

Pour les débauchés, habiles, conscients, réfléchis, on ne saurait avoir trop de mépris et de sévérité.

L'instinctivité des impressions génésiques chez les malformés, explique bien les actes contre nature, mais elle n'absout pas, en elle-même, *à priori*, les actes contre nature, délictueux; chez eux tout se résume dans la déviation de l'appétit sexuel; les conditions qui font le délit n'ont rien de commun avec la déviation; ces malheureux seraient donc en principe responsables des délits prévus par la loi, s'ils n'étaient d'ordinaire des êtres fortement touchés par la dégénérescence, incomplets et contrefaits au moral comme au physique.

L'obnubilation du discernement, l'incoercibilité des impulsions, la démence éclatent avec trop d'évidence dans les psychoses, les grandes névroses, la paralysie générale et la démence sénile, pour qu'il y ait doute : les malades ne peuvent être regardés comme responsables des actes commis sous l'influence ancrée de ces affections; notre pitié, notre surveillance et nos soins, voilà ce qui leur est dû.

Les dégénérés inférieurs, les idiots et les imbéciles, à la merci d'impulsions automatiques, finement animales, doivent être mis hors d'état de nuire.

Quant aux dégénérés dits supérieurs, leur anomalie sexuelle atteint parfois une si grande intensité, exerce une action tellement obsédante, est une source de si cuisantes douleurs et de si constantes angoisses, qu'elle enchaîne une volonté, pour une foule de raisons déjà chancelante et jeune, à des actes que celle-ci est impuissante à réprimer. A leur égard, l'appréciation de la responsabilité est une question de doses; elle dépend surtout de l'hérédité et du degré des troubles névro ou psychopathiques, soit de l'exaltation sexuelle, de la désharmonie intellectuelle de la déséquilibration morale et aussi de l'intensité des phénomènes nemosthéniques; que l'on songe, enfin, avant de les condamner, à leur détresse intérieure, au désespoir inséparable du sentiment intime de la vie manquée. L'irrésistibilité excluant la culpabilité, on devra les considérer comme des irresponsables.

Mais ces conclusions renferment-elles une

solution satisfaisante? Je le dis sans ambages: « Non », et j'ajoute, ne croyant pas pour cela me déjuger, qu'elles ont besoin de ce correctif : « Tout arrêt qui déclare un individu irresponsable d'un acte contre nature délictueux, doit ordonner la séquestration immédiate de cet individu jusqu'à complète guérison ou amendement positif de son état. » Cette proposition, au moins inattendue, se justifie à l'aide d'un raisonnement qui me semble aussi péremptoire qu'il peut paraître simpliste. En effet, reconnaître l'irresponsabilité de l'inverti, c'est reconnaître implicitement l'incoercibilité de ses impulsions perverses, c'est avouer que rien n'empêchera le malade, livré à lui-même, de recommencer ses attentats; l'élargir, c'est lui fournir les moyens, presque le mettre en demeure, de retomber une fois de plus dans son aberration.

L'inverti impulsif est donc un être dangereux contre lequel la société a le devoir de se mettre en garde.

Ne le provoquons pas.

Peut-on laisser en liberté un pyromane? Si l'exonération pénale satisfait l'équité,

l'utilité sociale trouvera son compte dans l'ordre d'internement.

En résumé, pas de demie-mesure : ou *châtier*, ou *séquestrer*. Radical peut-être, mais logique.

Comme il faut toujours joindre l'exemple au précepte, voici une dernière observation que j'offre au lecteur comme un modèle-type de rapport médico-légal. Je dois cette belle consultation à l'extrême obligeance de M. Lacassagne.

Observation XXXVI. — *Cas de Lacassagne. (De l'inversion de l'instinct sexuel*, 1885, **J. Chevalier).**

Protocole

Je, soussigné, Jean-Alexandre-Eugène Lacassagne, professeur de médecine légale. à la Faculté de médecine de Lyon, médecin expert des Tribunaux de cette ville, y demeurant, rue Bourbon, 8, certifie avoir visité et examiné depuis le 26 août 1883, sur sa demande et sur la recommandation de deux de mes collègues de l'Université de Bucharest, M. Georges X..., de Sofia (Bulgarie), à l'effet de rechercher et de dire l'état mental dans lequel il se trouve et, s'il est possible, le même

état de ses facultés cérébrales pendant les dernières années de sa vie, spécialement au moment des faits délictueux qui lui sont reprochés. Après une observation attentive qui s'est prolongée pendant plus de deux mois et demi, grâce aux renseignements divers qui nous ont été fournis et dont une enquête pourra facilement contrôler la véracité, je certifie donner ici mon avis en honneur et conscience.

1° *Hérédité*

M. Georges X.... — 37 ans. — Avocat et notaire dans sa ville natale, Sophia (Bulgarie).

Père et mère encore en vie. — Un frère et deux sœurs plus jeunes que lui.

Père bien portant, 65 ans, sans antécédents héréditaires.

Ascendants maternels névropathes : tics, originalités, variabilité d'humeur. — Deux parents « imbéciles ». — Mère lymphatique et manifestement hystérique : a eu un accouchement avant terme et une fausse couche. — Dépression mentale consécutive.

2° *Anamnestiques*

A l'âge de 4 ans, éprouve une grande frayeur laquelle est suivie d'un bégaiement qui a persisté jusqu'à 18 ans.

Vers huit ou neuf ans, deux traumatismes

crâniens, ayant déterminé des cicatrices encore apparentes au cuir chevelu, sont suivis de troubles cérébraux et psychiques : maux de tête, insomnie, accès de tristesse, accès de lubricité et de perversion génitale, etc.

Brillantes études classiques dans une institution renommée de Bulgarie.

Revenu chez ses parents, est successivement nommé à des fonctions municipales importantes, mis à la tête de la direction des écoles, élu sénateur.

3° *Organes et fonctions. — La santé.*

Toujours souffrant.

a). Maux de tête presque constants depuis l'enfance. — Tête toujours en feu; sensations de tiraillements, de constriction, de brûlure. — Migraines accompagnées de vomissements.

b). Insomnie très tenace. — Le sommeil est l'exception. Il est accompagné de sueur et suivi de prostration.

c). Vertiges fréquents. — Acuité visuelle = 1/2. — Nombreux tics et contractions diverses, mouvements involontaires. — Demie-surdité. — A eu une perte de sang par l'oreille gauche. — Bourdonnements.

d). Accès de gastralgie et vomissements fréquents. — Constipation constante.

e). Toux sèche. — Pandiculations.

Palpitations de cœur fréquentes, angoisse.

Tremblements des membres supérieurs; sensation de fatigue aux membres inférieurs. — Très frileux.

Organes génitaux : verge petite, sans vigueur. — Fréquentes pertes séminales. – Nombreuses mixtions la nuit. — Signes de cystite légère du col.

4° *Etat physique*.

Taille : 1m67. — Grande envergure : 1m71. — Diamètre ant.-post. de la tête : 0m18. — D. bi-pariètal : 0m15. — Indice céphalique : 84.44. — Circonférence de la tête : 0m56. — Angle facial : 0m72.

Dolycocéphale. — Brun. — Barbe forte. — Belle denture. — Prognatisme léger. – Voûte palatine un peu ogivale. — Système pileux très développé. — Voix aiguë.

Pas de malformations des organes génitaux.

Légère saillie des globes oculaires. — A eu autrefois de la dilatation des pupilles. — Pavillons des oreilles normaux. — Clignement constant des paupiéres et soulèvement de la commissure des lèvres à droite. — Légère hypertrophie de la glande thyroïde.

L'urine est concentrée et plus chargée que d'ordinaire en phosphate, en urée et en oxalate calcique.

5° *Facultés mentales.*

a). Les instincts. — Les qualités du cœur.

Très personnel. — Les instincts prédominent particulièrement l'instinct génésique; il y a excitation et inversion de cet instinct. Il aime son sexe et cet amour est devenu sa préoccupation dominante, son unique pensée, le but de tous ses désirs, à la fois le charme et le tourment de sa vie. — Apparition de la perversion dès le jeune âge. — Attouchements sur ses camarades. — Rêves voluptueux ayant des hommes pour objet. — Représentations lascives avec pollutions. — Pratiques onanistiques au Collège et à l'Université. — Les fonctions de directeur des écoles lui permettent d'avoir des relations avec de nombreux élèves. — Dénonciation. — Poursuites judiciaires. — Dégoût pour la femme : aucun rapport régulier. — A toujours éludé le mariage.

Il se rapproche, par certains côtés, de la femme. — Instincts constructeurs et destructeurs très développés.— Vaniteux. — Appelé par ses camarades « la fille, la demoiselle, la femmelette. » — Il était doux, craintif, calme. — Sa tenue est soignée; il a toujours un miroir sur lui. — Au carnaval, il s'habillait en femme et contrefaisait l'autre sexe à s'y méprendre. — Il rentre dans la catégorie des compteurs; il faut qu'il compte tout ce qu'il voit; il retient une foule de dates et de chiffres. Ainsi il savait, par année, mois et même jour de nais-

sance, l'âge de cent quarante enfants fréquentant les écoles. — Bien que d'une nature égoïste et personnelle, il est très impressionnable, d'une bonté excessive, facile à attendrir. — Variabilité d'humeur remarquable.

b. — L'intelligence. — Les qualités de l'esprit.

Qualités d'intelligence d'ordre moyen; c'est un esprit analytique, ayant peu d'idées générales avec des qualités d'expression et de mimique fortement accentuées.

c. — L'activité. — Le caractère.

Qualités d'activité ou de caractère médiocres; ni fermeté, ni courage, ni persévérance; il est circonspect et prudent. — Grande tendance à la mélancolie.

6° *Discussion des faits semblables.*

Cet homme n'est pas le premier dans la science qui offre un exemple semblable de perte d'équilibre des facultés mentales avec exaltation et perversion de l'instinct génésique. Casper, Griesinger, Westphal, Tamassia, Julius Krueg, Krafft-Ebing, Charcot et Magnan ont fait connaître des cas analogues ou presque identiques. On a même publié des faits d'anomalie plus singulière encore, telle que la passion pour un tablier blanc, les clous de la semelle d'une bottine de femme, un bonnet de nuit. Dans toutes ces observations, il appert d'un

examen quelque peu approfondi que si l'objectif choisi par l'instinct sexuel perturbé change, le fond même de la maladie reste le même. Ces impulsions diverses, bien qu'affectant certaines allures de bénignité, sont au contraire les manifestations d'une grave dégénération fonctionnelle (Krafft-Ebing), d'un état névro ou psychopathique des plus profonds (Charcot et Magnan); M. Georges, tout le prouve, est un dégénéré, suivant le terme créé par Morel.

7° *Conclusions.*

Des faits précédemment cités nous concluons que :

1° M. Georges X... a, dans sa lignée maternelle, une tare pathologique : c'est un héréditaire et peut-être un dégénéré;

2° A l'influence maternelle défectueuse se sont ajoutés des traumatismes crâniens graves, qui ont déterminé un état cérébral caractérisé par des signes physiques et des troubles mentaux : d'où une perturbation morale;

3° Les facultés mentales de M. Georges X... ne sont pas du tout équilibrées; il a une exagération des instincts, une intelligence moyenne et des qualités d'activité médiocres; parmi les instincts, celui qui domine et auquel les autres sont, pour

ainsi dire, subordonnés, est l'instinct génésique qui est même perturbé dans ses manifestations;

4° M. Georges X... est atteint d'inversion du sens génital; c'est un hermaphrodite moral;

5° M. Georges X... est un malade, et nous le considérons comme irresponsable des faits délictueux qui lui sont reprochés.

Il faut ajouter que malgré cette consultation si serrée et si probante, ce fou lucide fut condamné à trois ans d'emprisonnement par les tribunaux de son pays.

CHAPITRE III

THÉRAPEUTIQUE ET PROPHYLAXIE SOCIALES

Il serait puéril d'espérer guérir le corps social de cette maladie endémo-épidémique qu'on appelle le vice à l'aide de moyens répressifs : ce ne sont pas les mesures coercitives qui supprimeront les passions humaines, ni les dispositions législatives qui suppléeront à des défectuosités organiques, empêcheront les manifestations de la folie, modifieront la dégénérescence. Cependant n'est-il pas de remèdes qui puissent être mis en œuvre pour tenir en respect les invertis et prévenir leur multiplication? Notre législation pénale est-elle en rapport avec les données de la médecine légale ? L'éducation est-elle dirigée suivant les lois de la biologie? Telles sont les questions que nous allons poser plutôt qu'agiter.

DE LEGE FERENDA

Répression. — Mesures de police. — Convient-il de réformer notre Code pénal, d'y inscrire l'inversion et d'en faire, comme en Allemagne, un délit *sui generis* au point de vue de la répression? Me séparant de quelques auteurs, je penche pour la négative. A mon avis, le vice ne relève que de la conscience et la loi ne peut, sans porter atteinte à la liberté individuelle, punir la dépravation en elle-même. Sous ce rapport la législation actuelle est à peu près suffisante dans ses prévisions; elle serait presque parfaite si elle sévissait avec plus de vigueur lorsqu'il y a délit ou crime. Non seulement le taux de la peine devrait être élevé par le législateur, mais tous les délits ou crimes relevant de l'inversion ne devraient dans aucun cas pouvoir jouir du bénéfice des circonstances atténuantes (chantage, vol, outrage public, attentat, assassinat). De même les récidivistes de cette espèce méritent la dernière rigueur. Peut-être serait-il bon que la loi assimilât les

propositions honteuses, les provocations, les racolages, les travestissements de costume dans la rue à des outrages publics à la pudeur (Carlier).

Quant aux mesures de police à prendre, on peut en édicter un grand nombre. A l'administration d'aviser. Les garnis, les hôtels borgnes, les établissements interlopes, les maisons publiques demandent une surveillance toute spéciale. Il faut, en particulier, interdire l'entrée des lupanars aux femmes qui n'appartiennent pas à la maison.

Mesures préventives. — Au point prophylactique, deux lacunes sont à combler dans la loi actuelle.

La première est relative à la *constatation du sexe à la naissance*. Il serait désirable qu'on y procédât avec plus de soin. Pour éviter l'introduction de pseudo-hermaphrodites dans les agglomérations du sexe opposé où ils constituent un danger permanent, elle devrait être confiée à un homme de l'art. Dans le cas où, même après examen scientifique, le doute persisterait sur le sexe véritable, je pense, avec Tourdes, Brouardel, Lacassagne et Debierre, que la création

officielle, avec inscription sur les registres de l'état-civil sous le bénéfice toujours possible d'une rectification ultérieure, d'un *troisième sexe*, le « sexe douteux », tournerait la difficulté.

La seconde lacune concerne la *violation de la foi conjugale* dans le cas d'inversion militante, je veux dire accompagnée de rapports anormaux. C'est là une quatrième condition de délit que le code a oubliée. En face du débordement des vices contre nature, et en particulier du saphisme, il faut assimiler toute relation antiphysique à l'adultère. Evidemment on peut la considérer comme une *injure grave* à l'adresse du conjoint, mais cette injure, on ne peut ni la faire constater, ni l'invoquer. D'autre part, s'il y a eu, en réponse à des actes invers criminels, condamnation à une peine afflictive et infamante, le divorce sera prononcé pour cette condamnation et non pour l'infidélité conjugale. En conséquence, je demande l'inscription de cette quatrième cause de divorce dans la loi ; un article formel du code doit assimiler, au point de vue de la dissolution du mariage, l'adultère mono-

sexuel, pédérastique ou lesbien, à l'adultère intersexuel. Il faut que le commissaire de police puisse officiellement procéder au constat et dresser procès-verbal ; il faut que le conjoint outragé puisse s'en prévaloir auprès des tribunaux, introduire une action en divorce et l'obtenir de ce chef contre l'épouse ou le mari indigne.

ÉDUCATION

La supériorité de l'instinct sexuel, la perfection de l'amour provient de la supériorité de l'espèce et de la perfection du type sexuel, autrement dit l'attrait d'un sexe pour l'autre se montre d'autant plus vif et stable que leur ressemblance est moindre, telle est la conclusion qui se dégage de l'étude de l'évolution sexuelle dans la série animale et dans l'humanité, telle est la loi qui, dominant ce travail, se pose à nouveau, comme *leit-motive* final, à propos de l'éducation. La science biologique ayant mis hors

de conteste que la différenciation des sexes, marque évidente de progrès, va toujours grandissant par le développement progressif des caractères sexuels secondaires, aider la sélection naturelle, c'est-à-dire s'opposer au rapprochement, favoriser la dissemblance de ces caractères, voilà le moyen de prévenir la confusion des rôles, voilà la clef de l'éducation.

Obéit-on à ce principe, aujourd'hui, dans les méthodes d'éducation et d'enseignement? Hélas! si peu qu'on a prétendu, avec raison certes, que la civilisation moderne tend à niveler les sexes, si peu que je mets volontiers sur le compte de ce nivellement, sur l'efféminatíon d'un côté et la masculinisation de l'autre, le nervosisme et l'épuisement de nos vieilles races. Non seulement on ne l'appliqne pas, mais on l'ignore, mais on le nie. On proclame hautement — le paradoxe est d'autant plus facilement accepté par la masse qu'il paraît plus simple et plus absolu — l'égalité de sexes, l'identité de constitution psychique, la nécessité d'une éducation et d'une instruction semblables. On ne tient compte ni des aspirations, ni

des devoirs, ni des aptitudes, ni de la fin sociale de chacun d'eux. La spécificité psychologique sexuelle est un vieux préjugé que défendent seuls les penseurs attardés : le souffle égalitaire l'a crevé comme une bulle de savon. Partant de là, on a presque identifié l'enseignement donné, les cours d'études, les programmes, les examens, et on a condamné la jeunesse au confinement, à la sédentarité, à la promiscuité, à un gavage intellectuel forcené. En attendant, la prématuration accomplit son œuvre meurtrière : la neurasthénie se généralise, les sexualités se faussent, aveugle qui ne le voit pas.

Il est temps qu'on s'arrête dans cette voie.

Je n'ai pas à faire un cours de pédagogie, je n'ai pas à me demander jusqu'à quel point la concurrence vitale légitime les méthodes actuelles, je n'ai qu'à signaler le danger et qu'à indiquer, en bloc, le remède. Il faut, je le répète, au lieu de violenter la nature, l'aider, c'est-à-dire faire des hommes qui soient de vrais hommes et des femmes qui soient de vraies femmes.

Fort bien, dira-t-on, mais comment?

Comment? En s'appuyant sur les données de la psychologie comparée et en appropriant l'enseignement aux fonctions dévolues à chaque sexe. Que l'on soit bien pénétré encore de ces deux grandes vérités — elles ne redoutent pas la répétition — à savoir, en premier lieu et au point de vue organique, que les chances de déviation génésique sont en raison inverse du degré de perfection atteint par la sexualité somatique, en second lieu et au point de vue psychologique, que l'intellectualité et l'instinct sont contradictoires.

Chez l'homme créé en vue de la société, soutien de la femme et de la famille, il faut développer la virilité, la puissance créatrice, l'initiative, l'énergie, le caractère; chez la femme, faite pour l'amour, la féminité, la grâce, la douceur, mais aussi le jugement et les connaissances pratiques. Certes

« Je consens qu'une femme ait des clartés de tout »

mais pourquoi, sous prétexte d'égalité — une chimère — la surcharger de connaissances

inutiles alors qu'elle possède un instinct si merveilleux, lui donner le dédain des soucis domestiques et en faire une déclassée sinon une révoltée? Le bon sens public ne s'y trompe pas d'ailleurs, et naguère, dans un grand journal parisien, on pouvait relever cette question partie du cœur : « Pourquoi la jeune fille trop instruite ne trouve-t-elle pas à se marier? » On aurait pu répondre : « C'est que le jeune homme a peur de se mésallier à une savante qui ne saurait être ni épouse, ni mère, mais qui sera certainement névrosée. » — Pour ce qui est de l'art et des femmes, j'ai trop insisté pour y revenir; j'impose silence à mes ressentiments, il me suffit de prévenir : « Faites des artistes, des actrices, des peintresses, des sculpteurs en jupons, vous ferez quelquefois des lesbiennes, souvent des androgynes, rarement des épouses. »

Enfin — je ne me cache pas que d'autres seraient mieux qualifiés que moi pour parler de la sorte — qu'on se taise une fois pour toutes, dans le roman et la presse, sur les plaisirs lesbiens, qu'on ne vante plus leur soi-disant enivrances, qu'on ne célèbre plus

leur prétendue poésie. La peinture presque louangeuse à laquelle on nous a accoutumés de la débauche stérile ne peut qu'avoir des effets désastreux sur les imaginations bovariennes à rebours. La terreur de la maternité est déjà assez puissante pour éloigner la femme de l'amour sain; n'y ajoutons ni le dilettantisme ni le snobisme.

CONCLUSION GÉNÉRALE

Pour clore cette étude, je dirai :

Aux écrivains, aux sociologues, aux philosophes :

La société, en voyant toujours et partout des dépravés, se trompe. L'histoire, l'anthropologie, la clinique nous démontrent d'une façon irrécusable qu'à côté de la dépravation des mœurs, il y a la déviation des instincts, à côté de la perversité la perversion, à côté du vice la maladie. Il faut que l'opinion publique sache que pour un certain nombre de malheureux il n'est qu'une seule satisfaction possible d'un besoin organique, qu'un seul mode de volupté, précisé-

ment celui qu'elle leur interdit. Il est temps qu'elle n'englobe plus dans une même flétrissure les satyres et les fous.

Aux médecins :

Qu'une fausse philanthropie ou le désir de prendre des airs supérieurs ne vous fasse pas étendre indéfiniment le principe de l'irresponsabilité pénale. Ne cherchez pas à vous substituer au juge; restez experts. En examinant les prévenus, ne soyez pas les prisonniers du syndrôme que vous avez créé. Vous conserverez ainsi la plénitude de votre autorité professionnelle et vous aurez la satisfaction de contribuer pour votre part à une bonne répartition de la justice.

Aux magistrats :

La science ne cherche nullement à renverser le principe de responsabilité morale : séparer l'impulsion instinctive de la passion pure, c'est l'affermir et non l'énerver. Quoi-

qu'ait prétendu Michelet, le droit futur même pénal, ne doit pas devenir une science médicale, mais il importe pour le bien de tous qu'il tienne compte au moins autant de l'agent que de l'acte. La médecine légale ne veut être que l'auxilliaire de la justice; l'effort commun et courtois de leurs représentants doit tout simplement tendre à la pleine réalisation de la mission de celle-ci à l'aide des moyens de celle-là.

OBSERVATIONS

d'inversion sexuelle congénitale

Nota. — *Les observations qui suivent devraient figurer à la fin du chapitre qui a pour titre :* « Psychologie Morbide. » *Vu leur étendue, on les a renvoyées, à titre de pièces justificatives, à la fin de l'ouvrage. L'observation qui figure sans numéro à la page 395 trouve ici sa place sous le numéro XXXIII.*

OBSERVATION XXIII. — *Cas de Scholtz.* (*Vierteljsch. f. ger. Med.*, Bd XIX, oct. 1873).

Jeune homme de trente ans. — Inversion de l'appétit sexuel et tendances féminines.

N'a jamais eu de rapports avec des hommes, mais s'est fréquemment masturbé. — S'est marié dans l'espoir de se défaire de sa perversion ; mais son dégoût pour les rapports avec les femmes est tel qu'il ne peut pratiquer le coït que deux fois et pour ainsi dire sans sensation voluptueuse.

Tournure d'esprit et manières féminines. — Besoin constant d'agir, de parler, de chanter, de marcher comme une femme.

Reconnaît que son état est morbide ; pense que deux natures sont latentes en lui et que la nature féminine a pris un développement anormal par suite de son éducation première qui fut dirigée par ses tantes.

Organes génitaux normaux.

OBSERVATION XXIV. — *Cas de Legrand du Saule.* (*Ann. Méd.-Psych.*, v[e] série, t. XV, p. 446, 1876.)

Jeune homme de vingt ans, licencié es-lettres, à l'esprit très orné, au caractère froid et morose, aux tendances contemplatives, misanthropiques et haineuses. — Recherche la solitude, fuit le monde.

Témoigne une répulsion profonde pour la femme. — Se sent, au contraire, invinciblement attiré vers l'homme, les images, représentant des nudités masculines. — Possède des planches d'anatomie consacrées aux organes génitaux de l'homme. — Cherche à apercevoir dans la rue le pénis de tout individu qui s'arrête pour uriner.

Est arrêté un jour, à la place de la Bourse, dans un urinoir public abrité, alors qu'un vieillard et lui, à une certaine distance l'un de l'autre, se montraient complaisamment toutes leurs parties sexuelles.

C'est le fils d'une mère hystérique.

OBSERVATION XXV. — *Cas de Julius Krueg.* (*Perverted sexual instincts, Brain,* 1881.)

N..., jeune homme de trente-trois ans.

Issu d'une famille névropathique. — Mère hystérique, ne pouvait regarder les objets pointus ; une sœur présente la même anomalie ; un frère s'est suicidé trois jours avant l'examen du malade.

A l'âge de six ans, éprouvait un singulier plaisir à la vue d'un homme au bain. — Dans la jeunesse, troubles nerveux, fréquents réveils et bavardages pendant le sommeil, survenus à la suite d'une grande frayeur causée par un chien. — Jamais de convulsions.

Placé dans une pension de jeunes gens, apprend la pratique de l'onanisme et conçoit un amour effréné pour un condisciple. — Aucun plaisir aux occupations et aux jeux de ses camarades.

Dirige à Vienne (Autriche) un grand magasin de toilettes et de parures pour dames. — S'est fait une spécialité de la confection des chapeaux. — Possède un goût et un talent tout particuliers pour créer de nouvelles formes et lancer de nouvelles modes. — Travaille au milieu de vingt ou trente femmes.

A une insurmontable répulsion pour toute relation sexuelle avec les femmes. — Une visite dans une maison publique est essayée sans autre résultat que le dégoût. — Malgré ses efforts, l'invincible aversion persiste. — Rêves d'hommes nus.

Se livre à la masturbation, soit seul, soit avec d'autres hommes, et en particulier avec un de ses anciens camarades d'école. — Essaie de s'interdire toute manœuvre sexuelle, mais constate alors qu'il tombe dans un état d'excitation mentale qui va toujours en augmentant.

Souffre de troubles nerveux variables : élancements douloureux dans la nuque, vertiges au

point de n'oser quelquefois se promener seul, etc. — Il a hérité de sa mère la peur de tout objet pointu. — Il lui arrive aussi de ne pouvoir diriger ses pensées ou de ne pouvoir chasser les idées impudiques ou basses qui se présentent à son esprit.

Taille moyenne. — Chétif. — Barbe rare et soignée. — Organes génitaux normalement conformés.

Apprêté dans sa mise et son maintien. — Se regarde volontiers dans la glace. — Paroles et gestes théâtrals.

Observation XXVI. — *Cas de Charcot et Magnan.* (*Archives de Neurologie*, nos 7 et 12, 1882.)

Récit du malade :

« Ma sensualité s'est, dit-il, manifestée, dès l'âge de six ans, par un violent désir de voir des garçons de mon âge ou des hommes nus. Ce désir n'avait pas grand'peine à se satisfaire, car mes parents demeuraient près d'une caserne et les soldats ne se gênaient pas pour laisser voir leurs parties viriles. Un jour, j'aperçus (j'avais peut-être huit ans) un soldat qui se masturbait; je l'imitai et j'éprouvai, à côté du plaisir de l'imagination qui s'arrêtait sur ce soldat, le plaisir physique d'un chatouillement très fort. Je continuai à me donner ce plaisir, toujours en excitant mon imagination par le souvenir

d'hommes nus. Mes parents quittèrent N... pour s'établir à B...; là, je vis que des soldats allaient se baigner dans une petite rivière très pittoresque; ils se baignaient complètement nus; j'imaginai pour pouvoir me satisfaire, d'aller m'asseoir au bord de la rivière et de dessiner le paysage; de cette manière, je voyais les soldats, sans avoir l'air de les regarder. Vers l'âge de quinze ans, la puberté arriva; ma masturbation me donna d'autant plus de satisfaction; d'ailleurs, je provoquais l'érection et ses suites autant par l'imagination que par le mouvement; il m'est arrivé plus d'une fois d'avoir l'érection, la convulsion amoureuse et la perte de sperme à la seule vue du membre viril d'un homme. La nuit, mon imagination travaillait et amenait les mêmes résultats. Je cessai absolument la masturbation à l'âge de vingt ans; mais je ne suis jamais parvenu, malgré tous mes efforts, à arrêter les excitations de mon imagination; les hommes jeunes, beaux et forts provoquent toujours chez moi une vive émotion; une belle statue d'homme nu produit le même effet; l'Apollon du Belvédère me fait beaucoup d'impression. Quand je rencontre un homme dont la jeunesse et la beauté provoquent ma passion, je suis tenté de lui plaire; si je donnais libre carrière à mes sentiments, je lui ferais toutes les amabilités possibles, je l'inviterais chez moi, je lui écrirais sur du papier parfumé, je lui porterais des fleurs, je lui ferais des cadeaux, je me priverais de bien des choses pour lui être agréable.

Jamais, je ne me laisse aller à tout cela, mais je sens très bien que je serais capable de le faire; je dois vaincre le désir que j'éprouve d'agir ainsi. Je sais dominer les envies dont je viens de parler, mais je ne parviens pas à dominer l'amour lui-même; cet amour heureusement ne me possède pas d'une manière continue; je travaille et mes études me sont d'un grand secours contre les pensées sensuelles, mais souvent la sensualité l'emporte sur le travail et je suis arrêté au milieu de l'examen très approfondi d'une question, par la représentation soudaine d'un homme nu dans mon imagination. J'ai toujours lutté tant que j'ai pu contre cette sensualité; je suis parvenu à empêcher beaucoup d'actes auxquels je me sentais poussé, mais je n'ai jamais pu éteindre la sensualité même. La suprême satisfaction de cette sensualité n'a jamais été que la vue de l'homme nu, surtout de la verge de l'homme; je n'ai jamais ressenti le désir de pénétrer dans l'homme ou d'être l'objet d'un homme. Regarder les parties génitales d'un homme beau et fort, telle a toujours été la volupté la plus grande pour moi.

Quant aux femmes, si belles qu'elles soient, elles n'ont jamais fait naître en moi le moindre désir. J'ai essayé d'en aimer une, espérant ainsi revenir à des idées naturelles; malgré sa beauté, ses efforts, etc., je suis resté complètement froid et l'érection, si facile chez moi à la vue de l'homme, n'a pas même commencé. Jamais une femme n'a provoqué en moi la plus petite sensualité.

« J'adore la toilette féminine; j'aime à voir une femme bien habillée, parce que je me dis que je voudrais être femme pour m'habiller ainsi. A l'âge de dix-sept ans, je m'habillais en femme au carnaval et j'avais un plaisir incroyable à traîner mes jupes dans les chambres, à mettre de faux cheveux et à me décolleter. Jusqu'à l'âge de vingt-deux ans, j'ai eu le plus grand plaisir à habiller une poupée; j'y trouverais encore du plaisir aujourd'hui.

« Les dames s'étonnent de me voir si bien juger du plus ou moins de bon goût de leurs toilettes et de m'entendre parler de ces choses, comme si j'étais femme moi-même.

« L'amour que je ressens pour un homme passe vite; dès qu'un autre homme, plus joli à mes yeux, se présente, la pensée du premier disparaît.

« Les pertes nocturnes semblent ne plus être aussi fréquentes qu'il y a quelques mois; actuellement, il y a bien trois semaines que je n'en ai pas eu; mais, je continue à avoir mes rêves ordinaires et à désirer toujours voir (rien de plus) des hommes nus. »

C'est un homme de trente et un ans, brun, grand, bien charpenté. — Crâne régulièrement conformé. — Œil vif. — Visage énergique et intelligent. — Léger prognathisme de la mâchoire inférieure et développement considérable des oreilles. — Forte moustache. — Se tient droit. — Marche ferme, non féminine. — Organes génitaux bien conformés.

Esprit cultivé, instruit, très érudit. — Grand

travailleur. — Brillantes études classiques. — A obtenu rapidement ses grades universitaires. — Actuellement professeur dans une Faculté. — Aime les beaux-arts.

Bienveillant, complimenteur, serviable.

Son histoire pathologique révèle bien des ombres sur ce fond en apparence si parfaitement uni.

Hérédité assez lourde. — Tendance névropathique des ascendants du côté maternel. — Grande disproportion entre l'âge du père et l'âge de la mère. — Mère très religieuse, aimant les cérémonies à grand fracas.

De cinq à huit ans, propension au vol des mieux accusées.

Accidents convulsifs hystériformes à partir de 15 ans. — La crise est précédée d'une excitation cérébrale se produisant par l'impossibilité de fixer les idées. — L'attaque, brusque, s'accompagne de perte de connaissance et de morsure de la langue. — Après l'attaque, sommeil. — La crise se compose de deux ou trois attaques se succédant à trois heures d'intervalle. — Après la crise, sensation de fatigue et tristesse. — Les crises, d'abord fort espacées, survinrent dans la suite tous les deux ou trois mois.

Il rentre dans la catégorie des compteurs. Il éprouve le besoin de tout dénombrer.

Les convulsions paraissent être sans influence sur les troubles intellectuels.

D'abord absolument esclave de ses appétits

anormaux, voit peu à peu, grâce à ses efforts et à une surveillance constante de lui-même, tomber son indifférence pour les femmes. — Il fait vers trente et un ans une tentative de coït dont il sort victorieux.

Un traitement approprié diminue l'intensité, la durée et la fréquence des crises.

Amélioration de l'état intellectuel : les nuits sont souvent traversées par des rêves voluptueux ayant la femme pour objet. — Projets de mariage.

Observation XXVII. — *Cas d'Alder Blumer. (American Journal of insanity.* — Juillet 1882).

Jeune homme de 27 ans. — Du meilleur monde. — Bien conformé physiquement. - Expression et voix féminines. — Sujet à des vertiges probablement épileptiques.

Père excentrique, mère nerveuse. — A deux frères dont l'un est son jumeau. — Né d'une mère déjà âgée.

Facultés intellectuelles brillantes; poète et musicien distingué.

Dès son enfance, ne joue pas avec les petits garçons. — S'occupe de la toilette des dames ; en discute beaucoup. — Sa tenue est très soignée. — L'idée du mariage et des rapports avec les femmes lui répugne. — A horreur de tout acte sodomique, bien qu'il ait reçu des propositions.

Rédige un journal autobiographique où il fait l'histoire de la rencontre d'un ami et dépeint les différentes phases d'une passion des plus vives, quoique platonique. — Confession amoureuse — Nombreux sonnets. — Jalousie extrême. — Le jeune homme aimé paraît d'abord importuné, puis accepte cette situation.

Voulant donner des preuves de son attachement, il imagine de s'écrire à lui-même des lettres anonymes dans lesquelles on lui fait un reproche de sa passion, dans lesquelles on en insulte l'objet ; il les montre à son ami, en faisant ressortir leur inefficacité et en lui assurant qu'elles ne font qu'aviver son amour.

Observation XXVIII. — *Cas de Savage.* (*The Journal of Mental Science*, oct. 1884).

Jeune homme, célibataire, de 28 ans. — Voyage dans l'ancien et le nouveau continent pour le compte d'une maison de commerce ; actif, travailleur, gagne facilement sa vie.

Antécédents héréditaires névropathiques : père violent et excitable ; un frère bizarre, un autre vaurien et ivrogne.

Taille moyenne. — Anémique et émotif.

Il commence la description de son état en disant qu'il devrait se détruire. Il ajoute qu'il ne se sent pas de dépression mentale et qu'il ne souhaite la

mort que par honte de sa situation, que pour éviter le déshonneur de sa famille.

Il paraît fier de répéter qu'il est catholique pratiquant. — Il a confié son malheureux état à plusieurs confesseurs et ce fut l'un d'eux qui l'engagea à consulter Savage

Mène une vie solitaire; n'a jamais pris part aux distractions mondaines. — N'avait autrefois qu'un seul plaisir, la musique; y a renoncé depuis quelque temps pour ne pas se mêler à une société d'hommes.

Se masturbe depuis l'âge de 11 ans.

Dit n'avoir jamais ressenti de penchant pour les femmes et n'avoir jamais eu de rapport sexuel avec aucune.

Par contre, il se sent un grand attrait pour les hommes, à la condition qu'ils soient bien faits, grands, forts, mais il n'a jamais eu de relations charnelles avec eux. Toutes les fois qu'il voit un bel homme, il entre en érection et, s'il reste quelque temps dans sa société, il éprouve une pollution.

Il ressent un vif penchant pour le chef de la maison qui l'emploie; ce dernier, s'en étant aperçu, lui dit que « s'il venait à donner encore des preuves de sa folie », il le renverrait.

Entre autres particularités, le malade raconte que lorsque ses affaires le font voyager en Amérique, il n'est pas trop tourmenté, parce que les hommes y sont, en général, de taille et de corpulence moyenne et de beauté médiocre; il en est

tout autrement, lorsqu'il se trouve en Angleterre où il y a tant d'hommes beaux et ayant plus de six pieds : il vit alors dans une angoisse continuelle.

Pas de perte de la mémoire. — Pas de tremblements. — Sens normaux. — Facultés intellectuelles intactes.

Observation XXIX — *Cas de Magnan* (*An. Méd.-Psych.*, VII série, T. I, p. 461, 1885).

Ingénieur de trente-sept ans.

Disproportion d'âge entre les parents : père marié à 51 ans, mère à 18 ans. — Tante maternelle morte folle.

A cinq ans, érections en entendant fouetter ses camarades, érections violentes à la vue des fesses.

A neuf ans, onanisme.

A seize ans, froideur excessive auprès des jeunes filles, émotion et excitation auprès des garçons.

De dix-sept à vingt ans, malgré les manœuvres complaisantes de quelques femmes, il a été incapable de cohabitation. Par contre, la vue des nudités de l'homme, et particulièrement de la région fessière, provoquait en lui une grande excitation. Devenu, dit-il, amoureux d'un garçon de son âge, il l'a poursuivi de ses assiduités et a

fini par le posséder. Ils se livraient ensemble à des attouchements réciproques, suivis d'introduction digitale à l'anus ou bien de pédérastie

A trente ans, essaie sans résultat, d'un traitement par l'électricité.

Vient de se marier à trente-sept ans. — Est resté impuissant à côté de sa jeune femme, prévenue d'ailleurs avant le mariage.

Troubles nerveux divers. — Impressionnabilité extrême. — Redoute certains bruits. — Eprouve des périodes de dépression avec tendances au suicide et, parfois aussi, des phases d'excitation avec idées de satisfaction.

OBSERVATION XXX. — *Cas de Legrain.* (*Arch. de Neurologie*, numéro 31, janvier 1886).

G .., 35 ans.

Père bien équilibré, mort d'un cancer à la langue. — Mère intelligente, névropathe. — Cousine germaine du côté paternel morte folle; oncles acteurs; du côté maternel, grand'père et oncles « enragés pour les femmes ». — Sœur stérile.

Venu à terme. — Marche à cinq ans.

Organes génitaux normaux. — Tête petite. — Crâne asymétrique. — Physionomie sénile. — Voie flûtée.

Culture intellectuelle nulle — Signes de débilité mentale.

Vicieux dès l'enfance. — Pratiques des attouchements sur enfants plus jeunes. — Se masturbe; on est obligé de lui lier les mains. — Dès 4 ans, érections prolongées la nuit.

A douze ans, prend plaisir à habiller des poupées, à les regarder nues, à les fouetter avec émotion.

A seize ans, le goût pour le sexe masculin s'accentue. — Dédaigne les filles, s'éprend des garçons, refuse de se marier.

Se livre aux ouvrages féminins; fait cuisine, ménage, etc.

A dix-sept ans, enfermé à l'asile de Rethel; à 18 ans, première attaque d'épilepsie.

Les attaques qui succédèrent furent suivies de troubles psychiques, impulsion à courrir, à se précipiter dans le vide, etc. — Dans la suite, elles reviennent sans troubles mentaux, mais avec une céphalée violente comme signe avant-coureur.

Ne s'est pas amendé à l'asile. — Se masturbe. — Fait des déclarations aux malades. — A été passif avec un jeune homme. — Ne ne se doute pas de l'immoralité du fait. — Profond dégoût pour les femmes.

OBSERVATION XXXI. — *Cas de Westphal.* (*Arch.f. Psych.*, t. II, p. 79, 1870.)

Jeune fille de 35 ans. — Conduite à l'asile de la Charité pour affection mentale (mai 1864).

Dès son bas âge, ne se plaisait qu'aux jeux des garçons, aimait beaucoup s'habiller en garçon, aurait voulu être homme. A partir de l'âge de huit ans, a éprouvé un vif penchant pour les jeunes filles, non pas pour toutes indistinctement, mais pour certaines vers lesquelles elle se sentait attirée, dès la première vue, comme par un aimant. Elle essayait alors de se rapprocher d'elles, leur faisait la cour, rougissait, les embrassait volontiers et cherchait, ce qu'elle obtint quelquefois, à se livrer sur elles à des attouchements aux parties sexuelles. Elle n'a senti d'excitation génitale que lorsqu'elle a été menstruée.

De 18 à 23 ans, la période la plus heureuse de sa vie, suivant ses dires, elle eut souvent l'occasion de satisfaire ses penchants, en particulier avec une cousine dont elle partagea le lit pendant cinq semaines. Elle aimait caresser, mais jamais elle ne permettait à l'objet de ses préférences de lui toucher les parties génitales. Elle éprouvait pour l'amie du moment un sentiment de jalousie extrême, si celle-ci prêtait attention à une autre personne. Les caresses provoquaient chez elle une grande excitation qui s'accompagnait de spasmes et de sécrétions.

Depuis l'âge de vingt-trois ans jusqu'au mois d'octobre 1863, n'ayant plus les mêmes occasions, elle se livra avec fureur à l'onanisme, et cela surtout, comme mue par une impulsion irrésistible, huit jours avant et huit jours après la période menstruelle. Elle se représentait alors la jeune

fille aimée. Lorsqu'elle essayait de résister au vice, elle ressentait toujours une saveur âcre et une odeur désagréable paraissant remonter des parties génitales.

Au mois d'août 1863, elle fut prise subitement d'une passion ardente pour une jeune fille qui venait d'entrer dans le *pensionnat* dirigé par sa sœur. La jeune fille repoussa avec indignation toutes ses avances. Cet amour contrarié l'affecta au plus haut point, et comme pendant plusieurs mois elle vécut dans son voisinage sans parvenir, non pas à se faire aimer, mais tolérer, elle tomba peu à peu dans une sorte de stupeur, rompue par intervalles d'accès de manie. A la suite d'une nouvelle tentative et d'un nouvel échec auprès de la jeune fille convoitée, elle se mit dans un état d'excitation effroyable, avec pleurs, cris, menaces de mort, idées de fuite et de suicide, qui imposa son internement.

Taille moyenne. — Le corps, peu robuste, ne s'écarte en rien du type féminin. — Tête petite. — Pas de déformations des oreilles. — Pas d'asymétrie faciale. — Cicatrice d'un bec-de-lièvre opéré; voûte et voile du palais entièrement fendus ; parole nasillarde.

Pas de malformation des organes génitaux. — La malade est vierge : l'hymen laisse à peine passer le petit doigt. — Hypéresthésie des organes génitaux externes.

Les fonctions s'exécutent normalement. — Maux de tête depuis quatre ans. — Douleurs à la petite

fontanelle. — Strabisme convergent léger. — N'a jamais perdu connaissance.

Père s'est suicidé après une période de mélancolie.

A eu les plus grandes difficultés pour apprendre à l'école. — Pas de tendances au mensonge ou au vol. — Débilité mentale évidente. — Défaut de jugement. — Se contredit à chaque instant. — A eu des hallucinations : vue de figures grimaçantes, audition de suaves mélodies. — Est quelquefois poussée invinciblement à regarder un objet, entre autres, le soupirail des caves de l'asile.

Déclare qu'elle n'a jamais ressenti aucun attrait pour les hommes ; les conversations à ce sujet la laissent entièrement froide ; soutient avec assurance qu'elle pourrait demeurer couchée au milieu d'hommes sans la moindre émotion. — Aversion pour les occupations féminines.

Elle a connaissance de son état et de sa nature morbide, mais ne se rend pas compte de la gravité des faits qui ont nécessité sa séquestration. Elle souffre de sa situation et demande qu'on la guérisse.

Reste deux mois à l'asile, calme, s'occupant de travaux manuels. — Est quelquefois surprise embrassant tendrement d'autres malades.

Revenue chez sa sœur, se conduisit assez bien. — Continue ses manœuvres d'onanisme solitaire. — Aucune autre aventure féminine. — Présente de temps en temps des périodes d'excitation et de dépression.

Visitée en 1869, est reconnue encore vierge.

Observation XXXII. — *Cas de Cantarano.* (*La Psychiatria*, 1883).

Jeune fille de 20 ans.

Mère phtisique. — Frère ivrogne.

Dès l'enfance, caractère capricieux et irascible. — S'enfuit plusieurs fois de la maison paternelle. — Inapte aux travaux intellectuels. — N'a jamais pu apprendre à lire.

Enfermée dans un asile de filles repenties, se lie intimément et cohabite avec l'une d'elles.

S'habille en homme. — S'échappe de l'asile, rentre à la maison paternelle, y reste un jour, puis, sans motif, y met le feu et fait peser l'accusation sur son frère.

Nouvelle incarcération, nouvelle fugue. — Se fait couper les cheveux ; est arrêtée habillée en homme. — On constate alors qu'elle est vierge.

Admise dans un asile d'aliénées, entretient des amourettes sentimentales avec une malade et des gardiennes.

A parfaitement conscience de son état ; déplore d'être née femme.

Aucun sentiment de famille, de pudeur, de religion. — Ne rougit jamais. — Mémoire faible. — N'a aucune des aptitudes féminines. — Ne sait pas porter les habits de son sexe.

Voix féminine. — Mamelles volumineuses et fermes. — Menstruation irrégulière. — Clitoris

normal complètement recouvert par la prépuce. — Hymen intact. — Pas d'anomalies des seins. — Crâne petit. — Prognathisme.

Observation XXXIII. — *Cas de Wise.*

Voir à la page 395.

Observation XXXIV. — *Cas de Krafft-Ebing.* (*Psychopathia sexualis*).

Mme C... — 32 ans. — Femme d'un employé.

Taille élevée. — Apparences féminines.

Mère névropathe. — Frères et sœurs névropathes ou irritables.

Dès l'âge de 13 ans, indices d'une grande excitabilité sexuelle. — Amitiés mystiques pour ses compagnes. — Mariée à 18 ans. — Dès lors, s'aperçoit qu'elle déteste les hommes. — Evite les bals. — S'anime à la vue des statues de femmes. — Se plait à imaginer quelle est mariée à une femme - Se soumet à contre-cœur aux devoirs conjugaux : trois enfants. — Devient peu à peu neurasthénique.

Fait, dans une ville d'eaux, la connaissance d'un Urning féminin. — Passion réciproque ardente.

— Relations sexuelles indubitables. — Correspondance enflammée.

A partir de cette époque, son caractère, jusque-là doux, devient violent. — Scènes de ménage fréquentes, le mari ayant interdit sa porte à l'amie. — Prend en horreur son mari, ses enfants, son intérieur. — S'amourache de la bonne de ses enfants ainsi que de leur gouvernante âgée de 60 ans. — Celles-ci acceptent ses avances pour le profit qu'elles en retirent.

S'étant rendue dans le Midi pour soigner une tuberculose au début, s'éprend, sans être payée de retour, d'une dame russe âgée de 40 ans. — La folie confirmée éclate alors ; regarde la dame russe comme une nihiliste, se croit magnétisée, persécutée. — S'enfuit, est rattrapée dans une ville d'Italie et enfermée dans un hôpital. — Se calme peu à peu, mais devient triste et forme des projets de suicide.

De retour chez elle, accablement profond. — Un délire érotique survient ensuite, accompagné de cris, de danses. — Se prétend homme, demande à voir ses anciennes maîtresses. — S'enfuit du domicile conjugal sous un déguisement masculin, se fait enfermer dans un asile. — Période d'accablement ; tentative de suicide.

Meurt peu après de tuberculose pulmonaire.

Rien d'anormal au cerveau. — Poids 1k150. — Légère asymétrie crânienne. — Organes génitaux internes et externes normaux.

TABLE DES MATIÈRES

PREMIÈRE PARTIE

ÉTUDE PSYCHO-PHYSIOLOGIQUE

DEUXIÈME PARTIE

ÉTUDE HISTORIQUE

CHAPITRE I

L'inversion dans l'histoire

CHAPITRE II

L'inversion dans la science

TROISIÈME PARTIE

ÉTUDE CLINIQUE

CHAPITRE I

Sociologie

L'inversion acquise : le vice.

CHAPITRE II

L'inversion secondaire.

Tératologie

Aliénation mentale

CHAPITRE III

Psychologie morbide

L'inversion congénitale

CHAPITRE IV

Formes mixtes

QUATRIÈME PARTIE

CINQUIÈME PARTIE

ÉTUDE MÉDICO-LÉGALE

CHAPITRE I

CHAPITRE II

CHAPITRE III

Thérapeutique et prophylaxie sociales